TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 067 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 12-LUNDI 13 JUIN 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LES INCIDENTS DE LA CAMPAGNE CONTRE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU PELLERIN

Deux mois de prison fermes pour cinq paysans

(Lire page 16 l'article de MICHEL KAJMAN.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Réchauffement entre l'U.R.S.S. et l'Égypte

« Nos relations avec l'Union soviétique sont bizarres », déclarait le président Sadate le 27 février à une chaîne de télévision américaine. Elles le sont toujours, même et surtout après que M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, s'est employé ces deux derniers jours à Moscou à « rétablir », comme l'annonce l'agence Tass, les rapports d'amitié et de coopération entre son pays et l'Union soviétique.

Ce but a-t-il été atteint ? Il est trop tôt pour le dire. Comme l'a affirmé M. Gromyko vendredi 10 juin, « il est facile de détruire la confiance, comme il arrive parfois par suite d'une politique irréfléchie ou insuffisamment sérieuse, mais il est difficile de la rétablir ».

De fait, la tension a été trop vive entre les deux pays depuis la dénonciation par l'Égypte de son traité d'amitié et de coopération avec l'U.R.S.S., en mars 1976, pour être oubliée facilement.

Cependant, par-delà les aléas de la conjoncture, le conflit israélo-arabe n'a pas seulement pour effet d'empêcher les grands pays arabes et l'U.R.S.S. de pousser leurs différends jusqu'à la rupture : il les conduit parfois à des « réconciliations » spectaculaires.

Deux éléments ont dû inciter le président Sadate — car c'est lui qui fait figure de demandeur dans l'affaire — à prendre langue avec le Kremlin.

Le premier est l'exemple donné par la diplomatie plus nuancée de son homologue syrien, M. Assad, qui a su se rapprocher des États-Unis sans rompre avec l'U.R.S.S., bénéficiant ainsi d'une plus grande marge de manœuvre.

Le second, et de loin le plus important, est la victoire du Likoud aux élections israéliennes de mai. Le danger d'une nouvelle guerre israélo-arabe, déjà grandissant ces derniers mois en raison de la rigidité des positions du gouvernement travailliste sur les frontières, est devenu encore plus réel avec la perspective de la venue au pouvoir d'un parti qui refuse toute concession territoriale en Cisjordanie.

En Israël même, le chroniqueur militaire du « Haaretz » estime que seuls des développements « inopinés » et au demeurant fort improbables — tels qu'un retour à la diplomatie des « petits pas » de M. Kissinger — pourraient empêcher la reprise à terme des hostilités, tandis que M. Pérès, ministre de la défense, fait état du développement « sans précédent » de la puissance militaire de l'État juif au cours des trois dernières années.

Le rôle de l'U.R.S.S. en tant que fournisseur d'armes et principal défenseur de la cause arabe parmi les grandes puissances ne peut que croître dans une telle perspective. M. Sadate se doit d'en tenir compte, d'autant plus que ses efforts pour trouver des armements à l'Ouest n'ont guère été couronnés de succès jusqu'à présent ; il est aidé dans ses efforts de rapprochement par le fait que M. Brejnev, de son côté, ne peut laisser complètement démuni un pays qui constitue l'un des principaux fronts du monde arabe contre Israël.

Le dirigeant soviétique ira-t-il jusqu'à passer l'éponge sur la dette égyptienne et reprendre ses livraisons d'armes comme on l'espère au Caire ? Sans doute demandera-t-il pour cela que passe une « période d'observation » destinée à tester la bonne volonté égyptienne et à montrer qu'à tout le moins la polémique a bien pris fin entre les deux pays.

Il est peu probable cependant que l'Égypte modifie sa politique de limitation de l'influence soviétique, tout particulièrement en Afrique, ou encore mette fin à son soutien au Soudan au moment même où ce pays s'oppose violemment à Moscou.

Dénouement aux Pays-Bas

Deux des cinquante-deux otages et six terroristes ont été tués lors de l'attaque contre le commando sud-moluquois

Cinquante otages, détenus aux Pays-Bas dans le train de Glimmen depuis dix-neuf jours par dix terroristes sud-moluquois, ont été libérés à l'aube du samedi 11 juin par deux coups de main des fusiliers-marins néerlandais. Deux des otages du train et six terroristes ont été tués. On compte dix blessés, transportés à l'hôpital de Groningue, dont sept otages, un terroriste et deux fusiliers-marins. Un otage et un terroriste sont en danger de mort. Les organisations de jeunes Moluquois ont immédiatement qualifié de « lâche » l'action défensive du gouvernement.

Les quatre otages prisonniers dans l'école de Bovensmilde ont été également libérés.

« Nous reconnaissons comme une défaite d'avoir dû recourir à la violence pour mettre fin à la prise d'otages. Nous n'avions pas d'autre issue », *a déclaré, à 6 h. 30, à la radio, M. Joop den Uyl, premier ministre des Pays-Bas, en commentant l'opération-éclair qui venait de libérer les otages du train de Glimmen. Le risque de faire des victimes avait incité le gouvernement à* « n'avoir recours à la violence qu'en dernière extrémité ».

« Pendant trois semaines, *a ajouté le premier ministre*, nous avons fait tout ce qui était possible pour mettre fin à cette action et pour arriver à une solution par la patience et la négociation. (...) Il était impossible de laisser partir les otages vers l'étranger. Cela aurait été une incitation à commettre de nouveaux coups de force. Le gouvernement ne pouvait attendre davantage vis-à-vis des otages. » *Le premier ministre a conclu :* « Le gouvernement désire, au-delà des événements terribles de cette semaine, rétablir la sécurité de tous. »

La fusillade a duré quelques minutes

De notre envoyé spécial

Assen. — Trois interminables semaines de siège et d'attente ; des heures de discussion au bout d'un téléphone de campagne : deux psychiatres attentifs au moindre mot, à la moindre réaction, et un commando apparemment décidé à lutter jusqu'au bout d'une aventure dont lui-même n'imaginait pas d'issue possible ; deux médiations, aussi longues qu'infructueuses : tout, finalement, s'est révélé inutile.

Le jour pointait à peine sur la campagne, ce samedi 11 juin, lorsqu'à 4 h. 53 six Starfighters de l'armée hollandaise ont, pour intimider les terroristes, piqué sur le train, cloué au milieu des champs, à proximité de la petite gare de Glimmen.

Au même instant, une trentaine de fusiliers marins, tapis à environ 300 mètres du train, lancent des bombes fumigènes et passent à l'attaque.

Tout sans doute avait été prévu et minutieusement étudié : on n'a rien laissé au hasard, visant avec précision les endroits où, selon toute vraisemblance, devaient se trouver les commandos sud-moluquois. Mais, de leur poste d'observation, à l'avant et à l'arrière de la rame, et de leur « quartier général », dans le compartiment de première classe, les terroristes ripostent aussitôt. La fusillade durera quelques minutes.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 4.)

La réorganisation de l'aéronautique

M. Barre annonce la création d'une société groupant les parts de l'État chez Dassault et à la SNIAS

L'État rassemblera dans une société publique de participation ses actions, dans le groupe privé Dassault-Breguet, dont il prévoit de détenir le tiers du capital (soit la minorité de blocage) et dans la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), dont il est le principal actionnaire, à raison, actuellement, de 98,7 % du capital.

Le premier ministre a annoncé, ce samedi 11 juin au Bourget, cette décision qui fait suite aux mesures de réorganisation industrielle approuvées par le conseil des ministres du mercredi 8 juin. M. Barre, qui présidait le déjeuner officiel du trente-deuxième Salon international de l'aéronautique et de l'espace, a précisé que la présidence de cette société publique de participation sera confiée à M. Jean Blancard, président de Gaz de France et ancien délégué ministériel pour l'armement.

Sans attendre la mise en place de ce *holding*, M. Blancard a été chargé par le gouvernement d'entreprendre une mission de coordination entre la SNIAS et Dassault-Breguet, qui construisent, tous deux, des avions civils et militaires, et dont les effectifs, spécialisés dans la production « avions », sont équivalents, *de quinze mille à dix-sept mille personnes chacun.*

Le premier ministre n'a pas précisé les conditions financières dans lesquelles l'État sera amené à prendre une participation chez Dassault-Breguet, *mais il semble que le gouvernement s'est orienté vers une solution qui sera l'effacement des dettes ou du remboursement des subventions dues, depuis plusieurs années, à l'État par le groupe aéronautique privé.*

Pour ce qui concerne les prochains programmes d'avions civils, M. Barre *a bien précisé que la voie d'une* coopération équitable avec les entreprises américaines passe, au préalable, par le renforcement des moyens européens. Il a, d'autre part, invité les compagnies françaises Air France et Air Inter à acheter davantage d'Airbus — de dix-huit à vingt-quatre d'ici à 1980, — et il a laissé entendre que le gouvernement ne s'opposerait pas à la location, à titre intérimaire, par Air France et Air Inter d'un nombre limité d'appareils étrangers, qui pourraient être des biréacteurs Boeing-737 ou des triréacteurs Boeing-727 pour remplacer les Caravelle.

Enfin, le premier ministre a révélé qu'il avait donné son accord à la construction d'un Airbus dont le rayon d'action sera accru.

(Lire page 8.)

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU ZAÏRE

- L'aide de la Chine est la plus efficace.
- La libéralisation du régime est remise à plus tard.

(Lire page 2.)

Paris et Moscou soulignent leur accord sur le développement de l'énergie nucléaire

Au cours de deux cérémonies, à l'ambassade de France à Moscou et à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris, la France et l'Union soviétique ont procédé, vendredi 10 juin, à un échange de documents techniques concernant le développement dans chacun des deux pays des réacteurs nucléaires avancés dits « à neutrons rapides ». Il entre dans le cadre de la coopération *franco-soviétique* pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Cet échange a une portée technique relativement limitée : les documents ne concernent que des domaines assez restreints, convenus à l'avance entre les deux partenaires. Les documents soviétiques sur le réacteur BN-350 ne contiennent aucune indication sur le traitement des matériaux entrant dans la construction des réacteurs, domaine dans lequel les Soviétiques auraient un certain retard. De même, les documents français sur Phénix ne comportent que peu de chose sur les éléments combustibles au plutonium, sur lesquels les Soviétiques sont peu avancés.

Comme le souligne notre correspondant à Moscou, l'échange franco-soviétique a surtout une signification symbolique. Il illustre la convergence de vues entre la France et l'Union soviétique quant à la nécessité de développer les techniques de surrégénérateurs et de retraitement, face aux positions, diamétralement opposées, de la nouvelle administration américaine. Ce clivage est encore apparu lors des premières réunions du groupe d'experts mis en place au « sommet » de Londres et qui doit étudier les problèmes posés, du point de vue de la non-prolifération, par le cycle du combustible nucléaire.

La coopération nucléaire *franco-soviétique* a été évoquée, vendredi matin à l'Élysée, par le conseil de politique nucléaire extérieure. Celui-ci a souligné la « *similitude des approches relatives au développement de l'énergie nucléaire* ». Cette similitude des points de vue a également été vivement notée, dans l'après-midi, par l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Tchervonenko. Certains n'excluent pas qu'une nouvelle étape de cette coopération puisse être franchie, dans le domaine de l'enrichissement, par exemple à l'occasion de la prochaine visite à Paris de M. Leonid Brejnev.

Le conseil de politique nucléaire a également fait le point de la coopération franco-allemande dans le même domaine, et examiné différents thèmes « *susceptibles de permettre l'approfondissement de cette coopération* ». Cette question sera abordée, les 16 et 17 juin prochains, lors des rencontres à Bonn, de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt.

(Lire page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Ressemblances

Leonid Pliouchtch est un dissident soviétique qui aimerait bien que le paradis socialiste se manifeste autrement que sur le papier à en-tête du goulag et Dom Helder Camara est un archevêque brésilien qui semble penser que, si le royaume du Christ n'est pas de ce monde, ce n'est pas une raison pour y installer le royaume du diable.

Apparemment, tout sépare donc ce croyant de cet athée. Et pourtant, s'ils ne parlent pas la même langue, ils tiennent le même langage. Finalement, ils se ressemblent. Et si tous les persécutés se ressemblent, c'est peut-être parce que tous les bourreaux ont un air de famille.

BERNARD CHAPUIS.

La stratégie socialiste du front de classe

La plupart des fédérations départementales du parti socialiste siègent en congrès samedi 11 et dimanche 12 juin. Elles doivent se prononcer *sur les deux motions d'orientation qui seront* soumises aux assises nationales du parti, convoquées à Nantes du 17 au 19 juin : d'une part, celle qui est présentée par M. Mitterrand et la direction du P.S. ; d'autre part, celle qui a été élaborée par le CERES.

Dans certains départements, et en particulier en Ille-et-Vilaine, des propositions ont été *avancées tendant à geler les mandats de la* fédération pour témoigner de la volonté des adhérents de parvenir à une synthèse entre les deux textes. Majoritaires et minoritaires du P.S. *affirment souhaiter une telle synthèse,* mais M. Mitterrand entend, en contrepartie, que le CERES renonce à son organisation matérielle *autonome. Les minoritaires répliquent qu'un* tel préalable disciplinaire est « inacceptable » pour « tout militant digne d'un parti démocratique ».

Au-delà de ce débat interne, le congrès de *Nantes doit aussi permettre au P.S. de se préparer* à une éventuelle accession au pouvoir. M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., analyse ci-dessous la stratégie socialiste du « front de classe » par comparaison avec *la perspective communiste d'* « union du peuple de France ».

par PIERRE BÉRÉGOVOY (*)

Le front de classe constitue l'un des trois grands principes sur lesquels le parti socialiste a fondé et orienté son action. Les deux autres, l'union de la gauche et l'autogestion, lui sont étroitement liés. La notion de front de classe est apparue à certains comme étant conjoncturelle, à la fois stratégique (il faut bien rassembler le plus de monde autour de notre projet de société) et tactique (c'est une donnée théorique qui démarque le P.S. de la conception communiste de l'avant-garde ouvrière). Cette appréciation est fondée, à la réserve près qu'il ne s'agit pas d'une démarche de circonstance. C'est en effet une réponse théorique et pratique à l'analyse des rapports de forces dans notre société industrielle où fonctionne un capitalisme à dominante bureaucratique

Le concept importe peu, ce qui compte, c'est le mouvement historique qu'il exprime : l'évolution des couches sociales, à la fois par leur diversification et leurs nouvelles aspirations, remet en question aussi bien la théorie de l'alliance des classes autour d'un compromis (variantes centristes de la troisième force et espérance giscardienne) que la thèse d'une large alliance de toutes les couches mécontentes dirigée par la classe ouvrière et « son parti ». Le paysage social s'est *profondément modifié* depuis le dix-neuvième siècle. Deux phénomènes sociologiques sont à prendre en compte :

Premièrement, la croissance des personnels d'encadrement, du nombre des ingénieurs et des techniciens, qui constituent un pilier indispensable pour toute société industrielle avancée et qui ne peuvent être si aisément *rejetés du côté des « profiteurs »*, d'autant moins que la bureaucratie capitaliste exploite, au sens propre du terme, une force de travail intellectuelle, de façon analogue au travail manuel, directement producteur de plus-value, dans la terminologie *marxiste*.

(Lire la suite page 7.)

(*) Membre du secrétariat du parti socialiste

AU FESTIVAL DE BERLIN

Shakespeare en puzzle

On n'a pas fini de mesurer la place que tient Shakespeare dans dans la littérature occidentale, ne serait-ce que l'espace concret, matériel exigé par les dizaines de *milliers d'études, de thèses, d'articles* sur les faces cachées d'une destinée perdue dans les ténèbres du mythe. Comment ne pas être fasciné, en effet, par les imperceptibles traces de cette vie d'homme et les fulgurantes obscurités de cette œuvre de génie ?

C'est ce qui a intrigué Peter Stein, metteur en scène allemand de réputation internationale — il a monté *l'Or du Rhin* au palais Garnier, — qui vient de présenter *Shakespeare's Memory* au Festival de Berlin. Deux soirées, deux parties, données non pas sur le plateau de la Schaubühne, mais dans un studio de cinéma en banlieue.

Shakespeare, Stein y songeait depuis longtemps. Et plus particulièrement à *Comme il vous plaira*, qu'il se propose d'inscrire la saison prochaine au répertoire de sa compagnie. Il en rêvait, oui, avec crainte, avec respect, attiré, lui aussi, par les mystérieux recoins, les cabinets secrets de ce fabuleux palais d'ombre et de cristal. Ce qui le frappait, après tant d'autres, c'est, au détour d'une réplique, une allusion sibylline, hermétique à cet ésotérisme, à cette tradition occulte si fort en vogue à l'époque.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 18.)

ASIE

Japon

Le karaté au service du féminisme...

De notre correspondant

Tokyo. — Le Mouvement pour la libération de la femme s'est récemment enrichi au Japon d'un parti politique : le Parti japonais des femmes (J.W.P.). Sa présidente est Mme Misako Enoki, *qui a fondé en 1972 le Chupiren* (abréviation de *« Mouvement de libération de la femme, pour l'avortement et la pilule »*). Le J.W.P., qui présente douze candidates, toutes mères de famille, aux élections sénatoriales du 10 juillet, a commencé sa campagne d'affiches dans les salons de coiffure. Candidates et membres du parti suivent un entraînement de karaté *« pour pouvoir affronter les hommes au cours des débats parlementaires »*. Cette précaution ne manque pas d'une certaine sagesse car les débats à la Diète se terminent parfois en pugilats. Ce fut récemment le cas à propos de la question d'Okinawa (*le Monde* du 19 mai 1977).

Mme Enoki, âgée de trente-deux ans, est mariée depuis sept ans. Jolie, le sourire angélique et la voix douce, elle affirme que le J.W.P. *« ne vise pas à l'égalité entre les hommes et les femmes, mais à la suprématie de ces dernières... ». « La domination des hommes, qui dure depuis cinq mille ans, est entrée dans sa phase finale »*, ajoute-t-elle, précisant que la tactique la plus réaliste pour vaincre consiste à placer peu à peu des femmes aux postes-clés de la société.

« Les Japonaises », écrivait un journal au moment ou le Chupiren fut lancé, *« ont appris à l'étranger à être désagréables »*. Quelle que soit l'origine du mouvement, et abstraction faite du caractère outrancier de sa *« doctrine »*, il n'en apparaît pas moins très légitime dans un pays où les hommes n'hésitent pas à affirmer que les Japonaises doivent leur charmes aux paires de *gifles qui leurs sont judicieusement administrées depuis des siècles et où les maris considèrent* trop souvent leur compagne comme une pièce, indispensable, certes, du décor domestique. Cette conception du rôle de la femme se reflète dans la situation qui lui est réservée dans la société.

Certaines grandes banques interdisent à leurs employées le maquillage et le vernis à ongles. En fait, la femme japonaise n'a de pouvoir que le jour où elle est mère : *la maison devient alors son domaine et l'enfant sa chose*. Assumant alors les responsabilités que lui laisse l'effacement *du père, le plus souvent* absent, et compensant ses frustrations antérieures, elle devient une éducatrice redoutable. Cependant, le Mouvement de libération de la femme n'échappe pas à une tendance traditionnelle au Japon : l'éparpillement. Rares sont les pays où prolifèrent à ce point associations, groupes et comités de toutes sortes. Le M.L.F. nippon paraît assez désordonné. De la *« Société pour la réflexion sur l'infanticide »* à la *« Ligue des femmes célibataires »*, en passant par le *« Front des femmes révoltées »*, les mouvements pullulent. Certains, comme le groupe *« la Femme Eros »*, ont des publications aux thèmes parfois inattendus, comme *« Le soulèvement du pénis ou la vocation d'indépendance du phallus »*.

Pour faire rentrer le mari dans le droit chemin

De toue, le Chupiren de Mme Enoki est le plus actif. Il compte quatre mille membres et regroupe cinquante mille adhérentes. Dire à un Japonais que le Chupiren est à ses trousses provoque chez lui une réaction de panique. Le Chupiren défend en effet très activement les femmes délaissées qui s'adressent à lui, *notamment par des* manifestations devant l'entreprise *où travaille le mari* volage. Les militantes, casquées et armées de lances de bambou, comme les étudiants lorsqu'ils affrontent la police, scandent son nom et étalent ses turpitudes devant ses collègues. *« La plupart du temps cette pratique a un certain effet »*, dit Mme Enoki. Dans le cas où le mari ne rentre pas dans le droit chemin, le Chupiren *aide la femme à divorcer*. Secours précieux, car, bien que *la loi permette à chaque conjoint* de demander le divorce, la pratique juridique laisse en fait l'initiative de la procédure à la seule *discrétion du mari*. Le Chupiren « étudie » actuellement *le cas de cinquante-cinq* députés libéraux démocrates, de cinq membres du parti bouddhiste et d'un communiste qui ont des liaisons extra-conjugales.

Dans une société faite pour les hommes, où ceux-ci dépensent chaque année en distractions (bars, boîtes de nuit, etc.) — la plupart du temps payées par leur société — un montant supérieur au budget de la défense nationale, un Mouvement pour la libération de la femme n'est pas sans fondement. Il est cependant dommage que, par les excès de son programme (Mme Enoki affirme par exemple : *« Je ne pense pas que la coexistence entre hommes et femmes soit possible : les hommes doivent servir les femmes. »*), le Chupiren se discrédite. Mais peu de femmes au Japon peuvent sans doute dire aujourd'hui avec aussi peu de retenue que Mme Enoki : *« Je respecte et j'aime mon mari. »* Ce dernier, qui lui a avancé 17 millions de yens pour la campagne électorale du J.W.P., ne lui en a pas moins promis que s'il ne rentrait pas dans ses fonds après les élections il divorcerait — à moins qu'elle n'abandonne ses activités féministes.

PHILIPPE PONS.

Inde

● DIX PERSONNES AU MOINS ONT ETE TUEES, vendredi 10 juin, au Bihar, Etat du nord-est de l'Inde, dans des affrontements politiques lors de la première journée des élections pour le renouvellement des assemblées législatives de dix Etats et deux territoires de l'Union indienne.

AFRIQUE

Ouganda

Kampala menace d'exécuter un « espion » britannique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Cette fois, la crise est nouée. Peu importent l'identité et la nationalité, britannique ou ougandaise, de l'otage du maréchal Amin (1). Arrêté jeudi 9 juin à Kampala, il est blanc, originaire du Royaume-Uni, accusé d'espionnage. Un tribunal militaire décidera de l'envoyer ou non devant le peloton d'exécution. La grâce du condamné, le cas échéant, dépendra alors de l'humeur du maréchal Amin... Les Britanniques seront donc partie prenante de ce nouveau et odieux marchandage d'une vie humaine.

L'« ordre » qui règne en Ouganda au prix de brutalités, de tortures, de massacres, justifie amplement le vœu britannique de se passer de la présence du maréchal à l'occasion du jubilé de la reine et de la conférence du Commonwealth. Mais comment n'avoir pas prévu que l'homme humilié de Kampala chercherait aussitôt sa revanche et qu'il *aurait d'autant plus besoin de le* faire que Londres a été la tribune d'où l'on a mis le maréchal au banc d'accusation ?

M. Callaghan était bien placé pour comprendre le message de Kampala. C'est déjà lui qui, en juillet 1975, avait dû se rendre en Ouganda pour sortir des griffes du maréchal M. Hill, un sujet britannique condamné à mort pour l'avoir traité, dans un manuscrit alors non publié, de *« tyran de village »*. C'est encore M. Callaghan qui, un an plus tard, à la suite du raid israélien sur Entebbe et de la *« disparition »* de Mme Dora Bloch, une anglo-israélienne, a rompu les relations diplomatiques avec l'Ouganda.

Ce qui pouvait passer au départ pour une farce — l'annonce par le président ougandais de son envol pour Londres — débouchera-t-il sur une nouvelle tragédie ?

Le gouvernement britannique pourra rétorquer qu'il a prévenu, de longue date, ses ressortissants en Ouganda qu'ils y demeuraient à leurs risques et périls, qu'on ne peut pas imposer à des missionnaires — c'est le cas d'une bonne partie d'entre eux — d'abandonner leurs ouailles à la férule d'un dictateur, et que ceux qui ont opté de plein gré pour la nationalité ougandaise ne sont plus sous la responsabilité de Londres.

Les quelque deux cent quarante ressortissants britanniques en Ouganda, déjà éparpillés aux quatre coins du territoire, n'ont plus le droit de quitter le pays. Ils sont sous la surveillance de la sécurité, et les réunions de plus de trois personnes leur sont désormais interdites. Dans ces conditions, même une réédition du *« raid sur Entebbe »* serait inutile.

Cette revanche d'Idi Amin Dada était sans doute difficile à parer, mais prévisible..., si prévisible qu'on peut imaginer la suite. Une condamnation à mort pour le pseudo-espion et une condition pour sa grâce : que le maréchal soit enfin reçu avec les honneurs à Londres...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Le porte-parole du Foreign Office a indiqué vendredi soir qu'il s'agissait de M. Robert Scanlon, un ancien ressortissant britannique qui a pris la nationalité ougandaise. M. Scanlon avait été, il y a deux ans, l'un des Blancs ayant porté dans les rues de Kampala le président Amin sur un palanquin, à l'occasion du « sommet » de l'Organisation africaine (N.D.L.R.).

A LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

Le président zambien demande une assistance accrue aux guérilleros de Rhodésie

De notre correspondant

Londres. — Après deux jours de discussions, consacrées aux problèmes de l'Afrique australe, la plupart des dirigeants du Commonwealth font preuve d'un très grand scepticisme quant aux chances d'un règlement négocié en Rhodésie. Les efforts diplomatiques que mène la Grande-Bretagne avec l'appui des Etats-Unis, ne sont certes pas condamnés, mais le sentiment général est que la guérilla contre le régime de M. Smith doit continuer de s'intensifier.

M. Callaghan lui-même a été contraint de reconnaître que si personne, selon lui, n'éprouve *beaucoup d'enthousiasme pour* une solution purement militaire, il n'y aurait cependant pas d'autre moyen de faire accepter le principe de la majorité noire *par la minorité blanche* de Rhodésie. Aux yeux du premier ministre britannique, on se trouverait en présence d'une *« atmosphère très dangereuse »*.

En même temps, la conférence est divisée lorsqu'il s'agit d'imposer de nouvelles sanctions au régime rhodésien. Un programme d'action a été proposé par le président de la Zambie. M. Kaunda réclame la rupture des communications avec Salisbury, ainsi que l'arrêt de toutes transactions par les banques et les compagnies d'assurances. Il souhaite des mesures urgentes en vue de contraindre les compagnies pétrolières à cesser leurs livraisons à la Rhodésie. Appuyé par bon nombre d'autres représentants du Commonwealth, le président de la Zambie réclame enfin une plus grande assistance matérielle et financière aux forces de guérilla engagées dans ce combat.

Un tel programme s'est heurté à beaucoup de réserves de la part des délégations britannique et canadienne notamment. M. Trudeau a critiqué les propositions de la plupart des délégations africaines en se déclarant *« intrigué »* par le fait qu'aucune pression ne serait exercée par leurs *« collègues du tiers-monde »* sur les pays membres de l'OPEP, qui continuent de livrer du carburant à la Rhodésie.

Les travaux de la conférence sont suspendus pendant le week-end. Les chefs de délégations et leurs épouses vont passer quarante-huit heures dans l'un des hôtels les plus luxueux de l'Ecosse, où ils pourront, entre le golf et la piscine, poursuivre leurs entretiens de façon plus libre.

Il reste à savoir quelles instructions la conférence donnera, en fin de compte, au « comité des sanctions » du Commonwealth, *qui devrait transmettre tout* nouveau programme de mesures anti-rhodésiennes à l'ONU.

En marge de la conférence, ce qu'on appelle « l'affaire Amin » a pris une tournure nouvelle. Le dictateur ougandais a en effet trouvé un défenseur en la personne du chef de la délégation nigérienne, le général Shehu Yar de Adua. Au cours d'une conférence, celui-ci a critiqué les efforts de M. Callaghan pour tenir le président ougandais à l'écart de la conférence. A son avis, il ne serait pas correct pour un membre du Commonwealth d'en exclure un autre de ses délibérations. Peut-être le représentant nigérien a-t-il levé le voile sur ses arrière-pensées en ajoutant qu'il ne souhaite pas voir établi un « précédent » de cette nature.

JEAN WETZ.

Zaïre

Un entretien avec le président Mobutu

● L'aide de la Chine est la plus efficace
● La libéralisation du régime est remise à plus tard

Le président Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, a fait état, vendredi 10 juin, d'un renforcement de la coopération militaire entre Paris et Kinshasa. A sa sortie de l'Elysée, où il avait été reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing, il a indiqué que ce resserrement des liens concernait « la réorganisation de notre armée et du commandement et l'achat de matériel militaire ». « Je crois, a-t-il précisé, que jusqu'ici nous avons beaucoup acheté. Il faut assurer plutôt la maintenance de tout ce que nous avons acheté. C'est ce qui a été décidé. »

Dans l'interview qu'il a accordée au « Monde », le général Mobutu affirme que « cinq mille Cubains » sont venus en Angola pour encadrer les envahisseurs du Shaba et repousse à « plus tard » l'éventualité d'une « libéralisation » de son régime.

« Etes-vous spécialement venu en France pour remercier le président de la République d'être intervenu en faveur du Zaïre ?

— Oui, le sentiment de reconnaissance est conforme à l'esprit d'authenticité tel que nous l'exaltons au Zaïre. C'est être fidèle à la tradition africaine que de remercier personnellement ceux qui se sont montrés solidaires de notre cause... Telle est la raison de ma présence à Paris, telle est aussi la raison de mon voyage à Bruxelles.

— Satisfait de l'attitude de la France et de la Belgique, n'avez-vous pas été déçu par le comportement américain ?

— Je préfère m'abstenir de tout jugement sévère à l'encontre des Etats-Unis. Lorsque, le 8 mars, ont débuté les événements du Shaba, M. Carter était installé depuis moins de six semaines...

— Que pensez-vous de l'attitude de la Chine à l'égard de votre pays ?

— Depuis janvier 1973, c'est-à-dire depuis le début des relations sino-zaïroises, jamais le gouvernement de Pékin ne s'est ingéré en aucune façon dans nos affaires internes. L'aide de la Chine est non seulement la plus directe et la plus efficace, mais c'est aussi celle que je crois la plus totalement dénuée de calcul. Dès le début de la crise du Shaba, un avion spécial nous a amené 40 tonnes de matériel divers... Actuellement, deux navires chinois sont attendus dans le port zaïrois de Matadi... En moins de quatre ans, les résultats de la coopération avec la Chine sont spectaculaires, et, au seul titre du développement agricole, plus de sept cents experts chinois travaillent au Zaïre...

« Une sévère leçon »

— Pensez-vous vraiment que Cuba a directement trempé dans les récents événements du Shaba ?

— Plus de cinq mille Cubains sont spécialement venus en Angola pour y assurer l'encadrement de la force d'invasion qui avait pénétré au Shaba. Ce sont des Cubains qui assuraient les transmissions et les transports pour les envahisseurs... Nous détenons d'ailleurs toutes les preuves de l'ingérence cubaine, et nous sommes formels sur ce point : les Cubains se trouvent en Angola, comme partout ailleurs en Afrique, pour y créer des foyers de subversion qui permettent d'entretenir un climat d'instabilité permanente propre à légitimer toutes les interventions. Cette situation, qui consiste à venir des Caraïbes pour placer certains pions sur l'échiquier africain et à tuer, si besoin est, afin de maintenir ces pions à leur place, nous est intolérable... Qui a préparé politiquement les anciens gendarmes katangais en les endoctrinant ? Les Cubains... Qui les a entraînés militairement à la guérilla ? Les Cubains... Qui les a soutenus logistiquement en tant que force d'invasion ? Les Cubains...

— Pensez-vous que des événements analogues à ceux de mars dernier puissent se renouveler au Shaba ?

— Certainement pas. Avec l'organisation que nous nous sommes appliqués à mettre en place depuis quelques semaines, cela me semblerait bien difficile. Les envahisseurs ont d'ailleurs subi de lourdes pertes, reçu une sévère leçon et nous les avons, croyez-moi, très durement traités.

— Envisagez-vous une certaine libéralisation du régime zaïrois ?

— Peut-être plus tard... Dans un cadre d'ensemble... Mais, actuellement, ce sont surtout les problèmes de sécurité qui retiennent notre attention...

— Les opposants zaïrois exilés ont-ils joué un rôle important dans les événements du Shaba ?

— L'opinion publique, et notamment l'opinion française, est littéralement intoxiquée par l'importance que la presse donne à de tels gens, dont tout le monde ignore jusqu'à l'existence au Zaïre. Des organismes comme l'Internationale socialiste se laisse également impressionner par ces opposants, sous prétexte qu'ils se réclame du socialisme... Moi qui suis à la tête de vingt-cinq millions de Zaïrois, je peux vous dire que mes compatriotes sont unanimement restés groupés derrière leur guide jusqu'à la victoire finale et non pas derrière les rossignols qui chantent en Europe. D'ailleurs, comment aurais-je pu triompher aussi complètement des envahisseurs sans l'appui populaire ?

— Que pensez-vous des informations faisant état d'un « Plan Cobra 77 » qui viserait l'Angola ? (1)

— C'est une accusation plus que ridicule, idiote... J'ajoute que, dès janvier 1977, le président Neto, d'Angola, avait déjà fait état de ce prétendu plan, deux mois avant la presse britannique. Néanmoins, les agences internationales ont repris cette accusation deux mois plus tard. Comme s'il s'agissait d'une information nouvelle...

Cabinda ne fait pas partie de l'Angola

— Votre gouvernement soutient en tout cas le front de tient en tout cas le Front de libération de l'Etat de Cabinda (FLEC) ?

— Sur le plan des principes, je considère que Cabinda n'a jamais fait partie ni historiquement ni géographiquement, de l'Angola. C'est un pays qui possède sa propre personnalité et dont l'union avec l'Angola remonte à moins de vingt ans, alors que le Portugal est resté installé dans cette région du monde près de cinq siècles... Mais ce principe étant posé, depuis le 24 juin 1976 j'ai fait désarmer totalement les guérilleros du Front de libération du Cabinda (FLEC) et ceux du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), parce que je suis irréductiblement opposé à toute forme d'ingérence dans les affaires internes des Etats... Le 6 janvier 1977, j'ai officiellement reconnu le gouvernement de Luanda et je me suis abstenu de soutenir le FLEC.

— Que pensez-vous de la situation au Sahara occidental ?

— Le Maroc et la Mauritanie sont soumis aux mêmes formes d'action subversives que le Zaïre, suivant la même tactique. L'objectif à atteindre est le même : affaiblir certains pays en ruinant leur économie afin de pouvoir plus aisément renverser leurs dirigeants politiques. Zouerate pour la Mauritanie et Bou-Craa pour le Maroc ont la même importance que Kolwezi pour le Zaïre. Le Sahara occidental c'est, pour Nouakchott et pour Rabat, la même chose que le Shaba pour Kinshasa.

— Certaines informations font état d'une éventuelle reprise des relations diplomatiques entre Israël et quelques pays d'Afrique noire. Le Zaïre serait-il parmi ceux-ci ?

— Nous ne prendrons aucune initiative dans ce sens aussi longtemps que les Israéliens n'auront pas restitué aux Arabes les territoires qu'ils ont occupés après la guerre de six jours...

— Etes-vous personnellement disposé à relancer le dialogue entre Pretoria et certaines capitales d'Afrique noire ?

— Autant nous admettons que les Blancs d'Afrique du Sud sont des Africains et qu'ils sont donc chez eux en Afrique, autant nous ne transigerons jamais sur le fait qu'ils doivent renoncer à l'apartheid. Aussi longtemps qu'une forme de ségrégation raciale quelconque sera maintenue par Pretoria, aucun dialogue ne sera possible entre le gouvernement sud-africain et le Zaïre...

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(1) Le président Neto avait dénoncé le 27 février dernier, sous ce nom de code, un projet d'invasion du territoire angolais par des forces entraînées au Zaïre. Il avait accusé plusieurs puissances occidentales, dont les Etats-Unis, de participer à la préparation de ce plan (*le Monde* du 1er mars 1977). Dans un article daté du 29 mai dernier, le *Sunday Times* avait, de son côté, mis en cause la France et l'Afrique du Sud. Selon l'hebdomadaire britannique, l'opération « Cobra 77 » devait être organisée à partir du Sénégal. (N.D.L.R.)

BIBLIOGRAPHIE

« LE ZAIRE » de Robert Cornevin

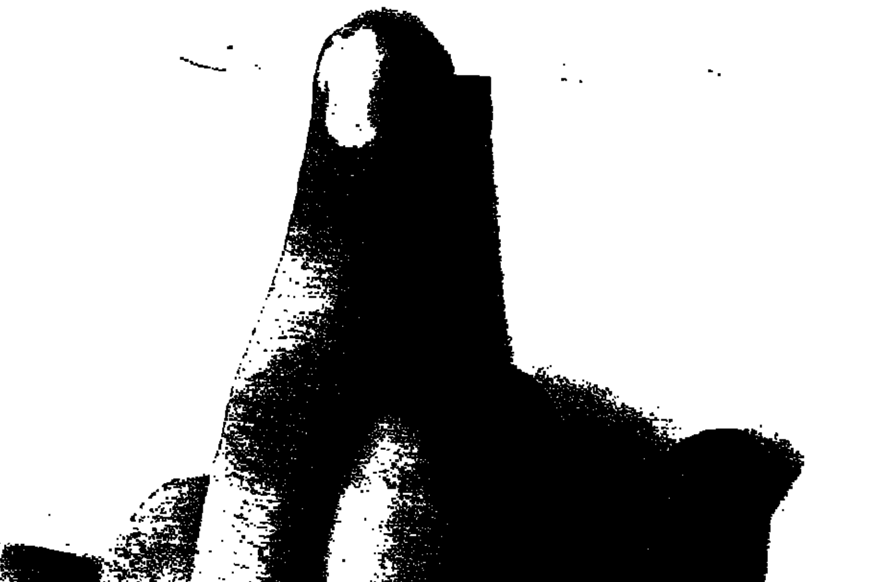
Achevée avant les événements du Shaba, la deuxième édition de ce petit ouvrage fait le point sur la vie économique, sociale et culturelle de l'ancienne colonie belge en 1976.

La partie consacrée à l'évolution politique du pays permet d'éclairer utilement certains aspects de la crise grave qui ébranle actuellement le régime. Cependant, l'auteur dresse un bilan de l'œuvre de redressement politique et économique entreprise par le général Mobutu, qui, compte tenu des difficultés traversées par celui-ci depuis déjà de longs mois, mériterait d'être sérieusement nuancé. Il conviendrait notamment d'analyser les causes profondes de l'usure d'un régime qui, pour être l'objet d'attaques surtout menées à partir de l'étranger, n'en demeure pas moins sévèrement contesté par de larges couches de la population zaïroise.

En revanche, la vingtaine de pages que Robert Cornevin consacrent à la culture zaïroise constitue une excellente synthèse sur l'évolution des arts et des lettres dans le plus peuplé des Etats francophones d'Afrique.

Ph. D.

★ P. U. F., collection « Que sais-je ? », no 1489, 9 F.



À LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

Le président zambien demande une assistance accrue aux guérilleros de Rh...

le président Mobutu

le plus efficace ... est remise à plus tard

AFRIQUE

Tunisie

DANS SON PREMIER « MANIFESTE »

Le nouveau Conseil pour la défense des libertés demande la libération de tous les détenus politiques

Tunis. — Au cours d'une conférence de presse organisée dans les locaux du nouveau Conseil national pour la défense des libertés publiques (« le Monde » du 11 juin), M. Hassib ben Ammar, ancien ministre de la défense, exclu du parti destourien en 1974, a rendu public, vendredi 10 juin, un « manifeste » proclamant « la nécessité de sortir le pays du sous-développement politique et de l'engager sur la voie d'une démocratisation réelle, en permettant notamment à tous les courants de s'exprimer et de s'organiser à l'abri de toutes pressions ». Deux heures auparavant, la police avait interdit l'accès des salons de l'hôtel Africa, en plein centre de la ville, aux organisateurs de la conférence pour la défense des libertés publiques et à leurs invités.

De notre envoyé spécial

Lorsque les participants à la conférence sur les libertés publiques, *arborant sur leur veston, leur chemise ou leur corsage un badge blanc et bleu orné des lettres C.N.D.L.P.* sont arrivés vendredi matin, à 9 heures, devant l'hôtel Africa, ils se sont trouvés, comme la veille à Sidi-Bou-Saïd devant un commissaire de police qui leur a signifié que la réunion était interdite. Un attroupement s'est *formé qui n'a pas excédé cent cinquante personnes.* Des cris « *Liberté* », « *Démocratie* » ont provoqué durant une ou deux minutes la stupeur de quelques touristes. Les « manifestants » se sont dispersés d'eux-mêmes.

Plusieurs dizaines d'entre eux devaient se retrouver une heure et demie plus tard dans les locaux du Conseil national pour la défense des libertés publiques aménagés secrètement depuis quelques semaines rue de Yougoslavie, non loin de l'Africa. La presse nationale se trouvait là au complet pour écouter M Hassib Ben Ammar, et l'on pouvait même noter la présence de journalistes de *l'Action*, le très officiel quotidien du parti socialiste destourien et de l'agence Tunis Afrique presse (TAP).

Après avoir fait un historique détaillé de l'action menée depuis deux ans par le groupe des libéraux, l'orateur, qui était entouré de plusieurs personnalités américaines et britanniques, a présenté un « *manifeste* ».

Dans ce texte, le C.N.D.L.P. constate que « *le parti unique au pouvoir est de moins en moins tolérant, aussi bien dans son sein que dans le pays* » et qu'il n'a « *cessé d'exclure de ses rangs les hommes et les tendances non conformistes* ». Le texte note aussi que « *certains hommes politiques couvrent l'existence et les agissements de forces parallèles plus ou moins contrôlées, assurées de l'impunité* ». Il déplore que « *la presse n'exprime que le seul point de vue officiel ou soit soumise à des pressions de toute sorte* ». Il estime, enfin, « *que le système économique inadapté aux besoins du pays n'a pas réalisé l'objectif de justice sociale et n'a fait qu'aggraver les inégalités* ».

Le C.N.D.L.P proclame en conclusion : « *La nécessité d'une amnistie générale et de la libération de tous les détenus politiques* », ainsi que celle de « *réviser la législation sur les libertés dans un sens conforme à la Constitution, à la déclaration universelle des droits de l'homme et aux aspirations du peuple tunisien* ».

Invité par les journalistes à préciser ses idées en matière sociale, M. Hassib Ben Ammar a déclaré : « *Nous croyons aux principes adoptés par le parti destourien au congrès de Bizerte en 1964. Nous y sommes attachés. Nous avons condamné les excès qui se sont produits lorsque cette politique a été appliquée, mais nous restons partisans d'un socialisme démocratique* ».

Les organisateurs de la conférence pour les libertés publiques ont fait état, enfin, de toute une série de messages de soutien parmi lesquels un texte du parti communiste tunisien et des télégrammes de la Ligue des droits de l'homme, de la C.G.T. et du parti socialiste français.

DANIEL JUNQUA.

● *Après trois jours de négociations tuniso-libyennes* sur la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès, les deux parties se sont mises d'accord le vendredi 10 juin, à Tunis, pour adresser une requête à la Cour internationale de justice de La Haye lui demandant d'arbitrer le litige opposant les deux pays depuis neuf ans. La crise avait pris ces derniers temps un tour aigu après l'installation dans le golfe de Gabès d'une plate-forme de forage américaine travaillant pour le compte de la Libye. — *(Corresp.)*

Maroc

SELON LES AUTORITÉS

L'exploitation du gisement de phosphate de Bou-Craa se poursuit normalement

De notre correspondant

Rabat. — « *Seul le drapeau rouge frappé de l'étoile verte flotte sur Bou-Craa, et n'a cessé de flotter depuis le 28 février 1976.* » C'est par cette déclaration du gouverneur d'El-Aioun, M. Saïd Ouassou, que débute une dépêche de l'agence Maghreb arabe presse datée de Bou-Craa, localité située à proximité de l'important gisement de phosphate du Sahara occidental.

La dépêche souligne l'accueil chaleureux reçu par M. Saïd Ouassou de la part de la population et des cadres et ouvriers espagnols, et mentionne des déclarations sur le programme d'équipements économiques et sociaux dont la réalisation doit être prochainement entreprise à Bou-Craa. Elle précise aussi que le gouverneur et sa suite ont accompli leur voyage par la route, longue d'environ 100 kilomètres, qui relie El-Aioun à Bou-Craa. Les chargements de phosphate à destination de la station terminale de traitement et de stockage d'El-Aioun se poursuivent, affirme également l'agence Maghreb arabe presse. Ces informations apportent un démenti au communiqué du Front Polisario faisant état d'une attaque contre les installations de Bou-Craa (*le Monde* daté 5-6 juin et 7 juin) et de l'arrêt de l'activité minière.

Selon Maghreb arabe presse, M. Eduardo Garcia Jara, sous-directeur de l'exploitation de Bou-Craa, où il réside depuis plus de deux ans, a déclaré : « *Les événements, dont on a tant parlé ces derniers jours étaient le fruit d'une action psychologique destinée à alarmer nos familles, qui se trouvent à Las-Palmas, et à nous inciter à partir.* »

La « main tendue » à Israël a une signification « historique »

estime l'agence télégraphique juive

Dans son bulletin quotidien daté du 10 juin, l'agence télégraphique juive s'interroge sur les déclarations récentes du roi Hassan II concernant les juifs.

« *En annonçant à des journalistes français, lors d'une émission télévisée, et à son peuple, dans des déclarations en arabe, qu'Israël, les Palestiniens, les juifs du monde pouvaient réunir leurs potentialités et devenir une formidable puissance, Hassan II a-t-il ouvert la voie à une politique mettant un terme au refus que les Arabes ont toujours opposé à Israël ? En recevant publiquement et presque avec solennité un ancien maire adjoint de Jérusalem, citoyen israélien, M. André Chouraqui ; en faisant recevoir au palais royal un ancien Marocain, aujourd'hui membre dirigeant d'Histadrout, M. Shaül Ben-Shimon, le roi entend-il promouvoir une politique de libre circulation des Israéliens d'origine marocaine dans leur ancienne patrie ?*

» *En se référant explicitement au « génie créateur d'Israël » et aux « amis des Israéliens dans le monde entier », le souverain chérifien n'entend-il pas, sous réserve de la « restitution des territoires occupés », souligner qu'une paix totale, au sens que les Israéliens donnent à ce terme, est désormais possible avec au moins un Etat arabe ?*

» *On dira, bien entendu, que le Maroc ne fait pas partie du champ de bataille et que son désir conditionnel de paix n'engage pas les Etats tels que la Syrie, l'Egypte ou la Jordanie, qui sont parties prenantes au conflit, sans parler des Palestiniens. On dira aussi que les Marocains ont envoyé en Syrie, lors de la guerre du Kippour, un contingent militaire qui a été au contact de l'armée israélienne. On parlera également d'arrière-pensées, de volonté de vider Israël des quelque cent mille citoyens d'origine marocaine qui y vivent quelquefois dans des situations difficiles (...). On dira, enfin, que 90 % des juifs marocains ont, en vingt-cinq ans, quitté ce pays, ce qui ne manque pas d'avoir une signification.*

» *Tout cela est peut-être vrai, mais il demeure que la main tendue par le Maroc aussi bien à Israël qu'aux juifs en général a une signification politique et historique. En esquissant cette nouvelle orientation, le roi pense peut-être à l'attitude de son père Mohamed V, qui refusa, en 1941, d'appliquer aux juifs des mesures raciales souhaitées par Vichy (...). Certains signes ne trompent pas : les Israéliens ne seraient pas insensibles au langage du premier chef d'Etat arabe, qui a le courage de reconnaître l'utilité de l'existence d'Israël et de souhaiter entente et collaboration entre tous les peuples sémitiques. De même, le judaïsme français, que tant de liens rattachent au Maroc, ne peut que regarder avec sympathie et espoir le geste politique d'un des pays arabo-africains à s'être donné un régime parlementaire.* »

Namibie

Un « administrateur général » sera chargé de préparer les élections

De notre correspondante

Johannesburg. — Le gouvernement sud-africain va présenter devant le Parlement un projet de loi permettant la nomination, par le président de la République, d'un administrateur général pour la Namibie. Cette décision a été annoncée vendredi 10 juin par le premier ministre, M. Vorster, à la fin de ses entretiens de trois jours au Cap avec les diplomates des cinq pays occidentaux membres du conseil de sécurité de l'ONU (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Canada et Etats-Unis).

« *Cet administrateur général se chargera de l'administration du territoire jusqu'aux élections et jusqu'à la création d'un gouvernement mis en place selon les termes d'une constitution qui sera élaborée par l'Assemblée constituante* », précise le communiqué de M. Vorster.

L'initiative sud-africaine a été favorablement accueillie par les représentants des « Cinq » qui ont déclaré : « *Cette décision sera utile dans la mesure où elle contribue à la recherche d'une solution acceptable du problème namibien.* » Elle représente, en effet, un progrès appréciable, le gouvernement sud-africain abandonnant son projet initial de gouvernement intérimaire sur une base ethnique, élaboré par la conférence constitutionnelle de la « Turnhalle », à Windhoek, après deux ans de travaux.

M. Vorster, probablement soucieux de préserver leur crédibilité, a toutefois présenté l'installation d'un administrateur général comme l'expression de la volonté des délégués blancs, métis et noirs de la conférence.

A Windhoek, ces délégués avaient déclaré que les pays occidentaux étaient prêts « *à brader la Turnhalle et les gens qu'elle représente* ».

Il reste maintenant aux diplomates à rendre compte de leurs travaux à leurs gouvernements respectifs puis à les présenter à l'ONU et à la SWAPO (South West Africa Peoples Organisation). Samedi, le *Rand Daily Mail* de Johannesburg a publié une interview de M. Théo Ben Gurirab, représentant de la SWAPO à l'ONU, qui rejette les plans sud-africains.

On remarque des omissions importantes dans les différents communiqués publiés vendredi. Il n'est en effet pas question des prisonniers politiques, de l'organisation des élections, de leur contrôle international et de la présence des troupes sud-africaines en Namibie. Autant de points qui montrent qu'un long chemin reste à parcourir avant un accord acceptable par tous.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Guinée

LE PRÉSIDENT SEKOU TOURÉ ACCUSE M. MITTERRAND DE DÉFENDRE DES « CRIMINELS DE GUERRE ET DES RENÉGATS ANTIGUINÉENS ».

Le chef de l'Etat guinéen, M. Sekou Touré, a accusé vendredi soir 10 juin « *M. François Mitterrand et ses amis* » d'avoir fait des démarches auprès de la Guinée « *pour que la visite du président Giscard d'Estaing* (à Conakry) *n'ait pas lieu* ».

Au cours d'un meeting, M. Sekou Touré a tenu à répondre à ce qu'il a qualifié de « *calomnies du parti socialiste français contre la Guinée* ». Il a affirmé que le premier secrétaire du parti socialiste français avait été très mécontent, d'une part du fait qu'on ne lui ait pas remis les détenus français (libérés en Guinée) « *afin qu'il puisse utiliser cette libération pour sa propagande* », d'autre part parce qu'une délégation du parti socialiste français n'avait pas été autorisée à venir à Conakry en même temps qu'une délégation gouvernementale française.

Toujours selon M. Sekou Touré, le P.S. « *calomnie la Guinée* » pour « *faire plaisir aux présidents du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire que M. Mitterrand a pris en main* ». Le « *parti de la souillure française, parti de la pourriture* », a-t-il ajouté, ne peut pas se réclamer du socialisme étant donné qu'il « *a opté pour la défense des criminels de guerre et des renégats anti-guinéens* ». Le comité central du *parti démocratique de Guinée* (P.D.G.) devait tenir ce samedi une session spéciale en vue d'étudier « *l'état de guerre créé par le parti socialiste français* (et par Amnesty international) *et d'arrêter les mesures qui s'imposent pour y faire face* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

[Déjà violemment attaqué par Radio-Konakry au sujet du récent rapport de M. James Soumah, membre du P.S. et, selon lui, ancien secrétaire d'Etat aux affaires sociales en Guinée, faisant état de nombreuses violations des libertés publiques en Guinée (« le Monde » du 4 juin), le parti socialiste avait publié vendredi (nos dernières éditions du 11 juin) une mise au point qui précisait : « Le parti socialiste ne s'est prononcé à aucun moment dans la période récente sur la Guinée. La position de James Soumah n'engage, en aucun cas, la direction du parti socialiste. Simple adhérent, il n'a cru bon de consulter ni sa section ni le secteur international sur l'opportunité de la publication de son rapport sur les « violations des droits de l'homme en Guinée. » Ce document nous a été transmis, nous l'étudierons. »]

AMÉRIQUES

États-Unis

L'assassin du pasteur Martin Luther King s'est évadé

Nashville (Tennessee) *(A.F.P., Reuter)*. — James Earl Ray, condamné en mars 1969 à quatre-vingt-dix-neuf ans de prison pour l'assassinat, le 4 avril 1968, du pasteur Martin Luther King, s'est évadé vendredi 10 juin dans la soirée, en compagnie de six autres détenus, du pénitencier de Brushy-Mountain, près de Knockville, dans le Tennessee. Un des fugitifs a été repris peu après, mais les autres ont disparu dans la zone accidentée et peu peuplée qui entoure la prison.

Les sept hommes avaient réussi à escalader le mur d'enceinte du pénitencier en utilisant une échelle de fortune confectionnée avec des fils métalliques. M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré, vendredi que M. Carter avait demandé à M. Griffin Bell, attorney général (ministre de la justice), de proposer aux autorités du Tennessee l'aide des agents fédéraux pour retrouver les détenus.

[Martin Luther King, principal dirigeant noir de la lutte pour les droits civiques, a été tué par balle le 4 avril 1968 sur le balcon de son hôtel à Memphis (Tennessee). Sa mort déclencha une vague de violences dans les ghettos noirs américains. James Earl Ray, qui avait été condamné à vingt ans de prison pour un hold-up, s'était évadé, déjà, de prison et se trouvait à Memphis au moment de l'assassinat du pasteur King. Il avait été arrêté à Londres le 8 juin 1968 et avait reconnu le meurtre.

Son procès, le 11 mars 1969, n'avait duré que quelques heures. On avait, en effet, eu recours à la procédure du « plea bargaining », qui consiste en un compromis passé préalablement entre l'accusation et la défense et qui court-circuite l'action du jury quand les faits incriminés ont été solidement établis et que l'accusé plaide coupable. Ce pacte entre la justice et le prévenu n'est pas, dans la plupart des Etats (dont le Tennessee), révocable. James Earl Ray, qui s'est assuré ainsi la vie, était-il conscient qu'il se privait, en revanche, de tout recours ? Après le verdict, il entamait une campagne de motions diverses pour obtenir son pourvoi en cassation, revenant sur ses aveux et mettant en cause des complices et une mystérieuse organisation. S'il semble à peu près établi que James Earl Ray a bien tiré sur le pasteur King avec le fusil qu'il avait lui-même acheté quelques jours auparavant, ses pérégrinations avant et après le meurtre, ses sources de revenus, de même que ses mobiles, ne sont toujours pas éclaircis. Un véritable procès aurait peut-être permis d'y voir plus clair.]

DES RESPONSABLES MILITAIRES LATINO-AMÉRICAINS ONT DISCUTÉ DES MOYENS DE FAIRE FACE A LA POLITIQUE DE M. CARTER SUR LES DROITS DE L'HOMME

Buenos-Aires *(A.P.)*. — Des responsables militaires d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, du Chili, du Paraguay, du Pérou et de l'Uruguay se sont réunis secrètement à Montevideo au mois de mai pour discuter de la politique du président Carter sur les droits de l'homme, apprend-on vendredi 10 juin à Buenos-Aires. Les militaires auraient envisagé l'élaboration d'une stratégie commune face à Washington

Les détails de cette stratégie, élaborée à l'insu des ministères des affaires étrangères de ces pays, n'ont pas été rendus publics. Une déclaration commune devait être publiée, mais l'accord n'a pu se faire à la suite des réticences des ministères des affaires étrangères d'Argentine et du Brésil. Ces deux pays souhaiteraient en effet ne pas être assimilés à des Etats comme le Chili, l'Uruguay ou le Paraguay, où ils estiment que les libertés individuelles sont le moins respectées.

● *Une centaine d'intellectuels français et brésiliens* viennent de lancer un appel au gouvernement argentin, pour réclamer la libération de M. Flavio Koutzii, économiste brésilien ancien dirigeant de l'Union nationale des étudiants, arrêté en mai 1975 à Buenos-Aires, torturé et actuellement détenu à la prison de La Plata, en Argentine. M. Koutzii, qui fait l'objet d'un décret d'expulsion non encore exécuté, a reçu un laissez-passer et un visa du gouvernement français.

● *MM. Juan Vaccari et Alberto Perez*, détenus depuis février 1972, et qui sont vraisemblablement les deux plus anciens prisonniers politiques du Pérou, viennent d'être envoyés dans une colonie pénitentiaire isolée de l'Amazonie péruvienne, selon le témoignage de leurs parents. Ils avaient été condamnés, respectivement, à dix et huit ans de prison pour leur appartenance à l'Avant-Garde civile-militaire, un mouvement mêlé à plusieurs actions à main armée, dont l'une avait provoqué la mort d'un policier. — *(Corresp.)*

EUROPE

Espagne

CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS LES ASTURIES

La Pasionaria chez les siens

De notre envoyé spécial

Oviedo. — On dirait qu'elle n'est jamais partie. Celle que les mineurs asturiens considèrent comme un *« symbole », une « légende »*, a repris sa place dans un paysage familier : celui des corons et des meetings dans les préaux, ou en plein air. De Mieres à Oviedo et à Aviles, l'affiche rouge est la même : *les cheveux de neige tirés vers l'arrière, Dolorès Ibarruri sourit, la main contre* la joue. A la tribune, elle répète qu'aucun candidat de la « réaction » ne doit passer, que les Asturies montreront une fois de plus qu'elles sont *« le filon révolutionnaire de l'Espag... »*, et voteront communiste, *« comme elle l'ont toujours fait »*.

A quatre-vingt-deux ans, la voix a gardé de sa puissance, mais l'âge ne permet plus les longues exhortations enflammées. Dans les réunions électorales, la Pasionaria ne donne que quelques minutes d'elle-même. *Quand les poings se lèvent au moment de l'Internationale*, elle garde les mains *croisées* : la *présidente* du parti communiste d'Espagne a renoncé, comme M. Santiago Carrillo, à ce geste révolutionnaire. Son *second de liste, Horacio Fernandez* Iguanzio, autre communiste de légende, montre la même prudence. *« Si, si, si, Dolorès à Madrid »*, crie la foule. Des œillets pleuvent sur son passage. Des vagues de ferveur la bousculent.

La Pasionaria reste calme, presque impassible. En quelques jours de *campagne électorale, le mythe s'est réinstallé dans la réalité, le personnage d'épopée a retrouvé sa fonction* militante : une vieille dame en noir qui coupe même d'un geste impérieux les ovations qui montent vers elle. Dolorès n'est pas là pour *refaire 1936, pour se laisser emporter* par le souvenir, mais pour appliquer *— par la voix et par le* geste — la ligne tranquille, rassurante de son parti.

Beaucoup de « sacrifiés »

Mieres est une des villes du *« pays noir » : maisons de mineurs* toutes pareilles avec le potager derrière, balcon de bois d'un autre âge, affiches sur la silicose, crassiers au pied de la montagne, bistrots pour boire du cidre et jouer aux cartes. Même les travailleurs les plus jeunes *ont toujours su ce qu'avait été la* Pasionaria : la militante du comité *central pendant la révolte de 1934*, l'oratrice passionnée des meetings du front populaire, l'héroïne s'enfermant dans la prison d'Oviedo avec les mineurs incarcérés et jurant de n'en sortir qu'avec eux ; le premier député communiste de la région...

Quarante ans de propagande franquiste n'ont-ils pas entamé la *légende ? Les habitants de Mieres* affirment que non. La dictature, disent-ils, a essayé de changer bien des esprits, *« mais pas les nôtres »*. Son seul langage, ajoutent-ils, a été celui de la répression : beaucoup *d'emprisonnés, de torturés, voire de morts, « beaucoup de sacrifiés »*. Un cadre régional du parti précise : l'image de la Pasionaria *« a servi à maintenir une culture communiste dans la région, à témoigner d'une situation où les travailleurs avaient leur place »*.

Mais, par son long exil à Moscou, *Mme Dolorès Ibarruri ne s'est-elle* pas identifiée avec un communisme rejeté par les compagnons de M. Santiago Carrillo ? N'est-elle pas l'image du passé au sein d'un parti qui a abandonné ou révisé les anciens dogmes ? Notre interlocuteur, jeune universitaire, répond qu'au contraire la Pasionaria a été un *« pont entre les deux générations »* du parti, celle des années 30 et celle de l'eurocommunisme. Il affirme qu'elle a toujours arbitré en faveur des nouvelles thèses. Sa position était difficile, mais d'autant plus méritoire : vivant à Moscou, ayant une fille mariée avec un général *soviétique et des petits-enfants soviétiques*, elle a appuyé son parti quand il était en froid avec l'U.R.S.S. Et pour exprimer son admiration pour la Pasionaria, l'homme emploie un mot qui a son poids en Espagne : celui de *« Honradez »* qui exprime tout à *la fois la loyauté, la dignité* et l'honneur.

Personne ne doute apparemment que Mme Dolorès Ibarruri sera élue et que, étant le doyen des députés, elle présidera le bureau de la *nouvelle Chambre. Son retour a favorisé* un afflux vers le P.C. asturien, qui annonce plus de six mille adhérents. Rien ne dit pourtant que les communistes feront un meilleur score que les socialistes ou que le Centre démocrate de M. Adolfo Suarez, le *président du gouvernement*. Le P.C. domine dans le bassin houiller, où il a organisé plusieurs grandes grèves sous le franquisme. Mais l'industrialisation des Asturies a débordé la région traditionnelle d'Oviedo et s'est poursuivie sur les côtes, où le complexe métallurgique d'Aviles a surtout recruté des immigrés de l'intérieur, *plus sensibles aux arguments* des partis conservateurs. Le *régionalisme a aussi ses militants. Une liste* d'unité régionaliste regroupe des *candidats un peu hétéroclites* qui impriment leurs affiches dans le dialecte de la région.

« Autogouvernement » Comme au Pays basque et en Catalogne, le mot court d'un meeting à *l'autre dans les* Asturies. Le P.C. a rempli un soir le Palais des sports d'Oviedo sur ce thème. A la fin de la réunion, la Pasionaria s'était retirée, silhouette voûtée, appuyée sur le bras d'un camarade. *« Dolorès ! »* Un homme l'avait alors interpellée d'une tribune. C'est à peine si elle avait relevé la tête. *« Dolorès*, lui dit-il, *tu es belle ! »*

CHARLES VANHECKE.

● *Une erreur de transmission* a déformé le passage de l'article *de Charles Vanhecke* consacré à la campagne électorale au Pays basque (*le Monde* du 9 juin, page 6). Il fallait lire à l'avant dernier paragraphe : *« Certaines organisations ont finalement décidé de lancer des candidats sous l'étiquette d'Emuskaddi Ezkuerra (gauche basque). Les autres continuent de prôner l'abstention, étant les interprètes politiques de l'ETA, l'organisation clandestine de guérilla.* » Le reste sans changement.

Les séparatistes canariens préconisent le boycottage des élections du 15 juin

De notre correspondant

Alger — *« Nous allons demander au prochain « sommet » de l'O.U.A. à Libreville un appui économique et militaire pour nous permettre de tenir en échec le plan hispano-américain visant à faire des Canaries une grande base stratégique de l'OTAN contrôlant le Maghreb et l'Ouest africain »*, nous a déclaré M. Antonio Cubillo, secrétaire général du M.P.A.I.A.C. (*Mouvement populaire* pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien).

« Le gouvernement espagnol n'ayant pas répondu à nos propositions concernant la décolonisation des Canaries (le Monde *du 6 avril), nous avons décidé d'étendre notre action de propagande armée à l'Espagne jusqu'aux Pyrénées. Dans une prochaine étape, nous attaquerons également les intérêts espagnols à l'étranger »*, nous a encore déclaré M. Antonio Cubillo.

Il a souligné à ce propos que ses partisans ont posé des bombes incendiaires le 13 mai au Galerias Preciados de Madrid, provoquant d'importants dégâts.

Affirmant que cette chaîne de grands magasins appartient à la famille du général Franco (1), M. Cubillo *a souligné que les succursales installées* à Santa-Cruz-de-Tenerife et à Las *Palmas contribuent à ruiner les petits* commerçants canariens : c'est pourquoi ces succursales ont été victimes du premier attentat le 1er novembre 1976.

« Nous sommes également contraints d'accélérer nos actions et de les étendre, parce que nous craignons l'entrée prochaine de l'Espagne dans l'OTAN, a encore déclaré M. Cubillo. *Nous ne voulons pas que les aéroports canariens, qui sont des aéroports militaires, ainsi que les bases navales existantes et en construction, passent dans le système militaire atlantique. Le Pentagone a décidé de renoncer à la base militaire de Rota, dans le sud de l'Espagne, parce qu'elle est vulnérable, mais il entend rétablir, en revanche, une base d'approvisionnement dans l'archipel...*

« Notre mouvement est foncièrement non aligné, et il refuse que les Canaries soient utilisées par quelque puissance que ce soit. » C'est un des thèmes de la campagne développée par Radio-Canaries libre. M. Cubillo ayant retrouvé le 12 mai son temps d'antenne sur les ondes longues (1 200 mètres) de Radio-Alger, qui avait interrompu leurs émissions il y a deux mois et demi à la suite d'une avarie. Les *démarches de Madrid pour obtenir l'interruption* de ces émissions sont donc restées sans effet.

M. Cubillo, qui préconise le boycottage aux *Canaries des prochaines* élections, affirme que Madrid envisagerait la mise en place, dans cette région, d'un gouvernement autonome, « fantoche » selon lui, qui ratifierait l'accord tendant à faire de l'archipel une base de l'OTAN.

PAUL BALTA.

(1) On déclare dans les milieux informés de Madrid que la famille du général Franco possède des actions, mais n'est pas à proprement parler propriétaire de la chaîne des grands magasins Galerias Preciados.

Portugal

A GUARDA

Le gouvernement a rendu hommage aux Portugais vivant à l'étranger

De notre envoyé spécial

Guarda. — Cette petite ville du nord-est du pays a été, pour un jour, vendredi 10 juin, la capitale de la communauté portugaise éparpillée à travers le monde. Le gouvernement, la plupart des membres du Conseil de la révolution et le président de la République, sont venus dans ce chef-lieu de la province de Beira-Alta, caché derrière les montagnes, pour célébrer le « *jour des communautés* ». Le régime Salazar avait naguère utilisé cette date — anniversaire de la mort en 1580, du poète Camoes — pour honorer la « race portugaise », et les « *héros de la guerre coloniale* » recevaient à cette occasion leurs décorations.

Cette journée a une nouvelle signification. « *L'homme est plus important que la terre où il habite* », a affirmé le président de la République dans un message publié dans le premier numéro du *Journal des communautés*, tiré à un million d'exemplaires, qui est distribué dans les pays où vivent des émigrés portugais. L'esprit « communautaire » a succédé à l'esprit « colonial ».

Le 25 avril dernier, le général Eanes avait souhaité la constitution d'une « *plate-forme d'accord entre les différents partis* », afin d'appliquer des « *mesures de salut national* ». Cette expression a donné lieu à toutes sortes de commentaires. Pour le parti social-démocrate et le Centre démocratique et social (droite), il s'agirait d'un appel à la formation d'une « *majorité présidentielle* » — P.S., P.S.D., C.D.S. — qui présenterait une « *alternative démocratique* » au gouvernement actuel. De son côté M. Mario Soares a interprété les propos tenus par le président comme une invitation à des accords ponctuels entre les différents partis, sans remettre en question la composition du gouvernement.

La polémique risque de se prolonger. Dans le discours qu'il a prononcé à Guarda, le général Eanes s'est limité, très prudemment, à déclarer qu'« *il ne serait pas légitime qu'une querelle partisane et idéologique naturelle dans un Etat démocratique puisse menacer l'accomplissement des tâches collectives indispensables à la concrétisation du projet national* ».

JOSÉ REBELO.

A travers le monde

Angola

● LE COMMANDANT D'AVIATION COSTA MARTINS, ancien ministre du travail du gouvernement militaire portugais pendant la période *1974-1975*, a été arrêté en Angola pour sa participation « directe » à la tentative de coup d'Etat du 27 mai, a annoncé vendredi 10 juin l'Agence angolaise de presse. — *(Reuter.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Egypte

● M. *RAYMOND BARRE* a eu un entretien avec le vice-président de la République égyptienne, M. Moubarak, en visite à Paris. A l'issue de l'entrevue, M. Moubarak a précisé qu'il rencontrerait lundi M. Giscard d'Estaing pour lui remettre un message du *président* Sadate. M. Moubarak s'était entretenu vendredi avec les cadres de la compagnie électronique Thomson-C.S.F. et de la Compagnie aéronautique aérospatiale, qui a vendu des hélicoptères à l'Egypte et à *d'autres pays arabes*.

Ethiopie

● LE CONSEIL MILITAIRE ETHIOPIEN (DERG) a amnistié, vendredi 10 juin, sept cent huit prisonniers politiques dont de nombreux étudiants détenus à Addis-Abeba pour des *motifs* divers, a annoncé la radio officielle. Le chef de l'information du DERG a déclaré aux prisonniers libérés que le sort des détenus devait être apprécié en fonction de leur engagement dans la révolution du pays et qu'il ne s'agit pas, « *comme le prétendent les impérialistes et leurs agents*, de « *violation des droits de l'homme* ».

Mali

● SEPT SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE et cinq nomades on été condamnés à mort vendredi 10 juin par la Cour spéciale de sûreté de l'Etat. Les militaires sont accusés d'avoir tenté un coup d'Etat en 1976.

Pays-Bas

La fusillade a duré quelques minutes

(Suite de la première page.)

Un quart d'heure plus tard, tout est terminé : les « marines », nouveaux *maîtres du train*, y trouveront cependant les corps de deux otages, M. Van Baarsel, quarante ans, et Mlle Monsjou, dix-neuf ans, dont on ne connaissait encore pas, ce samedi en fin de matinée, les circonstances exactes de la mort.

A la même minute, tout éclate autour de la petite école de Smilde. Un véhicule blindé enfonce un mur. Une grenade vient à bout d'un deuxième. Les *fusiliers marins* se précipitent. Les aussi, on entendra de brèves rafales de mitraillette. Mais la résistance n'ira pas plus loin : en moins de dix minutes les quatre terroristes qui gardaient en otages quatre instituteurs, sont contraints de se rendre. Ils sont aussitôt allongés au sol et partiellement déshabillés pour être minutieusement fouillés.

Deux otages victimes de la bataille, quelques autres blessés, dont un grièvement, six terroristes tués et sept autres maîtrisés, le bilan est tout de même *lourd*. *Une* autre fin était-elle encore possible ? Les autorités néerlandaises sont convaincues que non : pour elles, l'échec des négociations rendait, après trois *semaines de patience, une intervention* directe — et donc violente — nécessaire.

Les deux médiateurs moluquois avaient de leur côté sûrement senti qu'un tel dénouement approchait : à 11 heures du soir, vendredi, ils sont venus au centre de presse, contre la volonté — c'est certain — des officiels hollandais. Aux journalistes réunis, ils ont voulu exprimer leur crainte contre les risques que ne manquerait pas d'entraîner un assaut contre *le train*. *Cinq heures plus tard*, ces risques, le gouvernement de M. Den Uyl décidait de les assumer.

La communauté moluquoise a réagi *diversement à l'opération* et à ses suites. M. Manusama, président sud-moluquois en exil, a fait savoir qu'il approuvait l'initiative, « *en l'absence de toute autre solution* ». Mais les « *jeunes Moluquois libres* » d'Assen ont aussitôt réagi à ce qu'ils considèrent « *comme une attaque lâche* », « *dont le gouvernement porte l'entière responsabilité* ».

Que peut-il advenir maintenant ? L'hostilité sourde qui commençait à naître hier entre deux communautés peut-elle maintenant dégénérer en une confrontation *ouverte* ?

DOMINIQUE POUCHIN.

Italie

UNE USINE FIAT SACCAGÉE PAR TROIS CENTS OUVRIERS

Turin (*A.F.P.*). — Trois cents ouvriers de la société Fiat ont saccagé, le vendredi 10 juin, à l'occasion d'une grève de deux heures, une partie des *établissements du secteur automobile* de Mirafiori et le mobilier qui s'y trouvait, affirme un communiqué de la direction.

La Fiat dénonce l'« *explosion de violence* » à Mirafiori, ainsi que la situation dans ses établissements de Materferro à Turin, où, selon le communiqué, le taux d'absentéisme est passé de 15,20 % à plus de 60 %, après le licenciement de quatre ouvriers, auteurs de violences.



Pays-Bas

La fusillade a duré quelques min[utes]

Italie

UNE USINE FIAT SA[…]

EUROPE

Union soviétique

L'homme d'affaires français arrêté à Moscou a été libéré

De notre correspondant

Moscou. — M. André Khasoff, l'homme d'affaires français qui avait été arrêté *le 26 mai dernier* à Moscou, a quitté discrètement l'Union soviétique le vendredi *10 juin. Il avait été libéré la veille* et remis à un représentant de l'ambassade de France. On estime de source française que la libération de M. Khasoff est un geste de bonne volonté de la part des autorités soviétiques, l'homme d'affaires ayant reconnu au cours de son interrogatoire qu'il avait versé d'importantes sommes à un fonctionnaire soviétique, pour faciliter *ses activités commerciales*. Ce fonctionnaire, un responsable du commerce extérieur, a été arrêté, ainsi que plusieurs de ses subordonnés ; ils sont toujours en détention et passeront sans doute en jugement. M. Khasoff risquait, selon la loi soviétique, une peine de plusieurs années de prison.

Arrestation de deux Suédois

D'origine russe, M. Khasoff était accrédité auprès des autorités soviétiques depuis l'an dernier ; il dirigeait une firme suisse, Norrexim, qui représente les intérêts de plusieurs entreprises suisses, françaises, ouest-allemandes et italiennes.

D'autre part, deux citoyens suédois qui quittaient l'Union soviétique ont été arrêtés, le 5 juin dernier, au poste-frontière de Brest-Litovsk. Ces deux personnes, ont indiqué les autorités soviétiques à l'ambassade de Suède à Moscou, vont passer en jugement pour avoir tenté de sortir du pays des documents *« calomniant l'Union soviétique »*. On pense, à *Moscou, que ces arrestations* constituent une mesure de représailles contre le refus des autorités suédoises de remettre à l'U.R.S.S. Vassili Sosnovski, un citoyen soviétique qui a détourné sur Stockholm, le 26 mai dernier, un appareil des lignes intérieures Aeroflot. La décision suédoise de déférer Sosnovski à un tribunal suédois a été critiquée, vendredi, *dans un commentaire de l'agence* Tass. Selon l'agence soviétique, qui ne précise pas que Sosnovski n'a utilisé aucun arme pour effectuer le détournement, le pirate de l'air serait *« un voyou et un voleur »*, et il aurait fui l'U.R.S.S. non pas en raison de ses convictions mais à cause de ses crimes.

J. A.

Bulgarie

A Sofia

La Rencontre internationale des écrivains pour la paix s'est achevée sans déclaration

De notre correspondant en Europe centrale

Sofia. — La rencontre internationale des écrivains pour la paix s'est terminée à Sofia sans communiqué ni déclaration. Aveu d'échec ou excès de modestie ?

Cette manifestation a, en tout cas, montré que *l'esprit d'Helsinki* a bien du mal à s'imposer. Le dialogue attendu n'a pas eu lieu. A la place d'un libre débat, non exempt de critiques, entre écrivains de l'Est et de l'Ouest, on a assisté à une succession de monologues, voire de réquisitoires, où *l'Occident était au banc des* accusés. Le racisme aux Etats-Unis, le chômage, *« la puissance militaire du monde du capital »* ont été condamnés.

Personne, à notre connaissance, ne s'est inquiété du maintien en détention depuis le mois de novembre dernier du jeune écrivain est-allemand Juergen Fuchs, ni de la pratique du bannissement imposé à des *intellectuels* incommodes, ni des multiples atteintes à la liberté de publication et d'expression.

Mais que s'est-il vraiment dit à *Sofia* derrière les portes fermées et bien gardées de la salle de conférences du Park Hôtel Moskva ? Réduit à *se contenter* de bruits de couloirs ou de résumés concis des discours prononcés, *le journaliste* doit nécessairement s'en tenir à une certaine prudence et poser des questions. Comment se fait-il que l'allocution d'ouverture de l'écrivain Hervé Bazin n'ait pas été diffusée en français ni dans aucune autre langue internationale pendant cette rencontre ? L'intervention de M. Zarev, président de l'Union des écrivains bulgares, et les messages de MM. Jivkov et Brejnev l'ont été.

Le poète soviétique Evtouchenko a-t-il égratigné la bureaucratie ? A-t-il dit que l'antisémitisme est comme le racisme et le chauvinime un « genre de guerre » ? Si *c'est exact, pourquoi cette* mention de l'antisémitisme n'a-t-elle pas été révélée dans le résumé distribué à *la* presse ? *Il s'est* peut-être dit des choses intéressantes à Sofia. Encore aurait-il fallu que les journalistes, pour qu'ils s'en rendent compte, ne soient pas *considérés* dès l'abord comme des pestiférés. Dans le domaine de l'information, l'esprit d'Helsinki n'est pas encore *la* chose la mieux partagée du monde.

MANUEL LUCBERT.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Arméniens : histoire d'un génocide »

UN LIVRE D'YVES TERNON

Il est certains massacres systématiques de groupes ethniques universellement reconnus. On parle du génocide des populations indiennes ou de l'holocauste nazi. Les Arméniens *sont* les *oubliés*, les refoulés de l'histoire contemporaine. Les gouvernements turcs, par exemple, s'obstinent à *nier* le génocide dont les Arméniens ont été victimes dans la Turquie de 1915. Non seulement plus aucun Arménien n'est resté dans cette région de Turquie, connue depuis plus de deux mille cinq cents ans sous le nom d'Arménie, mais même ce nom a été effacé des cartes.

Yves Ternon a voulu raconter l'« *histoire d'un génocide* ». Il a consulté une masse importante de dossiers (accessibles) pour démontrer qu'il s'était bien agi, en 1915, d'un génocide systématique.

Ils sont aujourd'hui six millions éparpillés dans le monde. Une majorité se trouve cependant dans la République socialiste soviétique d'Arménie. Mais qu'est-ce qu'un peuple disséminé, séparé de sa terre, de ses racines, amputé de *sa culture* ? L'histoire des Arméniens est celle d'une lutte contre des envahisseurs venus d'un peu partout. Le joug *ottoman fut* l'oppression la plus brutale et la plus longue. Les Ottomans utilisèrent l'islam, connu pour son esprit de tolérance, pour mieux asservir ces « *hors-la-loi* » que furent à l'époque les Arméniens. Il fallut attendre le dix-neuvième siècle pour assister à une renaissance culturelle du peuple arménien. L'auteur l'attribue à l'Eglise.

Parallèlement à la ruine de l'empire ottoman, les Arméniens, faisant écho à la révolution de 1848, parvinrent à avoir leur Constitution (1863). L'histoire et les grandes puissances se chargeront, par la *suite, de juger cette* minorité intolérable, et le gouvernement turc décidera froidement de *« se débarrasser totalement »* des Arméniens.

Yves Ternon rapporte un décret turc de septembre 1915 disant : *« Le droit des Arméniens de vivre et de travailler sur le territoire de la Turquie est totalement aboli. Le gouvernement, assumant toutes les responsabilités à ce sujet, a ordonné de ne même pas laisser les enfants au berceau. »* Cinq cent *mille* personnes *furent* déportées entre Alep, Damas et l'Euphrate. Des dizaines de milliers périrent. Le génocide s'acheva en 1916. Qu'importent les chiffres ! Comme dit Ternon *« qu'il s'agisse de 1 200 000 ou de 1 500 000 victimes, c'est un peuple qui disparaît ». Ce livre ne prêche* ni la haine ni la vengeance. Il rappelle quelques vérités historiques. Il atteste que tout un peuple se souvient, et refuse de disparaître.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ Seuil, 318 p., 45 F.

POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE SUR LE FUTUR PARLEMENT DES « NEUF »

Bruxelles vaut bien une messe

par RENÉ FEIT (*)

DE GAULLE avait raison : l'Europe *est un domaine qui donne* souvent libre cours à toutes les velléités. L'Europe ne fournit, la plupart du temps, que des conclusions faciles à des orateurs en quête d'imaginaire.

Il existe en effet entre l'idéologie fédéraliste de *Bruxelles et la réalité* européenne beaucoup *plus fragile* qu'on ne le dit un décalage qui est source de désillusions. Les militants européens, dont je suis, le ressentent, mais aussi les *opinions publiques*. D'aucuns, par exemple, parlent de l'Europe comme d'un troisième bloc qui pourrait surgir sur les décombres des grands empires : cela, en 1977, à l'heure où un stratège de *l'OTAN* ose dire tout haut que nous sommes *les otages muets* et le seul enjeu vulnérable du chantage nucléaire auquel les Deux Grands ne manqueront pas de se livrer.

Face à quoi nous nous persuadons que les Calabrais, les Bataves et les Gallois poursuivent le même rêve : *nous imaginons gommer* en quelques années tous les obstacles économiques ou culturels qui nous séparent : nous répétons qu'il faut donner « une âme et un esprit à l'Europe » alors que son corps n'est *pas* achevé.

Décidément, il vaut mieux abandonner *le langage optimiste d'après-guerre*. Il convient plutôt de *mobiliser* les habitants de l'Europe sur la conscience tragique du rapport des forces actuelles, à l'extérieur comme à l'intérieur de la communauté des Neuf, pour qu'ils prennent *toutes leurs responsabilités*, et d'abord celle de travailler et d'avancer ensemble dans un cadre tout à fait démocratique.

Il y a actuellement trois déviations intellectuelles profondes qui faussent le débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Nous voulons les dénoncer. Si on ose se l'avouer, *la discussion fondamentale* n'est en réalité qu'une discussion *sur* le rôle que la France entend jouer, *sur* l'idée qu'on se fait de notre contribution et sur notre capacité à y parvenir.

* * *

On a cantonné en effet, jusqu'à maintenant, l'idée européenne dans le mythe. On fait croire ensuite que *le choix est entre être ou ne pas* être dans le processus européen. On prétend enfin que l'exécutif est le seul dépositaire de la contribution française à l'Europe.

Le mythe de l'Europe, c'est un peu celui de son identité culturelle, de la solidarité des nations qui la composent, celui de la paix retrouvée *que l'on confond avec* l'homogénéité de neuf partenaires si différents entre eux. Ce beau mot d'Europe est le nom de la déesse que Jupiter, déguisé en taureau, avait enlevée et en l'honneur de *laquelle il avait appelé* Europe l'une des parties du monde, *non* la *plus vaste* ou la plus riche, mais, ajoutait-on aussi vite, celle dotée de multiples causes de grandeur. Nous ne serions donc pas les plus forts, une fois de plus, mais les *meilleurs* : *mythe trompeur*. Nous vivons encore dans l'ère des nationalités : même si la pression des facteurs socio-économiques de notre époque industrielle et les acquis communs de *la démocratie parlementaire* activent une convergence réelle dans *les modes de vie*.

Alors, n'ayons pas crainte de dire que l'enfantement de notre union européenne se fera *« par la force et la volonté »* (si l'on ose paraphraser l'artisan de *l'unité allemande*) et non par l'optimisme verbal. Cela *nécessite*, en revanche, une vision constructive de l'idée nationale, mais quelle fraction peut prétendre en avoir le monopole ? *Les échecs, les* humiliations ou les divisions qui *ponctuent* l'histoire de la C.E.E. devraient nous convertir à la *Realpolitik* ou la politique des réalités physiques : c'est la doctrine commune à tous les dirigeants qui se *succèdent* à Moscou comme à Washington. L'opinion s'y sentirait partie prenante.

* * *

D'autre part, le débat européen est-il une nouvelle querelle qui oppose les Anciens et les Modernes ? Même pas, si l'on veut bien admettre que ce choix *n'existe pas*. Dans le contexte mondial, ce choix n'existe pas *pour* la France qui veut prospérer encore, influencer vraiment, aider à l'intégration des pays neufs et pouvoir négocier son indépendance dans l'avenir.

Qui n'imagine ce que serait notre *économie si nous avions conservé* le protectionnisme antérieur au Traité de Rome ? Qui n'imagine ce que deviendra la politique agricole commune si notre autorité s'estompe ? *Le repli, voire l'isolement de la* France, aurait des effets géopolitiques destructeurs en Europe centrale et méditerranéenne, et ruineuses sur notre défense comme sur notre *capacité à échanger et commercer sur* le marché mondial.

L'argumentation *négative de* M. Debré consiste à refuser ce qu'il appelle l'« engrenage européen ». Ses craintes peuvent trouver des justifications. Mais ce risque dépend-il *des structures et des traités ou* plutôt de la détermination des gouvernants et de celle de nos compatriotes ? Peut-on aborder l'avenir en parlant sur une faiblesse possible des *gouvernants et leur sentiment d'abandon* ? Nous croyons, en revanche, que les idées françaises en matière d'indépendance, de coopération, d'autonomie industrielle, peuvent tirer les autres *Européens* dans *la direction* que nous croyons la bonne, si nous souhaitons réaliser ces objectifs pour nous-mêmes.

L'exécutif (Conseil européen et Commission) serait-il l'unique détenteur de cette détermination à vouloir orienter les instances européennes ? Rien ne le prouve. Et notamment en *cas d'alternance politique à la tête* de l'Etat. Bien plus, les parlementaires européens seraient, dans ce cas, les garde-fous et les contrepoids légitimes de la souveraineté française. La contribution de la France à la construction européenne sera *renforcée par la compétence*, l'activité et le travail permanent des élus à Bruxelles ; ils n'exerceront pas une « dictature de l'impuissance » mais plutôt une dictature de la vigilance. Le combat européen ne peut être gagné que par le moyen du jeu *démocratique entre les partenaires*.

Le président de la République a *résumé parfaitement* cet enjeu lors de l'inauguration du Palais de l'Europe à Strasbourg : *« L'Europe ne doit pas s'enfoncer dans un provincialisme de seconde classe. »* Le *débat européen n'est donc pas tant* de savoir ce que sera l'Europe mais plutôt ce que nous voulons en faire ; c'est un débat français qui ne fait que poser au vrai niveau où ils se posent les grands problèmes qui nous mobilisent. Ce qui explique que *les dissensions* de fond entre communistes et socialistes sur le devenir européen reflètent leurs incompatibilités originelles.

* * *

Nous affrontons un processus historique passionnant. Mais nous devons l'affronter par la voie démocratique. *Quant à notre volonté et notre détermination*, elles ont été démontrées suffisamment par le chef de l'Etat lors de tous les conseils européens.

Parodiant Jaurès, on pourrait dire que beaucoup de nationalisme et d'attachement à la vocation de la France mènent à la *conviction européenne*. Notre pays ne s'est pas construit autrement que par des conversions ambitieuses qui ont suivi des querelles de religion sanglantes : Bruxelles vaut bien une messe. Ceux qui défendent l'intérêt national ne *sont pas ceux qui le disent le plus* fort. Plus nous serons unis sur ce point et plus nous serons convaincants.

(*) Député du Jura (R.I.), membre du Parlement européen. Rapporteur du projet de loi portant élection au *suffrage universel* direct des membres de l'Assemblée européenne.

Comme en 1940

par CLAUDE BOURDET (*)

IL est assez navrant que l'on doive au seul R.P.R. l'initiative destinée à *retarder* le vote sur l'élection directe du Parlement européen. Peu importe : il faut espérer que cette initiative réussira. Dans la *mesure où la coalition du machiavélisme* et de la naïveté rend, aujourd'hui, la ratification de l'acte du 20 septembre 1976 à *peu près* inévitable, il est vital de gagner *du temps*. L'absence de tout grand débat dans l'opinion sur une affaire qui va déterminer la vie de tous les Français pendant des générations à quelque chose de confondant. *Que le pouvoir ait tout fait* pour qu'il en soit ainsi est normal : MM Giscard et Barre savent que si nos concitoyens se mettaient à réfléchir, et à comprendre les *conséquences de ce vote, il y aurait un* effarement général. Ce n'est qu'en catimini, à la sauvette, que l'on peut obtenir cette ratification parlementaire, qui sera un point de non-retour. Comment les éléments sérieux de la gauche, comment même les démocrates attachés à l'honorabilité et à l'efficacité de la fonction parlementaire, peuvent-ils envisager de se prêter à cette mascarade ? C'est ce que je n'arrive pas encore à *comprendre*.

L'ignorance, sans doute, le manque d'imagination et de perspectives, expliquent l'attitude d'un grand nombre d'entre eux. Mais il faut remonter à 1940 pour trouver tant de parlementaires prêts à s'engager les yeux *fermés dans une pareille aventure*. Parmi les députés qui ont voté les pleins pouvoirs à Pétain, la plupart ne savaient absolument pas ce qu'ils faisaient. Encore avaient-ils une excuse : *l'effondrement de l'armée* française, la menace toute proche de *l'armée allemande*. Alors que ceux-ci vont voter sans y être aucunement contraints, si ce n'est pas des chantages faciles du style « on ne peut pas refuser le suffrage universel » *et par des machinations à l'intérieur* des différents partis. Or les conséquences seront, je le crains, aussi graves et beaucoup plus durables que celles de l'instauration du régime de Vichy. Pour s'en persuader, il suffit de rappeler quelques *points soigneusement cachés à l'opinion* par les partisans de l'opération.

* * *

Tout d'abord, il n'est pas vrai que *des engagements pris par le gouvernement* ou nos *députés* puissent empêcher aucunement les empiétements progressifs de souveraineté. D'abord, parce que les membres français du Parlement européen représenteront moins du quart de cette Assemblée ; *ensuite, parce qu'ils seront contraints eux-mêmes*, par l'article 4 de l'acte du 20 septembre, de ne tenir aucun compte d'engagements préalables quelconques. Cet article interdit toute *instruction* ou *mandat impératif, et* stipule que les représentants « votent *individuellement et personnellement* ». Les garanties de Giscard sont un simple alibi pour calmer ces consciences peu exigeantes. Seules pourraient *avoir* quelque poids — à *la rigueur — des garanties internationales* contre toute extension des pouvoirs de ce Parlement, garanties *négociées* et ratifiées par les neuf pays. Cela suppose au moins un an de discussion. *Giscard* et *Mitterrand*, pour ne citer qu'eux, sont-ils prêts *à faire face à la crise de rage* que cela provoquerait chez M. Schmidt ? On sait que Willy Brandt *prévoit* pour ce Parlement un rôle de Constituante européenne, et c'est lui qui est dans *la logique. En tout cas, ces garanties* internationales sont les seules qui aient un sens quelconque : on verra bien s'il y a une force politique en France pour se battre sérieusement *sur ce terrain*.

En dépit des mascarades et des palinodies, ce qui nous attend est clair : dès le Parlement élu, le processus supranational se mettra en *marche, poussé non seulement par la* logique du suffrage direct et du prestige qui s'y attache, mais, aussi par *des volontés plus précises* : d'abord, celle du gouvernement allemand, *aidé par tous ses députés, aussi bien* sociaux-démocrates que chrétiens-démocrates, pour lesquels il s'agira de traduire en force politique la puissance économique et militaire de *la R.F.A., de liquider les obstacles* que représentent pour eux, par exemple, l'Europe « verte » et la résistance française à la pénétration des multinationales germano-américaines ; il *s'agira aussi d'écarter la contagion* que le pouvoir de la gauche unie, à Rome et à Paris, pourrait représenter pour une classe ouvrière allemande aujourd'hui à peu près domestiquée. *Il y a ensuite la volonté* du gouvernement américain, dont la politique est encore plus étroitement liée aux multinationales (outil numéro un de la politique étrangère, dans la conception de Brzezinski et de la commission trilatérale) au *demeurant, l'élimination de la menace* que représente toute politique étrangère française indépendante, tout retour possible à une diplomatie « gaullienne », avec l'union de la gauche, est, pour les *Etats-Unis*, un « *must* ». Il y a la volonté des eurocrates, qui ont *constamment* cherché à tourner la règle d'unanimité du conseil des ministres de la Communauté, en jouant la Commission et la Cour de justice : celle-ci *donne toujours raison à la Commission* contre le veto d'une nation cherchant à *protéger sa souveraineté*. Quand la Commission et la Cour pourront s'appuyer sur le Parlement directement élu, leur agressivité sera décuplée.

* * *

Pour la classe dirigeante européenne, et *pour le capitalisme mondial* dans son ensemble, inquiet des menaces que le socialisme de l'Europe du Sud peut faire peser sur leur modèle de société, l'instauration d'un pouvoir supranational où pourra se nouer l'alliance des conservateurs *de toute l'Europe et des rassurants* sociaux-démocrates du Nord représente un objectif naturel. Que Giscard pousse à tout prix l'opération est également naturel, que Chirac s'y oppose *représente* les craintes d'un certain capitalisme français qui ne s'est *pas encore résigné à devenir* le sous-traitant de l'Allemagne et des Etats-Unis, et aussi les rémanences nationalistes d'une partie des classes moyennes. Mais cette attitude, somme toute *irrationnelle*, en *tout cas pour* la classe dirigeante, *n'aura* probablement qu'un temps. Ce qui est certain, c'est que toute intégration politique de ce genre accélère l'intégration économique en supprimant les dernières protections que les *gouvernements nationaux peuvent assurer* aux secteurs les plus exposés. Ce qui est certain aussi, c'est que ces intégrations se font au profit des forts et au détriment des faibles. L'exemple donné naguère par la commission économique des Nations unies *pour* l'Europe sur les conséquences catastrophiques, pour l'économie du sud de l'Italie, de l'unification italienne de 1866 se répétera, on peut le craindre, pour une bonne *partie de l'Europe. On peut s'attendre*, dans certaines régions, à une terrible aggravation du chômage ou à des transferts massifs de population ; des industries entières disparaîtront, comme l'industrie *naissante* de l'Italie du Sud après 1866. « L'Europe », ou plutôt ce que l'on appelle à tort ainsi, se fera autour de ses régions industrielles les plus modernes, situées d'abord en Allemagne de l'Ouest.

Je pense que cette *évolution* sera relativement rapide, parce que la logique naturelle sera accélérée, je le répète, par un certain nombre de volontés. Je pense que les *conséquences en seront dramatiques pour* une grande partie de notre population, et je ne donne pas dix ans pour que les hommes qui auront ratifié l'accord du 20 septembre 1976 soient voués à *l'exécration de la* population française, comme ne l'ont *même pas été* les députés de 1940 qui ont fait Vichy. J'ajoute que la France n'est pas seule en cause : le seul espoir, d'ailleurs, de voir un véritable coup d'arrêt porté au *processus* réside dans *la réaction bien* plus lucide, bien plus énergique, *d'un nombre appréciable de parlementaires* britanniques, qui peuvent mettre Callaghan en difficulté et l'arrêter, lui, sur la voie de la capitulation. Ce serait la seconde fois, comme en 1940, que l'Angleterre aurait sauvé la véritable Europe. Mais il n'est *pas sûr que l'histoire se répète*...

(*) *Ancien conseiller de Paris*, membre du P.S.U. et représentant du Comité contre l'Europe germano-américaine.

M. CHIRAC : nous ne perdrons pas notre sang-froid

Invité, vendredi 10 juin, par Europe 1, à préciser la position du R.P.R. à trois jours de l'ouverture du débat parlementaire sur l'élection du Parlement européen, M. Chirac a notamment déclaré : « *Notre responsabilité ne nous permet pas sur le plan politique de nous associer à l'ouverture d'une crise. C'est pourquoi nous n'avons pas l'intention, quelles que soient les réactions du gouvernement, quelles que soient mêmes les provocations dont nous pourrions être l'objet de la part des uns et des autres, de perdre notre sang-froid. Et nous ne voterons pas une motion de censure déposée par l'opposition, nous ne déposerons pas de motion de censure.* »

Pour le président du R.P.R. le recours par le gouvernement à l'article 49, qui obligerait le Parlement à accepter le texte sans le voter, constituerait « *un détournement de procédure* » : « *le gouvernement est en droit de le faire, mais il ne paraîtrait pas normal que, sur un texte qui engage la souveraineté nationale et donc les droits du Parlement français, il y ait une adoption par une astuce de procédure, sans que le Parlement ait été, en fait, amené à se prononcer* ».

M. Jacques Chirac a également affirmé que la position du R.P.R. n'est pas influencée « *par l'opposition de tel ou tel* » de ses membres et, répondant aux allusions faites par M. Valéry Giscard d'Estaing, mercredi soir 8 juin, à la *télévision*, sur son attitude en 1974, alors qu'il était premier ministre, il a laissé entendre que ses réticences à l'égard des orientations européennes du président de la République avaient été, précisément, l'une des raisons de sa démission, en août dernier.

● *M. Michel Debré*, interrogé sur l'antenne de Radio-Sarrebruck, samedi 11 juin, reproche notamment à M. Valéry Giscard d'Estaing et à ses partenaires *européens d'avoir conclu un accord ambigu et douteux* » ne fixant pas assez nettement les limites des compétences du Parlement européen. L'ancien premier ministre exprime également la crainte de voir le débat sur le rôle du Parlement européen — qui, à son avis, durera encore plusieurs années — susciter « *de nouvelles grandes difficultés dans les rapports franco-allemands.* »

● *L'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme*, que préside M. René Lacombe, député R.P.R. du Maine-et-Loire, approuve la demande d'ajournement formulée par le R.P.R., tout en rappelant « *sa volonté de voir une Europe unie au sein d'une confédération* ».

POLITIQUE

Questions orales à l'Assemblée nationale...

Vendredi 10 juin, à l'Assemblée nationale sous la présidence de M. ANDRIEUX (P.C.), les sujets suivants ont notamment été abordés au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat :

● **L'INDUSTRIE DE LA MACHINE-OUTIL**

Répondant à M. COUSTÉ (app. R.P.R., Rhône), M. MONORY, ministre de l'industrie, a rappelé les grandes lignes du programme sectoriel défini au conseil des ministres le 23 mai dernier et destiné à donner aux constructeurs français d'ici à 1980 les armes nécessaires pour accroître à la fois leur compétitivité sur le marché international et leur pénétration du marché national. Pour ce qui concerne les marchés extérieurs, il a indiqué que les P.M.I., ne disposant pas actuellement de moyens commerciaux suffisamment compétitifs, le gouvernement avait décidé de créer une grande société commerciale. Néanmoins, a-t-il reconnu, les prochaines années seront difficiles, mais le gouvernement a fait le nécessaire pour atténuer ces difficultés.

Pour le député, « *le malheur des entreprises du secteur vient uniquement de ce qu'elles manquent de fonds propres et que les conditions faites en France aux emprunteurs sont très onéreuses et influent fâcheusement sur les prix de revient* ».

● **LA LOI D'ORIENTATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

M. ROYER (N.I., Indre-et-Loire) ayant souligné le retard de l'harmonisation du régime fiscal et social des artisans et commerçants avec celui des salariés, M. MONORY a rappelé qu'une loi votée récemment permettra à quatre-vingt mille personnes supplémentaires de bénéficier de l'aide spéciale compensatrice destinée aux commerçants et artisans âgés qui abandonnent leurs activités. Une autre loi a substitué la taxe professionnelle à la patente afin d'opérer au bénéfice des contribuables les plus modestes le transfert des charges prévu dans la loi d'orientation. Pour ce qui est de l'harmonisation fiscale, cent vingt-six centres de gestion agréés ont été créés et onze mille commerçants et artisans y ont recours. En ce qui concerne le régime réel simplifié, les *plafonds ont été relevés* de 50 % et le taux de l'abattement consenti sera également relevé. Il sera, précise-t-il, supérieur à 10 %. Est également prévu le relèvement sensible du salaire fiscal du conjoint.

Au plan social, l'harmonisation des cotisations est réalisée avec prudence. Pour l'assurance vieillesse, l'écart se situe actuellement à moins de 2 % et la prochaine et dernière revalorisation interviendra le 1er juillet prochain. Pour l'assurance-maladie maternité, la situation, a reconnu le ministre est un peu moins satisfaisante. Quant à l'harmonisation des prestations du régime maternité, la difficulté principale est essentiellement de nature financière et exige des transitions : une prochaine étape comportera une augmentation des cotisations et, dès l'été prochain, une augmentation des prestations. Il a conclu : « *Un pas important a été fait et le gouvernement respectera la loi d'orientation.* »

M. ROYER a préconisé la création de centres comptables agréés à l'intérieur des chambres consulaires et demandé que la réfaction de 20 % soit accordée aux travailleurs indépendants. Quant à l'harmonisation sociale, elle ne peut résulter à son avis que d'une refonte complète de la Sécurité sociale.

● **LES PROBLEMES DES ELUS SALARIES**

Répondant à M. BOULLOCHE, M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, a rappelé les garanties dont bénéficient actuellement les salariés remplissant un mandat électif local.

M. BOULLOCHE a estimé nécessaire et urgent de remédier aux inconvénients actuels, et indispensable que le gouvernement prenne l'initiative d'une loi à la *prochaine session*. Après avoir noté qu'il n'y a pas plus de six maires sur cent qui soient ouvriers ou employés, il a demandé que l'indemnité des maires et des adjoints soit sérieusement revalorisée, de même que les retraites qui leurs sont versées.

● **LE TRANSPORT DES BANANES**

M. OFFROY (R.P.R., Seine-Maritime), ayant exprimé la crainte que le transport des bananes entre les Antilles et la métropole par navires porte-conteneurs n'entraîne la mort du port de Dieppe, M. Fourcade, ministre de l'équipement, lui a répondu :

« *La « conteneurisation » des transports de bananes est largement pratiquée et elle se généralise. Nous sommes donc en présence d'une évolution profonde de la technique du transport maritime. Si nous ne la suivions pas, nous serions balayés et les conséquences seraient graves pour nos chantiers et pour nos ports. Le projet de la Compagnie générale maritime, qui devrait lui permettre de se rétablir financièrement, fournira par ailleurs des commandes à nos chantiers navals. Il y aura évidemment des investissements en navires et en conteneurs réfrigérés. Mais, réserve faite de la construction de nouveaux quais à la Guadeloupe et à la Martinique, il n'y aura aucun investissement public supplémentaire ni au Havre ni à Rouen.* »

Le ministre a toutefois ajouté : « *Je vais autoriser la C.G.M. à se lancer dans l'opération, mais à la stricte condition que la diminution de trafic qui en découlera pour tout le monde soit compensée par le transfert dans ce port d'un trafic équivalent. Je me propose de dégager les crédits nécessaires à la construction rapide d'une deuxième passerelle roll-on, roll-of. Les liaisons routières entre Dieppe et Rouen seront améliorées. Ainsi, a-t-il conclu, si je me refuse à être le ministre d'une marine en retard, je m'emploie à atténuer les inconvénients de cette évolution et à assurer la réadaptation du port de Dieppe* »

Observant que les professionnels contestent les arguments du gouvernement, M. Offroy a suggéré qu'une table ronde réunisse toutes les parties intéressées et dresse le bilan de ce qui est possible, souhaitable et raisonnable.

Au cours de cette séance sont également intervenus MM. BOUCARD (réf., Morbihan), sur la revitalisation du milieu rural, PIGNION (P.S., Pas-de-Calais), sur la restructuration de la recherche pédagogique, et CORREZE (R.P.R., Loir-et-Cher) sur le taux de T.V.A. applicable aux hôtels de préfecture. Sur ce dernier point, M. Fourcade a indiqué qu'il n'était pas envisagé d'uniformiser les taux de T.V.A. applicables, d'une part aux hôtels de préfecture, d'autre part, aux hôtels de tourisme.

... et au Sénat

Le Sénat a examiné, vendredi après-midi, une question orale de M. FRANCOU (Union centriste, Bouches-du-Rhône) *concernant* l'indemnisation des rapatriés. L'intention du gouvernement, a annoncé M. DOMINATI, secrétaire d'Etat auprès du premier *ministre*, est *notamment* d'améliorer les prêts aux rapatriés non salariés. Un décret est à l'étude. « *Six commissions régionales paritaires, présidées par des magistrats, examineront les cas un par un et pourront aller jusqu'à l'effacement complet, si nécessaire, du prêt moratorié. Les prêts accessoires pourront être aussi bonifiés en taux et en durée. Le gouvernement a engagé une étude pour savoir comment cette contribution pourrait se muer en véritable indemnisation. Le travail avance rapidement.* »

● **VIOLENCE ET INFORMATION**

Les sénateurs ont ensuite débattu d'une question orale de M. CLUZEL (Union centriste) sur « *les problèmes posés à l'information* (et *spécialement* à la télévision) *par la violence* ».

« *L'heure de série américaine à la télévision*, a souligné le sénateur de l'Allier, *est vendue 50 000 F à la télévision française ; l'heure d'émission française coûte à produire 1 300 000 F. Voilà qui explique bien des choses. Si nous voulons chasser la violence de nos écrans, nous devons nous en donner les moyens... Réduire les frais généraux, planifier la production, abaisser la T.V.A. sur la redevance et l'impôt sur les bénéfices frappant les sociétés de télévision, utiliser l'accroissement des recettes à cet assainissement qualitatif. Au lieu des sept cent cinquante heures actuelles de série américaine, je suggère de n'en conserver que le quart.* »

La montée du phénomène de la violence, a répondu M. CHRISTIAN PONCELET, *secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, est liée à l'évolution de nos sociétés, mais il nous faut bien reconnaître que le développement des mass media a contribué à en banaliser le spectacle et même parfois à le susciter. Le problème en réalité est très vaste. Il recouvre tous les genres traités par l'actualité télévisée. Il y a lieu au surplus de l'élargir à l'ensemble des moyens d'information qu'il s'agisse de la presse parlée ou écrite. A des dispositions contraignantes seront préférées des règles de déontologie librement appliquées sous la responsabilité et l'autorité morale de la profession.* »

La masse des lois votées submerge l'administration

Le Sénat a débattu vendredi 10 juin, à l'occasion d'une question orale de MM. CHAZELLE (P.S., Haute-Loire) et SCHIÉLÉ (Un. centr., Haut-Rhin), du problème de l'application des lois, trop souvent retardée faute de parution des décrets réglementaires. Certaines lois restent même lettre morte ; ainsi celle du 4 janvier 1973 sur l'actionnariat dans l'aviation.

M. CHAZELLE, ayant cité ce cas et d'autres exemples de retard, tel celui de la réforme hospitalière, dénonce dans cette carence de l'exécutif un manque de respect envers le Parlement.

M. CLUZEL (Un. centr., Allier), s'exprimant au nom de M. Schiélé, suggère notamment comme remède à cette situation que les décrets d'application soient préparés en même temps que les projets de loi et adaptés ensuite en fonction des amendements votés par le *législateur*. M. PONCELET, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, invoque, pour excuser l'administration, le nombre des lois votées ces dernières années et leur technicité, qui ont imposé aux services une lourde tâche. « *Une statistique a été établie concernant l'actuelle législature : 50 % des décrets prévus étant sortis dans le mois, 70 % dans les six mois et 85 % dans les deux ans suivant la promulgation de la loi*, a-t-il déclaré. *Les lois votées entre 1971 et 1976 supposaient neuf cent quarante décrets, dont près de huit cents sont sortis.* »

La création d'entreprises

Au cours de la séance de la matinée, les sénateurs s'étaient préoccupés du problème de la création d'entreprises. A une question de M. PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) concernant ce sujet, M. FOURCADE, ministre de l'équipement, avait répondu en indiquant le fruit des efforts de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale : « *Le volume des dossiers de demandes de primes a atteint un niveau jamais obtenu depuis 1974. Quatre modes d'intervention sont utilisés. La prime de développement régional, qui peut s'élever à 25 000 francs par emploi ; la prime d'installation artisanale, qui peut atteindre le même montant ; la prime spécifique instituée dans le Massif Central ; enfin, l'aide spéciale rurale intéressant les régions en difficulté. L'aide spéciale rurale, entre le 24 août 1976 et le 30 avril 1977, a suscité 1 106 demandes ; les crédits permettent la création de 3 334 emplois. Pour la prime de développement régional, nous avons eu en six mois 438 dossiers représentant 20 000 emplois.* »

Le ministre avait aussi répondu à une question de M. ANDRÉ MORICE (gauche dém., Loire-Atlantique) sur l'aide à la construction navale, confirmant une restructuration de cette industrie. « *Les décisions seront rapides*, avait notamment annoncé M. FOURCADE. *L'aide à la construction représente 1 milliard dans mon budget ; pour la renforcer, il est indispensable que nous ayons à l'esprit autre chose que des vues à court terme.* »

LE R.P.R. RÉUNIT UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le Rassemblement pour la République réunit, dimanche 12 juin, à Paris, un congrès extraordinaire, qui doit procéder à l'élection de cent nouveaux membres du comité central du mouvement et étudier un rapport *sur la participation dans l'entreprise*, élaboré par M. Philippe Dechartre, ancien ministre, délégué national à l'Action ouvrière et professionnelle (*le Monde* du 2 juin).

● *M. Giscard d'Estaing* et les membres du gouvernement déjeuneront mercredi, après le conseil des ministres, avec cent soixante personnes âgées, dont une centenaire, *Mme* Berthe Dreyfus, née le 24 décembre 1874. Cette invitation s'inscrit dans la liste des manifestations de la Semaine nationale pour les personnes âgées.

RAPPROCHEMENT DES ORGANISATIONS DE MM. CHARBONNEL ET HAMON.

La Fédération des républicains de progrès (M. Jean Charbonnel) et l'Initiative républicaine et socialiste (M. Léo Hamon) ont décidé d'associer leur action. Les deux formations « *espèrent ainsi faciliter l'union des organisations qui se recommandent du même idéal et faire progresser le dialogue qu'elles ont, l'une et l'autre, entrepris avec les partis de gauche signataires du programme commun* ». Elles ajoutent :

« *Une concertation permanente sera désormais établie entre la F.R.P. et l'I.R.S. Pour la concrétiser, un représentant de chaque mouvement siégera dans les instances dirigeantes de l'autre.*

» *La F.R.P. et l'I.R.S. expriment enfin le vœu que d'autres organisations du gaullisme d'opposition s'associent à elles dans les mêmes conditions, au cours des jours prochains.* »

Nouveau voyage du premier ministre en province

M. Barre se rend en Poitou-Charentes pour s'informer, travailler et dialoguer

M. Raymond Barre doit se rendre, dimanche soir 12 juin, à La Rochelle pour un séjour de vingt-quatre heures en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres, où il veut « s'informer, travailler et dialoguer ». Il présidera, lundi 13 juin, à La Rochelle et à Niort, plusieurs séances de travail consacrées aux problèmes régionaux. Dans ces deux villes, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont lancé un mot d'ordre de grève dans les secteurs public et privé, et annoncent des rassemblements sur la voie publique pour protester contre la politique économique et sociale du gouvernement.

Les élus de l'opposition ont fait savoir depuis longtemps, toutefois, qu'ils recevraient courtoisement le premier ministre.

Ayant écourté de vingt-quatre heures le programme initial de ce voyage afin d'être de retour à Paris pour l'ouverture, mardi 14 juin, du débat parlementaire sur l'élection du Parlement européen, M. Raymond Barre doit regagner la capitale lundi en fin d'après-midi. Il se rendra aussitôt à l'Elysée.

Comme dans la région du Centre-Ouest en janvier dernier et dans le Sud-Ouest en février, M. Raymond Barre s'est fixé deux objectifs en décidant — avant les élections municipales — d'entreprendre ce nouveau déplacement officiel en province : d'une part, examiner sur place, en compagnie des élus locaux et des représentants des différents secteurs professionnels, les dossiers réclamant l'intervention du gouvernement ; d'autre part, avoir un contact direct avec la population locale afin de prendre un peu le pouls de l'opinion publique et, par la même occasion, tester sa *popularité* au moment où certains sondages la disent en hausse.

Trois dossiers doivent être étudiés au cours de cette journée. En premier lieu, celui de la pêche : les dirigeants professionnels veulent attirer l'attention du premier ministre sur l'appauvrissement des fonds marins, la désaffection des jeunes pour le métier de pêcheur et surtout l'augmentation des coûts d'exploitation due essentiellement à la hausse du prix des carburants. Le deuxième dossier sera consacré au littoral charentais (l'équipement du port de La Rochelle - Pallice, que M. Raymond Barre doit visiter, lutte contre la pollution, protection des sites, etc.).

Les problèmes agricoles font l'objet du troisième dossier. Le chef du gouvernement doit terminer sa visite dans les Deux-Sèvres par un entretien avec les dirigeants de l'agriculture régionale à l'abbaye de Celles-sur-Belle. Pour dialoguer avec le public, M. Raymond Barre sacrifiera, ici et là — son programme le prévoit, — au *rite du « bain de foule »*.

Le dialogue du premier ministre avec les manifestants sera peut-être plus difficile dans une région où le nombre des demandes d'emploi non satisfaites (11 % de la population salariée) est supérieure à la moyenne nationale (8 %), le département de la Charente-Maritime étant le plus atteint par le chômage (15 %). Le trimestre précédent a d'ailleurs été marqué, dans toute la région, par une recrudescence de licenciements collectifs.

A. R.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Les assemblées régionales peuvent-elles compter des membres ne disposant pas d'un mandat électif ?

Les membres de cinq conseils régionaux, au moins, considéreront avec attention la décision que rendra prochainement le Conseil d'Etat à propos d'un litige portant sur la composition et le mode d'élection des assemblées régionales. Il s'agit de savoir si un représentant des collectivités locales peut ne pas avoir la qualité d'élu. La loi du 5 juillet 1972 sur la réforme régionale est imprécise sur ce point.

La requête soumise vendredi 10 juin à l'examen de la section du *contentieux du Conseil d'Etat* concerne le conseil régional du Limousin présidé par M. André Chandernagor, député de la Creuse (P.S.), quatre autres conseils régionaux se *trouvent dans le même* cas. La réponse que donnera la haute juridiction administrative sera d'autant plus importante que l'annulation de l'élection d'un représentant pourrait, *dans* certaines assemblées, remettre en cause l'équilibre entre majorité et opposition, quand celui-ci se joue à quelques voix.

La requête qui vient d'être examinée était présentée par *M. Alain Serieyx, conseiller général* de Limoges-Centre et ancien secrétaire national des républicains indépendants (aujourd'hui parti républicain), contre un jugement rendu le 11 mai 1976 par le tribunal administratif de Limoges. Celui-ci avait rejeté la protestation de M. Serieyx contre la désignation, le 17 mars 1976, par le conseil général de la Haute-Vienne, de M. Robert Savy, doyen de la faculté de droit et de sciences économiques de Limoges, membre du parti socialiste. M. Serieyx estimait que ce dernier n'étant ni conseiller municipal, ni maire, ni conseiller *général, ne pouvait* être considéré comme représentant des collectivités locales.

Dans son jugement, le tribunal avait déclaré que, ni dans les dispositions de la loi du 5 juillet 1972, ni dans les décrets d'application (5 septembre 1973), ni dans aucun autre texte, la nécessité de « *la détention préalable d'un mandat électif territorial au titre des différentes collectivités locales* » n'était précisément requise pour siéger dans les conseils régionaux. Le tribunal faisait en outre remarquer que les travaux préparatoires de la loi ne fournissaient pas d'autres indications sur *l'intention du législateur* (*le Monde* du 13 mai 1976).

C'est pourtant sur ce dernier point notamment que le commissaire du gouvernement a fait des *observations contraires au jugement* du tribunal administratif en demandant l'annulation de cette décision. Soulignant qu'une telle question était posée pour la première fois au Conseil d'Etat et reconnaissant que « *la loi n'est pas dénuée d'ambiguïté* » sur ce sujet, *M. Renaud Denoix* de Saint-Marc a déclaré que les travaux préparatoires de cette loi éclairaient assez bien l'interprétation que l'on devait faire.

Selon lui, le projet de loi précisait clairement que les conseils régionaux devaient être « *des assemblées d'élus* » et il ressortait des débats parlementaires qu'ils ne devaient pas y avoir, par principe, de différence entre mandat local et mandat régional.

Le commissaire du gouvernement, qui parle « en droit », a encore ajouté que l'analyse de l'ensemble du texte de loi sous-*entend* ce principe selon lequel un mandat électif est une condition nécessaire pour siéger dans une assemblée régionale, même si cela n'est pas expressément *précisé dans* le cas des *représentants* des collectivités locales désignés par les conseils généraux. M. de Saint-Marc fait observer que les deux autres catégories de représentants : les *députés* et sénateurs de la région, comme les représentants des agglomérations (élus au sein des municipalités et des conseils des *communautés urbaines*) *étaient* des élus locaux déjà désignés par le suffrage universel.

L'arrêt du Conseil d'Etat a été mis en délibéré.

FRANCIS CORNU.

[Une dizaine de représentants des collectivités locales, dans les conseils des régions Nord - Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, *Provence-Côte d'Azur* et Midi-Pyrénées, se trouvent dans la situation de M. Savy. Mais, dans ces autres cas, le délai prévu pour contester les élections est écoulé.

Cependant, la *désignation* de représentants n'ayant pas la qualité d'élu local pourra être remise en cause — selon la décision du Conseil d'Etat — au moment des prochaines élections des conseils régionaux.]

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE NANTES

Les fédérations du P.S. arbitrent le débat entre le CERES et M. Mitterrand

Une véritable campagne électorale interne au parti socialiste s'est close ce week-end avec les congrès des fédérations départementales. Lundi 13 juin, les responsables du P.S. connaîtront le rapport des forces entre les deux motions en présence et, dès lors, un acte essentiel du congrès de Nantes, qui siégera du 17 au 19 juin, sera déjà joué. En effet, comme le note M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., au cours d'un débat entre dirigeants de la majorité du parti socialiste, publié par la revue « Faire » (1) : « Au fond, l'enjeu de ce congrès est de savoir si le CERES, qui a eu 25 % des mandats à Pau, en aura 23 % ou en aura 28 % à Nantes. »

Les premières indications, émanant d'un recensement partiel du vote des sections, laissent prévoir une grande stabilité interne. Le CERES semble conserver ses positions avec une légère tendance à la baisse. Si ces indications se trouvent confirmées, M. François Mitterrand pourra aborder le congrès de manière plus décontractée, et sans que la menace d'une crise de direction plane sur les assises. Ce danger ne pouvait être, *a priori*, écarté dans la mesure où le premier secrétaire avait envisagé d'abandonner sa charge si la minorité effectuait une poussée sensible.

Il est étonnant de constater la débauche d'énergie à laquelle les socialistes se livrent pour mener à bien leurs campagnes électorales internes. Les responsables départementaux de la majorité, comme de la minorité, ont reçu des listes de séries d'arguments pour mener la bataille dans les sections. Les coups bas n'ont pas été absents. Une brochure anonyme de dénonciation du CERES publiée, dit-on au P.S., par des « marginaux » a par exemple, été diffusée dans les départements. *« La préoccupation essentielle*, explique M. Estier (1), *est de « faire du mandat. »* Pour tenter d'obtenir le meilleur score possible chacun se plie aux rites, essaie de se situer le plus « à gauche ». La minorité met, plus ou moins nettement, en cause les méthodes de direction du premier secrétaire. La majorité reproche au CERES de s'être constitué en parti dans le parti.

La rédaction des motions a répondu à ce même souci « électoral » : *« Il ne faut rien oublier dans une motion*, constate M. Gilles Martinet, membre du secrétariat (1). *Ni le rappel de la stratégie de rupture, ni le contrôle des travailleurs, ni la libération des femmes. On joue toutes les mélodies que les adhérents du parti aiment entendre. Cette musique estompe parfois les vraies questions et dissimulent les vrais clivages. »*

De fait, les textes des deux motions déposées en vue du congrès de Nantes répondent à ce schéma. Pourtant, majoritaires et minoritaires ayant fait campagne au sein du P.S. sur le thème de la synthèse nécessaire, force est d'en conclure que les uns comme les autres ne jugent pas leurs divergences politiques insurmontables. Certains clivages qui divisent en profondeur le P.S., mais indépendamment de la répartition en courants, ont été soigneusement gommés. Les deux textes sont, par exemple, très elliptiques sur la défense et la force de dissuasion. Plus généralement, l'attitude face à l'énergie nucléaire est escamotée.

Par rapport aux avant-projets, dont des analyses ont été publiées dans ces colonnes (2), les motions n'ont pas fondamentalement évolué. Le texte du CERES, très réservé, à l'origine, face à l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée européenne de Strasbourg, a été nettement modifié du fait de la nouvelle attitude adoptée sur ce ce sujet par le parti *communiste*. Le CERES déclare en effet se réjouir *« de constater une évolution du P.C.F. qui devrait permettre à la gauche unie de déjouer la manœuvre du pouvoir »*. Il insiste toutefois pour que le Parlement *français limite les* pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg à leur niveau actuel.

La motion du CERES réclame d'autre part que figurent dans le texte du programme commun actualisé d'une part deux nationalisations supplémentaires : Creusot-Loire et Peugeot-Citroën, d'autre part une prise de participation majoritaire dans la sidérurgie. Ce dernier point a, il est vrai, déjà été adopté à l'unanimité par le bureau exécutif du P.S.

La structure de la motion patronnée par M. Mitterrand a, quant à elle, été bouleversée. Les remarques touchant à la vie interne du P.S. et à sa discipline qui terminaient le texte ont été placées en tête, symbolisant ainsi l'importance de ce sujet dans le débat actuel. Quelques additifs révélateurs ont été introduits.

Ainsi, pour ce qui concerne la presse socialiste, la direction du P.S. propose d'y publier des tribunes libres consacrées au débat interne du P.S. C'est une initiative qui devrait lui permettre, en revanche, de demander plus de retenue aux militants dans l'expression de leurs éventuels désaccords. Un autre additif important préconise l'incompatibilité entre les fonctions gouvernementales et la qualité de membre du secrétariat national du P.S. (*le Monde* du 10 mai) et suggère l'inégibilité d'un congrès à l'autre (soit pendant deux ans) du quart des membres du comité directeur.

M. Mitterrand manifeste ainsi un souci de renouvellement des cadres de son parti. En élaborant la liste des signataires de sa motion (c'est-à-dire des candidats au comité directeur) il a pu en effet constater une nouvelle fois la rigidité d'une application systématique de la représentation proportionnelle dans les élections internes du P.S. La plupart des cadres et des adhérents du P.S. prennent conscience de ce phénomène.

Comment, par exemple, déterminer le poids respectif des « sous-courants » qui constituent la majorité du parti ? Le seul moyen pour eux de se faire entendre serait de prouver leur poids électoral interne et donc de déposer une motion. C'est ce qui explique que lors des précédents congrès le nombre des motions d'orientation était plus important. A Pau, en 1975, on en dénombrait quatre, sans parler d'un amendement à la motion du premier secrétaire, qui visait, là encore, à permettre au « sous-courant » des ex-P.S.U. et assimilés de se compter.

Il a bien fallu cette année que M. Mitterrand fasse une place dans sa liste à ceux qui n'ont plus souhaité se distinguer de son action, qu'il s'agisse de M. Arthur Notebart, député du Nord, ou des anciens fidèles de Guy Mollet, tels MM. Jacques Piette, et André Delehedde, député du Pas-de-Calais. Quelques départs ont donc dû être décidés. Celui de M. Delelis, député du Pas-de-Calais, a valeur de sanction, le maire de Lens ayant refusé de prendre des communistes dans son conseil municipal, en dépit des injonctions réitérées de la direction du P.S.

D'autres, comme celui de M. de Caumont, illustrent la rivalité qui oppose l'animateur des groupes d'action municipale à plusieurs anciens membres de la Convention des institutions républicaines (le parti d'origine de M. Mitterrand), et notamment à M. Louis Mexandeau, député du Calvados. On peut également relever, sans qu'ils aient une signification politique précise, l'effacement de MM. Jeanson, ancien président de la C.F.D.T. ; Desvalois, ancien secrétaire général du S.N.I., et Marangé, ancien secrétaire général de la FEN.

La génération des « sabras »

Parmi les nouveaux candidats de la majorité au comité directeur, la génération des « sabras » est moins bien représentée que prévu. On note toutefois la présence de Mlles Françoise Gaspard, maire de Dreux, et Martine Buron, fille de l'ancien ministre. Deux des conseillers économiques de M. Mitterrand figurent également sur la liste : MM. Attali et Fabius.

Dans l'ensemble, l'équilibre des « sous-courants » de la majorité du P.S. ne se trouve donc pas modifié.

Du côté du CERES, la liste des candidats traduit un certain recul des Parisiens au profit des provinciaux. Ce phénomène correspond à la fois à une meilleure implantation nationale de ce courant et à un effritement de ses positions dans la capitale. On peut également noter le départ, pour raisons de santé, de Mme Paule Dufour, membre du bureau exécutif sortant du P.S.

Si la direction du P.S. n'a pu procéder à un renouvellement aussi large qu'elle le souhaitait du comité directeur du parti, un phénomène analogue joue au niveau des départements, puisque les responsables fédéraux sont, là encore, élus à la proportionnelle à partir de listes pré-déterminées annexées aux motions d'orientation. La composition de ces listes devient donc essentielle, et elle est négociée entre quelques cadres du P.S., ce qui irrite une base prompte à juger peu démocratique ce type de démarche. Des conflits internes à la majorité du P.S. ont d'ailleurs dû être réglés, non sans difficultés, dans des départements comme la Haute-Garonne, la Gironde et les Alpes-Maritimes.

Pour tenter de remédier à ces blocages, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat, a l'intention de proposer un nouveau système d'élection des dirigeants qui, sans remettre en cause la représentation proportionnelle, permettrait plus de souplesse. Il s'agirait de faire élire par les délégués au congrès les membres du comité directeur sur la base des listes de candidatures. Ces listes ne seraient donc plus, comme aujourd'hui, inamovibles.

THIERRY PFISTER.

(1) *Faire*, n° 20 (juin), 48, rue Sainte-Anne, 75002 Paris.

(2) La motion du CERES dans *le Monde* du 26 mars et celle de M. Mitterrand, dans *le Monde* du 4 mai.

La stratégie socialiste du front de classe

(Suite de la première page.)

Ne fait-on pas un progrès sensible dans la réflexion si l'on considère que la production de plus-value ne peut plus être aujourd'hui simplement découpée, mais est l'œuvre collective de couches salariées qui, à différents niveaux de responsabilité, vendent leur force de travail, tant intellectuelle que manuelle, le plus souvent sans maîtriser les orientations de gestion et sans disposer bien entendu *de la propriété des moyens* de production ?

L'autre phénomène moderne, c'est le caractère envahissant du capitalisme dans toutes les sphères de la production et de la vie sociale. Son mode de production tend à devenir exclusif, poussant de plus en plus des professions jadis indépendantes au salariat, soumettant à ses lois des *travailleurs indépendants*, particulièrement dans l'agriculture, à travers un mécanisme de dépendance financière et bancaire. Il n'est pas jusqu'à certaines professions libérales qui ne subissent aujourd'hui la loi de la concentration et ne constituent en leur sein un quasi-salariat exploité. N'a-t-on pas vu récemment un tribunal assimiler le renvoi d'un avocat sous contrat, dans un cabinet, à un licenciement ?

On le voit, cette diversification, qui s'accompagne d'orientations nouvelles, forcément empreintes d'intérêts catégoriels, oblige à repenser une alliance large de *toutes les couches qui sont* victimes de l'exploitation capitaliste, et peuvent prendre conscience, à des degrés et des rythmes divers, de la nécessité d'une transformation socialiste de notre pays.

Le front de classe s'inscrit dans le mouvement historique d'une rupture avec le système capitaliste ; l'union de la gauche, dans notre pays, est sa traduction politique dans la mesure où il vise à rassembler, sur cette base et en premier lieu, l'ensemble des travailleurs. Son contenu social lui interdit de sacrifier aux illusions centristes d'un compromis de classes. Ses objectifs ne sauraient se limiter à une alliance vague et circonstancielle de tous les mécontents.

Se distinguer de la conception communiste

Pourquoi, alors que nous invitons le peuple de France à se *joindre à nous*, dans sa majorité, nous distinguons-nous de la conception *communiste* ? N'y aurait-il pas à rechercher un terrain d'entente sur ce plan ?

Que les socialistes et les communistes soient différents n'est pas une observation neuve. Nos divergences théoriques sont *connues*, le fait qu'elles aient été surmontées de manière à élaborer un programme *commun* de gouvernement qui nous engage, les uns vis-à-vis des autres et vis-à-vis du peuple de notre pays, n'efface pas nos différences. L'union de la gauche est conflictuelle, dit-on parfois. Répétons qu'elle admet l'émulation, voire la compétition, sur tous les terrains, y compris dans le domaine théorique. Dans la mesure où le temps des polémiques stériles, *ravivées pour des* raisons électorales, appartient au passé, le *débat théorique constitue* une contribution positive au renforcement de l'union.

Deux points fondamentaux nous séparent de la conception communiste et justifient la stratégie du front de classe :

1) Nous ne cherchons pas à rassembler tous les mécontents pour prendre le pouvoir. Sans préjuger de la bonne foi de notre partenaire, nous jugeons dangereux de prendre appui sur des catégories fluctuantes, et au fond hostiles à notre projet de société, pour conquérir quelques voix marginales. Dans le même temps, le parti communiste avance ici et là, sur le plan économique et social, des positions maximalistes *pour durcir son corps* de bataille. Phénomène de compensation *ou bien l'idée fausse que* la classe au pouvoir se résume à quelque vingt-cinq trusts et aux centaines de commis qui les servent.

2) Nous ne situons pas la direction du mouvement sur la tête de la seule classe ouvrière traditionnelle. Non que nous oubliions le rôle décisif qu'elle a eu et qu'elle conserve dans les luttes sociales. La faible mobilisation, trop souvent, des couches d'encadrement, *limite d'ailleurs* le crédit accordé autrefois aux thèses *privilégiant l'action de la* nouvelle classe ouvrière. Notre *attitude n'est pas non plus défensive.* S'il y a moins d'ouvriers adhérant au P.S. qu'au P.C., l'analyse des derniers résultats électoraux montre qu'il y a autant d'ouvriers qui votent pour le P.S. que pour le P.C.

La thèse communiste, au fond, repose toujours sur le postulat léniniste qui proclame le rôle hégémonique du parti dans le processus révolutionnaire et l'exercice de la dictature du prolétariat. Les communistes français ont certes évolué : l'abandon *de la thèse de la dictature du* prolétariat et l'acceptation du pluralisme marquent un *changement* profond. Mais, dans la mesure où ils continuent à se prévaloir du rôle d'avant-garde de la classe ouvrière, elle-même consacrée dans son rôle dirigeant de la lutte des classes, ne se donnent-ils pas, en principe sinon en fait, un rôle déterminant dans la *transformation sociale* ?

Il faut savoir, en tout cas, que nous récusons formellement la théorie communiste. L'union de la gauche est fondée sur une tout autre base, celle de partis égaux en droits et en devoirs, le suffrage universel sanctionnant le rapport des forces entre les *différents partenaires*.

Ainsi *la stratégie* du front de classe respecte pleinement le principe affirmé du pluralisme des organisations syndicales et politiques. Elle prend en compte la diversification de la classe salariale et permet d'unifier le mouvement général des travailleurs et de tous ceux qui subissent directement ou indirectement les séquelles du capitalisme. Dans ce cadre, aucune des catégories sociales concernées ne s'attribue le droit de diriger à la place des autres.

Le front de classe est ainsi élargi à tous les opprimés. Les *luttes féminines*, le chômage des jeunes, l'intelligentsia en voie de déclassement, les immigrés, les écologistes, émergent aujourd'hui sur la scène sociale, parfois en dehors de toute référence à une lutte historique. C'est dans la mesure où tous ces mouvements, encore marginaux et pour certains d'entre eux non exempts de contradictions, viennent sur des positions de classe qu'ils ont vocation à s'intégrer dans le front de classe.

Des contours mouvants

Enfin, si *le front* de classe se traduit en termes politiques *dans l'union de la gauche*, il partage la même dynamique *conflictuelle*.

Marx lui-même disait que le prolétariat était constamment menacé de divisions. Les unes mettent en cause le socialisme lui-même. La rupture avec le communisme-léninisme a eu pour enjeu l'avenir même de la société socialiste et elle trouve sa racine, en partie, dans le refus léniniste d'accepter le pluralisme politique. D'autres résultent d'intérêts divergents, au sein même de la classe ouvrière, hérités de cultures propres qui se dessinent sur le fond de situations techniques et sociales différentes. Il serait vain de nier ces différences sous prétexte que la classe ouvrière tend irrésistiblement à son unité.

Ces contradictions soulignent la nécessité de voir au-delà du rassemblement conçu au stade de la lutte anticapitaliste. Celle-ci n'est que l'étape préalable à la *construction* d'une société nouvelle et les deux sont liées. Nous ne séparons pas en effet la fin des moyens et nous savons que *toute société, même socialiste*, est à l'épreuve des conflits de pouvoir. Il serait naïf de considérer que, après la prise du pouvoir et plus loin encore, lors de l'instauration d'une société socialiste, les choses s'administreront d'elles-mêmes. Il faut admettre les contradictions internes à chaque classe sociale et reconnaître les luttes pour le pouvoir qui structurent *le champ social et que l'on* retrouve au plan politique pour la conduite de l'union de la gauche. Cela rend indispensable le respect des garanties démocratiques, la nécessité d'une médiation des conflits, la sanction du suffrage pour la désignation des responsables.

PIERRE BÉRÉGOVOY.

AÉRONAUTIQUE

Les actions de l'État chez Dassault et à la SNIAS seront réunies dans une seule société financière

annonce M. Barre au Salon du Bourget

Après avoir dressé le bilan de l'industrie aéronautique française, M. Raymond Barre a noté dans son discours de clôture du Salon du Bourget, ce samedi 11 juin, que *« ces résultats favorables n'ont pas suffi à mettre notre industrie aéronautique à l'abri des difficultés et des incertitudes.*

» Concorde ne doit pas être victime de difficultés que l'on pourrait imputer à une conception unilatérale de la libre concurrence (...). Personne ne comprendrait, dans ces conditions, pourquoi la route de New-York devrait lui rester interdite. (...) Nous attendons donc que justice soit rendue. »

« Notre politique de programme s'appuie d'abord sur l'Airbus. Nous avons en effet confiance dans ce programme », rappelle le premier ministre, pour qui *« ce programme doit donc évoluer et s'enrichir pour prendre la dimension d'une véritable famille d'appareils dérivés de l'Airbus actuel. Le gouvernement a donné son accord au développement de deux variantes, l'une équipée de nouveaux moteurs* (1), *l'autre permettant d'accroître la masse au décollage et le rayon d'action de l'avion.*

» Sur le plan international, la France a pris, voici deux ans, l'initiative de proposer une coopération sur un projet d'avions moyen-courriers à nos partenaires européens.

» Certains ont jugé notre initiative prématurée. Les constructeurs français ou européens ont alors songé à nouer des conversations avec leurs homologues américains. (...) Le gouvernement vient de tirer les leçons de ces conversations. Il constate d'abord que les besoins d'un avion moyen-courrier sont plus nets encore qu'il y a deux ans. Il considère également que la voie d'une coopération équitable avec les entreprises américaines passe au préalable par le renforcement des moyens européens.

» La France propose donc aux gouvernements associés à l'Airbus ainsi qu'à d'autres gouvernements européens qui le souhaiteraient d'étudier la construction en commun d'un nouvel avion moyen-courrier équipé de moteurs C.F.M.-56. Le moment venu et les choix principaux arrêtés, nous n'excluons pas d'ouvrir cette coopération à des entreprises américaines. La structure d'Airbus-Industrie ayant fait ses preuves, nous proposons de l'utiliser également pour ce nouvel appareil. »

(1) L'Airbus pourra être équipé de réacteurs américains General Electric ou Pratt and Whitney, selon les besoins de la clientèle.

La coopération Air France - Air Inter

A propos d'Air France et Air Inter, M. Barre note : *« Cette coopération est aujourd'hui insuffisante. Elle doit se renforcer dans le respect des vocations et des réseaux de chaque entreprise afin d'améliorer leur productivité d'ensemble, d'accroître leur attraction commerciale et enfin d'augmenter les débouchés offerts à notre industrie aéronautique.*

» De ce point de vue, les études préparatoires aux décisions du gouvernement ont montré, par exemple, qu'une telle coopération pouvait, au minimum, permettre de porter de dix-huit à vingt-quatre le nombre d'Airbus en service en 1980 sur les lignes des compagnies françaises, tout en améliorant leur productivité : six Airbus de plus, cela représente, à la cadence actuelle, la moitié du plan de charge annuel de l'Aérospatiale pour cette catégorie d'appareils.

» Quant aux besoins résiduels des deux compagnies en avions moyen-courriers, le gouvernement n'exclut pas d'accepter leur couverture par la location, à titre intérimaire, d'un nombre limité d'appareils étrangers. Mais le terme de cette location devra coïncider avec la mise en service du nouvel avion moyen-courrier, dont les chances seront ainsi intégralement préservées, nos compagnies nationales lui offrant ainsi d'emblée une base de lancement importante. »

M. Blancard présidera la nouvelle société

Le premier ministre évoque ensuite la réorganisation de l'industrie aéronautique et *« la minorité de blocage au sein de la Société des avions Marcel-Dassault ».*

« Ainsi, l'Etat disposera des moyens de s'assurer que les choix industriels majeurs de la Société des avions Marcel-Dassault s'effectueront à l'avenir en toute conformité avec les objectifs qu'il vient d'arrêter. Mais le gouvernement ne veut pas, à l'occasion de cette prise de participation, assumer, de façon directe ou indirecte, la gestion d'une entreprise qui a donné tant de preuves de son efficacité technologique et commerciale et qui a su élever au plus haut niveau l'esprit d'équipe, d'initiative et d'innovation.

» Aussi, la participation publique sera-t-elle minoritaire. Elle permettra de jeter les bases d'une coordination industrielle avec la SNIAS, dont l'Etat est le principal actionnaire.

» Afin d'exercer clairement et efficacement ses responsabilités globales dans la politique aéronautique, l'Etat rassemblera dans une société publique de participation ses actions dans les deux sociétés.

» La présidence de cette société publique sera confiée à M. Jean Blancard, président de Gaz de France, qui a exercé d'éminentes responsabilités dans l'administration et le secteur public. Je lui ai demandé, sans attendre la mise en place définitive des structures juridiques, d'entreprendre immédiatement sa mission de coordination entre les deux entreprises. »

« Les divers responsables de la tutelle de l'industrie aéronautique siégeront au conseil d'administration de cette nouvelle société. Elle pourra, ainsi, pleinement jouer son rôle d'orientation, de coordination et de contrôle sans affecter en rien l'autonomie et l'identité de la SNIAS et de la Société des avions Marcel-Dassault », a conclu M. Barre.

[Né le 18 août 1914 à Paris, ancien élève de Polytechnique et ingénieur général au corps des mines, M. Jean Blancard a été directeur des carburants au ministère de l'industrie et du commerce (1951-1959), délégué ministériel pour l'armée de l'air (1959-1961). En 1964, il est appelé à la présidence de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), et, en 1968, il est nommé délégué ministériel pour l'armement jusqu'en 1973, où il prend le poste de délégué général pour l'énergie. Depuis mars 1975, il préside le conseil d'administration de Gaz de France.]

ÉDUCATION

Les maîtres auxiliaires pourront être réemployés à la rentrée

annonce le ministère de l'éducation

Une nouvelle manifestation de maîtres auxiliaires a eu lieu vendredi 10 juin à l'appel du « collectif national » devant le ministère de l'éducation, à Paris. Près de trois cents personnes ont manifesté pour réclamer des garanties de réemploi des maîtres auxiliaires et pour protester contre les incidents qui avaient eu lieu la veille (*le Monde* du 10 juin) et au cours desquels un maître auxiliaire du lycée Henri-IV, M. Frédéric Castaing, avait été blessé. M. Castaing, qui est en observation à l'hôpital Corentin-Celton, souffre, selon le ministère de l'éducation, d'un traumatisme crânien sans apparence de fracture.

Une délégation a été reçue au ministère par un directeur, tandis que le gros des manifestants étaient maintenus à bonne distance du ministère par les forces de police.

Durant la journée de vendredi, 90 % des professeurs du lycée Henri-IV ont fait grève pour protester contre les incidents de la veille et l'attitude de la police. Au cours d'une assemblée générale, *ils ont voté un texte où « ils insistent pour qu'une réponse positive soit donnée sans délai aux légitimes questions que se posent les maîtres auxiliaires devant leur avenir ».*

Le ministère de l'éducation a publié pour sa part un communiqué à propos de l'inquiétude des maîtres auxiliaires et de l'*« exploitation outrancière qui en est faite par une minorité politisée ».* Le ministère rappelle qu'en 1976-1977 neuf mille maîtres auxiliaires auront été intégrés et estime qu' *« en 1977-1978 les besoins en personnel de remplacement ne seront pas inférieurs à ceux de cette année ». « Les actuels maîtres auxiliaires,* ajoute le communiqué, *pourront* donc *normalement être réemployés. Les instructions ont été données aux recteurs pour d'ores et déjà envisager sur les postes vacants le réemploi des personnels auxiliaires actuellement en fonction. »*

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) dénonce *« un groupuscule animé par les militants de l'Organisation communiste internationale et cherchant à usurper dans les académies la représentation syndicale des maîtres auxiliaires, pour conduire des opérations de commando, dirigées depuis plusieurs jours contre les locaux et des militants du SNES ».* Ce syndicat dénonce *« ces provocations et ces manœuvres dont le but est d'exploiter à des fins politiciennes l'angoisse des auxiliaires menacés dans leur emploi ».*

M. Haby devant des parents d'élèves

UN MINISTRE DÉSABUSÉ

Quelques dizaines de lycéens de Janson-de-Sailly assistaient de loin — et assez goguenards — aux préparatifs d'une fête nocturne qui ne les concernait pas : le grand lycée du seizième arrondissement de Paris *recevait le ministre de l'éducation,* invité, jeudi 9 juin, par les représentants de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), que préside M. Lagarde, à participer à un débat sur l'application prochaine de sa réforme *en classe de sixième.*

Il avait été annoncé que cette réunion était organisée à l'attention des seuls adultes. Mais certains élèves sont parvenus à *entrer dans le gymnase de Jan*son avec leurs parents : tant bien que mal, les organisateurs tentaient de séparer les familles et de diriger les jeunes vers une autre salle équipée d'un circuit intérieur de télévision, qui permettait de suivre le débat à distance.

Ce luxe de précaution s'est révélé inutile, puisqu'il est apparu *rapidement* qu'aucun échange réel n'aurait lieu entre les trois cents participants et M. René Haby : selon les organisateurs, le ministère de l'éducation aurait demandé qu'aucune question orale ne soit posée. Aussi, à l'entrée du *lycée, les parents d'élèves ont*-ils dû rédiger leurs questions qu'un responsable a classé par thèmes, *avant de les poser au* ministre. Cette procédure a abouti à un monologue de trois heures et a provoqué dans l'assistance un sentiment de frustration.

Ainsi, les parents n'ont-ils pas pu développer des inquiétudes toutes *« jansoniennes »* face à une réforme de l'enseignement qui risque, estiment-ils, d'abaisser le niveau pédagogique des meilleurs lycées. Le ministre de l'éducation a bien senti, durant ce faux débat, l'hostilité latente, le scepticisme de son auditoire, composé en majorité de familles de milieux privilégiés.

A plusieurs reprises, il a demandé aux parents d'abandonner *« une conception mentale »* sélective de l'enseignement secondaire et de comprendre, malgré *« un sentiment naturel de rupture avec l'ancien système »*, la nécessité de donner à tous les enfants *« un substrat de culture ».*

Se faisant le défenseur de l'égalité des chances, il a critiqué, sur le ton de l'ironie, l'élitisme « jansonien », plus préoccupé par le concept d' *« approfondissement »* des matières enseignées pour les élèves les *plus doués que par la nécessité* de soutenir les plus faibles, comme cela est ressenti dans d'autres lycées *« souvent hors de Paris ».*

M. René Haby a-t-il trouvé, durant ce débat, la confirmation d'une réaction négative des *parents qui l'avaient plutôt sou*tenu au début de sa mission ? Ou bien ressent-il douloureusement l'affirmation du président de la République qui a déclaré, au cours de son entretien télévisé avec des lycéens, que la réforme du collège unique ne devait plus porter le nom du ministre qui l'anime ? M. Haby s'est montré quelque peu désabusé durant le débat, parlant de son action au passé, regrettant le pouvoir des hommes politiques à *« défaire des renommées »*, tenant à rappeler, comme si l'on lui reprochait *subitement* le contraire, qu'il n'avait pas *« traité légèrement une tâche importante ». « Je ne sais pas ce que l'avenir me réserve,* a-t-il expliqué, *mais j'estime avoir fait mon devoir. »*

PHILIPPE BOGGIO.

SCIENCES

LA COOPÉRATION NUCLÉAIRE FRANCO-SOVIÉTIQUE

UNE CONVERGENCE D'ANALYSE

L'échange de documents entre la France et l'Union soviétique sur les techniques respectives de réacteurs à neutrons rapides n'a pas une importance technique considérable : à bien des égards, il s'agit essentiellement de la concrétisation, à un instant donné, d'une coopération ancienne (elle date de 1967) et constante puisqu'il y a chaque année des missions de techniciens français en U.R.S.S. et réciproquement.

Ce qui paraît, en revanche, plus significatif est le choix de la date pour procéder à cet échange de dossiers. Un peu plus de deux mois après l'annonce de la *« croisade »* du président Carter contre les risques de la prolifération nucléaire, concrétisée par l'ajournement *sine die* du retraitement aux Etats-Unis et le retard apporté au lancement du prototype industriel de surrégénérateur, la France et l'Union soviétique proclament haut et fort le parallélisme de leur analyse.

Les deux pays estiment que le monde a non seulement besoin du nucléaire, pour faire face à une demande croissante d'énergie, mais aussi — et surtout — de ce passage à la vitesse supérieure que représente l'adoption des filières à neutrons rapides (surrégénérateurs notamment).

Le geste franco-soviétique prend un relief plus particulier encore quand on le rapproche des discussions entamées cette semaine à Paris au sein du groupe d'experts mis sur pied au sommet de Londres à l'instigation des Américains et qui réunit des représentants de sept pays (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon, Canada et Australie).

Il semble que, dès leur première rencontre, les experts n'aient pu trouver un terrain d'entente. Suivis par le Canada et l'Australie, les Etats-Unis, selon certaines informations, auraient tenté une nouvelle fois de contester les contrats entre la France et le Pakistan d'une part, l'Allemagne fédérale et le Brésil d'autre part, contrats prévoyant dans les deux cas la livraison d'installations de retraitement.

Le communiqué publié vendredi 10 juin à l'Elysée au terme de la réunion du conseil de politique nucléaire extérieure rappelle que *« l'objet* (du groupe d'experts) *est de réaliser une analyse préliminaire des meilleurs moyens techniques de faire face aux besoins énergétiques mondiaux, tout en évitant le danger de diffusion des armes nucléaires »* : ce qui, au lendemain des premières réunions des experts, n'est pas loin de ressembler à un *« rappel en règlement »*, voire un coup de poing sur la table.

L'isolement croissant des Etats-Unis

Au demeurant, on ne se cache pas, dans les milieux français, que c'est essentiellement pour des raisons politiques que Paris n'a pas décliné l'invitation américaine. Manifestement, on ne pense pas que les travaux de ce comité puissent aboutir à un résultat concret, notamment pour ce qui concerne la recherche de cycles de combustible plus « sûrs » dans l'optique de la prolifération (par exemple le cycle thorium-uranium au lieu du cycle uranium-plutonium). Aussi, fait-on remarquer à Paris, il y a longtemps qu'une telle alternative a été étudiée *par le commissariat à l'énergie* atomique (C.E.A.) mais ces études ont fini par aboutir dans *« le placard aux idées éculées ». Finalement,* estiment les milieux français, la seule conclusion que pourrait tirer la France de ces travaux, c'est qu'elle a raison de maintenir son analyse et de progresser dans le *domaine des surrégénérateurs* et du retraitement.

Certains experts vont même plus loin, et prophétisent une issue encore plus spectaculaire : d'ici quelques années — deux à trois ans va-t-on même jusqu'à dire, — et une fois relancé le programme nucléaire « classique » américain, grâce aux gages provisoirement donnés aux milieux écologiques et à l'accélération des procédures administratives, les Etats-Unis n'auraient plus qu'à constater que, *« tout bien réfléchi »*, il faut retraiter et lancer les surrégénérateurs. Avec un peu de chance, les pressions américaines exercées jusque-là, particulièrement sur l'Europe et le Japon, auraient eu suffisamment d'effet pour permettre aux Etats-Unis de reprendre la direction des opérations dans des domaines qui tendent aujourd'hui à leur échapper.

Sans aller aussi loin dans l'analyse, force est de constater l'isolement croissant des Américains, seulement soutenus par l'Australie et le Canada, et la convergence d'analyse entre la France, l'Allemagne fédérale et l'Union soviétique, convergence que devraient vivement souligner les prochaines rencontres de M. Valéry Giscard d'Estaing avec *MM. Helmut Schmidt* et *Leonid* Brejnev.

Sur ce dernier point, l'insistance qu'a *mise vendredi* à *Paris* l'ambassadeur soviétique à questionner l'administrateur général *délégué du C.E.A.*, M. André Girand, sur le nouveau procédé français « non-proliférant » d'enrichissement de l'uranium (*le Monde* du 8-9 mai) a surpris plus d'un observateur, y compris parmi les officiels français. Certains en ont même tiré la conclusion que, sur ce point, la coopération nucléaire franco-soviétique pourrait bien, à l'occasion de la visite à Paris de M. Brejnev, du 20 au 22 juin prochain, franchir une nouvelle étape.

XAVIER WEEGER.

MORT DE L'ORNITHOLOGISTE BRITANNIQUE SIR LANDSBOROUGH THOMSON

L'ornithologiste britannique Sir Landsborough Thomson vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans.

[*Fils du* naturaliste Sir J. Arthur Thomson, Landsborough Thomson, né à Edimbourg le 8 octobre 1890, avait fait ses études aux universités de Heidelberg, Aberdeen et Vienne. Spécialiste des migrations des oiseaux, il fit partie pendant plus de trente ans du comité de la recherche médicale, et put, à ce titre, contribuer largement au développement de la recherche biologique.

Auteur de nombreuses publications sur les oiseaux et aussi sur la recherche médicale, il a été anobli en 1953. Sir Landsborough Thomson était membre de nombreux comités et associations nationaux ou étrangers d'ornithologie, de zoologie, de protection de la nature. Il avait reçu de nombreuses distinctions et médailles, notamment la médaille Buchanan de la Royal Society.]

DEUX GROUPES INDUSTRIELS EN CONCURRENCE

Qui construira les satellites européens de télécommunication ?

C'est sans doute en septembre prochain que les délégués des pays membres de l'Agence spatiale européenne (ASE) adopteront les programmes futurs. En particulier, ils devaient décider la construction d'un satellite lourd de télécommunication, adopté aux possibilités du lanceur européen *Ariane*. Des appels d'offres ont déjà été lancés, auxquels ont répondu deux groupements d'industriels européens. En principe, l'option devrait aller au moins-disant. Mais le choix qui sera fait aura des conséquences à très long terme. Il s'agit d'un *choix* politique et il semble que le verdict des chiffres *n'aille pas dans* le sens de la *conception* politique dominante.

La conquête de l'espace a eu de nombreuses retombées. La première, et pour longtemps la plus importante, est l'utilisation des satellites comme relais de télécommunication. On peut ainsi, transmettre des communications téléphoniques d'un continent à un autre : le satellite concurrence avantageusement le câble transocéanique. Mais l'espace ouvre des possibilités nouvelles : diffuser des programmes de télévision sur une zone bien plus vaste que celle couverte par un émetteur au sol. Les satellites permettent aussi de communiquer aisément avec des endroits isolés, telles les plates-formes pétrolières en haute mer ou les stations de l'Antarctique. Ils facilitent l'établissement des *communications* avec les navires ou les avions. Finalement, ils permettent de construire des réseaux *globaux, assurant toute communication* de tout type entre deux points quelconques du globe.

Un important marché

*La plupart des satellites de télé*communication ou de navigation seront dans l'avenir des satellites *géostationnaires, qui font le tour* du globe en un jour et paraissent donc fixées à un observateur au sol. Des études prospectives prévoient, pour la décennie 1980-1990, le lancement dans le monde (pays de l'Est exclus) d'une centaine de satellites géostationnaires de télécommunication de navigation civile et une trentaine de satellites *militaires.*

Il y a là un marché suffisamment important pour que l'Europe ne l'abandonne *pas aux Etats-*Unis, malgré l'avance de ces derniers. Les conférences spatiales *européennes de 1971 et 1973 ont* lancé un programme de développement qui touche à sa fin. Un satellite d'essais de télécommunication, O.T.S. (Orbital Test Satellite) aurait dû être lancé pendant ce mois de juin ; un incident au cours du montage de sa fusée porteuse a retardé ce lancement au début septembre. Un satellite de navigation maritime, MAROTS (Maritime O.T.S.), qui ressemble beaucoup à O.T.S., sera lancé en 1978.

Ces satellites ont des poids de l'ordre de 400 kilogrammes. Ce qui correspond aux possibilités des fusées américaines Delta qui les mettront en orbite. Ils pourront relayer quelques milliers de communications téléphoniques. Mais ils sont trop légers pour la retransmission directe de programmes de télévision : le poids du satellite conditionne directement la surface des panneaux solaires qu'il peut déployer, donc sa puissance électrique.

Construire des satellites est une chose. Il faut aussi les lancer, et rien ne servirait de s'affranchir du monopole américain pour la construction si l'on devait s'y soumettre pour le lancement. L'Europe construit donc le lanceur Ariane, capable de mettre en orbite géostationnaire des satellites de 900 kilogrammes adaptés, *en particulier, à la diffusion* directe de télévision.

Le conseil de l'Agence spatiale *européenne* a *donc assez logique*ment prévu, d'une part, de prolonger le satellite O.T.S. par deux *satellites opérationnels* E.C.S. (European Communication Satellite), qui ne diffèrent d'O.T.S. que par des détails, et de donner un successeur à MAROTS, d'autre part, de construire un satellite plus lourd, adapté aux possibilités d'Ariane, et qui serait mis en orbite lors du dernier tir de qualification de cette fusée, en octobre 1980. Ce qui laisse peu de temps pour sa construction.

Ce programme est prévu, mais il n'est pas encore adopté. Il devrait l'être en septembre prochain, avec les autres programmes *européens. Trop d'intérêts* divergents entre les pays membres de l'Agence interdisent toute *solution* autre *que* globale.

Deux propositions

Pour gagner du temps, et comme la décision finale fait peu de doute, des appels d'offres ont été lancés. Deux groupes ont répondu. L'un est le consortium MESH, regroupant principalement les firmes Matra (France), Erno (R.F.A.) et Hawker-Siddeley-Dynamics (Grande-Bretagne), qui a déjà construit les satellites O.T.S. et MAROTS. L'autre est un groupement Eurosatellite formé de l'Aérospatiale (France), de M.B.B. (R.F.A.) et de l'ECTA (Belgique) dont les références vont de Symphonie à Intelsat-V, en passant par Ariane.

Une différence de prix entre les propositions des deux groupes a été constatée. Quelle est son importance ? Des rumeurs, qu'aucun protagoniste ne prend la responsabilité de confirmer, *font état* d'un écart de 80 millions de francs en faveur de MESH. Il y aurait bien quelques *différences dans ce* qui est fourni par les deux répondants, l'appel d'offres n'ayant pas été très précis *sur quelques points.* L'Agence a demandé aux deux *offreurs* des précisions qui peuvent *influer* sur les *prix.* Mais ceci ne semble pas devoir compenser cela.

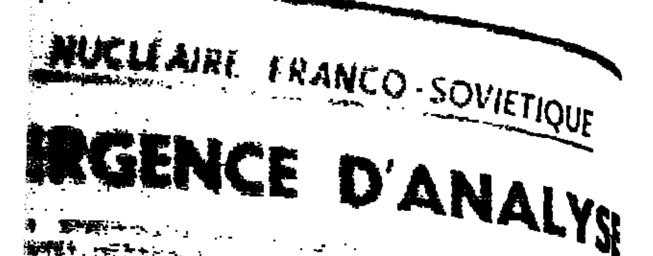
La logique de la concurrence pousse donc en faveur de MESH et c'est bien ainsi qu'on l'entend *chez Matra. Mais la logique de* la continuité conduira MESH à faire les futurs E.C.S. Un seul groupe *aurait donc le monopole des satel*lites européens de télécommunications.

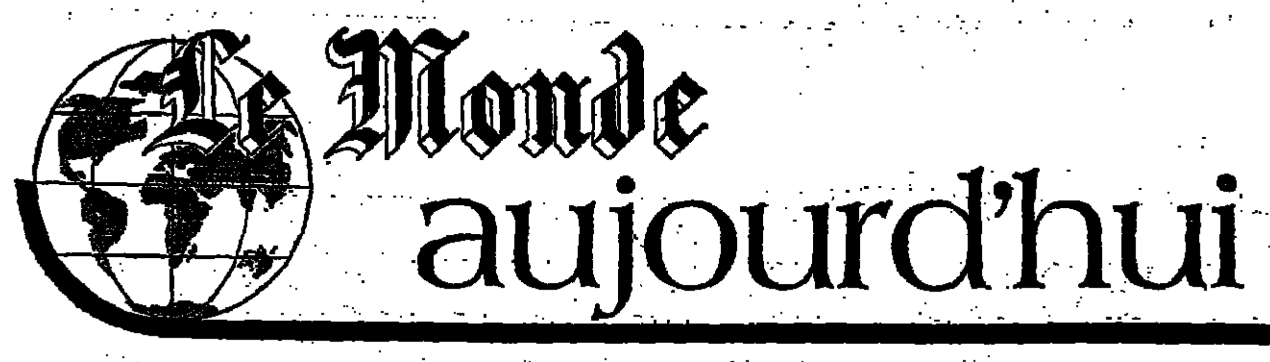
Cela ne satisfait pas tout le monde, à commencer par l'Aérospatiale, qui a fait connaître en haut lieu son opinion. Mais il y a aussi des responsables politiques pour estimer qu'avec deux classes de satellites (400 kg et 900 kg) il serait souhaitable de spécialiser un groupe sur chacune. C'est logique, et peut-être justifié, si l'on ne considère que les besoins de l'Europe. Mais le marché européen est étroit : il ne représente que 10 à 15 % du marché mondial, et l'on peut se demander s'il y a place pour deux. D'autant que *tous* sont d'accord pour juger indispensable l'exportation de systèmes spatiaux de télécommunication vers le tiers-monde. Mais la concurrence sera sévère, et pour l'affronter une industrie européenne a besoin de bases solides, analogues à celles que leur vaste marché intérieur offre à ses concurrents américains. Il est douteux que le marché européen puisse offrir ces bases à deux groupes industriels. Il est vrai qu'il faudra vendre aussi des lanceurs, et que l'Aérospatiale construit Ariane. Pourra-t-elle vendre le lanceur hors d'Europe sans proposer aussi des satellites ?

Finalement, à propos d'un appel d'offres concernant un programme non encore approuvé, se pose un problème qui engage tout l'avenir de l'Europe spatiale. Il doit recevoir une réponse politique, *clairement donnée comme* telle et non dissimulée derrière des réévaluations financières, *mais c'est* peut-être beaucoup demander à une Europe désunie... politique.

MAURICE ARVONNY.







VU DE BRETAGNE

Visite au Christ Jaune

IL pleut. Il faut aller chercher la clé à la ferme. C'est marqué sur la porte de la chapelle. Je vais à la ferme. D'autres visiteurs m'ont précédé. Le fermier nous entraîne donc au sanctuaire, avec la clé. Il pleut sur les ormes et sur les chênes. Une pluie très douce. C'est à Trémalo, à l'orée du Bois d'Amour, sur les hauteurs de Pont-Aven...

La porte a un peu grincé.

La double pente du toit prend nef et bas-côtés. Une chapelle bretonne comme tant et tant. Du XVIe siècle. Une grange de granit, une grange à prières.

Finies les oraisons. Plus de cantiques. Il pleut...

Le fameux Christ, tout de même, est toujours là. Plaqué sur le crépi blanc, entre deux arcades. Il est là. C'est d'abord lui que l'on voit quand on entre dans le chapelle de Trémalo. Je n'en ai jamais vu de plus beau, ni à Rome, ni à Florence, nulle part. Le visage est d'une douceur infinie, la verte couronne d'épines accentue la pâleur des traits. Les bras sont raides, les jambes sont raides, la poitrine est striée sous l'effort d'un halètement, d'une suffocation ultimes.

C'est le Christ Jaune, celui-là même que reproduisit Paul Gauguin dans une toile célèbre, en plein champ, entre trois paysannes agenouillées, orantes en coiffe et tablier.

Il pleut. Mal restaurée il y a vingt ans, la chapelle est en triste état. Le pauvre Christ, par les jours de tempête, doit recevoir des gouttes sur son visage. La chapelle est propriété privée. Elle n'a pas été classée par les Beaux-Arts.

« C'est le Christ Jaune », me dit le fermier, qui m'a pris pour un touriste.

Il tourne la clé dans ses mains et ajoute :

« C'est Gauguin qui l'a fait...

— Ah ! non, ce serait plutôt Lui, le Christ, qui a fait Gauguin... Je veux dire que ce crucifix l'a beaucoup inspiré. Il l'a même repris comme fond pour l'un de ses autoportraits. »

Mon cicérone, incrédule, tourne et retourne la clé dans ses mains. *« Celui-là n'était pas toujours là*, poursuit-il.

— Qui ?

— Le Christ ! Moi je sais... Il était dehors. C'était un calvaire au bord de la route. Les gens d'ici ont eu pitié de lui à cause de la pluie et du mauvais temps. Alors, ils l'ont mis dans la chapelle... Il y a longtemps de ça ! »

L'explication est vraisemblable. Le Christ Jaune masque la figure d'une sablière. Le pied de sa croix repose sur un gros madrier de bois bleu. Le grand artiste qui l'a sculpté — un ébéniste du coin sans doute, un simple artisan anonyme — l'aurait placé ailleurs. Et ainsi donc Gauguin, dans une curieuse intuition, aurait remis le Christ, en le peignant, dans son cadre primitif. Ou bien peut-être s'était-il renseigné auprès des paysans de Trémalo de la genèse de cette œuvre bouleversante.

« Ma grand-mère a bien connu M. Gauguin, ajoute le fermier. *Quand il venait travailler à Trémalo, elle lui faisait des crêpes. »*

Il pleut. Mon cicérone me montre encore, sur un pilier de granit, une plaque de ciment brisée. Il m'apprend que la nuit même le tronc de la chapelle a été volé. Le Christ Jaune n'a rien dit. Il n'est pas descendu de sa croix. Il est resté là, cloué, dans sa couleur de blé mûri. Il est resté de bois. Doux et tendre. Chrétien, trop chrétien.

XAVIER GRALL.

CROQUIS

« L'un de nous deux... »

RETRAITÉ de l'inscription maritime, père de quatorze enfants, des naissances à Lorient, à Nantes, à Brest, à Toulon, à Dunkerque, des souvenirs de l'amiral Ronar'ch, M. Bonnette, dès qu'il eut arrêté le labeur de la vie active, se mit à dire à ses proches ce qu'il aurait pu faire. Mélancolique, devant la table du dimanche, où Mme Bonnette ne disposait pas moins de vingt-cinq couverts, il s'épanchait. Souvent, montrant sa femme qui disparaissait vers la cuisine, il déclarait :

« S'il arrivait quelque chose à l'un de nous deux, je retournerais à Valparaiso. »

Les fils allumaient leurs petits cigares et ne relevaient pas le propos. Seules, les filles et les brus attrapaient au passage ce *« l'un de nous deux »* et le cultivaient dans leurs foyers respectifs.

Lits à part. Un matin, vers 9 heures, ne le voyant pas sortir et jaser comme à l'ordinaire, la mère et la dernière-née des filles qui vit à la maison, sont entrées dans sa chambre. Il était recroquevillé au pied du lit, déjà raide. A le voir si figé dans son effort elles comprirent que le passage n'avait pas été facile. On l'étira pour le mettre en bière. On lui façonna un sourire, des mains croisées, un chapelet; il avait toujours été pieux. Toute la marine à terre vint s'incliner; on le porta en musique au fond du trou.

Mme Bonnette reprit son tricot ; elle n'avait plus guère de larmes. Ses filles la sortirent. Elle les écouta. A haute voix, les petits-enfants avancèrent leur litanie :

« S'il arrivait quelque chose à l'un de nous deux... »

On les fit taire. Un jour, presque seule face au portrait ceinturé de noir de M. Bonnette dirigeant vers l'objectif le regard lointain du marin, elle se suprit à sourire. Elle dit seulement :

« L'un de nous deux... »

Puis elle hocha la tête et continua son tricot.

Maintenant, ses filles l'emmènent le soir au théâtre quand il y en a dans leur ville, ou bien voir des films dont elles discutent après. Autrefois, on ne l'entendait jamais. Depuis, elle parle en famille ; pas comme un oracle, comme une personne ordinaire. Elle retrouve ses chansons de jeune fille et les fredonne. Souvent, elle parle de M. Bonnette, qui fut amusant sans qu'on le sache. Celle des filles qui demeure à la maison dit :

« Depuis que papa est mort, il s'humanise. »

Sur son portrait crêpé de noir, M. Bonnette a toujours les yeux droits du héros maritime.

JEAN GUÉNOT.

AU MANS

— Jamais couru d'avance ! Souvenez-vous, il y a trois siècles, sur le circuit de Château-Thierry...

★ Copyright le Monde et Jean Effel.

MONOLOGUE

Olga, la coiffeuse

OLGA est coiffeuse dans un salon pour dames des Champs-Elysées, dont on parle souvent dans les beaux magazines. Elle aime son métier, elle a ses fidèles clientes, qui la suivent quand elle change d'employeur, et, à l'occasion, elle coiffe aussi les hommes.

« Oh ! moi, dit Olga, le ciseau en l'air et vous regardant dans la glace, *je me porte très bien sans rien savoir de ce qui se passe. Pourtant, j'allume la radio dès que je me réveille, pour ne pas me rendormir. J'entends les informations comme ça, sans les écouter. De toute façon, je les entends encore pendant ma toilette, et encore une fois pendant mon petit déjeuner. Le matin, il n'y a que ça, à répétition. Alors forcément, à la fin, je retiens quelque chose...*

» Tiens, hier soir, avec mon mari, on est allé chez un couple d'amis pour dîner. Ils ont un peu moins de trente ans, comme nous. Mais elle, la malheureuse, elle vient d'avoir trois enfants coup sur coup. Trois grossesses à la file, sans souffler. Alors vous la verriez maintenant, une vraie dondon complètement déformée. Naturellement les tissus se sont distendus, c'est normal, mais ce que je veux dire, c'est qu'elle a l'air de s'en moquer. Moi, à sa place, je ne pourrais pas, il faudrait que je fasse tout de suite des massages, de la gymnastique, je passerais ma vie à me surveiller dans la glace. Elle, rien. Son ventre, zéro. Et alors lui, le mari, qui était plutôt le superdragueur avant, maintenant qu'il a toutes les excuses, il ne bouge plus. A l'aise. Et les enfants, alors là, l'enfer. Très beaux, très réussis, si vous voulez, mais emmerdants, excusez-moi, vous n'avez pas idée. On n'a pas pu parler de la soirée, tout le temps interrompus : j'a froid, j'a faim, j'a cassé son jouet, pipi et le reste. C'est bien simple, ils n'ont plus de salon, tout se passe dans la cuisine. En rentrant, j'ai dit à mon mari : finalement, on n'a plus rien de commun avec eux, ah ! c'est pas demain la veille que je vais attendre un enfant, c'est vrai, vous ne trouvez pas ?...

» Je ne suis pas bavarde, vous savez. Aujourd'hui, je parle, mais c'est rare. Ici, quand une femme entame la conversation, je réponds, bien obligée, et sur tous les sujets, mais je suis ailleurs. Il y a quelques années, elles racontaient surtout des histoires de... de lit pour être polie, maintenant elles travaillent toutes, alors c'est les pépins du bureau. On me trouve un peu froide, un peu distante, c'est exact d'ailleurs, je vis dans mon petit univers et je m'y plais bien. Tenez, hier une cliente m'a entrepris sur la faim dans le monde, ça faisait drôle entre nous de parler de ça ici, c'est pas l'endroit, enfin bref je lui ai répondu : « A quoi ça sert de se tourmenter » pour les enfants du Biafra ou de » l'Inde puisqu'on n'y peut rien de » toute façon ? C'est comme les » jeunes délinquants ou les dro» gués, il y en a qui essaient de » les rééduquer, c'est très bien, » très moral, mais j'ai envie de » leur dire : de toute façon vous » perdez votre temps, ils y repi» queront un jour ou l'autre, alors ? »

» Dans la vie, je n'embête personne, alors je ne veux pas qu'on m'embête. C'est logique.

» Mon mari et moi, on est à égalité, c'est normal en 1977, non ? On prend nos décisions ensemble. Aucun n'est plus fort que l'autre. Il ne cherche pas à m'imposer ses solutions et moi je n'abdique jamais à ses idées quand je ne suis pas d'accord. Pour l'instant, ça va. Vous savez, j'ai voulu un homme qui soit prêt à prendre des risques et qui ait de l'ambition. Avant lui, j'ai rencontré plein de garçons très chouettes qui ne voulaient pas se donner de mal, ça ne m'intéressait pas longtemps. Maintenant, mon mari grimpe très bien dans sa boîte. Je touche du bois.

» Moi, je pense que celui qui a décidé de s'en sortir, il y arrive toujours. Il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Un ouvrier aussi, j'en suis sûre, sauf peut-être si c'est un immigré qui parle mal le français, et encore. Mais les autres, ils peuvent suivre les cours du soir ou autre chose. Moi, regardez, mes parents sont des petits commerçants, ils n'ont pas pu m'aider, eh bien ! au début j'étais manucure du côté de la gare de l'Est, puis je suis devenue assistante de coiffure et ensuite coiffeuse pour femme, et maintenant j'ai appris les hommes. Et j'ai fait dix salons pour avancer... »

« Voilà, j'ai fini, conclut Olga en remettant son peigne dans la poche de sa blouse rose. *Je vous trouve absolument superbe. Admirez le chef-d'œuvre... »* OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

Un week-end comme les autres

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CE fut un week-end comme les autres que celui du samedi 4 et dimanche 5 juin. Un week-end normal, si l'on peut dire, avec le contingent habituel de meurtres, agressions, rixes et cambriolages en tous genres, et aussi quelques épisodes moins ordinaires, tels ceux-ci, par exemple, mais on aurait pu en choisir vingt autres :

— A Paris, la police arrête une vagabonde éthylique qui, à la station Montmartre, a poussé sous les roues de la rame entrant à quai une voyageuse qui se trouvait devant elle. La meurtrière a vingt-trois ans, sa victime — qui a été tuée sous le coup — est une mère de famille de trente-sept ans ;

— A Grenoble, une collision de voitures provoque une bagarre. La police s'interpose ; elle est prise à partie. Des renforts sont appelés, et, bientôt, une vingtaine de policiers sont sur les lieux. Mais une cinquantaine de passants, de consommateurs sortis de cafés voisins viennent faire le coup de poing. Mêlée générale. Bilan : dix policiers blessés, dont trois souffrent de fractures diverses. Six arrestations ;

— Près de Tourcoing, quatre garçons et une fille de vingt et un ans rouent de coups, après boire, un de leurs compagnons de beuverie, le laissent pour mort dans un fossé, puis reviennent l'achever en lui défonçant le crâne à coups de crosse de carabine et en lui arrachant le visage avec un tournevis utilisé comme un poignard. La victime avait trente-sept ans.

Un week-end comme les autres qui a fait sur les routes françaises 68 morts et 653 blessés. C'est-à-dire assez peu, finalement, pour un si beau dimanche. Le week-end précédent, qui était celui de la Pentecôte, avait été beaucoup plus meurtrier, cela va de soi : 126 morts, 1 677 blessés, dont 504 grièvement atteints.

***

Un week-end comme les autres d'où la politique — enfin, une certaine forme d'expression politique — n'était pas absente.

— Dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4, à Fontenay-sous-Bois, un incendie criminel dévaste des locaux de la Mission de France qui servent de foyer pour les réfugiés chiliens. Pas de victimes. Sur les murs, une inscription : « Mort aux curés rouges ! Vive Pinochet ! Groupe Hermann Goering. »

— La même nuit, à Ville-di-Pietrabugno (Haute-Corse), la villa du directeur départemental des P.T.T. est plastiquée. Explication : un certain nombre d'auxiliaires de cette administration sont en grève, avec l'appui des syndicats, parce qu'ils refusent d'être mutés sur le continent pour être titularisés, mais exigent de l'être sur place et sur-le-champ ;

— Le samedi 4 au soir, c'est la fusillade de Reims. Un mort, deux blessés parmi les ouvriers du piquet de grève de l'usine des Verreries mécaniques champenoises. L'affaire, l'arrestation des cinq agresseurs, leur appartenance syndicale et les suites de leur action criminelle ont fait et feront encore assez de bruit pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y étendre ;

— Dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5, à Naussac (Lozère), un attentat détruit deux camions sur le chantier du barrage en construction dans la localité. Déjà, d'autres explosions ont détruit des pylônes électriques. Le président du comité de défense de la vallée, qui combat la réalisation d'un ouvrage qui va submerger 1 200 hectares de terre et entraîner la disparition de soixante exploitations agricoles, avait averti que son organisation était décidée à « s'opposer physiquement à la poursuite des travaux » ;

— Le dimanche 5, en Corse, un nouveau plasticage : le cinquantième, le centième peut-être en quelques mois, on en a perdu le compte. Cette fois, c'est une fourgonnette de la gendarmerie qui saute à proximité du stade où vient de s'achever le match de football Bastia-Nice. Les gendarmes qui se trouvaient dans le véhicule sont choqués ;

— Au soir du même dimanche 5, dans le seizième arrondissement de Paris, une bombe est déposée, et découverte à temps pour être désamorcée, au domicile d'un avocat, Me Assouline, un civiliste qui ne se connaît pas d'ennemi. C'est le cinquième membre du barreau parisien qui fait ainsi, en un mois, l'objet d'un attentat, sans plus de raison ni d'explication dans chaque cas. La police est perplexe ;

— Dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6, à Thionville, des locaux administratifs d'Usinor sont gravement endommagés par une explosion. Il s'agit des bureaux du service de reconversion et d'emploi qui est chargé de préparer le reclassement des travailleurs licenciés par la sidérurgie lorraine. L'attentat est revendiqué par les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), l'organisation qui aurait assassiné le 23 mars dernier l'ancien vigile de Renault, Antoine Tramoni, meurtrier de Pierre Overney.

— La même nuit encore, à Paris, vingt-quatre heures après l'agression de Reims — dont les cinq auteurs étaient des employés de la société Citroën — une dizaine de coups de feu sont tirés d'une voiture contre l'entrée principale de l'usine Citroën, dans le quinzième arrondissement, sans atteindre personne.

Ce n'est pas tout. Explosion, rue de Rome à Paris, dans un local de la société Chrysler France. Engins incendiaires lancés dans la vitrine d'une succursale de Citroën à Toulouse. Découverte à Paris, rue de la Clef, d'un petit arsenal — mines, détonateurs, armes, munitions — et d'un matériel de faux papiers. Ultimatum des ravisseurs de M. Revelli-Beaumont, P.D.G. de Fiat France, enlevé le 13 avril, que le « Comité pour l'unité socialiste révolutionnaire » menace d'exécuter...

On pourrait allonger la liste presque indéfiniment. Encore ne sait-on pas tout, car il y a eu sans doute ici ou là quelques engins qui n'ont pas explosé et quelques explosions qui n'ont pas fait grand bruit. Oui, c'était bien un week-end comme les autres.

***

Violence ordinaire, violence politique. Tout a été dit — et parfois aussi le contraire de tout — sur les causes et les effets de ce mal endémique de notre société, sur les moyens de l'enrayer, sur les risques d'escalade, sur le cycle provocation-répression et ses conséquences... Tant de graves colloques, de savants débats, d'imposantes commissions, et de rapports, et de projets, et d'études.

Mais pendant ce temps, pendant que les experts discutent, que les commissions auditionnent et que les documents s'entassent, la violence ou plutôt les violences changent peu à peu de nature, les données du problème évoluent, des idées reçues deviennent caduques.

De plus en plus, la violence ordinaire et la violence politique tendent à se rejoindre, à se mêler au point qu'il devient parfois presque impossible de les distinguer l'une de l'autre. Cette attaque de banque, dont on pense qu'elle relève du gangstérisme pur et simple, n'aurait-elle pas pour but de procurer des fonds à un groupuscule révolutionnaire ? A l'inverse, ces ravisseurs qui prétendent agir par idéologie ne sont-ils pas tout simplement des bandits sans foi ni loi ?

L'attentat politique, la bombe, le mitraillage étaient traditionnellement — sauf en certaines situations exceptionnelles — les armes de l'extrême droite : d'abord parce qu'elle avait précisément des armes ; ensuite parce que les idéologies de contrainte et de force s'accommodaient naturellement d'actions violentes. Or si les extrémistes de droite — l'affaire de Reims le démontre avec éclat — continuent de recourir volontiers à ce type d'intervention, ils n'en ont plus l'exclusivité. Des groupes armés qui se réclament de l'extrême gauche révolutionnaire entendent rendre coup pour coup. Et de plus en plus aussi, à bout d'arguments, des gens paisibles recourent à leur tour aux explosifs et aux armes pour se défendre contre la violence ou l'injustice.

Toute cette confusion, ce grouillement de vrais et de faux idéologues, de vrais et de faux policiers, de vrais et de faux truands, de révoltés et de provocateurs, risquent d'entraîner, comme on le voit en Italie, un glissement vers une sorte de désordre sanglant où personne ne peut plus s'y reconnaître et qui peut, à terme, faire l'affaire de quelque sauveur botté et casqué. On n'en est heureusement pas encore là en France ; mais, dans la période de fièvre électorale où nous entrons, le péril n'apparaît pas imaginaire quand on entreprend de dresser le bilan d'un week-end comme les autres.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Daily Mail

Chers enfants

Le *DAILY MAIL* a publié dans sa page féminine le résultat d'une enquête sur le coût de l'éducation des enfants. Il arrive à des conclusions étonnantes.

« Avez-vous jamais songé en terme d'argent au fait d'avoir un enfant ? Savez-vous que, si vous choisissiez de ne pas avoir d'enfant, vous pourriez vous offrir deux grandes maisons à Kensington ? Ou faire une croisière autour du monde chaque année ? Ou encore acheter quatre Rolls-Royce ? Nous avons calculé que pour une famille moyenne disposant de 5 500 livres de revenus annuels environ un enfant coûte de sa naissance à l'âge de vingt et un ans quelque 64 500 livres (1) Nous avons tout inclus dans ce chiffre : l'argent que vous pourriez gagner en louant la chambre de l'enfant, ou l'argent que la mère perd en ne travaillant pas durant dix-huit ans de sa vie (non pas vingt et un, car l'enfant sera salarié ou à l'université après dix-huit ans), aux frais de l'éducation privée »

Le quotidien britannique ajoute cependant : « *Naturellement, l'argent n'est pas le seul facteur qui entre en ligne de compte dans la décision de différer une naissance Il y a d'autres considérations comme la pilule, la libération des femmes ou le meilleur niveau de l'emploi féminin.* « Mais, pour plus de » 50 % des couples, l'argent a été mentionné comme une raison » majeure quand nous avons demandé pourquoi on renonçait » à avoir des enfants », *dit David Cope, qui, à l'université de Nottingham, poursuit des recherches sur les motifs pour lesquels les gens refusent d'avoir des enfants ou en diffèrent le moment.* »

(1) Soit environ 550 000 francs.

AL-BAYANE

La couleur des candidats

A l'occasion des récentes élections législatives marocaines, le quotidien *AL-BAYANE*, publié à Rabat, a émis une suggestion destinée à faciliter le bon déroulement de futurs scrutins et à accroître leur caractère démocratique. Il écrit :

« On sait qu'une grande partie de notre peuple ignore encore l'usage de l'alphabet De ce fait, des millions d'électeurs et d'électrices n'ont pas la possibilité de lire les noms figurant sur les bulletins de vote qu'ils reçoivent. D'où la nécessité d'attribuer une couleur à chaque candidat pour aider les citoyens à accomplir leur devoir. C'est le système adopté par le Maroc, et personne ne met en cause son efficacité. Mais celle-ci se trouve, en pratique, fort limitée, voire annihilée, par le fait que, sous prétexte du scrutin uninominal en vigueur, on attribue aux candidats d'un même parti une multitude de couleurs.

» La justice veut que cet état de fait cesse. Car le moins que l'on puisse dire est que tous les partis d'implantation nationale souffrent de ce système kaléidoscopique, qui ne permet pas de bâtir une bonne propagande électorale sur la base d'une couleur unique Il y a une incompatibilité majeure entre la volonté affirmée de donner au pays des institutions représentatives saines et cette mesure qui fait que, dans la même ville, cinq ou dix candidats d'un même parti se voient attribuer le plus arbitrairement cinq ou dix couleurs différentes. Nous pensons, pour notre part, que l'unicité de la couleur pour toute force politique légalement constituée est absolument nécessaire. »



Des Suisses aux Seychelles

Connues pour leurs plages de cocotiers et, depuis quelques jours, pour leur coup d'Etat, les Seychelles passaient à ce double titre pour fort éloignées de la Suisse. Le quotidien *24 HEURES* nous apprend qu'il n'en est rien.

« La présence suisse romande y a été constante. L'évêque des Seychelles est natif des îles, mais il a succédé, il n'y a que trois ans, à Mgr Maradan, un Fribourgeois qui avait « gouverné » l'Eglise des îlots pendant un quart de siècle. A Victoria, la capitale, l'ordre a sa « maison religieuse », résidence du « supérieur régulier », qui travaille entouré d'une dizaine de frères. Dans les autres îles de l'archipel, les pères et les frères sont une trentaine, tous originaires, à deux ou trois exceptions près, des cantons catholiques de Suisse romande. Les pères suisses allemands à capuchon ne sont d'ailleurs pas loin leur terre de mission est la Tanzanie. »

Ces relations religieuses helvéto-seychelloises ne sont pourtant pas toujours faciles, comme l'explique *24 HEURES* :

« Les capucins ne semblent pas avoir rencontré de difficultés dans leurs rapports avec le gouvernement des îles indépendantes ; pourtant — un détail douloureux, — le pouvoir a créé un impôt immobilier que l'ordre doit aussi payer Les religieux ne pensent pas que le changement à la tête de l'Etat modifiera leur position aux Seychelles les échanges humains, les envois fréquents de médicaments, de livres, de vêtements continueront de Suisse romande vers l'océan Indien »



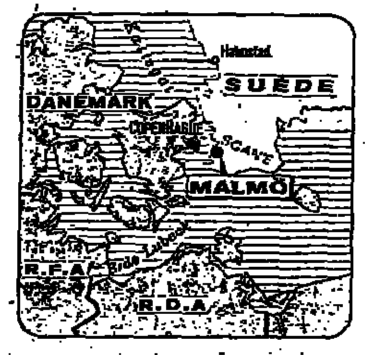
Un match très disputé

Le football africain ne semble pas à l'abri des excès du « jeu dur » souvent dénoncé à propos du rugby européen : c'est ce que montre ce compte rendu de la rencontre entre l'équipe du Sporting club ivoirien et celle du club malien Djoliba à Bamako, publié par l'hebdomadaire *IVOIRE-DIMANCHE*

« A partir de l'instant où la pelouse comporte deux buts et qu'il y a deux équipes, n'est-ce pas pour permettre à chaque équipe d'avoir son camp ? N'est-ce pas aussi de la provocation que de déserter son camp pour venir investir celui de l'adversaire, même si on est à la mi-temps ? Et comment juger le comportement surprenant de ce responsable malien, qui, non content d'inviter ses joueurs à transgresser ces principes, s'empare du ballon et, fendant la foule des forces de sécurité et malgré les protestations des Ivoiriens, catapulte à plusieurs reprises le ballon dans les buts ? Des spectateurs en avaient la gorge saisie d'émotion. J'en ai vu qui, dégoûtés et écœurés, ont quitté le stade avant le coup d'envoi La cohorte de supporters du Sporting ne fut pas épargnée instruments de musique projetés ; joueurs lapidés et insultés, trompettes rendues en pièces Tout cela par les forces de l'ordre et non les supporters de Djoliba A la fin de la rencontre, la délégation ivoirienne, ceinturée par les forces de l'ordre, a eu toutes les peines du monde à regagner l'hôtel. Le car fut lapidé, des joueurs blessés (...). Les Ivoiriens en avaient le cœur gros. »

Lettre de Malmö

CHUCHOTIS ET CRIAILLEMENTS



ARRIVANT à *Malmö par le chemin qu'empruntèrent maintes fois les hardis marins qui* la pillèrent, le visiteur est saisi par le poids d'une léthargie cotonneuse. L'accostage dans la capitale de la Scanie, région de plaines fertiles et de climat doux, devient ainsi prétexte à évocation des blés dorés, des pique-niques languis et des aériens concertos qui s'entrelacent dans le film *Elvira Madigan*, tourné ici par Bo Widerberg

Tout autre était le sentiment que Malmö, récemment libérée du joug danois, inspirait au dix-huitième siècle *« C'est la plus vivante des villes de Scanie, et aussi celle qui garde un parfum de cité étrangère* (1), disait un voyageur enthousiaste Certains la comparaient même à une autre cité que, au bord de la Baltique, Pierre le Grand mettait alors en chantier. Aujourd'hui, *avec ses châteaux et ses* canaux, Malmö laisse jaillir son passé, *de la même façon que*, sur l'autre rive, Petrograd perce à travers Leningrad. Semblables nostalgies d'Ancien Régime, de navigateurs intrépides et de terres balayées par le vent de l'Histoire rapprochent ces deux villes du Nord, qui ont aussi en commun la grandeur d'un site arraché pied à pied à l'empire du marécage

Installée au creux d'une baie bien protégée, *Malmö occupe une position* stratégique sur la verticale qui *relie Copenhague à Stockholm.* C'est l'une des raisons pour lesquelles la ville changea souvent de main. En effet, à peine le nom de ce port était-il mentionné dans les chroniques du douzième siècle que, déjà, la princesse Sophie de Danemark l'apportait en dot à son époux, Valdemar de Suède. Toutefois, cela n'empêchait pas l'influence germanique de s'exercer dans nombre de domaines, *comme en témoigne la* très gothique église Sankt-Petri, qui *offre plus d'un trait de ressemblance* avec la Marienkriche de Lübeck.

Que Magnus Eriksson, « roi de Suède », de Norvège et de Scanie », octroyât à Malmö sa première charte, *que Valdemar IV Atterdag de Dane*mark la reconquière par la force, était indifférent ; la ville restait dans la mouvance des villes méridionales jusqu'à ce que, enfin, la paix de Stralsund, en 1370, consacrât l'entrée de Malmö dans une hanse dont Lübeck restait la métropole incontestée.

Dans les récits qu'il fit de son périple en Scanie (2), le naturaliste suédois Carl von Linné dit l'impression profonde que *provoqua sur lui* la Malmö de la « grande époque », celle du quinzième siècle et de la hanse. Au premier rang des joyaux architecturaux était la Grand-Place, *œuvre du bourgmestre Jörgen Koch*, qui y installa sa *propre* demeure, ainsi que l'hôtel de ville, dont la façade ne fut restaurée dans le style Renaissance hollandaise qu'en 1812. Témoignages d'une *splendeur* un peu fanée, ces deux édifices abritent maintenant des restaurants *qui*, dans un cadre d'époque, offrent à la dégustation les *esthétiques smorgasar*, tandis que le petit palais Teschka, qui s'ouvre aussi sur la Grand-Place, reste fidèle à sa fonction depuis qu'en 1571 Erasmus von dem Brüche en fit, avec l'autorisation du roi Frédéric II, la première pharmacie de Suède.

AU temps de la splendeur de la hanse, le commerce était si intense qu'une seconde place dut être aménagée au flanc de la première. Cette « petite place », Walt Disney aurait pu la dessiner : des maisons rouge brique, bleu pastel, rose bonbon. Le tout planté sur un carré de pavés inégaux. Cet agencement date de *1591, année aux alentours de la*quelle les maisons hautes aux ouvertures surmontées d'un fronton triangulaire firent place, en Scanie comme au Danemark, à des bâtiments longs et étroits s'habillant d'un colombage de pans de bois sur fond de maçonnerie légère dont le premier étage se découpait en encorbellement.

La tradition de la maison à colombage a *persisté jusqu'au dix*huitième siècle, où la saillie du pre*mier étage s'est réduite à un trait*, marqué au pinceau sur les façades, comme en témoigne la maison de la famille Faxe, dont les murs ocre abritent l'une des nombreuses galeries de peinture de la ville, et surtout les trois bâtisses qui composent la maison Hedman, dans laquelle un porche orange ouvre gé*néreusement les trois étages en* brique du Form Design Center Res*tauré par la municipalité*, qui y a investi près de 2 millions de couronnes, ce centre expose, depuis 1974, des sofas raides et nets, de la vaisselle à l'éclat lacté, des objets fonctionnels : tout un univers de grâce domestique aux lignes strictement maîtrisées qui ont fait le renom du design scandinave. Au sein de ce centre, où tout traduit l'ordre, la mesure, le soin, la gravité naturelle d'une population austère, *le fleuron est une exposition* consacrée aux productions de la firme finlandaise Marimekko, lancée, il y a juste vingt-cinq ans, par Mme Armi Ratia.

TROISIEME ville de Suède avec *ses deux cent cinquante mille* habitants, héritière d'une longue tradition artistique, Malmö n'était pas sans envier les manifestations organisées par la patineuse Sonja Henie dans son musée d'Hovikodden, près d'Oslo, ou les rétrospectives *que présentait Louisiana* à Humlebaek, dans les environs de Copenhague. Depuis 1975, l'art *moderne* a désormais droit de cité dans la grande ville suédoise puisque la municipalité y a installé un hall d'exposition qui se veut le plus grand d'Europe. *Dans le blanc clinique des* murs et des tubulures que relate la rusticité des planchers en sapin, on montre aujourd'hui, sous les rais *d'un soleil souvent morne*, mais amplifié par les ampoules électriques des cinq cent cinquante coupoles du plafond, toute une série d'objets d'art rassemblés autour du thème : *« L'homme des années 70. »*

La paternité de cette politique culturelle généreuse revient de droit au parti social-démocrate qui, arrivé au bout de sa course nationale lors des élections législatives de septem*bre 1976, n'en reste pas moins la* première formation du conseil muni*cipal de Malmö*, avec trente mandats sur soixante et un, et celle qui a voix déterminante sur la gestion d'un budget de 4 milliards de couronnes. Même si la population ne semble pas briller par son militantisme, jeunes et vieux savent que si la Suède a pu émerger de la famine qui la menaçait au début de ce siècle et réduire *certaines inégalités* sociales, c'est vraisemblablement au *grand parti ouvrier, au pouvoir* de 1931 à 1976, qu'en revient le mérite.

PORT de relations avec le Danemark — qui marque depuis 1972 la limite nord du Marché commun — conçu pour être le débouché, non point de la seule Scanie, mais aussi de toute la *Suède, cet ancrage qui est des* plus sûrs de la mer du Nord s'est *éveillé rapidement à la vie moderne*. Dès 1810, s'installait le chantier de constructions navales Kockum, qui produit aujourd'hui des tankers de 350 000 tonnes. Presque aussi ancienne est la firme B.L.M., qui produit des emballages en tous genres et emploie neuf cents personnes. La ville possède également des usines de ciment ainsi que de nombreuses industries textiles et alimentaires.

Broyés par le renversement de la conjoncture économique, les travailleurs immigrés finlandais, yougosla*ves ou portugais, jusque-là employés* dans ces industries « salissantes », se sont trouvés les premiers sur le sable, en compagnie des femmes et des jeunes. Si le nombre exact des chômeurs demeure un secret d'Etat bien gardé, la masse des résidents suédois qui se rendent chaque jour, par hydrofoil, à Copen*hague, distant de quelque 25 kilo*mètres, devrait inciter à plus de prudence ceux qui persistent à vouloir faire rimer Suède et plein-emploi.

Aujourd'hui, de part et d'autre de l'Oresund, on vit à l'unisson du reste de l'Europe. Et la blonde qui court sur le quai, ses cheveux *épars suivant chacun de ses mou*vements, formant des vagues floues, horizontales, *en soleil, n'est plus* l'image de *marque d'une société* maternante et protégée. D'ailleurs, ce mythe, qui l'a cru ? Certainement pas ceux qui ont croisé ces Suédois aux yeux d'un bleu passé comme celui d'une enveloppe délavée après *la* pluie, mais sans regard.

COMME dans la Södergatan, les jeunes se donnent des *mines* de ragarre, en blouson de cuir noir et jeans impeccables, tout en déambulant sur le pont-promenade, au milieu des retraités en mal de ballade et des ménagères rendues malhabiles par le chargement de leur *cabas. Au comptoir de la cafétéria*, les adolescents au visage diaphane *oublient leur flemme et leur flegme* d'enfant pour vider frénétiquement, dans de gaillardes beuveries, quelques dizaines de bouteilles de bière, que l'exterritorialité du navire met à la portée de toutes les bourses. Sur les tables usées, les adultes renversent à leur tour, à grands cris, la bière, l'aquavit ou le cognac qui leur charbonne *l'œil et de sillon*cieux, les rend prolixes. Au débar*cadère qui ouvre la porte* d'un Sud de sortilèges, les hommes zigzagants s'accrochent au bras de leur compagne trottinante, tandis que, dans le décor portuaire tiré au cordeau, le soleil déclinant fait des halos cuivrés sur l'eau grise du Sund.

MICHÈLE SOLAT.

(1) Carl Christoffer Gjörwell, Malmö Stadshistoire, Malmö, Allhem, 1971.

(2) Carl von Linné, Shanska resa förrättad. Stockholm, Natur og kultur, 1963

RACISME

La plus grande peau d'éléphant du monde

LA BREA (île de la Trinité, dans les Caraïbes). Les gamins, qui font office de guides, et qui, descendant d'esclaves noirs, ont dans leur for intérieur quelques comptes à régler avec des Blancs trop pâles, aux cheveux trop clairs, et à l'accent « étranger », n'en sont pas encore revenus. Pourtant, ils ont l'habitude des excentriques et des fous en tout genre qui veulent absolument voir de leurs yeux « la plus grande peau d'éléphant du monde » *(elle couvre 42 hectares)*

Tout avait mal commencé. La lourde voiture avait freiné brutalement, soulevant assez de poussière pour couvrir d'une couche grisâtre le modeste étal de fruits tropicaux tenu par une vieille marchande hypocondriaque. Quelques mots un peu vifs avaient été échangés. Le conducteur avait été immédiatement identifié comme un étranger, un « yankee », non tant à cause de sa haute taille et de ses cheveux blonds que de son accent (le Broken English, *le « patois » qui est l'idiome le plus répandu dans l'île, conserve quelques intonations apportées par l'ancien colonisateur britannique).*

Les gamins, prétendument « guides patentés » *(en fait, ils n'ont aucun statut), ont, comme de coutume, offert leurs services, non sans lorgner les chères têtes blondes, nées et élevées à Milwaukee (Wisconsin) entassées à l'arrière de la lourde voiture américaine Gavés de glaces à la noix de coco, les enfants de l'Oncle Sam ont préféré demeurer dans la voiture, dont l'air conditionné faisait, en raison de la température extérieure, un refuge très raisonnable*

Le chef de famille, un peu congestionné (la bière ?), mais affable, s'est aventuré bravement sur la « peau d'éléphant » que constitue le plus grand réservoir naturel d'asphalte, le « Pitch Lake », *connu sur la surface de la Terre. (La Brea n'est qu'à quelques dizaines de kilomètres des riches gisements pétrolifères du golfe du Paria qui sépare le Venezuela de l'île de la Trinité.)*

Très décidés, les « guides » ont résumé en ânonnant les caractéristiques de ce site un peu sinistre, où le sol s'enfonce mollement sous les pieds du marcheur en libérant des bulles d'air, qui embaument le goudron : « Sir, ce lac sur lequel vous marchez a 90 mètres de fond et a déjà produit 15 millions de tonnes d'asphalte depuis sa mise en exploitation au siècle dernier. Toute l'Angleterre a été recouverte de macadam grâce à lui. Et comme son niveau ne baisse qu'au rythme de 1 centimètre par mois, il y en a encore pour des siècles... »

L'Américain en a vu assez. Il remonte dans sa voiture, mais les « guides » réclament leur salaire. Surpris (a-t-il cru à quelque bénévolat ?), il distribue les piécettes de monnaie qui encombrent ses poches, mais la somme totale ainsi distribuée au hasard des mains tendues ne correspond apparemment pas aux honoraires généralement perçus (ou en tout cas escomptés) par les gamins.

Les têtes blondes réclament soudainement de voir d'un peu plus près cette croûte inégale, grise et craquelée, qui peut être en effet comparée, si on est d'humeur lyrique, à une peau d'éléphant. Le chef de famille, un peu nerveux (les gamins, furieux de leur déconvenue, entourent la voiture d'un air nettement inamical), réussit, à force de maladresse, à enliser son véhicule sur le sol visqueux...

Ce n'est qu'après une heure de palabres et le versement d'une solide « rançon » (quelques dizaines de dollars) que les « guides », fiers de cette revanche inattendue qui leur est offerte par le « Pitch Lake » *lui-même, acceptent de pousser la voiture hors de la zone dangereuse. Ils auront alors la surprise d'être copieusement insultés par une famille américaine courroucée et, de surcroît, sûre de son bon droit. En démarrant (en trombe), le véhicule emportera l'étal de fruits tropicaux qui avait déjà subi une première agression à l'arrivée.*

Un gamin ne devra qu'à son agilité de ne pas être renversé par la voiture...

L'autre étranger présent sur les lieux est pris à témoin : les Blancs ne sont-ils pas de fieffés racistes et, en tout cas, de drôles de paroissiens ? La conclusion appartient au lecteur qui a des idées là-dessus.

DOMINIQUE DHOMBRES.

MUSIQUE

INTERDIT AUX ÉTRANGERS

ILS étaient bien cent cinquante, l'autre dimanche, dans une forêt près de Moscou, venus assister ou participer à l'un des concerts amateurs pompeusement intitulés « les Concerts du dimanche » et qui ont lieu régulièrement à la belle saison. Contestataires ? *Dissidents* ? Mais non... Des jeunes surtout, en pull-over, en anorak, en veste de travail marquée au nom d'un grand chantier; de moins jeunes aussi ; des familles avec leurs enfants, des bébés même. Tous citoyens soviétiques. Sauf trois. Trois étrangers...

Ils étaient arrivés avant midi à la gare du Kilomètre 55 et avaient marché à travers prés et forêts pour trouver la clairière propice. Ils avaient allumé quelques feux et, couchés sur des couvertures, ils « saucissonnaient », se réchauffent avec des thermos ou de la vodka. Ils faisaient silence. On avait planté une branche sur laquelle étaient enroulés le fils des micros, une dizaine en tout, reliés à des magnétophones portatifs, de fabrication soviétique pour la plupart. Sans ordre préétabli, sans programme, chaque « artiste », avec sa guitare, son accompagnement enregistré sur bande ou simplement avec une feuille de papier, venait près du micro, chanter trois chansons, réciter ses vers Ou ceux de Anna Akhmatova

Des couplets *mélancoliques* et aigrelets qui tous parlaient d'une certaine « difficulté d'être ». Pas de slogans politiques, rien d'antisoviétique, rien de subversif : un vrai concert d'amateurs. Cela tenait du feu de camp, du pique-nique de collectivité, de la sortie entre copains. Une sorte de Woodstock miniature dans la région de Zagorsk.

Soudain, alors que le sixième chanteur finissait sa prestation, un milicien en uniforme sort des bois. Cinq « spectateurs » exhibent un brassard rouge de « Droujniki », c'est-à-dire d'auxiliaire volontaire de la police. « *On nous a prévenus qu'il y a des étrangers parmi vous* », dit le milicien en se dirigeant sans hésitation vers eux.

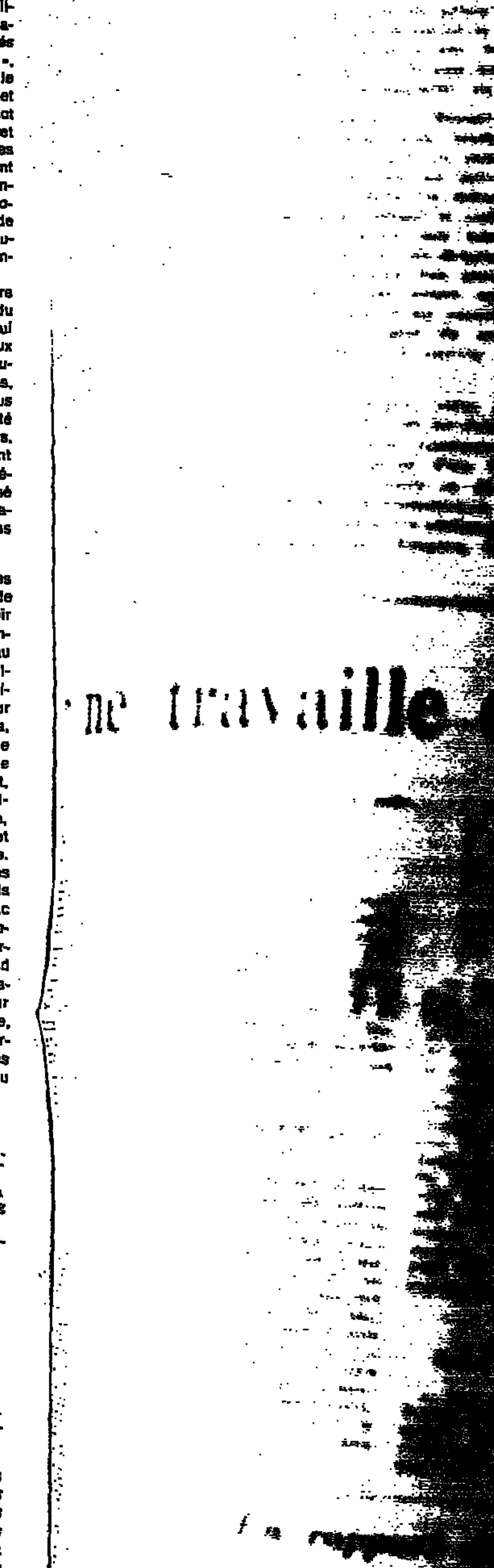
« *C'est interdit. Pourquoi ?*

— On ne sait pas, mais c'est interdit. »

Les étrangers sont reconduits sous bonne escorte jusqu'à la gare. Le concert — exutoire toléré par les autorités — s'est, paraît-il poursuivi normalement jusqu'à 17 heures, et on a décidé de se retrouver deux semaines plus tard

La même semaine la *Pravda des Komsomols* publiait un reportage photographique sur un club de chanteurs amateurs qui venait de fêter son dixième anniversaire dans les bois... Sans préciser si des étrangers y avaient assisté.

NICOLE ZAND.





RADIO-TÉLÉVISION

« Rossel et la Commune »

par Serge Moati et Jean-Pierre Chevènement

SECONDE émission de la série de FR 3 « Les samedis de l'histoire » — série confiée chaque mois à des hommes politiques et inaugurée le 7 mai par Alexandre Sanguinetti avec son portrait de Foch (le Monde *du 2 mai. — Rossel et* la Commune de Paris *est à la fois le film de Jean-Pierre Chevènement (animateur du CERES, aile gauche du P.S.) et celui de Serge Moati (réalisateur de télévision, cinéaste). Le premier a écrit l'histoire de cet homme singulier, dont le second est tombé, comme il le dit ici,* « amoureux ». *Le capitaine Rossel est un héros tragique qui suscite des questions historiques et politiques de tous ordres, dont celle-ci : comment raconter l'histoire ? Après* « Les femmes aussi », « Les cent livres » le Sagouin, le Pain noir, Nuit d'or *(son premier long métrage au cinéma), Serge Moati s'engage sur une nouvelle voie, dans un nouveau langage, plus dur, plus symbolique, utilisant l'antiréalisme comme frein à l'émotion. Retour à la télévision avec la vidéo.*

UN trait de feu, c'est ainsi que Jean-Pierre Chevènement résume la vie de Louis-Nathaniel Rossel. Il a raison, c'est un destin fulgurant dans son intraitable brièveté que celui de ce capitaine de génie rallié à l'insurrection de la Commune après la capitulation, condamné à mort et fusillé par les versaillais en 1871 à Satory. Il aura dit non jusqu'au bout. Non à la reddition, à la pagaille, au compromis.

Curieusement glabre — Rossel portait la *moustache* — le *visage aux* traits réguliers, agréables, d'André Dussolier, la précision et la *force de sa diction*, prêtent au personnage *un* relief particulier. Et la mise en scène à dessein *très théâtrale de Serge Moati le cadre en gros* plans, un peu à la façon des héros positifs *chers au cinéma soviétique. Les drapeaux rouges* claquent dans les faisceaux des projecteurs et le réalisme des *discussions entre membres de* la minorité et de la majorité au comité de salut public *trébuche sur les sacs de sable d'une* stylisation voulue destinée à ouvrir au studio une fenêtre *sur rue*.

Très mal connue du public, cette page prémonitoire de notre histoire pose au-delà du message de juin 40 la question fondamentale de l'obéissance aux ordres reçus d'en haut, sur quoi l'Allemagne nazie a fondé sa défense au procès de Nuremberg. Où commence, où s'arrête le droit à l'insoumission ? L'obéissance qu'il a refusée aux généraux de l'Empire, Rossel, ce patriote, l'exige des soldats de la République. Qui la lui contestent. Ces fédérés, ces citoyens en armes sont des hommes libres. Ils n'ont pas le respect de la hiérarchie. Pour l'emporter sur Thiers et ses troupes, il eût fallu que, délégué à la guerre, Rossel, ce démocrate, impose une dictature de fer. Il ne l'a pas voulu. Qui a le droit de fixer les sacrifices exigés par la conquête de la liberté, de l'égalité ? On n'a pas fini de se le demander. C'est dire qu'ici le fonds l'emporte sur la forme, n'en déplaise au réalisateur. On écoute des yeux et l'on reste sourd à la symbolique un peu tarabiscotée de certaines variations.

Je n'ai pas vu le Rossel présenté par Jean Prat et Roger Stéphane il y a une dizaine d'années. Celui-ci a le mérite du courage et de l'objectivité. Il en faut pour montrer les méfaits de l'anarchie intrigante, mesquine, paralysante, qui régnait à la Commune. C'est elle, aux yeux de Rossel, qui a fait basculer dans la désobéissance et le désordre la révolution. La classe ouvrière n'était pas prête à prendre le pouvoir et à l'exercer, expliquera-t-il en fin d'émission au représentant du CERES venu assez bizarrement lui rendre visite dans sa prison. Dans un de ses « Mémoires », il va plus loin : « Le peuple de Paris avait l'air d'un aveugle qui a perdu son chien. »

CLAUDE SARRAUTE.



« On ne travaille que pour soi, et par opposition »

« QUAND on est un jeune homme de gauche, dit Serge Moati, le Front populaire, la Résistance, la Commune, font partie d'une même mythologie, mais la Commune occupe peut-être le Panthéon. J'ai défilé hier au Mur des fédérés, la Commune était pour moi quelque chose d'éclatant, une victoire, la première révolution *mondiale*, et le *texte de* Jean-Pierre Chevènement apporte des inquiétudes. Il dit et montre que ce n'était pas quelque chose de simple, d'univoque, mais qu'il y avait des luttes de tendances, des conflits internes. Il aurait pu prendre Jules Vallès, ou Louise Michel, des figures de proue légendaires, il a *choisi* Rossel, l'homme du conflit.

— Et ce choix vous a paru important ?

— Ce qui est important, *et que* dit Chevènement, c'est ce que Rossel montre : la *supériorité* de la conscience face à tout pouvoir. Ce message est de plus en plus actuel. Par rapport aux échéances politiques, c'est un choix qui n'est pas mystificateur. On ne piège pas les gens par des discours lyriques, on éclaire les espoirs et on montre les difficultés. *Qui* était Rossel avant la Commune ? Une sorte de *de* Gaulle en 1940 — Thiers et Bazaine étant Pétain ! Un personnage qui dit « non ». « Non » à la droite, à l'abandon — Rossel a été le seul militaire de haut rang à rejoindre la Commune — puis « non » au suicide de la Commune. *Rossel* n'est pas un socialiste, il n'a jamais « senti » la Commune. Il va rencontrer des gens « adorables », mais qui ne sont pas des militaires, et pourtant il y a les versaillais à combattre. C'est peut-être formidable ces ouvriers *parisiens* qui montent à l'assaut du ciel, mais... par *vertu*, ils ne touchent même pas à l'argent de la Banque de France !

» En haut, c'est l'extraordinaire discours phraséologique, les références à 1789, on parle, les *ordres* et les contre-ordres se succèdent dans le plus grand désordre, c'est l'anarchie de la base au sommet.

L'homme à sa fenêtre

» Rossel est nommé président de la cour martiale de la Commune, « *le sacrifice le plus grand qu'il ait fait à la cause de la révolution* », dit-il ; il prononce des *condamnations* à mort contre des soldats communards *qui* refusent d'aller au front. Nommé ministre de la guerre de la Commune, il est contraint de démissionner assez vite, et la Commune songe même à l'arrêter.

» Rossel a vécu l'entrée des versaillais caché dans un hôtel de Saint-Germain. Il devient l'homme à sa fenêtre : quel *grand* film à faire ! Il voit, il regarde la semaine sanglante *et il commence* à réfléchir ; il voit, il rencontre un *ouvrier* et *entend* pour la première fois parler du socialisme... Retraite ardente. Arrêté par les versaillais, condamné à mort, puis gracié à la suite d'un mouvement d'opinion, il refuse encore. Il décide de mourir fusillé par les versaillais. Il avait vingt-*sept ans. Le Rimbaud de la poli*tique.

— Un héros ?

» Rossel me passionne parce *qu'il n'est pas un héros positif*, c'est un héros tragique. Il s'agit d'un drame, et même un peu d'un calvaire. On pourrait d'ailleurs appeler ce film « la passion de Rossel » — on l'a comparé au Christ. C'est l'histoire d'un destin qui croise un grand mouvement, un homme seul et une *foule*.

— Vous avez préféré l'homme seul.

— Au début, je ne savais pas qui *était Rossel, il m'était même* antipathique, on le qualifierait de « facho » aujourd'hui, mais peut-être parce que je déteste ceux qui parlent de révolution et qui ne la font pas, ceux qui parlent d'honneur et qui n'en ont pas. Rossel m'est apparu comme une leçon de liberté et de lucidité. Un film est toujours une rencontre amoureuse, et je suis tombé amoureux *du Rossel de* Chevènement. Rossel est un peu mon frère. Je comprends les bagarres qu'il mène et je lui tiens la main.

— Vous avez toujours été du côté des exclus, de « l'exclu », seul vrai thème de vos films. Mais la sympathie pour l'homme seul ne l'emporte-t-elle pas sur le jugement politique ? Comment raconter une histoire quand elle est aussi l'Histoire ?

— *Le Pain noir* était déjà un flirt entre une famille et l'histoire. Le problème du destin individuel par rapport au destin collectif est ce qu'il y a de plus passionnant pour un cinéaste. *Comment raconter* l'histoire ? Faut-il respecter le moindre bouton de guêtre ? Je ne le crois pas. On a très peur avec la Commune, très peur d'être en dessous du mythe qu'on s'est soi-même créé. On a tenté de ne pas faire une grande fresque sur la Commune (on n'en avait pas les *moyens non plus*), *on s'est dit :* c'est un point de vue sur la Commune.

— Le point de vue de Rossel ?

— Oui. Maintenant, je crois que *Rossel avait raison. On* peut être séduit par les ouvriers de la Commune, mais on a envie de leur dire « osez gagner », c'est une sorte de cri sensible — c'est-à-dire pas froid — pour réfléchir. Il est capital de ne pas recommencer l'expérience du Chili, celle du Front populaire ! C'est une mise en doute de la Commune, pas une mise en accusation.

— On vous a accusé de faire de cette émission une tribune idéologique.

— Quand un homme de droite parle de *l'histoire, il* n'est pas suspect de politique. La droite n'aurait-elle pas d'idéologie ? Elle n'aurait que des peurs ? Les lieux de liberté sont trop rares à la télévision, il faut « oser » les investir.

— Rossel est une réflexion politique ?

— Attention, je ne suis pas l'auteur complet de l'émission. C'est Jean-Pierre Chevènement qui a choisi le thème, écrit le texte. Mais comme je fais des films depuis l'âge de dix-sept ans, j'y mélange ma vie : c'est le grand melting-pot ! Ce film est donc un moment de ma vie, il est venu quand il devait venir.

Un tribunal mythologique

» En faisant *le Pain noir*, je me suis aperçu que des gens non suspects de sympathie pour la classe ouvrière aimaient ce film, qu'ils percevaient une « histoire ». Je cherche aujourd'hui à faire des films où le plaisir du spectacle, l'émotion, ne privent pas les gens de leur compréhension. Tout doit passer par le cœur, mais pas *seulement par le cœur. C'est pour* cela que le tribunal dans le film de Rossel est objectivement un faux tribunal, un tribunal mythologique avec un Christ énorme. J'ai profité des circonstances économiques qui imposent le studio et le tournage en vidéo pour qu'on sache que c'était du spectacle, pour qu'au-delà de la mise en scène, il y ait une mise en lumière de l'histoire.

» Je sens que je traverse une *étape dans mon travail* de cinéaste et dans ma vie de citoyen. Depuis deux ou trois ans, j'essaye de faire des films beaux, mais rigoureux, au scalpel, conflictuels : je me bagarre avec moi-même, je me malmène !

— « Nuit d'or ? »

— Je suis allé trop loin en faisant Nuit d'or C'est un film esthétique, désordonné, cruel, un chant désespéré : je me suis mal fait comprendre !

— Vous l'aimez ?

— Douloureusement. Je tremble quand quelqu'un va le voir. J'y suis attaché comme à un enfant qui va mal et que l'on protège. Je traverse une période de doute terrible. *Nuit d'or* est peut-être ce que j'ai écrit de plus important. Qui parle à moi-même..., mais ça ne suffit pas ! *Nuit d'or* est un film de maigre, et je suis plutôt rond et rigolard. On a vite fait d'être catalogué, classé. J'ai peur qu'on dise : « *C'est l'homme du lyrisme de gauche* », ou « *le spécialiste des enfants* », du « *rythme lent* ». On a reproché à *Nuit d'or* de ne pas être *le Pain noir*, mais *Nuit d'or* ne trahit pas, c'est seulement la recherche, la *conquête* de nouveaux territoires.

» On ne travaille que pour soi et, par opposition, on fait toujours un film contre le précédent. Dans chacun des films que je fais, il y a cinq minutes qui sont ce que je voudrais garder plus tard. Je suis un artisan, j'apprends. Je ne savais pas casser l'émotion, *je travaille* sur l'absence de complaisance. Je suis *incapable* de faire de l'image laide, je veux savoir. On ne peut être l'homme d'un seul film ; j'aime trop ce métier pour me figer dans une vision castratrice, je dois remettre en doute tout *ce que* je sais faire.

— C'est pour cette raison-là que vous avez fait du cinéma ?

Il fallait que je m'arrête. J'ai une passion *terrible, coupable*, pour la télévision, mais il s'y passe quelque *chose d'étouffant*. Le réalisateur de télévision doit satisfaire *le mineur du Nord*, le pêcheur du Midi, le cadre de *Paris. Il se sent lourd de la nation*, il est perpétuellement enceint de la France, *hanté* par la notion de responsabilité. J'ai voulu faire un film pour me détendre avant de replonger avec félicité dans « ça ».

— « Ça » quoi ?

— Le « service public ». La télé*vision*, c'est le *poète* masqué, un grand chœur anonyme qui dit des « choses » ; *on ne sait pas qui* envoie le message ! Tout le plaisir pervers *consiste à faire* une œuvre d'art à travers le service public, comme le cheminot *fait* arriver un train à l'heure. »

Propos recueillis par CATHERINE HUMBLOT.

Un rapport de l'INA sur les émissions culturelles

Puvis de Chavannes... après la Coupe d'Europe

« *BIEN sûr, les gens ne regardent pas les émissions culturelles à la télé : ce n'est pas qu'ils n'aiment pas ça. C'est que ces émissions passent trop tard...* » Ceux qui — les intellectuels surtout — se plaignent du « médiocre niveau » de la télévision ont souvent une recette-miracle : qu'on modifie les horaires de programmation, qu'on montre des émissions de haut niveau à la place de Guy Lux, et vous verrez que les téléspectateurs s'y feront très bien !

Est-ce vraiment si simple ? On est *tenté de répondre par la négative*, après avoir lu la pénétrante étude *menée par deux chercheurs de l'Ins*titut national de l'audio-visuel, Michel Souchon et Solange Poulet, *sur* « les émissions culturelles à la télévision française » (1).

A vrai dire, le propos des *auteurs* — qui ont travaillé de manière systématique sur les programmes *présentés* sur les trois chaînes pendant les six premiers *mois* de l'année 1974 — est plus ambitieux encore que ce titre ne pourrait le laisser croire. Il s'agit en effet de saisir l'ensemble des programmes TV à trois niveaux :

— Celui de la télévision diffusée, autrement dit des grilles de programmes offertes au public par la télévision française sur ses trois chaînes : 5 364 émissions, totalisant 3 424 heures de programme ;

— Celui de la télévision disponible, *c'est-à-dire* des programmes que les téléspectateurs peuvent effectivement regarder, compte *tenu* de leur emploi du temps : « *Une émission diffusée à un moment et sur une chaîne telles que 10 % seulement des téléspectateurs sont chez eux et libres pour la regarder est deux fois moins « disponible » qu'une émission diffusée à une heure et sur une chaîne telles que le public potentiel est de 20 %* » ;

— Celui enfin de la télévision bel et bien reçue par les téléspectateurs car, à l'évidence, ceux-ci ne consacrent pas au petit écran (pas encore !) la totalité de leur temps *disponible*.

Les films, toujours...

Premier élément, qui constitue une relative surprise : il n'y a pas, pour *les différents genres d'émissions*, de très grandes différences entre télévision *diffusée et télévision disponible*. On aurait pu s'attendre à voir la programmation (en termes d'h[illegible]res) défavoriser nettement, par exemple, les émissions artistiques ou documentaires ; pratiquement, il n'en est rien : ces émissions s'inscrivent dans le temps disponible des téléspectateurs, comme la moyenne des émissions.

Tout au plus faut-il noter que les émissions d'information et, surtout, les émissions de variétés et de jeux sont avantagées du point de vue des *jours et heures* de programmation : ce sont les programmes les plus *facilement « disponibles »* pendant le temps libre du spectateur moyen. *Mais les écarts avec les autres types d'émission ne sont pas considérables.* A l'inverse, ce sont les émissions *pour la jeunesse et les émissions* religieuses qui apparaissent les *moins bien programmées*.

La programmation ne défavorise donc pas vraiment — contrairement à une idée reçue — les émissions considérées comme « culturelles ». En *revanche*, il y a parfois un gouffre entre la télévision diffusée par les *chaînes* et les *programmes* reçus chez eux par les téléspectateurs. *Et les écarts sont bien différents* selon les genres télévisuels.

Les émissions d'information constituent, dans la consommation que nous faisons de la T.V. une part légèrement inférieure à ce qu'elles représentent dans les programmes *diffusés*. Cela n'est pas dû aux actualités quotidiennes, au contraire, *puisqu'elles constituent* 16 % du temps de télévision reçu, et seulement 13 % du temps de télévision émis. Ce sont les magazines d'information politique, économique et sociale qui ont le moins la faveur du public : ils représentent 6 % de la TV diffusée, mais 3 % de la TV reçue. Leur audience est trop limitée aux cadres supérieurs... Un autre indicateur, qu'on pourrait dire d'assiduité du public, va dans le même sens : 74 % des spectateurs des magazines les regardent en moyenne jusqu'à la fin, contre 82 % des spectateurs du journal télévisé.

Les émissions de fiction rencontrent une grande faveur du public, puisqu'elles constituent 29 % de la télévision diffusée, mais... 45 % de la télévision reçue. Cet écart s'explique d'abord par les films de cinéma : ils composent 11 % des programmes émis, mais 22 % du budget-*temps* des téléspectateurs, malgré leur « disponibilité » parfois réduite (*films de l'après-midi*, ciné-clubs de fin de soirée...). Il en va de même *des feuilletons et séries (8,5 % de* la TV diffusée, 12 % de la TV reçue). De surcroît, les films *sont* regardés jusqu'au bout, en moyenne, par 81 % de leurs spectateurs, et les feuilletons par 87 %.

Quant aux dramatiques et aux pièces de théâtre, leur part dans la télévision reçue est peu différente de ce qu'elle est dans la télévision diffusée.

ROLAND CAYROL.

(*Lire la suite page suivante.*)

(1) Avec la collaboration de Monique *Saladin et Elisabeth Morin*, rapport du service de la recherche prospective de l'INA, 233 pages. On ne peut que souhaiter qu'une *étude de cette* nature soit prochainement éditée, *de manière à permettre au public* et aux professionnels de débattre des programmes de télévision sur une base sérieuse.

RADIO-TELEVISION

Un rapport de l'INA sur les émissions culturelles

Puvis de Chavannes... après la Coupe d'Europe

(Suite de la page 11.)

Les émissions de divertissement, elles, entrent pour 10 % dans le temps d'antenne, mais constituent 15 % du temps moyen consacré à la télévision par un téléspectateur français. L'écart s'explique essentiellement par les émissions de variétés (6,5 % de la TV diffusée, 11,5 % de la TV regardée), qui sont par ailleurs regardées en entier par 83 % de leur public total.

La sélectivité des téléspectateurs s'exerce donc en faveur des films, des feuilletons et des variétés : qui s'en étonnerait ? Mais la nouveauté révélée par cette enquête, c'est que cela n'est pas particulièrement encouragé par les horaires de programmation. C'est à disponibilité égale envers ces divers *types d'émission que la concurrence favorise* systématiquement la fiction et le divertissement.

La victoire des animaux

Les émissions culturelles, artistiques et documentaires sont, bien sûr, les grandes perdantes : *la TV reçue est beaucoup moins marquée que* la TV diffusée par les émissions touchant les sciences humaines, la littérature, les arts plastiques, la musique, le théâtre, le cinéma, les sciences et techniques. Les émissions touchant à l'histoire résistent mieux. Mais les seules qui aient vraiment *la faveur du public sont celles qui* sont consacrées à la vie des animaux. Animaux et, à un moindre degré, histoire mise à part, la « culture » est donc beaucoup moins présente dans la consommation de télévision par les Français qu'elle ne l'est objectivement dans nos programmes. Et le phénomène se trouve encore renforcé par le fait que, si 91 % des spectateurs des émissions sur les animaux les regardent en général jusqu'au bout, tel n'est pas le cas de 67 % des spectateurs des émissions historiques et de 55 % des émissions touchant à la littérature, aux arts plastiques ou à l'architecture.

Or si les programmes culturels pèsent *plus faiblement dans le budget-temps du* téléspectateur que ne le souhaiteraient les auteurs de grilles de programmes, cela n'est pas dû, rappelons-le, à une mauvaise programmation de ces émissions : elles ne sont pas, dans l'ensemble, défavorisées par rapport à la moyenne des programmes. Dès *lors, notent* Michel Souchon *et* Solange Poulet, « *le problème de l'élargissement du public de ces émissions n'est pas d'abord un problème de programmation exprimés en termes d'heures de diffusion, c'est surtout un problème d'accessibilité culturelle. Il ne suffit pas de proposer des biens culturels pour voir se manifester spontanément, automatiquement, des utilisateurs de ces biens* ». Et nos auteurs — tout en reconnaissant qu'une programmation plus favorable pourrait à tout le moins contribuer à modifier l'« image de marque » des émissions culturelles — se demandent si les vraies réticences du public ne sont pas dues à des causes autrement fondamentales : « *la diminution du nombre des fictions de création, les variétés affamées, l'envahissement des séries américaines, le niveau médiocre des émissions pour les enfants et les jeunes, le poids de la publicité devenant peu à peu le modèle général d'une télévision qui est tout entière* « publi- » *cité pour le monde tel qu'il est* », *selon le mot de T.W. Adorno* ». Surtout peut-être la conception même de la culture, puisque « *ceux qui tiennent les médias considèrent que leur culture est la culture* » et se refusent à prendre en compte la « *culture des autres* »...

Est-ce à dire que les messages culturels actuels n'ont que fort peu de chances de franchir la barrière de l'indifférence des téléspectateurs ? Disons, en tout cas, que certains y réussissent mieux que d'autres. Parmi les émissions historiques, qui plaisent d'abord aux cadres, moyens et supérieurs, la palme va à « Alain Decaux *raconte...* » et aux « Dossiers de l'écran ». D'une manière générale, les sujets qui « passent » le mieux sont ceux qui ont trait à la seconde guerre mondiale. Les émissions sur le cinéma (qui viennent en deuxième position, après l'histoire, pour la TV culturelle reçue) sont plus *et* mieux suivies s'il s'agit de débats suivant un film que si ce sont des magazines de l'actualité cinématographique : comme pour l'histoire, l'« accrochage » *par* un film constitue le moyen le plus efficace pour intéresser un public nombreux.

Les émissions littéraires — suivies d'abord par les cadres supérieurs — conquièrent *surtout un public lorsqu'elles sont composées de débats en direct* ; les émissions sur les arts plastiques ont des audiences toujours très faibles ; les deux seules exceptions en 1974 ont été une émission sur Puvis de Chavannes — sans doute parce qu'elle venait immédiatement après la *retransmission en direct* d'un match de la Coupe d'Europe de football — et une émission sur Breughel — venant après une série américaine, — cependant que les deux autres chaînes diffusaient aussi des programmes à *caractères culturel... Les émissions musicales, qui rencontrent une grande faveur auprès des retraités*, ont une audience globale faible et concentrée *sur* les émissions courtes. Quant au théâtre à la télévision, il intéresse très régulièrement, lui aussi, les retraités, rebute en général le public ouvrier et ne *recrute* fortement chez les cadres supérieurs et les professions *libérales que pour une dizaine de pièces* dans l'année (parmi lesquelles trois Molière, un Giraudoux, un Tchékhov...) ; en matière de théâtre, les enquêtes du Centre d'études d'opinion font apparaître l'intérêt prioritaire du public pour l'« adaptation libre », c'est-à-dire tournée en extérieur ou en décors *naturels, sans respect du lieu scénique traditionnel* : ainsi s'explique le succès de *Fuente Ovejuna* (Lope de Vega).

Les « interférences » de la publicité

Au total, le « bilan culturel » de la télévision, telle qu'elle est effectivement regardée par les téléspectateurs français, n'apparaît guère brillant. Pourrait-on au moins espérer qu'entre 1974 — date de l'étude — et aujourd'hui, les choses se sont améliorées ? Avec nos *chercheurs, qui comptent* du reste mener un travail identique sur l'année 1977, *on peut en douter. Ils notent, en effet*, que, depuis la disparition de l'O.R.T.F. en 1974, le poids de la publicité dans l'orientation des programmes est allé grandissant. N'est-ce pas le Haut Conseil de l'audiovisuel lui-même qui, dès son rapport de mai 1975, le relevait « *sans doute les présidents de sociétés ont-ils eu à cœur d'éviter toute interférence directe de la publicité avec les programmes, mais ils sont inévitablement conduits à constamment surveiller l'évolution des sondages d'audience et à aménager leur programmation en conséquence* ») ? Dès lors, les suites *étaient inévitables* : esprit de concurrence commerciale entre les chaînes, raréfaction *des émissions de création, déplacement des* programmes culturels en fin de soirée (à l'exception d' « Apostrophes »), suppression des émissions musicales du week-end.

Mais, dira-t-on, il y a les cahiers des charges, imposés par l'Etat aux sociétés de télévision : TF 1 par exemple, est ainsi dans l'obligation de diffuser chaque année au moins quatre spectacles dramatiques, deux spectacles lyriques, un spectacle chorégrapfique, vingt-quatre concerts, etc. C'est vrai. Mais il est sans doute aussi vrai, comme l'écrivent Michel Souchon et Solange Poulet, que « *le risque de ce système des cahiers des charges est de créer des « îlots culturels » au milieu d'un océan de programmes conçus selon un autre esprit et programmés selon une autre logique. L'ensemble de la télévision des grandes heures d'écoute ne comportera, en dehors de ces blocs erratiques, que des programmes peu variés contribuant à la création d'habitudes d'écoute qui éloigneront toujours plus les téléspectateurs des émissions imposées par les cahiers des charges* ».

ROLAND CAYROL.

Écouter-voir

● ESSAI : LE « JOURNAL D'UN SÉDUCTEUR », DE SOREN KIERKEGAARD. — Du lundi 13 au vendredi 17 juin, France-Culture, 23 h.

Le *Journal d'un séducteur* (écrit par le philosophe Sören Kierkegaard en 1843) présente un personnage, Johannès, qui s'est forgé de l'érotisme une idée particulière. Pour lui, la majeure partie du plaisir réside dans le processus de séduction (contrairement à Don Juan pour qui seule importe la réalisation du désir). *Johannès, donc*, s'intéresse à une femme et prend plaisir à *analyser les différentes facettes* de sa personnalité, à suivre son évolution, ses méthodes d'approche.

L'émission est constituée principalement de lectures du journal accompagnées d'extraits musicaux (Gluck, R. Strauss, Mozart...).

● PORTRAIT : NADIA BOULANGER. — Mardi 14 juin, TF 1, 22 h. 30.

Nadia Boulanger (« Mademoiselle ») fête, cette année, ses quatre-vingt-dix ans. Depuis qu'en 1908 — époque où il fallait être un homme pour monter en loge — elle obtint un second prix de Rome, elle n'a *jamais cessé d'enseigner* le piano et l'analyse. Elle qui connut Gide et *Stravinski, et compte parmi ses* élèves Markevitch et Copland, réunit toujours dans son salon parisien, aux fenêtres voilées de cretonne, des « petits génies » du monde entier : une très jeune classe sur laquelle nous renseigne ce montage de *documents réalisé par* Bruno Monsaingeon peut-être à partir *des deux émissions qu'il avait déjà* consacrées naguère à ce « Socrate au féminin ».

● ENTRETIEN : UNE APPROCHE DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. — Lundi 20 et mercredi 22 juin, TF 1, 22 heures.

Deux émissions sont consacrées à Claude Lévi-Strauss, célèbre ethnologue, professeur au Collège de France, membre de *l'Académie* française, auteur de nombreux ouvrages, *dont Tristes tropiques*, et *l'Anthropologie structurale*. Jean-Claude Bringuier s'est proposé de faire un portrait de l'homme, de ses goûts, de sa vie et de ses opinions sur différents thèmes.

Dans la première émission, intitulée *« La pensée oubliée », l'ethnologue apporte* des précisions sur quelques sujets bien souvent incompris du public, comme la nature des mythes et la comparaison entre la pensée sauvage et la pensée rationnelle. Des extraits du film de Jean-Pierre Marchand *Yanomani*, et la *projection des photos prises par Levi-*Strauss lors de son expédition chez les Indiens d'Amérique du Sud complètent ce premier volet. Dans la seconde émission, « Lumière et brume de voyage », l'homme confie ses goûts, sa passion pour certaines villes, son amour pour la forêt et la cueillette des champignons...

● LA SAGA DES FRANÇAIS : DES TRAVAUX ET DES JOURS. — *Lundi 20 juin, A 2, 21 h. 55.*

A quelques kilomètres d'Alès, une famille aristocrate tente de se pencher sur elle-même pour se « montrer » aux autres. Confessions et réticences, aveux et reculs, on n'a pas l'habitude de s'ouvrir au château de Servas, et des tensions brouillent soudain le temps immobile, les souvenirs perpétués, les valeurs morales. Geneviève, Thérèse, Joseph, *tous frères et tous célibataires*, mènent la vie simple, et même rude, des habitants du village dont Joseph est le maire. Le château de Servas n'est pas chauffé, on mange à la cuisine et les conversations n'ont jamais le ton de la communication. Les travaux et les jours *sont ceux du Second Empire, mais les* photos jaunissent dans le salon. La caméra de Michel Pamart, intimiste et feutrée, suit les silences, attrape la confidence et le refus. Neutre au maximum, elle laisse pourtant et curieusement percer son propre agacement, sen*timent imperceptible mais présent. Une* écriture faussement muette. Michel Pamart ne dit rien, mais suggère *l'arrêt du temps.* Il est vrai qu'une des portes du château donne sur le vide.

Les films de la semaine

● LE DRAME DE SHANGAI, de G. W. Pabst. — Dimanche 12 juin, TF 1, *17 h. 35.*

Pabst, émigré allemand en France, se soumettait aux règles commerciales du film d'aventures et d'espionnage « exotiques ». Il a pourtant recréé avec son talent d'antrefois l'ambiance lourde et poisseuse d'une boîte de nuit, fait apparaître des personnages troubles et marqués. On se prend à *la fascination du* romanesque, surtout avec la belle et étrange actrice viennoise Christiane Mardayne. Scénario prétexte à une sorte de jeu délirant. Les bagarres éclatant comme le tonnerre, succèdent aux bagarres, et le film prend parfois le style burlesque des anciens Mack Sennett. Savoureux.

● *FOLLE A TUER, d'Yves* Boisset. — Dimanche 12 juin, TF 1, 20 *h.* 30.

Adaptation tripatouillée, blanchie, nettoyée jusqu'à l'os de toutes les scènes de violence, de tueries, de dinguerie, du roman noir de Jean-Patrick Manchette : *O dingos, ô châteaux.* Boisset a cherché à traiter à la manière *de Hitchcock un scénario* le plus souvent rebelle à ses efforts. Mais Marlène Jobert, petite chèvre de Monsieur Seguin poursuivie par un tueur, arrive à nous faire croire à l'histoire.

● LES DEUX ORPHELINES, de Maurice Tourneur. — Dimanche 12 juin, FR 3, 22 h. 30.

Henriette, enlevée par des viveurs et sauvée par un beau chevalier ; Louise, *l'aveugle*, tombée dans les griffes de la mégère Frochard et protégée par le rémouleur boiteux : c'est le mélodrame célèbre dans toute sa splendeur, la meilleure adaptation cinématographique qu'on en ait jamais faite. Encore une surprise du cycle Maurice Tourneur.

● *LE GRAND SAM, de* Henry Hathaway. — Lundi 13 juin, TF 1, 20 h. 30.

L'Alaska des chercheurs d'or à la fin du siècle dernier. John Wayne aime Capucine qui est, en principe, destinée à son copain Stewart Granger.

● L'ŒUF, de Jean Herman. — Lundi 13 juin, FR 3, 20 h. 30.

Que Guy Bedos soit sympathique et fasse rire, c'est une affaire entendue. Cela ne sauve pas le film d'Herman *de ce qui était fort déplaisant* dans la pièce de Félicien Marceau : un cynisme ricanant, l'éloge du mensonge, de la bassesse.

● L'AFFAIRE SLOANE, de *Doug Jackson*. — *Mardi* 14 juin, A 2, 20 h. 30.

Un film canadien — inédit en France — qui démonte le mécanisme d'une fraude fiscale commise par le président d'une société de construction immobilière. *Les* péripéties d'une enquête ins*crite dans la réalité* sociale.

● LES COMPAGNONS DE LA GLOIRE, d'Arnold Laven. — Mardi 14 juin, FR 3, *20 h. 30.*

Sam Peckinpah devait réa*liser ce western dont* il écrivit le scénario. Et, à travers le scénario, le film porte sa marque Le personnage joué par Tom Tryon rappelle le « Major Dundee » ; le général *fou* de gloire est inspiré du *général Custer*, figure historique. Le travail d'Arnold Laven est solide. Tous les éléments de l'histoire, y compris l'intrigue, se tiennent bien, et le combat final contre les Cheyennes est un beau morceau spectaculaire.

● LA SYMPHONIE FANTASTIQUE, de Christian-Jaque. — Jeudi 16 juin, A 2, 15 h.

Echevelé, gesticulant, l'œil jetant des éclairs, Jean-Louis Barrault incarne, avec une grandiloquence qu'on ne supporte plus aujourd'hui, Berlioz, génie méconnu. Tourné en 1941, le film proposait une *évasion* dans l'époque romantique. Vie romancée, passions ardentes, grandeur de l'artiste maudit, les clichés ne manquent pas. A retenir pourtant une curieuse séquence de délire visuel lorsque Barrault-Berlioz a, dans la fièvre, l'inspiration de la *Symphonie fantastique*. Et puis, il y a la musique.

● BEAUCOUP TROP POUR UN SEUL HOMME, de Pietro *Germi. — Jeudi 16 juin, FR 3,* 20 h. 30.

Joies et dangers de la polygamie. Ugo Tognazzi s'épuise à mener, de front, sa vie conjugale et deux liaisons assorties d'enfants. Si l'on retrouve par moments l'humour grinçant de *Divorce à l'italienne, la satire* de certains tabous typiquement ita*liens s'efface au profit du* comportement extravagant d'un personnage qui rêve de réunir, dans une sorte de harem, ses trois familles. Germi a exploité avec drôlerie une situation vaudevil*lesque.*

● LE RIDEAU CRAMOISI, *d'Alexandre Astruc.* — Vendredi 17 juin, A 2, 22 h. 50.

L'homme du manifeste de la « caméra-stylo » qui faisait du cinéaste un auteur au même titre que l'écrivain, et du langage cinématographique une écriture, a débuté dans la réalisation avec ce « film-nouvelle » de quarante-cinq minutes qui est l'adap*tation d'une des Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly.

Pas de dialogues, mais un commentaire à la première personne, primauté à l'image. Cet essai esthétique dont le climat d'ombre et de lumière *rappelle le cinéma allemand* des années 20 eut, en son temps, un grand retentissement et reçut le prix Delluc. Il est d'une beauté presque magique.

● LES GRANDES GUEULES, de Robert Enrico. — Dimanche 19 juin, TF 1, 20 h. 30.

Une situation originale — des condamnés de droit commun, en liberté conditionnelle, sont embauchés comme bûcherons dans une scierie — et une peinture de milieu réussie. Mais, dans la nature vosgienne, Enrico a fait virer son film au « western à la française », ce qui est contestable.

Dans cet univers d'hommes, Bourvil et Lino Ventura, selon la mythologie propre à José *Giovanni, auteur du roman* adapté, sont liés par l'amitié et la fatalité.

● JUSTIN DE MARSEILLE, de *Maurice Tourneur.* — Dimanche 19 juin, FR 3, 22 h. 30.

Le Vieux Port et les bas-fonds *marseillais*, un personnage de truand méridional au grand cœur remarquablement interprété par Berval. Ce film policier, d'une grande beauté plastique, d'une atmosphère très particulière, est relevé *par des trouvailles de mise en* scène qui auraient dû lui valoir une mention dans l'histoire du cinéma français des années 30. Pourquoi Maurice Tourneur fut-il considéré comme un simple « artisan » ?

● PIERRE ET NELLY, de *Martin Ritt.* — Lundi 20 juin, TF 1, 20 h. 30.

Ils s'appellent, en réalité, Peter et Tillie, mais c'est la version française ! Histoire un peu grisâtre d'un couple d'Américains moyens joué — *c'est l'atout majeur du film* — par Walter Matthau et Carol Burnett. Une comédie basée sur le réalisme du quotidien. Humour, demi-teintes et notes mélancoliques.

● MELODIE EN SOUS-SOL, de Henri Verneuil. — Lundi 20 juin, FR 3, 20 h. 30.

Gabin, en vieux pape des truands enseigne à Alain Delon (qui ne fait pas tellement le poids en face de lui) l'art et *la* manière de cambrioler le casino Palm-Beach à Cannes. Une Série *noire* parfaitement confectionnée par Henri Verneuil, qui s'est offert une fin à la John Huston, dans l'échec absurde. Piment habituel des *dialogues* d'Audiard.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (*informations toutes les heures*) ; 5 h., Bon pied, bon œil ; 7 h., C. Mazaud, R. du Maurier ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de rire (samedi et dimanche : L'oreille en coin) : 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : *La tribune de l'histoire* ; dimanche : *Le masque et la plume*) : 22 h. 15, Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; *8 h. 30 (cult.)* ; *9 h.*, (cult. et mus.) ; 11 h., 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 13 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 18 h. (cult. et mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Jean-Philippe Allain ; 6 h. 40, *Philippe Gildas*, 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 6, Denise Fabre ; 10 h. 30, *Pile ou face* ; 11 h. 30, *Cash* ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme, un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe - Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris

R. T. L. (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Le Bingo ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., *Menie Grégoire* ; *14 h. 30* et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 0 h., Variétés.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, *L'heure vérité* ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure moins.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; *8 h. 30*, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Libre Pensée française (le 12) ; La Grande Loge de France (le 19) ; 10 h., Messe

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Pierre Pflimlin (lundi), Alain Lombard (mardi), Yves Coppens (mercredi), François Ponchaud (jeudi), Françoise Sagan (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens

FRANCE-INTER : 11 h., *Les invités* d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur le sel dans l'alimentation (lundi), la justice (mardi, mercredi, jeudi et vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Jacques Raphaël Leygues (lundi), François Aubral et Xavier Delcourt (mardi), Hubert Bonaldi (mercredi), Jean-Marie Pelt (*jeudi*), Pierre Etaix (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, *La Tribune libre* est ouverte à Philippe de Saint-Robert (lundi), l'Association des chrétiens *témoins dans leur entreprise* (*mardi*), le P.S. (mercredi), l'Union française du travail (jeudi), Al Anon (vendredi).

FRANCE-INTER EN TÊTE DE L'INDICE C.E.O.

● Après la publication des indices C.E.S.P. (Centre d'étude des supports publicitaires) pour l'écoute moyenne journalière des stations de radio, au cours des trois premières semaines d'avril (*le Monde* du 9 juin), la Maison de Radio-France indique que le C.E.O. (Centre d'études d'opinion) a *donné*, pour la même *période*, des chiffres très différents :

France-Inter, 24,7 % (au lieu de 18,3 %, d'après le C.E.S.P.) ; Europe 1, 33 % (au lieu de 25,4 %) ; *R.T.L., 22,3 % (au lieu* de 23,9 %) et R.M.C., 11,2 % (au lieu de 11 %).

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h. : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15)

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), « Flash » ; 20 h. et vers 23 h., Journal

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; Vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; *9 h. 30, La source de vie* (le 12) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : Actualité de l'Eglise (le 12), C'est à lire, le mouvement Vie montante *(le 19)* ; *11 h., Messe* en l'église Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye, Yvelines (le *12*) ; en l'église Sainte-Marguerite-Marie, au Perreux,-Val-de-Marne (le 19).



RADIO-TELEVISION

Samedi 11 juin

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, *Numéro un* : Johnny Hallyday ; 21 h. 35, Feuilleton : Peyton Place (dernier épisode) ; 22 h. 40, La musique est à tout le monde, de S. Kaufmann ; 23 h. 10, Gymnastique.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléfilm : « les Jeunes Années » ; 22 h. 10, Entretien : Questions sans visage ; 23 h., Juke-box.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les samedis de l'Histoire : Rossel et la *Commune de Paris* : *un témoignage pour* l'histoire, de J.-P. Chevènement (coll. D. Grand Clément), réal. S. Moati.

(Voir notre article page 11.)

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : Samuel Bernard, de H. Weitzmann. Réalisation J. Rollin-Weisz, avec J. Mauclair, N. Nerval, M. Epin, R. Brez ;

Banquier des rois, le premier banquier européen, au sens moderne du mot, est mort richissime en 1739

21 h. 30, Disques ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : trio de musique ancienne Marie Meunier et ensemble instrumental de Fenouiller ; 20 h. 30, Soirée lyrique : « Il Bravo », de Mercadante, par les Chœurs et l'Orchestre de Rome, direction G. Ferro, avec M. Parazzini, M. Matsumoto, W. Johns ; 23 h. 30, France-Musique la nuit... Vieilles cires ; 0 h. 5, Pour en finir avec la musique une bonne fois pour toute, par R. Topor.

Dimanche 12 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, *Emissions religieuses et philosophiques* ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30,

Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas *sérieux* ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Direct à la une ; à 16 h. 15, Arrivée

des Vingt-Quatre Heures du Mans ; 17 h. 5, Série : *Pierrot la chanson.*

17 h. 35, FILM : LE DRAME DE CHANGHAI, de G.W. Pabst (1938), avec Ch. Mardayne, E. Labourdette, L. Jouvet, R. Rouleau, Dorville (N.).

A Shanghai, une émigrée russe, chanteuse de boîte de nuit, cherche à échapper à l'emprise d'une société secrète qui veut éliminer un chef nationaliste chinois.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, *FILM* : *FOLLE A TUER*, d'Yves Boisset (1975), avec M. Jobert, T. Milian, M. Lonsdale, J. Bouise, T. Waintrop, V. Lanoux.

Une jeune fille sortie d'un asile psychiatrique est prise dans un complot criminel. Elle s'enfuit à travers la France, avec un jeune garçon confié à sa garde. Un tueur les poursuit.

22 h. 5, Questionnaire.

M. Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit le docteur Olievenstein sur le thème « Les jeunes et la drogue »

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : « Musique funèbre et maçonnique » et « Divertissements », de Mozart, par l'Orch. philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo.

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet Show ; 18 h. 15, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music (spécial Boris Vian) ; 21 h. 40, Série : Angoisses (Dans l'engrenage) ; 22 *h.* 45, *Emission de l'INA* : Choses et mots, de M.-Cl. Schaeffer.

Patchwork poétique.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque (consacré au Chili) ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 10 juin : Les mystères de la Terre ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-P. Damian : « Ouverture tragique », de Brahms, et « Concerto n° 5 pour piano et orchestre », dit « l'Empereur », de Beethoven, par l'Orch. national de France, dir. S. Celibidache ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal (Croix de ma mère et cœur de Marie) ; 20 h. 5, Cheval, *mon ami.*

20 h. 30, L'homme en question : M. Jean *Fourastié* ; *21 h. 30, Aspects du court métrage* français.

22 *h. 30, FILM* (cinéma de minuit) : *LES* DEUX ORPHELINES, de M. Tourneur (1932), avec R. Saint-Cyr, R. Déréan, G. Gabrio, Y. Guilbert, E. Lynn, J. Martinelli (N.).

Sous le règne de Louis XVI, deux orphelines, dont l'une est aveugle, arrivent à Paris. Elles se trouvent séparées et en butte, chacune de son côté, à de dures épreuves.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Edouard Glissant (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, *La fenêtre ouverte* ; 7 h. 15, *Horizon magazine* religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Roi malgré lui » (Chabrier) ; 12 h. 5, *Allegro*, par B. Jérôme ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, Retransmission du Théâtre Récamier : Phèdre, de Racine, mise en scène de A. Bourseiller. Avec J.-L. Wolff, C. Darget, M. Epin ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 17 h. 30, Rencontre avec Olivier Todd ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec Edouard Glissant et Jean Laude ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Voix IV ; 23 h., Black anb Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Louise Herlin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (J. Strauss, Stolz, Suppé, Zillner, Schoenherr, R. Strauss) ; 8 h., Cantate BWV 39 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Grande-Duchesse de Gerolstein » (Offenbach) ;

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., *La tribune des critiques de disques* : « Symphonie n° 9 » (Mahler) ; 17 h., Le concert égoïste de Bernard Pivot (Rachmaninov, Beethoven, Bellini, Mahler, D. Ellington, Brassens, R. Charles...) ; 19 h., La route des jongleurs : danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Musique de chambre : « Sept pièces brèves » ; « Quatuor à cordes n° 3 » ; « le Cahier romand » (Honegger) ; 21 h., En direct de la cathédrale de Toulouse... *Renaissance des orgues de France* avec Michel Chapuis : œuvres de Titelouze, de Grigny, Couperin, Dandrieu, Sweelinck, Reincken, Buxtehude, Bach ; 23 h., Hommage à Adolf Busch ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Mme Zuzahara ; 1 h. 30, Trêve.

Lundi 13 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, *Magazines régionaux* ; 13 h. 50, Restez donc avec nous, avec Herbert Pagani ; à 14 h. 50, Série : L'homme de Vienne (rediffusion) ; à 16 h., C'est un métier : Les maraîchers, par M. Tournier ; à 17 h. 30, La France est à *vous* (le mont Aiguille) ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : LE GRAND SAM, de H. Hathaway (1960), avec J. Wayne, E. Kovacs, St. Granger, Fabian, Capucine, M. Saughnessy (rediffusion).

En 1890, un chercheur d'or de l'Alaska s'éprend d'une entraîneuse qui doit épouser son ami et associé. La jeune femme partage la vie mouvementée des deux hommes.

22 h. 20, Emission de l'INA : Jung ou comment le très raisonnable André Plantin rencontre le dragon, par J.-M. Carzou, réal. P. Kassovitz.

Analyse, selon les méthodes empruntées au disciple de Freud, d'une journée d'un cadre moyen un peu « perturbé ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Documentaire : La saga des Français, prod. M. Del Castillo (Au bout de la vallée longue, réal. G. Olivier).

Regards sur un pays qui refuse de mourir. A la Grand-Combe, dans les Cévennes, les mineurs « célèbrent » la vie et la mine.

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard

Sur le thème du travail, un face-à-face entre M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, et M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash et Les sabots d'Alain ; 19 h. 5, *Emissions régionales* ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Philippe de Saint-Robert ; *20 h. 30, Les jeux.*

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'ŒUF, de J. Herman (1971), avec G. Bedos, J. Rochefort, M. Galabru, M. Dubois, B. Lafont.

Par l'hypocrisie, le mensonge et le bluff, un homme qui vivait à l'écart des autres parvient à entrer dans l' « œuf » que représentait pour lui la société

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemin de la connaissance... ; à 8 h., La Chine, par C. Hudelot ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par *J. Le Goff* : à propos du livre « *les Foires* de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône *à la fin du Moyen Age* », de *H. Dubois* ; *10 h. 45*, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, « La Paix », d'E. Glasser ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : le professeur F. Lhermitte ; 17 h. 30, Centenaire du phonographe : R. Strauss ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec L. Guilloux ; *19 h. 25, Présence des arts*, par F. Le Targat : le centième anniversaire de Raoul Dufy ;

20 h., Dramatique : Les gens sont pleins de cimetières irremplaçables, de Serge Martel, réalisation A. Lemaître. Avec M. Vitold, M. Chevit, A.-M. Coffinet ; 21 h., Centenaire de la phonographie ; 22 h. 30, Entretiens avec : Sonderborg, par F. Venaille ; 23 h., Journal d'un séducteur, par S. Serout.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu (Debussy, Dutilleux, Bartok, Dvorak) ; à 10 h., Cours d'interprétation de M. Rostropovitch ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait d'Alexandre Tansmann ; *à 15 h.*, Jour « J » informations ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; *19 h., Jazz time* ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Eloge de la folie, par J.-P. Chevais ; 20 h. 30, *Nouvel* Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy : « Giai Phong » (création, Dao) ; « Concerto pour cor n° 2 » (R. Strauss) ; « Rhapsodie espagnole » (Ravel) ; 22 h. 30, Hommage à Adolf Busch ; 23 h. 30, Musique à danser italienne ; 0 h. 5, Entre les pavés, l'herbe, par J.-P. Hirsch ; 1 h., Si la ville avait des murs, par J.-P. Gillard et E. Dietlin.

Mardi 14 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous, avec, à 16 h. 45, le feuilleton : L'homme de Vienne ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; *19 h. 43*, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation, de D. Costelle. (Le mur du son.)

21 h. 32, A la poursuite des étoiles : Les yeux dans l'espace ; 22 h. 30, Musicale : Mademoiselle, de B. Monsaingeon. Réal. Y. Courson.

A l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de Nadia Boulanger, un montage de documents visuels et sonores sur l'un des plus grands professeurs de piano et d'analyse, sœur du compositeur Lili Boulanger.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5, Série : *Département S* ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h.* 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : L'AFFAIRE SLOANE, de D. Jackson (1974), avec *M. Kane, R. Hartmann, C. Lindner, A. Scoop,* R. Sevenoaks.

Enquête sur une fraude fiscale commise par le président d'une société de construction immobilière

Vers 22 h., Débat : Le citoyen devant l'impôt.

Avec MM. Robert Boulin, délégué à l'économie et aux finances ; Jean Saunier, inspecteur central des impôts, secrétaire général du syndicat national C.F.D.T. ; René Morillon, boucher contrôlé par une brigade spéciale.

23 h. 23, Football : Demi-finale de la Coupe de France.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : *Le lièvre et la tortue et Jardinage aux quatre saisons* ; *19 h.* 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'A.C.T.E. (Association de chrétiens témoins dans leur entreprise) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : (R.) LES COMPAGNONS DE LA GLOIRE, d'A. Laven (1964), avec T. Tryon, H. Presnell, S. Berger, J. Caan, A. Duggan.

Dans un fort de cavalerie, on se prépare à combattre les Cheyennes. Le capitaine qui entraîne les recrues tente de s'opposer à la folie téméraire de son général.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; à *8 h., La Chine* ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 9 h. 7, Matinée ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Centenaire de la photographie : Wanda Landowska ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 15, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Avons-nous vécu ? », de M. Arland ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; à 15 h. 50, Clés pour connaître la génétique ; à 16 h. 30, Les Français s'interrogent ; à 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 30, Centenaire de la phonographie : Richard Strauss, par J. Bourgeois ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec L. Guilloux ; 19 h. 25, Sciences : le pétrole sous la mer ;

20 h., Dialogues : problèmes de la cosmologie ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Sonderborg, de Venaille ; 23 h., Journal du séducteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention s'il vous plaît ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. et 10 h. 50, *Cours d'interprétation*, par M. Rostropovitch ; à 10 h. 15, Couperin, Debussy ; à *11 h. 10, Berlioz, Schoenberg, Webern* ; *12 h., La* chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique : blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles (Dall'Abaco, Corelli, Scarlatti) ; 17 h., Studio 107, par R. Stricker ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Eloge de la folie, par J.-P. Chevais (Couperin, Sanz et Ruiz de Ribayas, Corelli, Marais, Rachmaninov) ;

20 h. 30, Entrée de jeu, par R. Stricker : Chopin « *Sonate piano violoncelle* » ; « *Polonaise-fantaisie* » ; « Trois études posthumes » ; « Nocturne, opus 62 » ; « Six mélodies polonaises », avec M. Bailly (violoncelle), M. Quilliévéré (ténor), A. Perchat, M.-C. Arbaretaz, G. Moutier (pianos) ; 22 h., France-Musique la nuit : hommage à Adolf Busch (l'exil de Glyndebourne aux Etats-Unis) ; 23 h., Musique religieuse yougoslave ; 0 h. 5, Musique électro-acoustique au Planétarium ; 1 h., Si la ville avait des murs.

Mercredi 15 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; *18 h., A la bonne heure* ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Graine d'ortie (*rediffusion*) ; *19 h. 43*, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Téléfilm : La grimpe, d'après le roman de Henri Spade. Réal. Roland Bernard. Avec G. Fontanel, G. Chevallier, G. Desmouceaux.

Claudius, le montagnard solitaire, emmène un jour Catherine, sa femme, dans une ascension difficile. Le temps se gâte...

22 h., Médicale, de I. Barrère, P. Desgraupes, E. Lalou : *L'avortement, deux ans après.*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Flipper le dauphin et Ma sorcière bien-aimée ; 15 h. 55, Un sur cinq (Festival du film d'animation à Annecy) ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Dessins animés.

20 h. 30, Série : Capitaines et rois ; *22 h. 03*, Magazine d'information : Question de temps.

L'Espagne et les élections ; le P.S. français.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : *le Parti socialiste* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) cycle *aspects du cinéma italien* : LE TEMPS DES AMANTS, de V. de Sica (1968), avec M. Mastroianni, F. Dunaway, C. Mortimer, K. Engh, E. Simonetti.

Idylle en Italie entre une belle Américaine (qui a des crises d'angoisse et un comportement bizarre) et un séduisant ingénieur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., La Chine ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Centenaire de la photographie : Wanda Landowska ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par *J. Paugam et J. Duchateau* ; *à 12 h. 15, Parti pris* ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, *Les tournois du royaume de la musique* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Séjour des morts », *de J. Chessex* ; *14 h. 45, L'école des parents et des* éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture. Mercredi-jeunesse : à 16 h. 10, Match ; à 16 h. 45, L'heure de pointe ; 17 h. 30, Centenaire de la phonographie : Richard Strauss, par J. Bourgeois ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec L. Guilloux ; 19 h. 25, La science en marche par L. Le Lionnais : promenade au jardin des sciences ;

20 h., Centenaire de la phonographie : Cent ans : âge de raison ? ; 22 h. 30, Entretiens avec Sonderborg, de F. Venaille ; 23 h., Journal du séducteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Quotidien musique* ; *7 h. 40, Votre attention* s'il vous plaît ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La *règle du jeu* ; à *10 h. 5 et 10 h. 50, Cours d'interprétation* ; à 10 h. 15, Ligeti, Bartok ; à 11 h. 10, *R. Strauss* ; *12 h.*, La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique : blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles (Loucheur, Françaix, Jacqueton, Grassi, Damase, Tomasi) ; 17 h. 30, Ateliers musicaux de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; *19 h. 45, Eloge* de la folie, par J.-P. Chevais (Bull, Van Eyck, Couperin, Telemann, *Mozart*, Mehul, Bartok) ;

20 h. 30, Musique à découvrir : mélodies (*Dowland*, Daneyl, Corkine, Jones, Greaves, Campion), par le duo Fortune's Fire, et « Fantaisie », (O. Gibbons, John Jenkins) ; « Trio n° 87 » ; « Trio n° 48 » ; « Trio n° 96 », de Haydn, par l'Esterhazy Baryton Trio ; 22 h., France-Musique la nuit : hommage à Adolf Busch (interprétation, composition, enseignement, postérité) ; 23 h., Oratorio : « Le néant où l'on ne peut arriver » (L. Ferrero) ; 0 h. 5, Musique électro-acoustique au Planétarium ; 1 h., Si la ville avait des murs.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 16 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Dramatique : « le Reflet de la mer », de M.-J. Sauvageon, réal. O. Ricard, avec Ch. Vanel, P. Vaneck, Cl. Coster (rediffusion).

22 h. 10, Psychologie : La réussite sociale, de J. Mousseau.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... à 15 h., FILM (R.) : LA SYMPHONIE FANTASTIQUE, de Christian-Jaque (1941), avec J.-L. Barrault, R. Saint-Cyr, L. Delamare, J. Berry, B. Blier, G. Gil (N.).

La vie tourmentée du compositeur Hector Berlioz, génie longtemps méconnu. Ses amours avec l'actrice anglaise Harriet Smithson, puis avec la douce Marie Martin.

16 h. 33, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 44, Jeu : La tirelire.

20 h. 35, Variétés : Un taxi dans Rome.

Avec Marie Myriam, Serge Reggiani, Adriano Celentano, Michel Sardou, Boby Solo, Dalida, etc.

21 h. 50, Téléfilm : Elizabeth, vingt-cinq ans de règne, de P. Morley.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Enfants d'ailleurs (Hongkong) ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Génération sociale et libérale ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspect du cinéma italien : BEAUCOUP TROP POUR UN HOMME SEUL, de P. Germi (1967), avec U. Tognazzi, S. Sandrelli, R. Longarini, M.-G. Carnassi.

L'existence compliquée d'un musicien d'orchestre qui a une femme légitime, deux maîtresses, des enfants dans ses trois ménages, et veut faire le bonheur de tout ce monde.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; à 8 h., La Chine ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Centenaire de la phonographie : Wanda Landowska ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 15, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Livret de famille », de P. Modiano ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Deux Heures pour comprendre : l'identité ; 17 h. 30, Centenaire de la phonographie : Richard Strauss, par J. Bourgeois ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec L. Guilloux ; 19 h. 25, Biologie et Médecine, par le professeur R. Debré ;

20 h., Dramatique : le Parc, de Michel Viala, réalisation A. Lemaître ; 22 h. 30, Entretiens avec Sonderborg, de P. Venaille ; 23 h., Journal du séducteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention s'il vous plaît ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. et 11 h. 15, Cours d'interprétation ; à 10 h. 15, Mendelssohn, Brahms ; à 11 h. 30, Debussy, Boulez ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique : Blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) : 14 h., Mélodies sans paroles : Nouvelles auditions... Oratorio et cantate (Komives, Zbar) ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : les compositeurs L. Balada, J. Legoupil, A. Ruiz-Pipo ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Concert Beethoven, en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Cinquième Symphonie », « Symphonie pastorale » ; 22 h., Jazz time ; 22 h. 30, Eloge de la folie ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Pour Schubert ; à 0 h. 5, Morton Feldman.

Vendredi 17 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 45, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « le Juste Milieu », de B. Callaghan, avec J.-Cl. Arnaud, J. Ardoin, Cl. Coster.

Une enquête policière est ouverte après la mort de Florence. Parmi les relations de la victime, deux artistes.

22 h., Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5, Série : Département S ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton : Allez, la Bafale ! 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot.

« Le livre érotique et pornographique » ; avec Régine Desforge : « Blanche et Lucie », Michel Gall : « la Vie sexuelle de Robinson Crusoé », Maurice Girodias : « J'arrive », tome 1 d' « Une journée sur la terre », Xaviera Hollander : « Super Sex », Thérèse Massart : « les Mâles de velours », et la participation d'Hubert Juin, sur les grands classiques de la littérature érotique.

22 h. 50, FILM (ciné-club) (R.) : LE RIDEAU CRAMOISI, d'A. Astruc (1952), avec A. Aimée, J.-Cl. Pascal, J. Gérald, M. Garcya (N.).

Sous le Premier Empire, dans une ville de province, un jeune officier, logé chez des bourgeois, connaît une étrange aventure amoureuse avec la fille de ses hôtes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 45, Tribune libre : Al Anon (groupe des conjoints et parents de malades alcooliques) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *Magazine vendredi, de M. Cazeneuve* et J.-P. Alessandri : De quoi avons-nous peur ? Etre mal dans sa peau, enquête de M. Gleitz, réal. F. Bouchet.

Pourquoi, au long des siècles, l'homme a-t-il créé des situations, des systèmes contraignants ou hostiles à son corps ?

21 h. 30, Sciences : Les mystères de la Terre (*deuxième chapitre : Le secret des profondeurs*), de Ph. de La Cotardière, réal. Y. Ellena.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; à 8 h., La Chine ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; *10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2,* Centenaire de la phonographie : Wanda Landowska ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 15, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vallée des justes », de Jean Cotte ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : Comment interpréter le succès des films catastrophiques ? ; 17 h. 30, Centenaire de la phonographie : Richard Strauss, par J. Bourgeois ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, avec L. Guilloux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : La navette spatiale ;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : l'avortement an II ; 21 h. 30, Musique de chambre, par l'Ensemble des solistes de Zagreb (Odak, Marne-Jarnovic, Lhopka, Karlins) ; 22 h. 30, Entretiens avec Sonderborg, de P. Venaille ; 23 h., Journal du séducteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention s'il vous plaît ; 9 h. 2, Les grandes voix : Ezio Pinza ; 9 h. 30 La règle du jeu ; à 10 h. et 11 h., cours d'interprétation ; à 10 h. 10, Berg, Haydn ; à 11 h. 15, Sibelius, Lutoslawski ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique : Blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles (Weber, Haydn, Liadov, Sibelius) ; 18 h 2, Ecoute, *magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35,* Kiosque ; 19 h. 45, Eloge de la folie : Carnal (Campra, Vivaldi, Schumann, Dvorak) ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs, par D. Lemery (Stravinski) ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de Stuttgart, dir. Jan Krenz, avec le violoniste L. Kogan : « Elegia » (T. Baird), « Sinfonietta » (Janacek), « Concerto pour violon » (Brahms) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Jazz forum, par A. Francis et L. Malson ; 0 h. 5, Luc Ferrari, par D. Caux.

Samedi 18 juin

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 47, Jeune pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 8, Restez donc avec nous... ; à 16 h., Michel Strogoff ; 17 h. 55, Trente millions d'amis ; 18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h. 5, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Eh bien ! raconte.

20 h., Football : Finale de la Coupe de France.

21 h. 45, Série : Sergent Anderson (Les feux de la gloire).

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et mal-entendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 35, Dramatique : Bonheur, impair et passe, *de F. Sagan, réal. R. Vadim.* Avec D. Darrieux, Ph. Léotard, J.-F. Ballmer.

22 h. 10, Magazine de l'image : « Voir » ;

23 h. 20, Jazz.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche *la tortue* et Le petit théâtre ; 19 h. 5, Emissions régionales avec, à 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Outre-mer : la Guyane.

20 h. 30, Opéra : « le Pays du sourire, » de F. Lehar, dirigé par W. Ebert. Avec R. Kollo, B.-P. Sarrata, D. Koller.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h., Matinales ; 8 h., Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : L'artisanat aujourd'hui ; *16 h. 20, Le livre d'or* : Nadia Boulanger et les siens ; 17 h. 30, Pour mémoire : Les lundis de l'histoire : « le Pain et le Cirque », de Paul Veyne ; 19 h. 25, Essai : La Radio-Suisse-Romande présente... Le phonographe centenaire ;

20 h., « Nul ne sait le jour », de G. Delaunay, réalisation B. Horowicz, avec P. Chaumette, P. Michael, A. Tainsy ;

Huit hommes en otage attendent la mort. Un huis clos sinistre qui se termine bien.

21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles (Debussy, Ravel, Faure) ; 9 h. 2, Présentation des « Journées de musique amateur » ; 10 h., Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : « Symphonie n° 5 » ; « Symphonie n° 6 » (Beethoven) ; *12 h., Journée de musique amateur, en direct de la* mairie du quatorzième ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; de 14 h. à 20 h., En direct, les astronotes ; 14 h. 10, Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., Michel Portal, Carlos Alsina au studio 118 ; 15 h. 45, Journée de musique amateur, en direct du treizième arrondissement : La route des jongleurs ; 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde ; 17 h. 30, *Directeurs de la musique en France* ; 17 h. 40, Test hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites ;

20 h., Journée de musique amateur : « les Pays », musique populaire traditionnelle française ; 20 h. 30, Soirée lyrique : « Euriantbe » opérette de Weber, par les Chœurs de Radio-France et l'Orchestre national de France, direction M. Janowski, avec R. Lindhom, S. von Reichenbach (soprano), M. Steinbach (ténor) ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

Dimanche 19 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Direct à la une ; 17 h., Série : Pierrot la chanson ; 17 h. 30, Téléfilm : « Je ne te combattrai plus jamais » ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM (R.) : LES GRANDES GUEULES, de R. Enrico (1965), avec Bourvil, L. Ventura, J.-C. Rolland, M. Dubois, M. Constantin.

Pour faire revivre une scierie vosgienne dont il a hérité, un homme embauche comme bûcherons des condamnés de droit commun en liberté conditionnelle.

22 h. 35, Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert par l'Orchestre national de France : « Mort de Cléopâtre », de Berlioz, avec Vianca Cortez, dirigé par Gabriel Ferro, réalisé par Yves-André Hubert.

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet Show ; 18 h. 15, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 35, Document de création : Yehudi Menuhin, le temps d'un silence, de B. Monsaingeon et H. Le Campion.

Un portrait du musicien, réalisé à New-York, Monte-Carlo, Londres, Paris...

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque ; *16 h. 55,* Reprise de l'émission du 17 juin : Les mystères de la Terre ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-P. Damian : « Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre national de *France, dirigé par S. Celibidache ; 18 h. 45,* Spécial DOM-TOM ; 19 h., Magazine : Hexagonal : Croix de ma mère et cœur de Margot (prod. FR 3-Lyon) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Mikis Théodorakis ; 21 h. 35. Aspects du court métrage français.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : JUSTIN DE MARSEILLE, de M. Tourneur (1934), avec Berval, P. Larquey, A. Rignault, G. Bru, L. Noro, Aimos, G. Basset (N.).

A Marseille, le chef d'une bande de trafiquants de drogue protège les faibles. Il doit lutter contre un gangster rival.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Louise Herlin (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : Serge Nigg ; 12 h. 5, Allegro, par B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : la Galerie des glaces, d'Henri Bernstein, réalisation J. Reynier, avec G. Descrières, J. Toja, C. Winter, G. Casile ; 16 h. 5, Opéra : « le Chant du cygne », d'après A. Tchekhov, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; 17 h., Disques ; 17 h. 30, Rencontre avec Alice Saunier-Seïté ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h., Poésie ininterrompue : Louise Herlin et Jean Laude ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson (le jazz en U.R.S.S.) ; 23 h. 50, Poésie : Roger Munier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert-promenade (Heuberger, Weinberger, Kubanek, Lanner) ; 8 h., Cantate BWV 2 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Orchestre philharmonique de Berlin : « Symphonie n° 6 en la mineur » (Mahler) ; 12 h. 35, *Journée de musique amateur* ;

13 h., Opéra-bouffon : « Gianni Schicchi » (Puccini) ; 13 h. 35, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto n° 4 pour piano et orchestre » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste de Régine Crespin (Ravel, Mahler, Beethoven, Brahms, Gesualdo) ; 19 h., La route des jongleurs : danses de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec le violoniste M. Schwalbe : « Symphonie n° 41 » (Mozart) ; « la Vie d'un héros » (Strauss) ; 22 h. 30, Hommage à Adolf Busch : autour de Mozart ; 23 h. 30, Musique de chambre... Sonorités communes : « Canto » (R.-X. Rodriguez) ; 0 h., Concert extra-européen : Lakshmi Shankar ; 1 h. 30, Trêve.

Lundi 20 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous, en direct du Centre culturel du Marais ; 14 h. 33, Variétés : Pierre Barouh et Michel Kricorian ; 16 h. 55, Evocation de Louis Lumière ; 17 h. 30, Le club du lundi ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : PIERRE ET NELLY, de M. Ritt (1972), avec W. Matthau, C. Burnett, G. Page, B. Nelson, R. Auberjonois.

Rencontre, liaison, mariage et vie quotidienne au fil des années, d'un homme et d'une femme, américains moyens.

22 h. 5, Entretien : La pensée oubliée, par J.-C. Bringuier (Première partie).

Le philosophe Claude Lévi-Strauss, par lui-même.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Documentaire : La saga des Français, de M. Del Castillo. (Des travaux et des jours, de M. Pamart.)

Confessions et réticences d'une famille aristocratique attachée à son château et à ses souvenirs. Temps immobile à Servas.

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard. L'alcoolisme.

Paul Ricard, face au docteur Orsel, président de la Ligue des alcooliques anonymes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. André Glucksmann, philosophe ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : (R) MELODIE EN SOUS-SOL, de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Marlier, M. Biraud (N.).

Un vieux truand, sorti de prison, prépare, avec un jeune voyou inexpérimenté, le cambriolage du casino Palm Beach de Cannes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Les grands mouvements de la Chine d'hier ; à 8 h. 32, Les chemins de Saint-Jacques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam *et* J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un été ombrageux », de François Chalais ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité *du lundi : Georges Balandier ; 17 h. 32, Nadia* Boulanger et les siens ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de L. Guilloux ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat : « l'Exécution de Maximilien », d'E. Manet ;

20 h., Carte blanche : « la Petite Fugue », de P. Besson ; 21 h., Nadia Boulanger et les siens : Concert ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : La voix et ses techniques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention s'il vous plaît ; 9 h. 2, Tribune internationale des compositeurs ; 10 h., La règle du jeu : « Liturgies » ; à 10 h. 45, Cours d'interprétation : Arsène Bedois ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait d'Albéric Magnard ; 15 h. 30, Après-midi lyrique : « l'Ange de feu » (Prokofiev) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Hommage à Adolf Busch : Autour de J.-S. Bach ; 21 h., En direct de Vienne... Festival de Vienne, Orchestre symphonique de la radio autrichienne, *dir. L. Segerstam : « Concerto pour piano et* orchestre n° 1 » (Tchaïkovski), « le Sacre du Printemps » (Stravinski), avec le pianiste A. Benedetti-Michelangeli ; 23 h., France-Musique la nuit.

Les écrans francophones

Lundi 13 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *Un homme est passé,* film de J. Sturges.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les *rues de San-Francisco ; 21 h., Conflit.*

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Signé : ta Claudia ; 20 h. 50, Style ; 22 h., Grand prix de la chanson wallonne.

R.T. BIS : *19 h. 50, Arsène Lupin* ; 20 h. 45, Comment allez-vous ? ; 21 h. 10, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Archives : Vingt-cinq ans déjà, la chute de Farouk ; 21 h. 5, La troupe artistique de Changhaï ; 22 h. 10, La voix au chapitre.

Mardi 14 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *la Table aux crevés,* film de H. Verneuil.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *le Vent de la plaine,* film de J. Huston.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Sentiers du monde ; 21 h. 20, Souvenez-vous : Bruxelles ; 22 h. 15, Petite musique de nuit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le cœur au ventre ; 21 h. 15, La Suisse en question ; 22 h. 15, Eric Burdon.

Mercredi 15 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *l'Adieu aux armes,* film de Ch. Vidor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Donnez-moi ma chance,* film de L. Moguy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *le Coup,* film de L. E. Siegel ; 21 h. 5, Jeux sans frontières ; 22 h. 40, La pensée et les hommes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeux sans frontières ; 21 h. 25, Mister Freedom.

Jeudi 16 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine aujourd'hui ; 21 h., *Tully,* film de J. Gatward.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'immortel ; 21 h., *la Septième Aube,* film de L. Gilbert.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Si vous saviez ; 20 h. 10, *Joe Kidd,* film de J. Sturges.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *20 h. 20,* Temps *présent ; 21 h. 10,* Le cœur au ventre ; 22 h. 5, Tour de Suisse.

Vendredi 17 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Les soucoupes volantes attaquent,* film de F.F. Sears.

TELE-MONTE-CARLO : *20 h., Les* incorruptibles ; 21 h., *Les hommes veulent vivre,* film de L. Moguy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les brigades du Tigre ; 20 h. 45, *Magazine d'actualité ; 22 h. 5, De* mémoire d'homme ; 22 h. 25, *Up in arms,* film d'E. Nugent.

R.T. BIS : 19 h. 50, Desserts vite faits ; 20 h. 20, *Un idiot à Paris,* film de S. Korber.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Esquisse d'une jeune femme sens dessus dessous ; 21 h. 40, Concert avec W. Sawallisch ; 22 h. 5, Tour de Suisse.

Samedi 18 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Chanson païenne,* film de H. Alton.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., *Mardi, c'est donc la Belgique,* film de M. Stuart.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le Jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *Charade,* film de S. Donen ; 22 h. 20, Cinescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Les brigades du Tigre ; 21 h. 25, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 40, Sport.

Dimanche 19 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Pauline 1880,* film de L. Bertuccelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Van der Valk ; 21 h. 5, *la Grande Parade du rire,* film de R. Yougson.

TELEVISION BELGE : 20 h., Cirque du monde ; 20 h. 55, Sport et vie ; 22 h. 10, Peter Ustinov : Entre le doute et l'humour.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *19 h. 55, la Grande Frousse,* film de J.-P. Mocky ; 21 h. 15, Entretiens ; 21 h. 40, Un bémol à la clé... ; 22 h. 10, Tour de Suisse.

Lundi 20 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *Pendez-les haut et court,* film de T. Post.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les *rues de San-Francisco ; 21 h., l'Affaire Thomas Crown.*

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Signé : ta Claudia, dramatique ; 21 h. 5, Portrait d'Albert Ducat ; 22 h. 10, Jazz from Newport.

R.T. BIS : 19 h. 50, Arsène Lupin ; 20 h. 50, Comment allez-vous ? ; 21 h. 20, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les Thibault ; 21 h. 45, Expériences de ma vie ; 22 h. 15, Tour de Suisse.



LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

L'unité des mathématiques

VERS les années 30, ou plutôt entre 30 et 40, deux jeunes philosophes, Cavaillès et Lautman, l'un et l'autre admirables de courage pendant l'occupation, écrivirent sur la philosophie des mathématiques des études qui font date, mais qu'ils ne purent mener à terme, puisqu'ils furent fusillés par les Allemands. D'une certaine manière, leur sort fut quelque *peu analogue à celui d'Évariste Galois*, décédé à vingt ans, qui ne put faire qu'un inventaire schématique de ses découvertes la nuit qui précéda sa mort. « *Je ne sais rien de plus tragique,* disait Lautman, *que cette aube d'avant le duel, lorsque Galois prit conscience qu'il n'avait plus le temps de donner ses démonstrations.* » J'ai assez bien connu Cavaillès, qui fut mon camarade d'agrégation en 1927, très peu *Lautman, qui la passa en 1930.* On vient précisément de publier, en « 10/18 », ses thèses et divers articles. Ils sont aussi importants que techniquement difficiles, car il s'était épris dès sa jeunesse des mathématiques et n'a cessé de les étudier jusqu'à sa mort. Dans l'avant-propos de ce livre, qui traite surtout de l'unité des mathématiques, un membre *de l'Académie des sciences Jean Dieudonné*, écrit justement qu'on ne peut qu'être frappé par son allure prophétique : on y trouve les deux idées-forces qui ont dominé toute l'évolution ultérieure, le concept de *structure mathématique* et le sentiment profond de l'*unité* essentielle sous-jacente à la multiplicité apparente des diverses disciplines mathématiques. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour rendre compte des exemples, empruntés aussi bien à l'algèbre qu'à l'analyse et à la géométrie, et qui remplissent l'ouvrage. Ce ne serait d'ailleurs guère possible en un aussi bref article. Je voudrais seulement dégager les *idées directrices*, les « idées-forces » de ce philosophe des mathématiques.

Il faut d'abord saisir et pénétrer ce que j'appellerai l'esprit de cette philosophie. Lautman a toujours fait preuve à la fois d'une raison pure et froide — on a pu dire hautaine — et d'une sensibilité frémissante. Le volume s'ouvre par une citation de Cantor : L'« essence des mathématiques, c'est la liberté. » Cette liberté, c'est l'inquiétude et la recherche du vrai, de la réalité, une quête même de la réalité totale. L'attitude de Lautman à l'égard des *mathématiques est analogue à celle qu'il* a à l'égard de l'art, de la morale ou du droit, qu'il avait aussi *étudié. Pour* lui, l'amour, la poésie, la contemplation d'œuvres d'art, les mathématiques, sont une même chose, plus réelle que ce qu'on appelle communément réel. Tandis que Cavaillès cherchait à l'intérieur des mathématiques elles-mêmes, en quelque sorte séparées, leur sens philosophique, Lautman disait que ce sens lui apparaissait au contraire dans le rattachement à une métaphysique : « *Elles constituent en somme la matière la plus proche des idées.* » Il n'analyse pas les mathématiques à partir de Platon, mais en elles il découvre la vérité du platonisme, qui a compris que le vrai problème est celui du rapport de l'Etre et de l'Idée et que les mathématiques sont comme une médiation qui participe de la réalité sensible et de la réalité intelligible. La logique n'est pas *a priori* par rapport aux mathématiques, il faut au contraire à *la logique* une mathématique pour exister. Les théories mathématiques sont à étudier comme un donné, une matière dont il faut dégager la réalité idéale à laquelle cette matière participe.

Les mathématiques ne sont ni purement formelles ni intuitives. Leur évolution la plus récente le prouve. Depuis les premiers travaux de Russell jusqu'en 1929, il y eut une période naïve où s'opposèrent le formalisme et l'intuitionnisme, parfois l'algèbre et la géométrie. Mais nous vivons depuis 1930 une période *critique* où s'affirme et s'approfondit une théorie des rapports de l'essence et de l'existence aussi *différente* du logicisme des formalistes que du constructivisme intuitionniste.

Les deux concepts fondamentaux de structure et d'unité sont bien dégagés. La *structure signifie* la *prééminence* des relations entre les objets sur leur nature, et l'unité, *la saisie* et *la compréhension* des oppositions comme des pôles de tension au sein d'une même structure. Les contraires en quelque sorte ont même genre, ils appartiennent au même domaine. Platon a bien vu que les *matériaux dont* est formé l'univers ne sont pas tant les atomes et les *molécules de la théorie physique* que ces grands couples de contraires idéaux que sont par *exemple le Même et l'Autre*, le Symétrique et le Dissymétrique, associés entre eux selon les lois d'un *harmonieux mélange*. Définir les *éléments* d'un ensemble ne peut se faire qu'en relation avec les propriétés globales de cet ensemble. Descartes défendait l'intériorité logique de l'idée de parfait par rapport à celle d'imperfection : les *complications et obscurités* de l'être fini ne sont que des écarts par rapport à la simplicité transparente *de la vision* finale. Il en va en quelque sorte de même dans l'algèbre, qui se réfère à un absolu entrevu à travers la nature imparfaite de certains êtres mathématiques. L'hypothèse fondamentale, confirmée par l'analyse, c'est l'existence d'un but conçu à l'avance comme terme de la montée. Ce passage de l'imperfection à l'absolu *donne* aux êtres mathématiques un mouvement vers l'achèvement qui permet de dire que leur essence implique l'existence : l'accord ultime entre géométrie et physique devient la preuve de l'intelligibilité de l'univers.

La position de Lautman s'éclaire ainsi : une action dialectique se joue à l'arrière-plan *mathématique. C'est* ce qui permet d'étudier la procession des êtres mathématiques les uns à partir des autres, grâce à leur rapport à une totalité, qui tient de l'absolu, de la perfection. La conception du schématisme kantien est ici éclairante. Le schème est une sorte de « mixte » homogène d'un côté au concept, ou plutôt à *la catégorie*, de l'autre à ce qui est objet de perception, au phénomène. Il rend possible l'application de la catégorie à l'intuition sensible. De même, les « mixtes » des théories mathématiques assurent le passage d'un domaine de base à l'existence d'êtres *créés sur ce domaine* par *l'effet* d'une pareille dualité interne. La découverte de l'existence d'un être présuppose l'existence d'un ensemble qui contienne l'être cherché avant même qu'on sache le voir. C'est cette analyse que Lautman transpose dans la perspective platonicienne. Au-delà des conditions temporelles de l'activité mathématique, mais au sein de cette activité, apparaissent les contours d'une réalité idéale qui est dominatrice par rapport à une *matière mathématique qu'elle anime*, et qui, pourtant, sans cette matière ne saurait révéler toute la richesse de son pouvoir fondateur. Les propriétés du lieu et de la matière ne sont pas seulement sensibles, mais la transposition géométrique et physique d'une dialectique. Même la distinction de la gauche et de la droite pourrait n'être que la transposition sur le plan de l'expérience d'une *symétrie-dissymétrique*, constitutive également de la réalité abstraite des mathématiques. C'est donc *en définitive* la *même dialectique médiatrice* qui révèle l'analogie de la structure du monde sensible et celles des mathématiques, et permet ainsi de comprendre comment ces deux réalités sont accordées l'une avec l'autre.

***

Les idées fondamentales de la philosophie des mathématiques de Lautman sont donc *fort claires, mais* risquent de paraître, à tort, bien abstraites si on les dégage en elles-mêmes, sans montrer les rapports avec ses analyses techniques. Ce qui commande cette pensée, c'est la relation entre l'essence et l'existence. Il trouve dans les mathématiques une *solution directe, effective*, de ce problème. Comme Platon, il montre la genèse de l'existant en fonction de l'Idée. Cette genèse, cependant, n'est pas conçue comme la création matérielle à partir de l'Idée, mais comme la venue des notions relatives au concret au sein de l'analyse de l'Idée. La comparaison qu'il institue avec Heidegger aide à comprendre. Heidegger distingue l'Etre et l'étant ou existant. Le propre de l'existant est de se manifester, de se révéler, mais cette révélation n'est possible et intelligible que guidée par la compréhension de la structure de son être. De même, les êtres mathématiques se révèlent dans l'analyse de leurs structures. « *L'objet étudié n'est pas l'ensemble des propriétés dérivées des axiomes, mais des êtres organisés, structurés, complets, ayant comme une autonomie et une structure propre.* » Cette dialectique, *cette métaphysique* de la logique mathématique aboutit ainsi à une théorie *générale des liaisons qui unissent* les considérations struturales aux affirmations d'existence. La procession des êtres mathématiques les uns à partir des autres, qui révèle leur profonde unité, n'est possible que si la structure de l'être dont procèdent d'autres êtres a été amenée à un certain état de perfectionnement, s'il y a sans cesse passage du relatif à un absolu. Si l'on trouve dans ces études si techniques des mathématiques une métaphysique qui rejoint le platonisme, une dialectique essentielle et *sous-jacente, c'est* que le rapprochement de la métaphysique et de la mathématique *n'est pas* contingent, mais nécessaire.

★ *Essai sur l'unité des mathématiques et divers écrits*, par Albert Lautman. Union générale d'éditions, 320 p., 13 F.

LIVRES REÇUS

Le Comique des idées, par Judith Schlanger, Gallimard, 186 p., 35 F.

Orthodoxies. Esquisses sur le discours idéologique et sur le croire chrétien, par M. Montuclard. *Le Cerf*, 176 p., 37 F. Analyse visant à situer l'acte chrétien de croire hors des prises de l'idéologie, qui conduit toujours au dogmatisme.

Les Aventures de la dialectique, par Merleau-Ponty. Gallimard, 352 p., 11 F. *Réédition de l'ouvrage* 1955. Coll. Idées.

Schelling, par Martin Heidegger, traduit de l'allemand par Jean-François Courtine. Gallimard, 352 p., 77 F.

La Crise de l'humanité européenne et la philosophie, par Husserl, traduit par Paul Ricœur, avec un essai sur la grammaire de Husserl par Jean-Marc Cruirao, éd. bilingue, Aubier, 176 p., 25 F.

Besoins et modes de production, du capitalisme en crise au socialisme, par Dedaillot, Preteceille et Terrail, éd. sociales, 288 p., 20 F. Analyse économique, sociologique et politique de la possibilité et de la *signification* précise d'une économie des besoins, en fonction de la nature de la crise et de l'actualité du socialisme.

La vie du langage

NOTES DE LECTURE

Une parution très attendue : l'édition française de l'ouvrage fondamental de Vl.-G. Gak : *l'Orthographe du français*. La parfaite traduction de Mme Vildé-Lot manifeste une connaissance du russe et du sujet traité telle que le livre de Gak se lit comme un original — et mieux que bien des ouvrages nationaux *sur la même question.* L'avant-propos de Mme N. Catach rappelle que le propos de Gak, professeur à l'Institut pédagogique de Moscou et enseignant de français, n'était pas de déplorer les difficultés de notre orthographe, encore moins de prétendre la réformer, mais de l'éclairer de l'intérieur à partir *d'une analyse linguistique serrée.*

Tâche immense. On n'oubliera pas que notre langue compte environ quatre-vingts « graphèmes » (e, è, é, ê, ë, sont autant de graphèmes). Et plus du double si l'on considère que dans : cadavre, lacet et banc, le C a trois valeurs bien distinctes : il représente un son K dans le premier mot, un son SS dans le second et une valeur zéro dans le troisième. On aboutit alors à un « matériel » graphique de l'ordre de deux cents unités. D'où les difficultés que l'on sait.

Quand il s'agit de l'orthographe du français, il faut presque toujours *comprendre* l'orthographe des mots pris isolément et à l'état neutre. On peut *regretter que tant* d'attention soit portée à la partie statique de notre système graphique *(les mots)* et relativement si peu à sa partie dynamique (les accords, la morpho-syntaxe). Vl.-G. Gak note lui-même (p. 73) que « *l'étude méthodique des familles de mots peut être d'un grand profit pour l'acquisition de l'orthographe morphologique* ».

En effet. L'apprentissage de la graphie actuelle des mots est inséparable de l'étude *systématique du* vocabulaire. Aussi subtils qu'on les veuille, les projets de « réforme » de l'orthographe (qui ne touchent jamais à l'ensemble du système graphique) n'auraient d'intérêt *qu'insérés* dans une réforme globale de l'enseignement de la langue.

D'ici là (et même *après*), *l'ouvrage* de Gak, manuel de pédagogie active autant qu'étude de fond, écrit (et traduit) avec aisance et simplicité, devrait être entre les mains de tous les *enseignants de français.*

● Vl.-G. Gak. *l'Orthographe du français*, essai de description théorique et pratique, édition française établie par l'auteur et Irène Vildé-Lot. 318 p. grand format, éd. Société d'études linguistiques et anthropologiques de France. SELAF, 5, rue de Marseille, 75010 Paris, 1977, 75 F.

***

Autre parution attendue : le cinquième volume (O-P S.I., pp. 3899 à 4737) du *Grand Larousse de la langue française*, G.L.L.F., qu'un intervalle un peu long a séparé du volume quatre. Les qualités de l'ouvrage restent les mêmes : abondance de la nomenclature, représentation équitable des vocabulaires (général, technique, populaire, argotique), notices étymologiques et historiques *succinctes, mais* solides et souvent nouvelles. Ses inconvénients aussi : *faute de choisir franchement entre* l'exemple littéraire et la phrasette de synthèse (fabriquée), les rédacteurs passent de l'un à l'autre avec quelque désinvolture.

Ainsi, sous : *pain* (pop., coup, gifle) figurent d'abord deux syntagmes *lexicaux* : *recevoir un pain...* coller un pain... puis, sans aucune transition typographique, une citation de J.-P. Sartre non référencée (le lecteur curieux et tenace la retrouvera dans *l'Age de raison*, éd. Gall., p. 271).

Ce porte-à-faux, peut-être inévitable dans les conditions de l'entreprise, contraste avec le *soin* extrême apporté à la présentation et à la rédaction des notices *grammaticales* : les cinq volumes en comptent maintenant plus de cent vingt. Dans le cinquième, celles qui traitent de l'orthographe, de l'ordre des mots, et des passés retiendront particulièrement l'attention. Une étude de *L. Guilbert sur la Polynésie traite* dans son ensemble de la faculté (somme toute surprenante) d'un même signifiant à recouvrir plusieurs signifiés disparates.

Par ce côté, le G.L.L.F. rappelle le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter, de la fin du siècle dernier, dont le « Traité de la formation de la langue » est resté la *partie la plus vivante*. Il y a dans le G.L.L.F. l'étoffe d'un remarquable « traité du fonctionnement de la langue », et celle d'un non moins remarquable dictionnaire de la langue. Mais il n'est pas certain que l'entrecroisement de l'un et de l'autre *dans les mêmes pages*, soit, en définitive, à porter au bénéfice de l'ensemble.

● *Grand Larousse de la langue française*, sept volumes (cinq parus), en souscription, Larousse, 1977.

De M. Philippe Schuwer, à qui l'on doit, depuis 1957, des études *aujourd'hui classiques sur la typographie*, le graphisme, et un cours (Paris-VIII, 1969-1971) sur les métiers de l'édition, un *Dictionnaire bilingue de l'édition* comble une lacune sensible à tous les gens du métier. Les ambiguïtés et les erreurs d'*interprétation sont, en effet,* monnaie courante dans ce domaine, entre le français et l'anglais. *To edit* peut aussi bien indiquer la recherche des manuscrits que leur préparation, éventuellement leur adaptation à un marché différent ; et encore, la mise en forme de données informatiques ou la réalisation d'un montage *audio-visuel : et, bien sûr, la direction* d'un périodique.

Quant à *editing*, au sens de : *préparation* d'un manuscrit pour son entrée en fabrication, peut-on *suggérer son remplacement par éditage ?*

Les limites et les difficultés des dictionnaires techniques bilingues sont connues. Celui de Philippe Schuwer est abondant, précis et prudent.

● Ph. Schuwer. *Dictionnaire bilingue de l'édition* (Dictionary of book publishing), 312 p. Cercle de la librairie, éd., 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, 1977, 120 F.

***

Le *Dictionnaire du français argotique et populaire*, de François Caradec, également chez Larousse, est riche en argot (ou en langue très familière) contemporain. Des tableaux thématiques et des illustrations (ainsi, pp. 160-161, le mec et la nana) en rendent la lecture bien divertissante.

Mais le nombre de mots traités (plus de cinq mille) est trompeur. *L'auteur paraît considérer* (pp. 224-225) du *sent-bon* (du parfum, dans le vocabulaire enfantin), un *scribouillard*, un *sérieux* (chope de bière de 1 litre ?), faire *son service* (militaire), *une sévrienne*, *des simagrées*, une fille *sexy*, un *self* (service), etc. comme appartenant à un français « argotique et populaire », alors qu'ils sont à peine familiers.

Dans le cadre restreint de l'ouvrage, les mots sont traités très sommairement ; il s'agit plutôt d'un relevé (plaisant et utile) que d'un « dictionnaire ».

● François Caradec : *Dictionnaire du français argotique et populaire*, 250 p., format poche, Larousse, 1977, 18,90 F.

Dans le numéro d'avril du *Français moderne*, Marie-Christine Hazaël-Massieux *propose* (pp. 156-164) de faire intervenir dans le processus de compréhension et d'analyse d'un « message » les notions de *support* et d'*apport* d'information. Est apport tout mot qui, dans le déroulement de la phrase, est reçu par l'auditeur ou le lecteur comme contenant une information neuve. L'apport se transforme *immédiatement en support* d'une phrase nouvelle.

Ainsi, dans : « Puisque Pierre est malade, appelons le médecin », la maladie de Pierre, rappelée à l'interlocuteur, n'est que le support d'une information : l'appel au médecin. L'analyse syntaxique formelle de Mme Hazaël-Massieux ouvre de très intéressantes *perspectives* à la lecture de tous les textes considérés comme représentant une « situation de communication ».

On pourrait ajouter à cette analyse le fait que le support est prédéterminé (il a été acquis comme apport dans une phase précédente de la communication), alors que l'apport est *aléatoire*. L'appel au médecin n'est que l'un des apports *concevables* : « Laissons-le dormir », « Il ne sortira pas ce soir », « Achevons-le », etc. sont d'autres apports plus ou moins probables.

● *Le Français moderne*, revue de linguistique française, quatre numéros par an, 65 F. Ed. d'Artrey, 17, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

JACQUES CELLARD.

Voyages

La voix humaine

ECLAIRAGE réglable, tablettes individuelles, rideaux et fauteuils aux couleurs de l'été : le wagon qui surplombe la mer étincelante file si doux qu'on se croirait dans la cabine d'un avion sophistiqué, après un décollage impeccable. Complétant l'illusion, la voix de sucre d'une hôtesse annonce les escales et vante les délices du bar. Dans ce microcosme alvéolaire et clos, l'air conditionné conditionne aussi les voyageurs. Ignorant leurs voisins comme les paysages, ils font semblant de lire, ils grignotent, ils somnolent avec décence. Tous se taisent, même le bébé de trois mois, pourtant lésé par un design *qui ne prévoit pas l'accrochage de son hamac, même le chat dont les feux verts clignotent derrière le treillis d'un panier. Aseptisés, désodorisés, « personnalisés » jusqu'à l'anonymat, certains lieux publics suscitent un respect unanime et neutre. Ce sont les temples d'un culte obligatoire et sans objet.*

Entre deux discrètes secousses, le train charge une passagère qui s'avance, chaloupante, vers la seule place disponible. Quelques regards s'attachent, réprobateurs, aux tons crus de son bonnet mal tricoté, de son châle pseudo-mexicain. Assez « jolie de Chaillot », l'arrivante (à l'âge près, car elle ne paraît pas quarante ans). Songez que, pour caler ses nombreux colis, elle a l'audace de hurler à la cantonade : « Y a pas un gars qui aurait les bras longs, là-dedans ? » Enfin, la voilà installée. Les yeux se détournent. L'ennui s'épaissit.

Bientôt, un murmure se devine, s'enfle, une voix crève le vide, à peine tremblée, forte et juste comme on n'en entend guère. C'est le début d'un show où, sans transition, Jean Ferrat succède à :

Ne parle pas, Rose, je t'en supplie,
Car me trahir serait un grand péché !

Si le pop est exclu, l'interprétation syncopée en offre parfois un équivalent singulier. Réveillés, les muets s'animent, d'abord ricanants ou scandalisés, puis confusément troublés. — « Elle est saoule ! — *Non, elle est maboule !* — Des gens comme ça, faudrait les enfermer ; les asiles, ça sert à quoi ? — *elle ne fait de mal à personne* — Savoir ? Elle est peut-être dangereuse ! — *Dans son genre, c'est plutôt réussi. Elle a le timbre de X... Elle chante mieux que Y...* » *A la première pause, quelques applaudissements fusent ; à la seconde, la contagion s'étend, on frise l'enthousiasme.*

Après l'entracte, le numéro change. La vedette raconte sa vie : date de naissance ; école ; dix métiers, dix misères ; mariage ; enfants ; divorce — « Mon père, un propre à rien ! Ma mère, j'aime mieux rien en dire... Ma sœur, c'est une vraie salope... Mon fils, un crétin ! » *Presque en sanglots, la victime d'une telle famille se penche vers le siège le plus proche, où une dame très digne hoche sa perruque aux boucles grises. Mais la musique dissipe les peines. Un Brassens de la cuvée la moins chaptalisée est repris en chœur par des amateurs détendus. Les commentaires s'élargissent.* « Celle-là, au moins, elle a pas besoin de sono — ni de play-back : c'est de l'authentique ! A côté des autres qui économisent leur filet de voix ! »

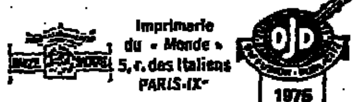
Deux messieurs à attaché-cases, jusqu'alors perdus dans leurs dossiers chiffrés, s'aperçoivent qu'ils sont du même niveau socio-culturel : ils se mettent à discuter sur l'antipsychiatrie. La fraîcheur abstraite le cède à cette chaleur humaine contre laquelle aucun thermostat ne peut rien. Un bon gros a tombé la veste.

Soudain, par tous les micros invisibles, la messagère du dieu inconnu susurre : « Mesdames et messieurs, le train entre en gare d'A... » *Le récital se brise, la chanteuse s'affolle.* « On est à A... ? C'est là que je descends ! » *On s'empresse pour porter ses bagages ; on la soutient ; on la conduit jusqu'au quai. Elle crie :* « Au revoir ! » *en lançant des baisers qui viennent de plus loin que New-York et Moscou.*

Le convoi s'ébranle. Un ange passe, l'ange de la honte. On peut à la rigueur se permettre bien des choses, en public : la grande bouffe, l'amour, le mépris... Mais pas ça ! On a transgressé un tabou ; on s'est laissé aller ; on s'est laissé parler. Dix minutes après, il fait froid dans la cage, où règne un silence de mort ; pire : un silence d'aphasie ; un silence à casser au marteau ; un silence à couper au laser.

ALICE PLANCHE.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.



LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

Une nouvelle « mère » à Lyon

« NOTRE mère, voici notre blason qui vient se joindre à tous ceux du Compagnonnage, en signe de reconnaissance de notre corps. »

Formule rituelle. Cérémonie grave et mystérieuse à la fois. Les Compagnons du tour de France célèbrent l'installation d'une nouvelle « mère des Compagnons de Lyon et de ses faubourgs ». Des délégations — « mères », « pays » et « coteries » — sont venues de la France entière ici, à Lacenas, où se trouve la Maison des Compagnons du Beaujolais.

Maintenant, les représentants de chaque corps de métier sont appelés tour à tour. Ils sont trois chaque fois, de trois générations successives, qui arborent fièrement, comme tous les compagnons présents, l'écharpe et la canne. Ils s'avancent lentement, chaque groupe portant sur une écharpe de soie frappée à leurs couleurs un petit blason d'or qu'un Compagnon ferronnier fixe minutieusement au bracelet de fer forgé de la « mère ». Les écharpes sont ensuite empilées sur ses épaules pour mieux illustrer la charge et la responsabilité qui deviennent les siennes.

Aujourd'hui, c'est la réception publique, ouverte aux amis et sympathisants, mais la veille, jusqu'à une heure tardive, a eu lieu la cérémonie privée et initiatique, réglée par une tradition dont l'origine se perd dans la nuit des temps. La tradition du compagnonnage est entièrement orale, en raison des persécutions, exécutions et excommunications subies depuis le Moyen Age, comme une réponse aux premières revendications sociales et salariales. Ecoutons l'un d'eux, Tourangeau l'Ami du tour de France, expliquer ce qu'est le compagnonnage en 1977 :

« Il n'y a pas de compagnonnage sans « mère », et celle-ci en est le seul élément féminin. Le compagnonnage n'est pas une communauté, mais il rejoint un certain esprit de famille et la « mère » remplace sur le tour de France la mère naturelle pour tous les jeunes qui découvrent les difficultés de la vie.

» Cette cérémonie, à la fois fraternelle et solennelle, rassemble des hommes d'origine sociale et politique très différentes, mais animés d'un même idéal, celui du métier. Le compagnonnage est une formation sur le plan du respect de la matière, du métier et de l'être humain, disons, une forme d'esprit qui se concrétise par une association d'hommes. Mais qui dit métier dit prise en charge, transformation de la matière, artisan et non O.S., travailleur de la matière (feu, bois, fer, cuivre...), mais non travailleur à la chaîne.

» On veut aujourd'hui revaloriser le travail manuel. Mais cette notion de travail manuel est trop souvent pervertie et ne sert qu'à défendre une politique ponctuelle.

» Il y a certes beaucoup à faire sur le plan de la revalorisation, de l'amélioration du travail à la chaîne, des conditions de confort, d'hygiène, d'organisation, de sécurité. Il y a beaucoup à faire pour les travailleurs manuels, qui ne sont cependant pas tous des hommes de métier comme nous l'entendons dans le compagnonnage. Pour nous, l'homme de métier est à même d'entreprendre un travail lui permettant de transformer la matière jusqu'à son aboutissement, qui est une forme de « chef-d'œuvre », comme doit l'être sa vie elle-même. Et toutes ces notions de permanence, de mouvement, de continuité vont de pair.

» S'il faut certainement revaloriser les conditions de travail, nous estimons que le métier, lui, n'a pas à être revalorisé — il est une valeur en soi — sinon de la part du compagnon et de l'organisation qui l'entoure. Nous voulons en effet suivre le progrès, nous adapter aux techniques nouvelles, mais à condition que la machine serve l'homme et son œuvre et ne l'asservisse pas. La machine ne doit pas entraîner l'homme dans l'engrenage exclusif de la productivité et du travail en série, mais elle doit lui permettre d'exercer sa maîtrise, de se libérer. (Certains chefs-d'œuvre exposés à la Maison des Compagnons de Lyon montrent en effet la perfection d'ouvrages réalisés avec des machines.)

» Nous sommes contre toute exploitation salariale, mais, pour nous, le problème des salaires n'est pas le plus important. Nous pensons que la réalisation de l'individu compte avant tout, qu'elle peut se faire par le métier. Pourquoi un tel écart entre les revenus d'un chirurgien par exemple et ceux d'un maçon, qui est un bâtisseur ? De même qu'il n'y a aucune commune mesure entre serrer un boulon à la chaîne et concevoir un escalier.

» Le compagnonnage est ouvert à tous, mais néanmoins sélectif. Il aspire à donner à l'homme les moyens de se dépasser et d'acquérir des connaissances supérieures de son métier. Il faut donc à cet homme non seulement le désir et le besoin de se réaliser, mais également les moyens intellectuels nécessaires pour y parvenir. C'est un respect de la matière, de la perfection et de la transformation de la matière, qui nécessite un projet.

» Le compagnonnage tient à préserver son esprit, ses coutumes et ses traditions. Il lui faut s'en donner les moyens. C'est égoïste peut-être, peut-être sommes-nous des visionnaires et des idéalistes, mais on ne peut transiger. La transmission du métier ne peut se faire que par des hommes de métier. Le compagnon, après avoir été stagiaire puis admis comme aspirant avant son départ sur le tour de France, consacre ensuite bénévolement une partie de son temps libre, à enseigner dans les maisons de compagnons où passent les jeunes qui font eux-mêmes leur tour de France. Dans notre esprit, disons que le métier doit être transmis de maître à disciple en ce qui concerne l'enseignement professionnel pur. Mais l'enseignement général (mathématiques, français, culture générale) n'est pas négligé.

» Les trois mille jeunes gens, apprentis et compagnons, qui voyagent actuellement sur le tour de France doivent accepter dans chacune des maisons (une trentaine environ) une certaine discipline, de même que le compagnon, tout au long de sa vie, doit respecter une certaine règle.

» Dans les maisons de compagnons, nous ne sommes pas seulement des camarades réunis autour d'une même table. Nous essayons de puiser notre force dans une certaine discipline, par rapport à la matière et aux autres hommes. Lisez : « L'excellence de la règle dépend » de l'intimité qu'elle possède avec » la nature humaine et sa vocation : » plus elle est conforme à ce plan, » plus elle est durable par sa sagesse. Cette sagesse est le nœud » vital de toute communauté. Elle » est garante de tout ordre » (1).

» Pour nous situer actuellement, disons aussi que face à l'engouement récent pour le travail manuel, nous ne voulons pas devenir une bouée de sauvetage. Nous pouvons donner un peu dans nos différentes branches d'activité, mais nous ne pouvons pas suppléer la société en matière de formation professionnelle. Nous voulons rester une oasis où viendront se former ceux qui le désirent et en ont la possibilité. Le compagnonnage est ouvert à tous, quelles que soient les idées religieuses, politiques et philosophiques. Ce n'est pas un ordre monastique, mais il forme des travailleurs manuels possédant un métier qui transcende la matière. »

Propos recueillis par
SOLANGE BRAND.

(1) *Le Compagnonnage. Rencontre de la jeunesse et de la tradition*, par Jean Bernard (PUF).

Joseph Prud'homme au Palais

LA cour s'est retirée pour délibérer. L'accusé est-il ou non le père des trois enfants de sa belle-fille ? Si elle n'est pas victime, est-elle mythomane ? Dans la salle désertée, six spectateurs, vieux habitués du Palais de justice, discutent. Tous ont le troisième âge alerte et le verbe haut ; l'homme au visage couperosé, le couple main dans la main, la dame au chignon qui dirige le débat en président averti, le clochard qui intervient par onomatopées, et le barbu qui apporte la contradiction.

« Cette Liliane, c'est une pauvre misérable, une malheureuse.

— Pour sûr, elle ne sort pas de Polytechnique ou d'H.E.C., quoique ceux qui sortent d'H.E.C...

— Qu'est-ce qu'ils ont, ceux qui sortent d'H.E.C. ?

— Eh bien, ils sont pas mieux que les autres

— Ecoutez, je ne suis pas déformée à écouter Menie Grégoire, je l'écoute de temps en temps, mais tout ça c'est malsain.

— Mais qu'est-ce que vous en savez ? Il n'y a aucune preuve qu'il est coupable ! », s'exclame le barbu.

La discussion reprend de plus belle :

« Parce que vous trouvez normal, vous, qu'il lui prenne la main dans la rue... »

Le barbu, après quelques répliques, s'éloigne.

« Bien sûr, lui, c'est « pas vu pas pris ». Y a qu'à voir comment il vit... »

On passe en revue les autres procès.

« Ce qui était pénible, c'est le procès de la petite. » Il s'agit d'Odile Caillaux, condamnée à perpétuité pour le meurtre de ses deux enfants. Tout le monde avait compris, sans même que le nom soit cité.

« Moi, je l'ai pris en route... Je ne peux pas être là tout le temps », s'excuse une dame à chapeau.

« Quand il est entré, le mari, il tremblait. Il paraît qu'il a demandé 50 millions de dommages et intérêts.

— Non, 45.

— 45 ou 50, quand on a perdu ses deux filles, on ne demande pas d'argent ! Il s'en tire bien, celui-là, il est aussi coupable qu'elle.

— Il y a une voisine qui était dans la salle. Elle n'a pas témoigné. Tous les jours, elle la voyait acheter des brioches pour ses enfants. Quand je pense qu'une vulgaire concierge a dit qu'elle ne leur donnait pas à manger !

— Une Portugaise.

— Alors que dans son escalier, il y avait des « lascars » comme ça (comprendre : cafards), elle a eu le culot de parler, celle-là !

— Quand son amie est venue témoigner, elle l'a « enfoncée », c'était affreux. Je lui aurais bien serré la vis, à la sortie.

— Comme elle a mis ses enfants dans les valises, j'en ai déduit qu'elle voulait se suicider, mais qu'elle n'a pas eu le courage », tranche « Tony ».

— Si elle avait voulu se suicider, elle les aurait tués autrement.

— Comment, au couteau ?

— Vous êtes passé au Mesrine ?

— Non. C'est bête, quand il y a deux affaires intéressantes en même temps. Dites-moi, demande la petite dame, *Mᵉ Peletier, c'est bien celui qui plaidait dans l'affaire Detras ?*

— Oh ! la pauvre, celle-là encore ! C'est une puéricultrice qui vivait avec un médecin. Il voulait pas l'épouser. Belle maison, bonnes et tout, il avait vingt ans de plus qu'elle », m'explique-t-on.

— Elle l'a tué. A mon avis, c'était un amour charnel. Comme c'était charnel, ça s'est estompé. Alors elle l'a tué.

— Une pauvre fille, celle-là encore !

— Voilà Piou Piou ! C'est à cette heure que vous arrivez ?

— On l'appelle Piou Piou parce qu'on connaît pas son nom. Nous tous, on se connaît de vue. Bonjour Bonsoir. On discute un peu, mais, à part Tony et Ginette, je ne connais pas leurs noms.

— Moi, je viens ici depuis que mon mari a eu sa dépression. Il ne voulait plus que je travaille. J'étais comptable. C'est pas fantastique, mais la maison !... Je me suis dit : si je reste à la maison je vais devenir folle ! — Alors j'ai commencé à venir ici.

— La justice, vous voulez que je vous dise, il y en a pas ! La petite (Odile Caillaux), *eh bien ! avec un autre président, elle n'aurait pas eu « perpète ». Vingt ans, ça aurait été bien payé. »*

Indulgent pour Odile Caillaux, pour la puéricultrice qui a assassiné son ami, le vieil homme à la casquette est intransigeant avec les voyous.

« Faut venir le samedi aux flagrants délits. Ça rentre par wagons, comme dans le métro. Quand il y a agression avec couteau ou bouteille, ils prennent trois ans ferme. Sans casier.

— Ça devrait être plus cher. Il faut donner des exemples.

— Quand on leur donne du sursis, ils repartent libres ! Ils ont qu'à recommencer... »

EVA BETTAN.

JUSTICE

Deux mois de prison ferme pour cinq paysans « anti-nucléaires » du pays nantais

Nantes. — *Le tribunal correctionnel de Nantes (Loire-Atlantique) a condamné, vendredi 10 juin, à huit mois d'emprisonnement, dont six avec sursis cinq agriculteurs de la région. Ils étaient accusés d'avoir, le 2 juin, à la mairie de Couëron, participé à l'enlèvement, puis à la destruction par le feu, d'un registre d'enquête d'utilité publique, relatif à l'installation d'une centrale nucléaire sur le territoire de la commune du Pellerin. Leur avocat a aussitôt interjeté appel.*

*Ce verdict, rendu en application de l'article 314-1 (loi « anti-casseurs ») du code pénal, a surpris par sa sévérité et indigné les nombreux opposants à ce projet, jugé récemment par un scientifique français comme le plus mauvais du monde (*le Monde *du 10 juin) et qui se heurte à une forte hostilité des élus et d'une partie de la population de la région. Les mille cinq cents manifestants, qui avaient clamé autour du palais de justice — bouclé par d'importantes forces de police — leur soutien aux prévenus, ont, une fois connue la décision, réclamé avec insistance, dans une atmosphère tendue, la libération des prisonniers. Il n'y a pas cependant eu d'affrontements à Nantes, même au terme du procès. Mais un incident devait se produire un peu plus tard : vendredi, vers 16 heures, le registre déposé à la mairie de Saint-Jean-de-Boiseau (commune limitrophe du Pellerin) a été déchiqueté par une trentaine de personnes, que des heurts violents ont opposé aux soixante policiers et gendarmes présents dans et autour de la mairie. Trois manifestants ont été blessés.*

De notre envoyé spécial

Ce n'est pas un, mais plusieurs procès gigognes, emboîtés les uns dans les autres, qui ont eu lieu, au cours des cinq heures d'audience du tribunal correctionnel de Nantes, vendredi 10 juin, ou, si l'on veut, une sorte de partie de *cache-cache*. *Le tribunal* s'en est tenu à la stricte application de la loi, précisément de la loi dite « anticasseurs », pour sanctionner M. André Blineau et son frère Paul, M. André Mabilais, son épouse, Gabrielle, et Pierre Potiron, cinq agriculteurs de vingt-neuf à quarante-cinq ans, qui n'ont ouvert la bouche que pour se déclarer « *solidaires du combat antinucléaire* ».

Leur avocat et vingt et un des vingt-quatre témoins qui ont défilé à la barre instruisaient, bien au-delà des faits, le procès de l'installation, projetée par l'Electricité de France, d'une centrale nucléaire au Pellerin, à 15 kilomètres de Nantes ou, parfois, le procès de la politique nationale tout entière en la matière.

Enfin, de ces deux procès superposés, en sortait un troisième, *celui d'une certaine conception du* syndicalisme agricole. Tous les condamnés sont des militants *connus pour avoir*, à diverses reprises, participé aux actions qu'ont animées les « paysans-travailleurs » contre les cumuls, l'expropriation des métayers ou les circuits de distribution des produits agricoles.

Jour de marché

La « future » centrale électronucléaire du Pellerin, personne n'en veut, hors la toute-puissante E.D.F. et quelques élus, habités par l'idée du sacro-saint progrès. Pourquoi ce site de la dernière chance, retenu après divers errements et trois installations avortées, a-t-il mobilisé tant d'énergies hostiles ? Près de 440 000 habitants vivent dans un rayon de 20 kilomètres. Deux cent quatre-vingts hectares de terres cultivables au moins disparaîtront, *si la centrale est construite* ; de multiples incertitudes pèsent sur l'équilibre naturel de la région *agricole*, en l'absence d'études préalables complètes sur les effets directs et induits d'une centrale *qui serait* l'une *des plus importantes* de France avec quatre tranches de 1 300 mégawatts *chacune*.

L'histoire de cette prise de conscience est aussi celle de l'opposition *irréductible des douze* communes intéressées par l'enquête d'utilité publique. La mise en place hâtive, le 31 mai, des registres dans les mairies s'est faite au corps défendant de la plupart des maires fraîchement élus et souvent sur la foi de leurs résolutions antinucléaires. Les registres, protégés par les gendarmes ou les gardes mobiles, parfois installés dans une « mairie annexe », qui n'est en fait qu'une fourgonnette préfectorale, devinrent du coup le symbole tangible de la centrale fatidique.

C'est dans ces conditions que se produisirent à Couëron les faits que le président, M. André Bordier, retrace par bribes, à plusieurs reprises, au cours de l'audience : *« Nous sommes le 2 juin ; c'est jour de marché à Couëron. Dans une salle de la mairie, trois gendarmes et un agent administratif surveillent le registre, fixé par une chaîne à une table. Soudain, alors que rien d'anormal ne s'était jusqu'alors produit, un groupe de trente-cinq à quarante personnes traverse la cour, se dirige vers le bâtiment de la mairie et fait irruption dans la salle. Elles bousculent et maîtrisent les gendarmes, tentent de sectionner la la chaîne avec une cisaille et, n'y parvenant pas, arrachent le cahier. Elles quittent aussitôt les lieux et vont brûler le registre sur la place du marché. »*

Qu'ils aient été formellement reconnus par l'un ou l'autre des gendarmes — qui viendront à la barre décrire les faits à la manière d'une jacquerie d'opérette *(« Il y en a un qui a crié : « Par ici ! Par ici ! », monsieur le président. Alors que je tentais de retenir la dame qui s'enfuyait la dernière, elle m'a donné sur le poignet un coup avec le tranchant de la main qui m'a obligé à la lâcher »)* — ou plus simplement « sélectionnés » par un indicateur de police, les cinq prévenus sortaient vendredi matin de la prison de Rennes, où ils avaient déjà passé une semaine, après avoir comparu en audience de flagrant délit le vendredi 3 juin.

Le premier procès, celui des faits, fut le plus bref. Tout au plus intéressait-il M. Bordier et le ministère public, représenté par M. Gérard Guilloux. La cause était entendue : il y a eu violences. La violence est répréhensible.

Plus étoffé, le procès du « nucléaire », qui agaça très vite M. Bordier, comme un devoir « hors sujet » irrite le professeur. Il voyait défiler les ténors de la protestation écologique ou antiatomique, MM. Brice Lalonde et le général en retraite Jacques Pâris de Bollardière. M. Lalonde effraya un peu la justice en assurant que ses militants des Amis de la Terre ont « *instructions permanentes et en tout endroit* » de détruire les registres d'enquête.

Des chercheurs scientifiques et des enseignants du C.N.R.S., du Collège de France et de Nantes, apportaient l'opposition ou les réserves des « *experts* ». L'un d'eux approuvait « *le refus d'implantation des centrales... jusqu'à ce que les populations aient une claire conscience des risques* » et contestait le « *dossier bâclé et peu étoffé* » du Pellerin. « *Mais, enfin*, l'interrompt le président, *il y a eu violences...* » « *S'il y a eu violences, la première violence est celle d'imposer une centrale à une population qui n'en veut pas.* »

Mais, plus encore que le défilé des spécialistes, celui des élus locaux retenait l'attention : adjoint au maire de Nantes, premier adjoint de Saint-Nazaire, maires ou conseillers généraux de Saint-Herblain, Couëron, Le Pellerin, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne, Vue, Brains, Cheix-en-Retz. *Il souligne le refus collectif de la* centrale.

Enfin, parle « l'esprit de la *terre* », *par la voix des responsa*bles des paysans-travailleurs et de la Fédération des syndicats *d'exploitants agricoles. « Les agriculteurs sont inquiets pour leur outil de travail, la terre »*, explique M. René Guitton. Défenseur « *d'un monde paysan qui veut comprendre, participer et donner son avis sur les choix de société* », il proclame la lassitude des siens : « *C'en est assez, monsieur le président...* »

Le procureur verra en eux des apologistes de la violence et les éléments « *les moins intéressants du procès* ». Dans ses réquisitions, après avoir puisé dans la presse locale du jour les éléments d'une plaidoirie pour le calme et la légalité, il demande l'application expresse de la loi « anticasseurs ».

Après la plaidoirie de Mᵉ André Tinière, qui souhaite la relaxe de ses clients placés au centre d'un procès « *éminemment politique* », le voile de l'illusion se déchire pour les cinq paysans, calmes et résolus, qui se trouvent au banc des accusés, vêtus comme ils l'étaient lorsqu'on est venu les arrêter chez eux ou dans leur *champ le 3* juin. Huit *mois* de prison, dont six avec sursis. Le public, jusqu'alors silencieux, éclate en invectives. La jeune condamnée s'effondre en larmes, tandis que ses compagnons demeurent un moment hébétés.

Le tribunal se retire non sans qu'un assesseur signifie par deux fois, d'un geste éloquent, mais un rien déplacé : « *Tous ces gens sont timbrés.* »

Deux heures plus tard, le registre de l'enquête d'utilité publique, déposé à la mairie de Saint-Jean-de-Boiseau, est détruit par une trentaine de manifestants, sans doute venus de Nantes, qui tous demanderont ensuite à être inculpés. Et l'enquête d'utilité publique ne fait que commencer...

MICHEL KAJMAN.

POLICE

Le parti communiste et la délinquance

« Le pouvoir met à profit le climat d'inquiétude pour accroître son potentiel répressif »

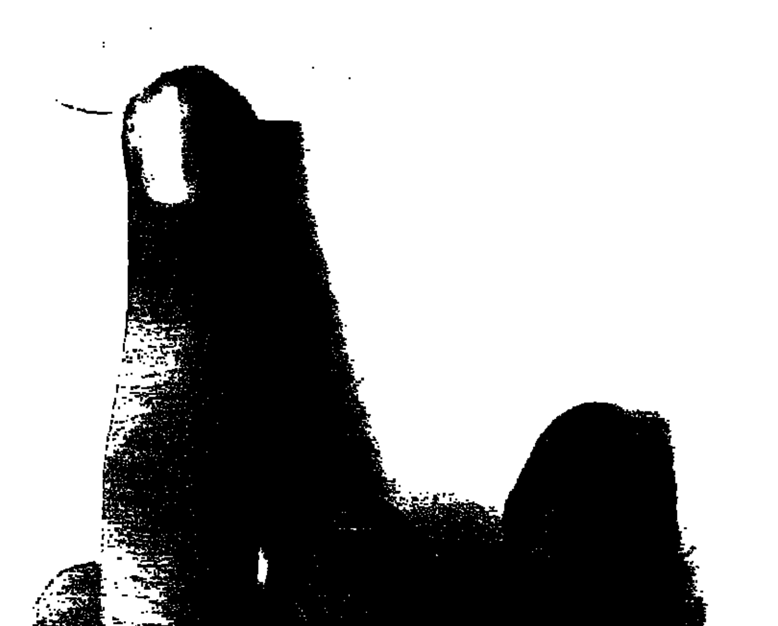
écrit « Police et Nation »

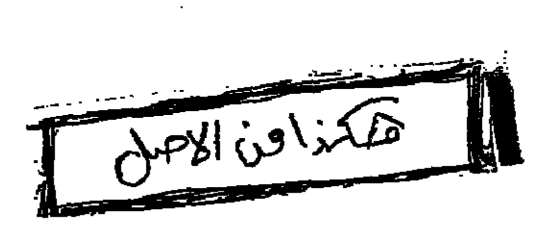
Le deuxième numéro de *Police et Nation*, édité par le parti communiste français, publie un article de M. Louis Bayeurte, maire de Fontenay-sous-Bois, conseiller général du Val-de-Marne, consacré aux problèmes de la sécurité.

« Le pouvoir tente d'accréditer l'idée que l'insécurité, c'est la délinquance, écrit M. Bayeurte. *Or, il faut y revenir, il y a parallélisme entre la courbe de la délinquance et la courbe du chômage et de la misère. On ne peut séparer les problèmes de l'insécurité des biens et des personnes de la société en crise. »* Et il évoque les conditions de vie, *« la politique antisociale du pouvoir », « le chômage, la vie chère, les dettes, les saisies, les expulsions, les atteintes répétées aux libertés », « les sentiments d'injustice qu'éprouvent les jeunes » « Alors, dans cette confusion morale, cette perversion des valeurs, ils voient à qui le crime profite, et certains se laissent aller, dans ce monde qui apparaît sans espoir, dans ce monde où les truands louent les vedettes, où les tueurs, trafiquants de drogue ou autres « héros » de la pègre ont droit de cité sur les ondes, dans la grande presse, au cinéma, dans l'édition même, pour y faire l'étalage complaisant de leurs « exploits », dans ce monde où des scandales de plus en plus nombreux révèlent les liaisons les plus louches et les plus étroites entre le « milieu » et les princes qui nous gouvernent, dans ce monde où le crime paie pour les puissants. »*

« Face à cela, ajoute M. Louis Bayeurte, *le pouvoir développe une politique essentiellement répressive, multipliant les incarcérations »* et il *« met à profit la réalité de la délinquance et le climat d'inquiétude qu'il a lui-même créé pour accroître son potentiel répressif à l'égard de la population et de la classe ouvrière » On habitue la population à la présence « vigilante » et constante des forces de police dans tous les domaines de la vie, à l'usine, dans la rue, dans le métro »*, tandis que *« des opérations » « trompe-l'œil » du genre « coup de poing »* tentent de détourner le mécontentement de la population.

M. Bayeurte propose ensuite des remèdes. *« Il faut des rondes de nuit, suffisamment de voitures de police-secours, d'essence et de chauffeurs pour les faire fonctionner. Il faut suffisamment de policiers pour effectuer l'action préventive nécessaire, la surveillance à la sortie des écoles, la circulation, police-secours, etc. Il faut des commissariats qui abritent une police, véritable service public. Là résident quelques solutions immédiates. »*





JUSTICE

... prison ferme pour cinq pays... « ...cléaires » du pays nantais

AU TRIBUNAL DE GRASSE

La fausse morte de Juan-les-Pins

En simulant sa disparition en mer au large de Juan-les-Pins, le 27 août 1975, Mme Lydia Leroux, quarante-cinq ans, ancienne commerçante à Paris, avait cru pouvoir réaliser une escroquerie à l'assurance-vie se montant à la somme considérable, répartie sur plusieurs compagnies, de 9 160 000 F. Son stratagème a échoué. Découverte par les enquêteurs de la P.J. de Nice, le 4 mars 1977, elle comparaissait le vendredi 10 juin devant le tribunal de grande instance de Grasse présidé par M. Préau. A ses côtés, son ami, M. Michel Schmitt, quarante-quatre ans, directeur de sociétés, poursuivi pour complicité d'escroquerie, inculpation prononcée également à l'encontre de ses deux fils, Serge et Jean-Marc, âgés respectivement de dix-neuf et vingt-six ans, qui étaient jugés par défaut.

Mme Leroux a revendiqué l'entière responsabilité de ses actes en tentant de disculper son ami et ses enfants qui, « pour ne pas la trahir » ont cependant cautionné dans toutes ses conséquences l'entreprise chimérique à laquelle elle s'est livrée. Le ministère public a réclamé pour la « fausse morte » et M. Schmitt le maximum de la peine prévue par la loi (cinq ans d'emprisonnement) en laissant au tribunal l'opportunité d'un sursis partiel. Le jugement sera rendu le 24 juin.

De notre correspondant régional

Grasse. — Malgré le vent d'est et la houle, Mme Leroux, en vacances dans un palace de Juan-les-Pins, avait pirs la mer le 27 août 1975, seule à bord de son cris-craft, le *Jean-Serge*, pour aller faire de la plongée sous-marine. Quelques heures plus tard, le bateau était découvert abandonné à 2 milles de la côte. Pendant quatre jours, d'importants moyens de sauvetage — jusqu'à quarante plongeurs en même temps, trois embarcations et un hélicoptère de la protection civile — seront mis en œuvre pour retrouver la disparue. Sans résultat. La mer conserve le corps de celle que l'on considère alors comme noyée.

Or, moins de deux mois avant que Mme Leroux ne s'évanouisse dans les limbes, entre le 1er et le 30 juillet 1975, onze contrats d'assurance-vie portant sur des capitaux très importants ont été souscrits sur sa tête auprès de quatre compagnies différentes par sa mère, Mme Alice Lesieur, et son ami, M. Michel Schmitt. En cas de décès, les bénéficiaires doivent être ses deux fils qu'elle a eus d'un premier mariage, Serge, dix-neuf ans, et Jean-Marc, vingt-six ans.

La proximité de la date de souscription de ces contrats et du jour de la disparition de Mme Leroux éveilla la suspicion des sociétés d'assurances. Bien des anomalies entouraient, en vérité, la « noyade » du 27 août. Mme Leroux, qui n'était qu'une plongeuse médiocre, avait très ostensiblement pris la mer seule. Elle avait, d'autre part, disparu en un endroit de la côte peu profond, sans courant et dans des eaux claires. Il paraissait donc inexplicable que son corps n'ait pas été retrouvé. Mme Leroux était criblée de dettes.

Après avoir dirigé, en 1969, des affaires de prêt-à-porter, elle s'était lancée dans la blanchisserie en achetant ou en faisant acheter successivement trois « pressings » à Paris, dont l'un d'eux, l'« Opéra-Argenteuil », devait être détruit par un incendie, au début de 1973 (les assurances honorèrent là leur contrat en versant 1 million de francs). L'amie de M. Schmitt, décrite comme une femme autoritaire et indépendante, jonglait, en fait, avec divers commerces sans beaucoup de réussite et en ayant massivement recours au crédit.

Prête-noms familiaux

En dépit de sa situation financière lourdement obérée et après avoir cédé toutes ses actions — la majeure partie à M. Schmitt, — elle n'en décidait pas moins, en 1975, d'acquérir, sans aucun rapport personnel, deux brasseries réputées de Pari : le « Berkeley », près du rond-point des Champs-Elysées (7 500 000 francs), et le « Wepler », place Clichy (4 millions).

C'est en prévision de ces transactions qu'elle souscrivait, par l'intermédiaire de ses prête-noms « familiaux », les polices d'assurances en question. Montant des primes annuelles : 105 000 F, dont seule, la première fraction trimestrielle devait être réglée. Ces éléments, entre d'autres, incitant les compagnies d'assurances à déposer, le 5 décembre 1975, une plainte contre X..., avec constitution de partie civile, devant le tribunal de grande instance de Grasse pour escroquerie et tentative d'escroquerie.

Les enfants de Mme Leroux avaient saisi de leur côté le même tribunal, le 13 septembre 1975, d'une demande tendant à la déclaration judiciaire du décès de leur mère (le 11 février 1976, les juges grassois décidaient de surseoir à statuer en attendant de connaître les résultats de l'information). Puis, le 3 novembre 1976, ils assignaient les compagnies d'assurances devant le tribunal de grande instance de Paris pour « *résistance abusive* » en leur réclamant 500 000 F de dommages et intérêts.

La police, à la patience et à la perspicacité desquelles le président Préau devait rendre à l'audience un hommage spécial, avait acquis cependant la conviction que Mme Leroux n'était pas décédée. Celle-ci était finalement d é c o o u v e r t e, le 4 mars 1977, à Gilles (Eure-et-Loir) en compagnie de M. Schmitt. Après avoir donné une version rocambolesque des faits (elle aurait été enlevée par deux hommes à bord d'un bateau de 10 mètres, séquestrée en Italie durant quinze jours, puis relâchée à Cannes contre la promesse qu'elle ferait encaisser le montant des assurances par ses enfants et en remettrait la totalité à ses ravisseurs), elle reconnaissait la tentative d'escroquerie.

L'information n'a pas fait toute la lumière sur les circonstances de la disparition de Mme Leroux (a-t-elle interpellé un plaisancier en mer, comme elle le dit, en simulant une panne, ou un complice non identifié l'a-t-il aidée à regagner la terre ferme ?), ni sur la période qui a suivi sa fausse mort. L'amie de M. Schmitt, petite figure sèche mangée par de larges lunettes, contractée, la voix sourde, dira à l'audience qu'elle s'est simplement réfugiée dans l'anonymat sans réellement se cacher de la police.

« *C'est moi seule qui ai eu l'idée de disparaître,* déclare-t-elle, *je n'avais rien prémédité. J'ai été ensuite prisonnière de mon mensonge.* »

Quel rôle exact ont joué d'autre part M. Schmitt et les deux fils de la disparue; tous rapidement mis au courant de la supercherie et qui l'ont entièrement cautionnée ? Pour le substitut du procureur, M. Pierre Chollat, « *si Mme Leroux a été l'égérie et l'inspiratrice, Schmitt a pris en tant que financier une part active à la tentative d'escroquerie, et ils sont en définitive l'un et l'autre dans le même bain* ». Les enfants ? « *Ce ne sont pas des innocents. Ils ont mené en leur nom propre, même si les démarches ont été faites initialement par M. Schmitt, toute la procédure pour leur faire encaisser un nombre coquet de millions.* » Me Pierre Pasquini, du barreau de Nice, principal défenseur de Mme Leroux et de ses co-inculpés, a soutenu en droit une thèse originale : celle du « *délit impossible* ». « *Personne n'y a cru,* dit-il, *et personne ne pouvait y croire. Passez-moi l'expression, c'est une histoire de femme. Il n'y avait qu'une femme pour inventer tout cela...* » Me Zaquin, relèvera lui qu'il s'agit d'un « *procès sans victime, ou plutôt,* ajoute-t-il, *d'un procès dans lequel les apparentes victimes, les compagnies d'assurances, sont les seules qui se soient enrichies sans rien débourser.* » (1)

Le ministère public a requis l'application de la loi en demandant au tribunal d'apprécier s'il existe une raison de descendre au-dessous du maximum de la peine d'emprisonnement de cinq ans prévue par l'article 405 du code pénal. Le jugement a été mis en délibéré au 24 juin.

GUY PORTE.

(1) Par la voix de Me Tanti, du barreau de Grasse, elles ont réclamé 400 000 francs de dommages et intérêts pour « frais de recherches ».

LES CONTRATS D'INTÉGRATION DEVANT LES TRIBUNAUX

La « vie ruinée » d'un éleveur de porcs

Béthune. — « C'est l'histoire de quelqu'un qui travaille, qui s'échine pendant des années et des années, et qui ne gagne pas d'argent. C'est l'histoire de quelqu'un qui, en définitive, est ruiné par le travail qu'il fait. Voilà ce qu'est l'histoire des Loquet », *a affirmé Me Henri Leclerc, avocat au barreau de Paris.* « C'est le pot de terre contre le pot de fer », *a ajouté M. Louis Joinet, ancien président du Syndicat de la magistrature.*

Tout cela se passait le 9 juin, veille du procès qui a mis aux prises M. Paul Loquet, cultivateur, et M. Joseph Barbry, négociant et gérant de la S.A.R.L. Barbry, firme agro-alimentaire, au tribunal correctionnel de Béthune (Pas-de-Calais).

Dans la salle communale du Pot d'étain de la sous-préfecture, le comité de soutien aux époux Loquet; le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.R.J.C.), le syndicat Paysans-Travailleurs; le Syndicat de la magistrature, le centre départemental des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.) du Nord — le C.D.J.A. du Pas-de-Calais a retiré son soutien aux Loquet au dernier moment — et Me Leclerc, défenseur de M. Loquet, étaient venus apporter leur soutien à « un gars qui allait se retrouver tout seul devant les robes noires ».

Derrière la longue table des débats recouverte du tapis vert rituel, et surplombée d'un vaste calicot montrant la justice protégeant un quarteron de patrons et opprimant les travailleurs en lutte, Me Leclerc a proclamé : « Il s'agit de savoir si la justice choisira entre « les » Loquet et les cumulards, entre « les » Loquet et les riches. »

M. et Mme Dewaevre, parents de la jeune Brigitte, étaient dans la salle. M. Henri Pascal, juge d'instruction, aussi. Ils rappelaient, entre autres, que le Nord est « cette terre chaude de la justice » *dont avait parlé l'ancien président du Syndicat de la magistrature. Les dimensions du procès intenté par M. Loquet, agriculteur se constituant partie civile, à M. Barbry, pour usage de faux en écritures privées de commerce ou de banque et escroquerie au jugement, prenaient de la sorte une ampleur qu'elles n'avaient pas au départ. Politisation outrée d'une affaire banale ? Politisation à bon escient ? Le procès du 10 juin à Béthune aura été l'une des multiples batailles menées autour des contrats d'intégration.*

De notre envoyé spécial

Il était une fois un agriculteur, M. Paul Loquet. Dans le « bas-pays » du Béthunois, à Allouagne (Pas-de-Calais), il faisait de l'élevage. A Sailly-sur-la-Lys, non loin d'Allouagne, M. Joseph Barbry faisait, lui, négoce de produits agro-alimentaires et de porcelets. M. Loquet était un paysan. Petit, assez gros, avec de l'ambition. M. Barbry, svelte septuagénaire, était commerçant jusqu'au bout des ongles.

Par un beau jour de 1968, leurs destins se croisèrent. Ils se mirent d'accord : *tope là !* Deux contrats furent ainsi signés. M. Barbry devait céder, contre espèces sonnantes et trébuchantes, des porcelets à M. Loquet ainsi que les aliments nécessaires à leur élevage. M. Loquet nourrissait les porcelets, en faisait des porcs gras. M. Barbry assurait la distribution. Ou plutôt, un représentant de la S.A.R.L. Barbry venait prendre les porcs chez M. Loquet, les revendait à la société Coprani, dépendant de la société Provimi dont M. Barbry est concessionnaire. M. Barbry faisait accepter des traites à quatre-vingt-dix ou cent cinquante jours. M. Loquet ne s'y retrouvait pas. Il courait à la ruine. En 1969, il met un point final au contrat qui le lie à la S.A.R.L. Barbry.

Est-on quitte, de part et d'autre, pour autant ? Non. Le 20 novembre 1969, M. Paul Loquet est sommé de payer 44 622 F à M. Joseph Barbry. C'est ce qu'il devrait pour les animaux, les aliments, les engrais que Barbry lui a livrés. Mais lui, pour son travail n'a rien touché. Par conclusions signifiées, M. Loquet conteste le montant de la « dette », refuse de la régler. Le temps des tribunaux arrive.

Ainsi, le 19 juin 1970, le tribunal de grande instance de Béthune ordonne une expertise comptable des livres de MM. Barbry et Loquet. Celui-ci est condamné à verser une provision de 20 000 francs. Puis, le 25 février 1972, le même tribunal entérine un rapport d'expertise comptable et condamne les Loquet à payer — soit 24 622 francs — et à verser 2 000 F de dommages et intérêts. Les époux Loquet interjettent appel. La cour d'appel de Douai, dans un arrêt du 16 octobre 1973, confirme le jugement du 25 février 1972. 1 000 francs de dommages-intérêts sont à nouveau accordés à la S.A.R.L. Barbry plus 500 francs d'amende pour « fol appel ». Les Loquet forment alors un pourvoi en cassation. Le 18 mai 1975, le pourvoi est rejeté. La boucle est bouclée. Les Loquet se retrouvent seuls, endettés, avec 20 000 francs de frais de justice à régler.

Les gens sont aux champs

Commence une période de lutte collective. Un comité de soutien à M. et Mme Loquet se forme. Le Mouvement rural chrétien de la jeunesse (M.R.C.J.), le syndicat Paysans-Travailleurs, les centres départementaux des jeunes agriculteurs du Pas-de-Calais et du Nord y participent activement. Le comité tire des tracts (l'un d'eux suscitera une plainte en diffamation de M. Barbry), organise des réunions, convoque le ban et l'arrière-ban, se concerte. La question des contrats d'intégration, à l'existence juridique réelle ou non, sensibilise de plus en plus les milieux agricoles. Souvent mal conçus et tournant la loi du 6 juillet 1974, ils mettent à genoux les paysans, dit-on. Bref, l'action du comité de soutien débouche, le 10 décembre 1974, sur la plainte de M. Paul Loquet qui se constitue partie civile. Les griefs ? Usage de faux en écritures privées de commerce ou de banque. Escroquerie au jugement. L'affaire Loquet est née.

Dans la salle du tribunal correctionnel de Béthune, Me Henri Leclerc s'est efforcé de résumer l'affaire en quelques mots : « *Jamais, jamais, les époux Loquet n'ont touché un seul centime pour le travail fourni. Paul Loquet paie les aliments, paie les porcelets, endosse les chèques au profit de Barbry. Il y a là quelque chose qui heurte profondément la justice. Paul Loquet est pieds et poings liés entre les mains de la S.A.R.L. Barbry. (...) Paul Loquet est enserré dans les filets d'une entité tricéphale : Barbry-Coprani-Provim.* »

Le président, M. Emmanuel Perrot, au prévenu :

« *Comment se fait-il que les bons de livraison ne soient jamais signés par vos clients ? Ce n'est pas normal, même si c'était l'usage chez vous.*

M. Barbry. — *Monsieur le président, messieurs, vous savez, très souvent, lorsque les livreurs arrivent, les gens sont aux champs.*

— *Mais leurs femmes sont là...*

— *Nous avons plus de cinq cents contrats dans la région. Tout le monde est content, monsieur le président.*

Un paysan

Me Leclerc fait valoir que « *les contrats de M. Barbry sont tous nuls* », que la cour se trouve en face du « *type même du mécanisme d'intégration* », qu'en conséquence « *les sommes à payer ne sont pas dues* ». Mais voilà, M. Loquet est un paysan. Il ne possède pas le savoir, il n'a pas la capacité de gérer son élevage, alors « *il cède, il signe des reconnaissances de dette, ne comprend pas ce qui lui arrive et, surtout, ne veut pas que le voisin le sache (...) Une opération scandaleuse qui consiste à ruiner quelqu'un* » (applaudissements dans l'assistance).

Me Philippe Leleu, avocat au barreau de Béthune, défenseur de M. Joseph Barbry, intervient : « *Mon client sert de prétexte pour un combat que l'on veut mener contre l'intégration (...). Des tracts, des réunions publiques, voilà l'ambiance de ce procès. Je ne conçois pas que le Syndicat de la magistrature s'intéresse à un cas aussi peu digne d'intérêt.* »

Me Leleu indique qu'il faut, pour comprendre les comptes de M. Barbry, savoir que ce dernier livrait à son client, outre des porcelets, de l'engrais et des aliments pour les veaux, qu'il semble bien que cent quatre-vingt-dix porcs ont été détournés. En somme, M. Barbry était confronté « *à un débiteur de mauvaise foi, capable de multiplier des procédures coûteuses* ». Me Leleu, dans une critique en règle de l'ordonnance de renvoi rédigée par M. Patrice de Charette, juge d'instruction, conclut « *à la très grande légèreté des charges dites sérieuses qui ont fondé l'ordonnance* ». « *Je me demande où on va ?* », s'est-il interrogé. *Je suis inquiet* », a-t-il assuré. M. Paul Loquet, pour d'autres raisons, l'est aussi. Aujourd'hui, il n'est plus éleveur. Il lui reste 6 hectares sur les 24 que comptait son exploitation. « *Il est ruiné* », disent ses amis. Il bricole dans une entreprise de travaux publics.

Le substitut a demandé la relaxe de M. Barbry. Le jugement sera rendu le 30 septembre prochain.

LAURENT GREILSAMER.

FAITS ET JUGEMENTS

Quatre remises en liberté après l'attentat de Saint-Martin-d'Hères.

Quatre étudiants grenoblois incarcérés, MM. Jérome Watrelot, vingt ans, président de la fédération générale des étudiants de Grenoble (syndicat affilié à la Fédération nationale des étudiants de France) ; Jean-Pierre Laurent, vingt-deux ans ; Augustin Chomel, vingt-quatre ans, et Michel Gaudron, vingt et un ans, tous membres de cette organisation, ont été remis en liberté, vendredi 10 juin, sous contrôle judiciaire. Ils avaient été écroués le 9 avril 1977 après l'attentat commis contre le local de l'UNEF sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, au cours duquel un cinquième étudiant, M. Guy Drivière, vingt-six ans, avait été brûlé vif par l'explosion prématurée d'un engin incendiaire (*le Monde* du 12 avril 1977).

La demande de mise en liberté avait été déposée le 9 mai par leurs avocats, mais le juge d'instruction chargé de l'affaire avait ordonné le 12 mai le maintien en détention des quatre jeunes gens inculpés d'« *incendie volontaire* », crime relevant de la cour d'assises.

Saisie d'un appel, la chambre d'accusation de Grenoble n'a pas suivi le parquet, qui avait fait des réquisitions tendant au rejet de la demande et a décidé de libérer les quatre étudiants. Leur détention aura duré deux mois. — *(Corresp. rég.)*

● *Le délit d'outrage au bonnes mœurs* a été retenu par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, vendredi 10 juin, à l'encontre du producteur, du distributeur, du scénariste, de la chef monteuse et de la principale interprète du film *l'Essayeuse*, bien que ce dernier ait obtenu le visa ministériel qui le classait dans la catégorie « X » des œuvres à caractère pornographique.

La cour a élevé les amendes prononcées en première instance, le 8 novembre, par la dix-septième chambre correctionnelle : de 5 000 et 6 000 à 18 000 francs, de 4 000 à 10 000, de 1 000 à 3 000. L'amende de 400 francs infligée à la vedette du film est confirmée en appel (*le Monde* du 10 novembre 1976).

La cour a confirmé, d'autre part, le jugement en ce qu'il ordonnait la destruction des négatifs et des copies du film et accordait 1 franc de dommages-intérêts à chacune des deux associations familiales plaignantes. Il est probable que les condamnés formeront contre cet arrêt un pourvoi en cassation (un tel pourvoi, en matière pénale, a un caractère suspensif).

● *Le deuxième procès de M. Hervé de Vathaire.* — La 9e chambre de la cour d'appel de Paris a renvoyé au 30 juin son arrêt à propos de M. Hervé de Vathaire, ancien directeur comptable de M. Marcel Dassault, poursuivi pour un détournement de 8 millions de francs.

Aggravation des peines pour mauvais traitements à enfants.

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, estime qu'« *une ferme répression doit être requise à l'égard des parents commettant des sévices contre leurs enfants mineurs* ». Ces infractions, d'une « *gravité particulière* », indique le ministre, doivent être poursuivies « *sous leur plus haute qualification pénale* » conformément à l'article 312 du code qui prévoit la peine de mort à l'encontre des auteurs de violences entraînant la mort de la victime, même involontaire. Aucune remise gracieuse de peine ne sera en principe accordée. Tel est le sens de la réponse faite par le garde des sceaux à M. André Méric, sénateur de la Haute-Garonne (P.S.) et vice-président du Sénat, qui s'inquiétait du nombre de morts d'enfants dues à des négligences ou à des sévices parentaux. Mille quatre-vingt-cinq condamnations ont été prononcées par la justice pour coups à enfants en 1974. Dans le même temps, un nombre comparable d'infractions de cette nature étaient constatées par les services de la police. Et au cours des années 1975 et 1976 des statistiques établies par ces deux services révélaient un léger accroissement de ce type d'infractions (*Journal officiel*, débats, Sénat, 8 juin).

● *Un détenu s'est pendu* dans sa cellule de la prison Bonne-Nouvelle, à Rouen, au cours de la nuit du 9 au 10 juin. Incarcéré depuis le 24 mars, après avoir été condamné à six mois d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion, M. José Da Silva, vingt-huit ans, devait être prochainement libéré. Selon l'administration pénitentiaire, ce détenu se trouvait dans un état dépressif qui avait justifié l'assistance d'un psychiatre (*nos dernières éditions*).

● *Neuf armes de poing*, quatre carabines, deux fusils Mauser et plus de cinq cents cartouches de divers calibres ont été découverts, le 8 juin, vers 17 heures, au 30, rue Erard, à Paris-12e, au cours d'une perquisition faite par des policiers de la quatrième brigade territoriale de la préfecture de police. Les armes ont été saisies au domicile de MM. Jean Perrot et Norbert Tilleu, âgés de trente-sept ans, qui ont été appréhendés. On ignore à quel usage ces armes pouvaient être destinées.

● *Une centaine de Basques espagnols*, parents et amis des dix Basques assignés à résidence sur l'île de Porquerolles depuis la fin du mois de mai 1977 sont arrivés, vendredi 10 juin au soir, à Hyères (Var), pour manifester leur mécontentement contre cette mesure. Ils se rendront sur l'île pour rencontrer les dix réfugiés politiques. — *(Corresp.)*

Les plaintes contre Cœur-Assistance.

Les irrégularités constatées dans la gestion et le fonctionnement des sociétés Cœur-Assistance et Cœur - Assistance - Distribution (*le Monde* du 8 juin) ont donné lieu à deux plaintes. Celle du ministère de la santé et de la Sécurité sociale, du 15 mars, connaîtra dans un proche avenir son aboutissement par l'ouverture d'une seconde information. C'est une plainte du commissaire aux comptes des sociétés jumelles, déposée dès le mois d'avril 1976, qui a abouti à l'ouverture de la première information, qui fait en ce moment l'objet d'une instruction. Aux pratiques délictueuses constatées par le commissaire aux comptes s'est ajoutée la publication (et non le dépôt comme nous l'avions écrit) d'un bilan dénoncé par le commissaire aux comptes, parce qu'il n'avait pas été certifié sincère et véritable conformément aux règles en vigueur.

Denrées corrompues dans un restaurant réputé.

M. Gérard Caput, gérant de société et chef de cuisine du restaurant La Mère Brazier, au col de la Luère, à Pollionnay (Rhône), a comparu, vendredi 3 juin, devant la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon pour répondre du délit de détention de denrées corrompues.

L'affaire remonte au 23 septembre 1976 lorsque deux inspecteurs de la répression des fraudes découvraient treize pigeons de Bresse dans un « *état d'altération avancée* » et 10 kilos de viande « *révélant un début de putréfaction* » dans les cuisines de ce restaurant réputé.

Le tribunal a infligé une peine d'amende de 2 000 F au chef de cuisine, M. Caput. Il a déclaré le restaurant La Mère Brazier civilement responsable et a ordonné la publication du jugement dans trois journaux locaux. — *(Corresp.)*

● *Les poursuites contre M. Nicoud.* — Le tribunal correctionnel de Dijon a renvoyé au 7 septembre le procès i n t e n t é contre M. Gérard Nicoud pour diffamation et menaces de mort sur plaintes des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., Syndicat unifié des nomie et des finances, après les nomie et des finances après les propos tenus le 22 novembre dernier à Dijon, lors du huitième congrès national du mouvement par le leader du CID-UNATI. L'instruction du dossier ouvert après la plainte du ministère de l'économie et des finances n'étant pas encore terminée, le parquet a demandé que les deux affaires soient liées et jugées ensemble.

FAITS DIVERS

A Abidjan

VINGT-NEUF FRANÇAIS PARMI LES QUARANTE-DEUX VICTIMES DE L'INCENDIE DU PACHA CLUB.

La liste des vingt-neuf victimes identifiées de la tragédie du Pacha-Club d'Abidjan, détruit par un incendie dans la nuit du 8 au 9 juin, a été publiée vendredi dans la capitale ivoirienne. Elle comporte lse noms suivants :

Mlle Ghislaine Aninat, dix-huit ans ; Mme Maryse Bergès et Mlle Véronique Bergès, dix-huit ans ; Mme Danielle Belvoix ; M. Edgar Debraban, vingt-six ans ; Mlle Michelle (Anne) Debraban, seize ans ; Mlle Michelle Duflot, vingt ans ; MM. Christian Pautasso, dix-neuf ans ; Michel Roussel ; Michel Tixier, vingt-huit ans ; Gérard Courtin, commandant de marine marchande ; Lionel Lassale, dix-huit ans ; Mlle Christine Lassale, dix-neuf ans ; Mme Arlette Vidal, trente-cinq ans ; M. Jean-René Veronesi, dix-neuf ans ; Mme Anita Tissier, vingt-neuf ans ; Mme Blandine Battais ; Mlle Marie-Christine Morvan, dix-neuf ans ; MM. Robert Chanoine ; Jean Samin ; Mlles Christine Tissier ; Ginette Ruesche, vingt ans ; MM. Yves Surun ; Christian Genson, trente-quatre ans ; Franck Tattoni, vingt ans ; Richard Vidal ; Mlle Nadine Vidal ; Mme Christine Naevdal, vingt-six ans.

Au total, la tragédie a coûté la vie à quarante-deux personnes, dont vingt-neuf Français, un Ivoirien, un Sénégalais, un Britannique, trois Libanais, quatre Suisses, un Italien, un Norvégien et une personne dont la nationalité n'a pas été déterminée.

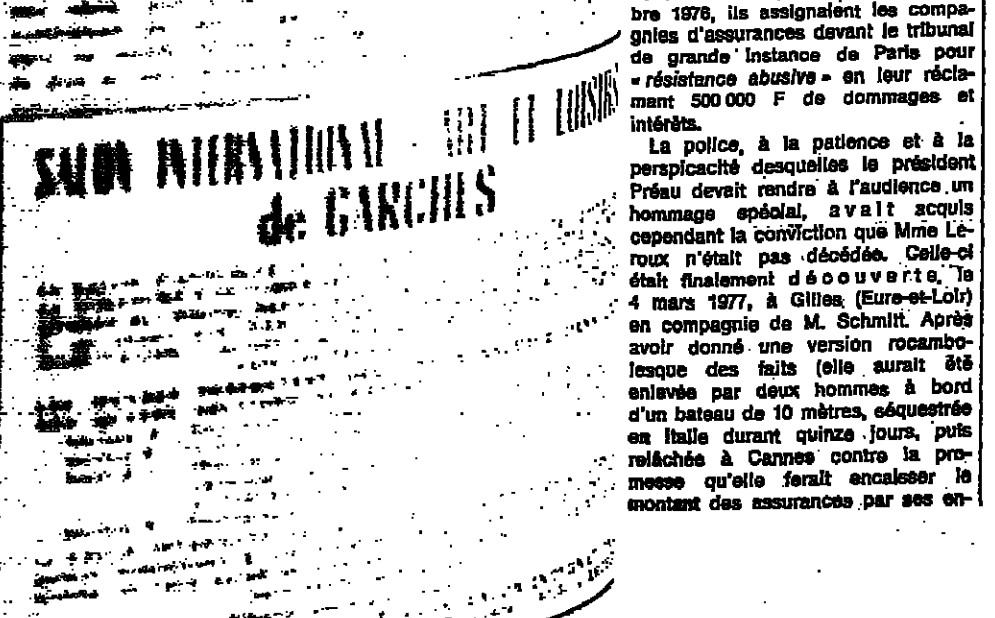
POLICE

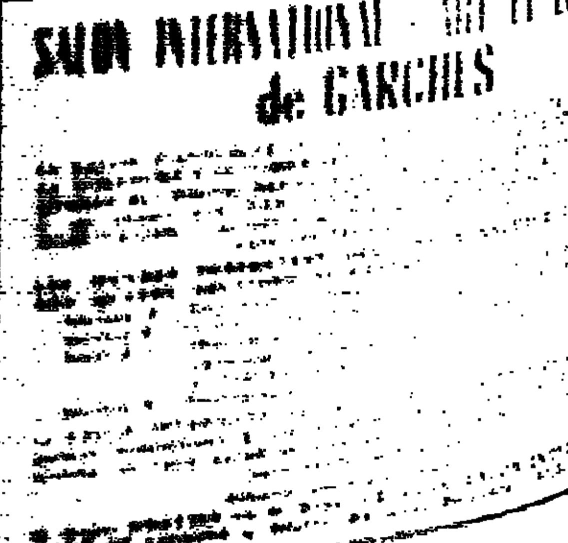
Le parti communiste ... délinque...

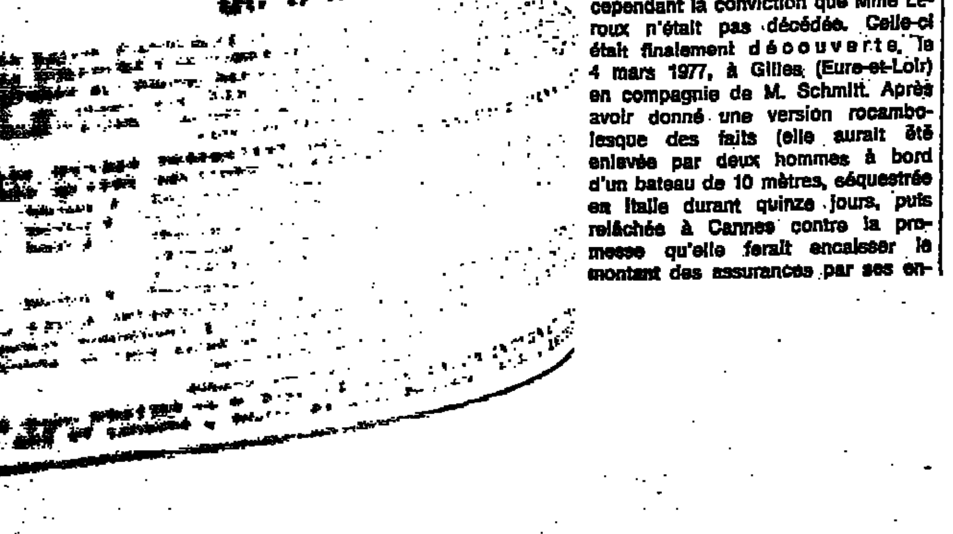
« Le pouvoir met à profit le climat d'inq... pour accroître son potentiel répres... »

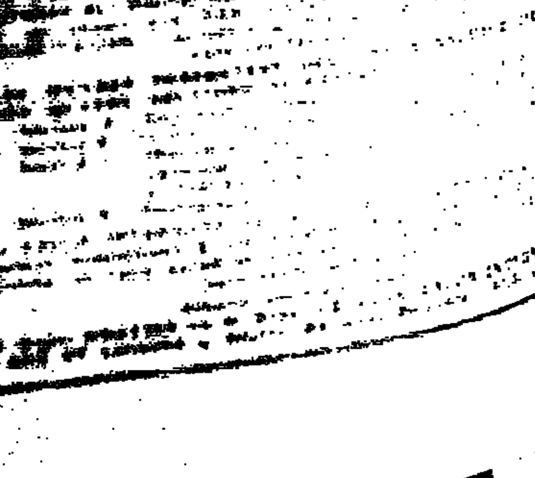
écrit « Police et Nation »

SALON INTERNATIONAL ... de GARCHES









ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Marivaux et Becque à la Comédie-Française

Double récréation pour le dernier spectacle de la saison à la Comédie-Française, *la Navette*, d'Henry Becque, et *les Fausses Confidences*, de Marivaux. Chez ces deux auteurs, l'amour est tout juste le désir de puissance « sanctifié » par l'argent. Hommes et femmes, jeunes et vieux, maîtres et valets, personne n'est épargné.

Marivaux décrit une bourgeoisie raffinée, cultivée et riche, qui négocie les privilèges d'une aristocratie sur son déclin. La jeune veuve Araminte (Claude Winter) est poussée par sa mère (Denise Gence) à épouser le comte (Bernard Dhéran). Elle doit choisir entre le mariage qui lui assure une particule de bon aloi et un procès qu'elle n'est pas sûre de gagner. Intervient Dorante (Simon Eine), play-boy ruiné. Avec l'aide de Dubois (Richard Berry), valet retors au charme canaille, au bagout de publiciste, il met en œuvre une série d'intrigues compliquées pour se faire épouser. Sa bonne mine vaut son prix. Il refuse un mariage de 35 000 livres.

Comment la veuve — qui possède *un rente de 50 000 livres* — pourrait-elle résister à une telle passion ? Pourquoi y résisterait-elle ? Elle est maîtresse de sa fortune et sait se faire obéir par ceux qu'elle entretient, y compris par sa mère. Quant à la pauvre Marton (Paule Noëlle), qui s'est laissé éblouir mais ne possède que 1 000 écus — et encore lui sont-ils seulement promis par le comte pour prix de sa complicité, — il ne lui reste plus qu'à pleurer. A-t-on idée d'être aussi naïve ?

Un siècle plus tard, les bourgeois brusquement enrichis, ancêtres des B.O.F., entretiennent des filles qui n'ont d'autre alternative que de s'user la vie ou de se lancer dans la galanterie à particule de pacotille. L'Antonia (Catherine Hiegel) d'Henry Becque organise son confort. Il lui faut le protecteur (Bernard Dhéran) et l'amant de cœur (Alain Pralon). Elle se contenterait, d'ailleurs, de l'amant s'il pouvait payer. Mais, dès qu'il le peut, grâce à un héritage, il devient le protecteur. Possessif, dominateur, ennuyeux comme tout benêt phallocrate. Alors, elle continue la ronde... On imagine que, si elle a de la chance, elle parviendra à se faire offrir une rente viagère, sera *maîtresse d'une petite* fortune qui ne lui permettra sûrement pas d'entretenir un play-boy de haut vol. Et si elle n'a pas de chance, elle finira au ruisseau comme dans les chansons réalistes.

Les deux pièces accolées constatent, avec une simplicité brutale, la déchéance de la bourgeoisie. Le choix est intéressant ; mais pourquoi les deux metteurs en scène, Simon Eine et Michel Etcheverry, ont-ils édulcoré leur propos ? Simon Eine fait jouer *la Navette* dans un joli décor fluide de Sempé avec des chambres-cachettes de vaudeville, mais sur un rythme nonchalant, en ajoutant des actions parallèles, artificielles, alors que la force de cette pièce en un acte, tient à la sécheresse des ellipses. Michel Etcheverry, lui, met à nu le texte dans un décor dépouillé, blanc — encore un, — d'Olivier Etcheverry. Les personnages sont bien posés, bien définis, mais ils se laissent couler à une allure tranquille, *monotone*, sans le moindre sursaut, sans violence ni souffrance. On les sent indifférents, lassés... Fatigués peut-être par une saison chargée.

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, 20 h 30.

« RABELAIS » A MONTREUIL

Le TEM, théâtre - école de Montreuil se veut et demeure non professionnel, école plus que *théâtre. Les élèves y apprennent* à se définir par rapport au groupe, à leur vie quotidienne, au public. Ils composent des spectacles qui ignorent les critères de rentabilité. Ils sont limités seulement par leurs propres limites, apprennent à se déployer, ensemble et chacun à son rythme. Le TEM existe depuis douze ans. Les acteurs y restent une saison, parfois deux. La troupe se renouvelle, et bien que l'équipe de base soit permanente, toujours dirigée par Jean Guerrin, les spectacles ne se ressemblent pas : ils ressemblent aux gens qui sont là.

Celui de cette année s'appelle *Rabelais* et promène les spectateurs dans les couloirs du petit théâtre de la rue Antoinette. Là on se heurte à des mutants, mi-hommes mi-oiseaux, à des monstres de carton, des sorcières étincelantes, à des phénomènes de foire médiévale. On les suit dans le studio, le foyer, *le hall* : il y a cinq lieux simultanément occupés. Les acteurs ont puisé dans les cinq volumes de *Pantagruel* et *Gargantua* les récits, les contes qui les ont séduits, sans essayer d'établir un itinéraire, en *jouant* au *contraire sur* la désarticulation.

Le picaresque fantastique a retenu les acteurs davantage que la philosophie. Eclatement du voyage, labyrinthe bariolé, kaléidoscope de surprises, le spectacle se mêle aux spectateurs. Les acteurs sollicitent, interpellent, sans complaisance pourtant. Le langage archaïque impose la distance, et on *se laisse porter*, *on* se laisse aller. C'est la communication par le jeu, par la joie.

C. G.

• TEM. — 10, rue Antoinette, Montreuil, 20 h. 30.

Danse

Retour du London Contemporary Dance Theatre

On a du mal à s'imaginer que la danse moderne est d'importation récente en Angleterre. Martha Graham s'y produisit pour la première fois en 1954 presque confidentiellement, *mais cela suffit pour* déclencher l'enthousiasme d'un citoyen britannique, Robin Howard. *Il n'eut plus de cesse alors que* d'organiser à Londres — fief irréductible de la tradition classique — *une filiale de la compagnie améri*caine. Un des fidèles partenaires et disciples de Graham, Robert Cohan, accepta d'en devenir le professeur et directeur artistique.

C'était il y a dix ans. Aujourd'hui, le London Contemporary Dance Theatre possède un répertoire et un public. Il occupe un vaste immeuble de la City, The Place, lieu de séjour, de rencontre et de création, doté d'ateliers et d'une école qui pratique un travail d'animation très efficace.

En 1974, le Théâtre de la Ville a révélé à Paris cette troupe jeune, solide, bien entraînée, très homogène. Excellent pédagogue, Robert Cohan a suscité des vocations et la relève chorégraphique est déjà assurée. Comme créateur, il a su échapper à l'emprise de Martha Graham pour *exprimer sa propre vi*sion de notre époque. Son ballet « Stages », sorte de descente symbolique aux enfers, traitée sous *forme de bande dessinée psychédélique*, à grand renfort de musique pop, répondait exactement *à la sensibilité du jeune public des années 70.*

Avec « Nympheas » (1976), nous retrouvons un chorégraphe désengagé, préoccupé de la *danse* pour la danse, soucieux de suggérer *à travers des gestes insolites*, des ruptures d'équilibres et des mouvements ralentis, les irisations debussystes et les tonalités changeantes peintes par Monet. Comme toujours chez Cohan, le décor donne une impression de claustration. Plaqués sur une paroi lumineuse comme des algues dans un aquarium, les danseurs bougent en tous sens ; il manque cependant à leurs évolutions plastiques la fluidité et l'évanescence qu'appelle la musique.

« Troy Game » (1974), de Robert North, sur un collage de bruits et rythmes entraînants, est une suite d'entrées acrobatiques cocasses où le geste dansé vire à la parade sportive : course, boxe, sauts, parsemés de gags et interprétés, par d'athlétiques garçons, avec aisance *et précision*. Robert North, excellent danseur, mène le jeu. Le public s'amuse beaucoup. « Step at a time », de Siobhan Davies, est le *plus intéressant ballet du premier* programme : il dénote un mûrissement chez cette jeune chorégraphe. Des mouvements vifs et tourbillonnants exécutés par des groupes en costumes flottants alternent avec des pas de deux très travaillés où l'on voit la forme émerger de la matière. Une suite de sculptures vivantes s'élabore, où chaque muscle est concerné : corps caressés par la musique de Geoffroy Burgon, qui s'appellent, s'imbriquent, se répondent, s'annulent dans le plus grand dépouillement. C'est très beau. L'ensemble pourrait paraître *un peu lourd, minéral*, mais les projections de Michael Creevy le nimbent d'une aura qui laisse dans *l'œil du spectateur une vibration* poétique.

Invention, impétuosité, maîtrise technique, la troupe possède tout cela. Et pourtant quelque chose freine notre plaisir, une certaine « robotisation » des corps. A aucun moment on ne sent cette respiration permanente du mouvement, ce besoin existentiel de danser — élément primordial chez Graham.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, deuxième programme du 13 au 19 juin ; troisième programme du 21 au 25 juin.

Cinema

« Baxter, Vera Baxter », de Marguerite Duras

Baxter, Vera Baxter : s'il y a comme un écho dans le titre de ce film de Marguerite Duras (réalisé quelques mois avant *le Camion*), c'est sans doute qu'on y trouve un double portrait : celui d'une femme, Vera Baxter, présente sur l'écran, et celui d'un homme, d'un absent, Jean Baxter, son mari, que dessine en creux, ou plus exactement en filigrane, le discours de cette femme.

Dans une luxueuse maison, à moitié vide, proche d'une plage de l'Atlantique, Vera Baxter erre comme *une somnambule. Elle est venue*, dit-elle, visiter cette maison qu'elle a l'intention de louer pour les vacances. *Mais y aura-t-il des vacances ?* Plus encore qu'à une somnambule, c'est à une bête traquée, blessée à *mort — et qui veut mourir —* que fait penser Vera Baxter.

Une autre femme, une inconnue, est entrée dans *la maison*. Elle a le même âge, un peu la même apparence que Vera Baxter. Elle est attentive. *Et Vera Baxter se met à lui* parler, comme on parle à un miroir : suite de mots entrecoupés de longs *silences, bribes de phrases arrachées* au plus profond de la souffrance, morceaux de vie révélés, *pareils à des morceaux de puzzle*. Que dit-elle, Vera Baxter ? Elle dit qu'elle est riche (à cause de son *mari*), *qu'elle a des enfants*, que pendant dix-huit ans elle a aimé patiemment, fidèlement, obstinément, *Jean Baxter, un homme « très ordinaire »*, sans imagination, un homme d'argent, un coureur qui, pendant ces *dix-huit ans, n'a pas cessé de la* tromper et qui, en ce moment même — elle vient de lui téléphoner, — se trouve à Chantilly avec une fille jeune et jolie.

Elle, Vera Baxter, approche de la quarantaine. Belle ? Il faut la regarder longuement avant de s'en apercevoir. Lasse surtout, littéralement à bout de souffle. A cause de cet amour dont elle ne peut guérir. De cet amour immobile pour un être méprisé. A cause aussi de ce garçon, Michel Cayre, qui la cherche et avec lequel (semble-t-il) elle a eu une brève aventure. Aventure voulue, organisée par Jean Baxter qui a payé Michel Cayre pour qu'il devienne l'amant de sa femme. Etrange Vera Baxter, fidèle, soumise, jusque dans l'infidélité...

Que ces confidences soient confuses et que les questions posées par l'inconnue ne les éclaircissent guère, on ne peut le nier. Pourtant, une fois encore, Marguerite Duras réussit à nous envoûter. Envoûtement qui naît de la simple présence des deux femmes (Claudine Gabay et Delphine Seyrig), de leurs lents déplacements l'une vers l'autre, de l'intimité qui les unit dans ce grand salon vitré, cette sorte d'aquarium où les seuls bruits parvenant de la ville sont ceux d'une fête lointaine, et que la nuit envahit peu à peu. Envoûtement qui naît aussi de ces images que la réalisatrice (et son opérateur Sacha Vierny) intercalent en contrepoint dans le récit — la mer, la campagne, une plage déserte, les ruines d'une abbaye — et qui ont *la beauté, l'extraordinaire* densité de celles de *Son nom de Venise*. Envoûtement provoqué par la *musique lancinante, obsédante*, presque irréelle — un chant de flûte — qu'a composée Carlos d'Alessio. Et *par cette autre musique*, dont Marguerite Duras connaît tous les secrets, celle des mots.

Magie, fascination : comment définir en d'autres termes l'art de l'auteur ? Marguerite Duras peut déconcerter, brouiller à plaisir les pistes — comme c'est le cas ici, — on n'en est pas moins subjugué par sa *manière de révéler le mystère des* êtres, d'exprimer l'indicible, de saisir l'insaisissable. Le film terminé, *on ne sait encore que peu de choses* sur Vera Baxter. Mais on ne l'oublie pas.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Elysées-Lincoln, Quintette.

Expositions

PEINTURE SUR CAPOT...

Des maquettes d'automobiles de marque, décorées par des artistes contemporains, seront vendues aux enchères, le 25 juin, simultanément à Paris et à Vichy, par M[e] *Loudmer et Hervé Poulain au profit des Petits Lits blancs.*

La vedette : le bolide BMW 320 — le vrai — peint par Roy Lichtenstein, qui a quitté Beaubourg aussitôt après sa présentation, pour le circuit du Mans où il doit courir. Faire décorer une automobile par un peintre connu, cela revient à superposer un mythe à l'autre. Marquer du style d'un artiste un monstre mécanique dont on connaît les pouvoirs à faire rêver, comme pour les multiplier.

Dès 1930, Sonia Delaunay avait « décoré » une Bugatti et, récemment, Calder a marqué de ses couleurs une BMW. Il faut dire qu'aucun n'a réalisé cet accouplement de la peinture et de l'automobile, plus heureusement que Roy Lichtenstein, figure de proue du pop'art américain. Sur la machine, le « pointillisme » typique de son style prend l'allure de taches de félin. La peinture devient la robe naturelle d'un monstre taillé pour la course. C'est abstrait et cela devient naturaliste.

Autre réussite tout en subtilité, la Bentley Fulgurex, habillée par Julio Le Parc, en vrai couturier de luxe des années 30. A côté, la Renault 5 d'Arman, avec ses violons sur le toit, la Rolls de Mathieu, avec le panache d'or de son écriture, la CX de Vasarely avec ses carrés et ses cercles de jouet d'enfant, la 604 d'Agam, avec ses rainures envahissantes, montrent que le mythe de l'automobile ne se laisse pas si facilement « emmailloter » par celui de l'art.

JACQUES MICHEL.

* Centre de création industrielle, jusqu'au 16 juin.

Shakespeare en puzzle

(Suite de la première page.)

Ce goût de l'insolite, hérité des mystères antiques. Elizabeth le cultivait la première, qui s'entourait d'astrologues chargés d'interpréter ses cauchemars. Son successeur irait jusqu'à s'initier aux rites sataniques révélés par un procès de sorcières habituées à célébrer le sabbat en l'église de North - Berwick. Jean Paris a écrit là-dessus des pages frémissant au doux bruissement des elfes, des goules, des spectres et des fées, dont les pas furtifs hantent ce théâtre à clés. Il n'est pas le seul. Combien d'érudits ont tenté de remonter aux sources de cet itinéraire initiatique jalonné de noms aussi connus que ceux de Sydney, Andreae ou Paracelse !

Peter Stein et ses comédiens se sont donc penchés à leur tour sur toute une symbolique accrochée aux emblèmes, aux maîtres-mots qui allaient s'inscrire avec éclat, du vivant même de Shakespeare, dans la philosophie des Rose-Croix. Ils ont procédé à *l'allemande*, avec *conscience*, avec méthode : réunions hebdomadaires, lectures exhaustives, *voyages* en Angleterre, *enquête* minutieuse du genre de celle qui avait précédé leur *Antiche Project*, bref, investigation trop riche d'enseignements pour n'être pas livrée au public.

Ils ont choisi de donner à leur spectacle une forme éclatée. Au théâtre, ils ont préféré le musée ou plutôt le bazar, disséminant, au hasard d'une vaste salle d'exposition, des estrades, des bancs, des tableaux vivants, des étalages et des stands. Sans oublier des programmes en forme de catalogues et des guides bonimenteurs chargés de fixer l'attention du promeneur — rares sont les places assises — sur les signes du zodiaque tels qu'on les définissait en 1256 ou bien les instruments d'optique, astrolabe ou sextant, permettant de scruter le ciel en 1616.

Ces marchands de culture à la sauvette

Approchez, approchez, messieurs, dames, vous avez ici une danse mauresque authentique, là un combat de dague et d'épée fin XVI[e] et plus loin le jardin des affinités peuplé de figures héraldiques datant de la Renaissance. Qui veut visiter le planétarium sous la conduite de Giordano Bruno, qui veut savoir comment se définissait la rhétorique au temps de Thomas Heywood et ce que représentait la mélancolie *pour Burton ou Dürer ?*

Le visiteur se promène de lieu en lieu, s'attarde près d'un acteur en costume de ville donnant lecture d'une page de Montaigne sur les mœurs des Indiens, s'installe devant *un verre de vin autour* d'une des grandes tables de banquet sortie d'une page d'Erasme et, à l'apparition sur un podium haut perché de la reine — nous sommes en 1602, elle va prononcer sa dernière allocution au Parlement — s'immobilise, figurant malgré lui, dans l'attitude du courtisan figé par le respect.

Cailloux jetés dans la mouvante foule des spectateurs, les comédiens font des ronds qui se *déferont* pour se *reformer ailleurs*, au pied d'un nouvel élément de décor, placard, passerelle, bateau de bois blanc tirés, poussés à bout de bras par ces colporteurs, ces marchands de culture à la sauvette. Ils sont incollables : le mime au Moyen Age, l'invincible Armada et les vers de John Donne, ils savent tout sur tout.

Seulement voilà, pas nous. Nous, on nage un peu, on ne se rappelle plus très bien le rôle joué par Essex dans le théâtre shakespearien. On aimerait qu'on nous aide, qu'on nous souffle : Richard II. Purement descriptif, ou plutôt énumératif, le programme ne s'embarrasse d'aucune note, d'aucun renvoi. Et on en arrive vite à se demander s'il *faut vraiment se transformer en* encyclopédie ambulante pour abor*der aux rives de la poésie.*

Ce n'est pas évident : les très brefs extraits de pièces, quelques répliques, des citations presque, jetées pour finir en guise d'échantillons aux quatre vents de notre *attention* m'ont paru d'une outrageante banalité dans le conformisme d'une interprétation ou hyperréaliste ou incantatoire. Couchée sur le dos, jambes haut levées, Titania gémit de plaisir en enlaçant un âne empaillé, et la reine-vierge a l'air de se prendre pour Hitler à Nuremberg.

Pauvre Shakespeare, entre des pilleurs et les docteurs. Il n'aura pas eu de chance décidément. Dire que dès leur parution, après sa mort, ses œuvres complètes fourmillaient d'erreurs... Coupures, rajouts, cela sentait déjà le rewriting. Trente ans plus tard, on va le mettre à sac, sans se gêner, pour en tirer des sketches de cabaret. Il n'en restera bientôt plus rien. A se demander si les obscurités d'aujourd'hui ne proviennent pas tout simplement des manipulations d'hier. Quand Macbeth a resurgi, c'est entre un pas de danse et *un air de violon. Du* temps de Garrick encore il mourait en scène, et Juliette a épousé *Roméo jusqu'à la fin du XVIII*[e].

A peine a-t-on eu la bonne idée de se reporter au texte original, celui de l'édition posthume, qu'on l'a noyé sous les fastes de mises en scène dignes du Châtelet. C'est seulement au début de ce siècle qu'on s'est efforcé de retrouver les conditions du Globe et des spectacles de cour. Dès 1935, c'était reparti : Hamlet en complet-veston, King Lear en kimono, Portia à bicyclette...

C'est à quoi nous songions l'autre soir à Berlin devant ce gigantesque puzzle dont nous *n'arrivions pas toujours* à rassembler les morceaux. Sans doute n'était-il pas inutile de déterrer les racines de Shakespeare, de le situer dans l'histoire de nos civilisations. On aurait peut-être quand même pu, tant qu'à faire, nous montrer, en toute modestie, en toute simplicité, comment c'était Shakespeare en son temps, *comment on le jouait, qui venait* l'applaudir, nous rappeler l'épidémie de peste qui l'a obligé à multiplier les tournées, l'incendie de 1613 et faire ne serait-ce qu'une allusion aux sonnets et à ses liens avec le jeune comte de Southampton, accrocher enfin l'évolution des idées au clou de la vie quotidienne.

CLAUDE SARRAUTE.

● « LA DEMARIEUSE ». — Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30.

Pierrette Dupoyet porte un vieil imperméable rose. Son imperméable n'est pas vieux, mais il le paraît. Pierrette Dupoyet a l'air de porter de vieilles chaussures comme si elle était « demoiselle », une vieille robe et des gants épais. Un chagrin de trente ans occupe et bouscule ses menaces mesquines — « Ça vous arrivera la séparation ! », — ses souvenirs, son regret d'Albert. Elle a des ruses glissantes, les lettres d'amour mises dans des sacs en plastique et noyées dans la baignoire. C'est elle qui se noie.

On ne suit pas toujours sa manie *aigrie et pleine de nœuds* coulants, on a déjà entendu ce discours de la femme esclave, esclave de « l'homme unique », mais Pierrette Dupoyet a une présence et ses cheveux blonds sont décolorés. Ils ne sont pas mas décolorés, ils en ont l'air.

CATHERINE HUMBLOT.

Petites nouvelles

■ Le compositeur Phil Glas présentera sa dernière création le mardi 14 juin, à 21 heures, dans la basilique de Saint-Denis, « Another look at Harmony, pat. IV », pour orgue et cinquante choristes. Cette œuvre a été commandée par le Festival de Hollande et sera donnée en première mondiale le 12 juin à Rotterdam.

■ Les Journées du Conservatoire d'art dramatique de Paris, qui ont remplacé depuis 1975 les concours *de sortie, se tiendront du 27 au* 30 juin, l'après-midi et le soir.

Au début de la saison prochaine, sur décision du conseil supérieur de la délégation générale de l'enseignement, les élèves, aussitôt après le concours d'entrée, pourront choisir entre deux *enseignements : classique* ou moderne.

Musique

L'exposition Bayreuth à l'Opéra

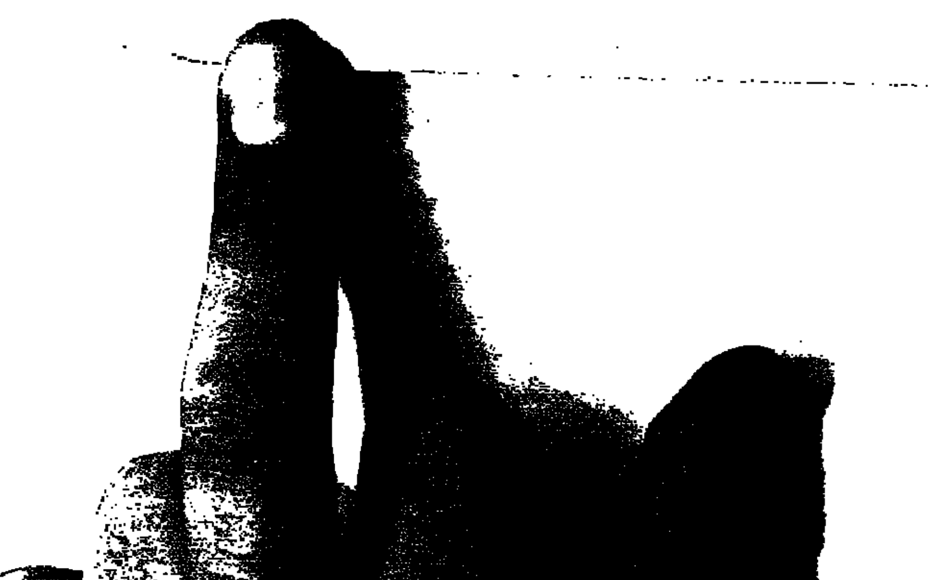
Après Londres, Munich, Zurich et Milan, l'Opéra de Paris reçoit l'exposition présentée à Bayreuth l'an passé par la direction du Festspielhaus et la Bayerische Vereinsbank, « Cent ans de festivals Richard - Wagner » (le Monde *du 10 août). De nombreuses photos et gravures, des maquettes, quelques dioramas, quelques costumes et accessoires, groupés par œuvre, retracent l'évolution de la mise en scène, souvent saisissante depuis les festivals réalisés par Wagner lui-même jusqu'au* Ring de Chéreau, *avec la rupture fondamentale que fut le « Nouveau Bayreuth » depuis 1951.*

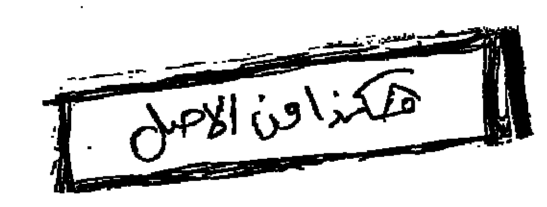
Intéressante et agréable pour les gens qui sont allés souvent à Bayreuth, par les souvenirs qu'elle leur rappelle, il est douteux que cette exposition parle beaucoup à ceux qui n'ont pas eu ce privilège : la plupart des photos sont petites, les légendes sont en allemand et l'atmosphère de cette présentation, dispersée dans les foyers de l'Opéra avec lesquels elle jure le plus souvent, paraît assez morne. Il y avait au moins en permanence à Bayreuth le film d'une représentation ou un fond sonore donnant quelque vie aux images.

Le vernissage a eu lieu jeudi, en présence de M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, de M. Rudolf Eberhard, président de l'Office central allemand du tourisme, et de Wolfgang Wagner, directeur du Festival de Bayreuth. — J.L.

★ Exposition ouverte tous les jours (sauf mardi), de 11 heures à 17 heures, jusqu'au 18 juillet. On peut toujours voir au rez-de-chaussée de l'Opéra l'exposition Richard Wagner à Paris.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Flûte enchantée (sam., 20 h. 30) ; Concert G. Poulet, Cl. Dewaele (Haydn, Skalkottas, Mozart, Halvorsen).
Comédie-Française : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Navette ; les Fausses Confidences (dim., 14 h. 30).
Chaillot : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (Requiem, Malédictions et Lumières) (sam., 20 h. 15). — Salle Gémier : la Fortune de Gaspard (sam. et dim., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré : Médor, de Vitrac (sam., 20 h.). — Grande salle : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Georghe Zamfir (sam., 18 h. 30) ; London Contemporary Dance Theatre, avec A. Portugheis, piano (Debussy) (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Combien (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Un après-midi d'automne (sam., 16 h. et 22 h. ; dim., 15 h. et 22 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Philippe Faure (sam., 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h., dernière).
Bouffes-du-Nord : On ne badine pas avec l'amour (sam., 21 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Moby Dick (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Centre France-Amérique latine : Corpus - Sema - Corpus (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du Xe : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 21 h.).
Cité internationale universitaire, La Resserre : Bérénice (sam., 21 h., dernière). — La Galerie : Un chapeau de paille d'Italie (sam., 21 h.).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Fontaine : Irma la Douce (sam., 21 h.).
Foyer international d'accueil : Faut-il en rire ou en pleurer (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).)
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
Mouffetard : Sémaphore (sam., 19 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Paris-Nord : Délire lucide (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 21 h.).
Porte Saint-Martin : Folies bourgeoises (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30, dernière).
Récamier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30, dernière).
Square Félix-Desruelles : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar : José (samedi, 20 h. 30).
Théâtre Essaïon, salle 1 : Transe Kamikaze Express. — Salle 2 : Feydeau Farreiolk (sam., 21 h.) ; la Maison d'en face (sam., 22 h. 15).
Théâtre du Marais : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique : Travail à domicile (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harramicutas (sam., 16 h. et 20 h. 30). — Petite salle : Vie et mort du fantoche lusitanien (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : Zut (sam., 20 h. 45 ; dim., 19 h.).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : Quand je serai petit (sam., 15 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
28-Rue-Dunois : Féminine de rien (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Musique dansante, avec Madame Machon et les Trois Orphelines (dim., 18 h.).

Les théâtres de banlieue

Alfortville, M.J.C. : le Défunt ; le Horla (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : le Groupe Abgrall (sam., 21 h.).
Elancourt, Maison pour tous : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Purcell, Leclair, Bach, Haydn, Mozart) (sam., 20 h. 30).
Garges-lès-Gonesse, C.C.M. : Ben Zimet (dim., 21 h.).
Juvisy, parc de la mairie : Abgrall, Pierre Brune, Misère noire, Bayon Express, Pichtegorn bourrée (dim., à partir de 12 h.) ; Sunk, Sourdeline, Echo du bayou (dim., à partir de 20 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Patrick Abria, Françoise Benejam et Michel Beuret (sam., 21 h.).
Saint-Germain-en-Laye, chapelle du château : Sequeva Costa et Rodrigue Milosi (Beethoven) (dim., 20 h. 15).
Sèvres, Salle des fêtes : Hamlet (sam., 20 h. 30) ; la Terre promise (dim., 20 h. 30). — Salle des Bruyères : Le ciel est par-dessus le toit (dim., 14 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : les Frères Jacques (sam., 21 h.).
Le Vésinet, C.A.C. : Ballet national des Philippines (sam., 21 h.).
Yerres, C.E.C. : Ballet national bulgare (sam., 21 h.).

La danse

Voir Chaillot et Théâtre de la Ville.
Henri-Varna-Mogador : Ballets Aline Roux (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre culturel du Marais : Linda Diamond (sam., 20 h. 30).
Studio Chandon : Sissy Blane (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre de la Cité internationale : Matt Mattox (sam., 21 h.).
Espace Pierre Cardin : Ballet-Théâtre musical Alain Germain (sam., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : Danses et musiques yaquis (sam., 20 h.).

Les concerts

Conciergerie du Palais : Ensemble Ars Antiqua (musique de la Renaissance) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Concours Long-Thibaud (violon) (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30) ; Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, sol. P. Zuckermann et D. Barenboim (Schoenberg, Berg, Webern) (dim., 20 h. 30).
Salle Pleyel : Orchestre et Chœurs de l'Ile-de-France (Beethoven : Neuvième Symphonie) (sam., 21 h.).
Sainte-Chapelle : A. Bernard, J.-M. Douillard, C. Marguy (Telemann) ; New Chamber Orchestra, dir. C. Ricard (Mozart) (sam., 21 h.).
Salle Gaveau : Concours Long-Thibaud (piano) (dim., 9 h. 30, 14 h. et 20 h. 30).
Bateaux-Mouches : Dowland Consort (musique de l'Angleterre élisabéthaine) (dim., 10 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : P. Laustriat et la Chorale de Bondy-Gennevilliers (Rossi, Palestrina, Bruckner, Haydn) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : X. Guerner (Bach) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : K. Starr (Vierne, Plummer, Faxon, de Saint-Martin) (dim., 17 h. 45).

Samedi 11 - Dimanche 12 juin

Jazz, rock, folk et pop'

Maison des Amandiers : Lufiruffi (sam., 20 h. 30).
Palace : Au Bonheur des dames (sam., 20 h. 30) ; Fernando Marques (sam. et dim., 19 h.) ; Sylvie Kuhn cinquante-sept minutes (sam. et dim., 22 h. 45).
Palais des sports : Genesis (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Palais des arts : Musique traditionnelle berbère (sam., 18 h.) ; Joe Macphee, R. Boni, J. Berrocal, C. Bernard (sam. et dim., 21 h.).
M.J.C. VIe : Camisole (sam., 21 h.).
Golf Drouot : Asphalt Jungle (sam., 23 h.).
Galerie Groupe Univers : Hector Gonzalez et Dominique Shire (dim., 21 h.).
Caveau de la Huchette : Maxime Saury (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : John Mami (sam., 17 h. 30) ; David Allen (sam., 20 h.) ; Oliver Lake (sam. et dim., 22 h. 30).

Les chansonniers

Dix-Heures : Monnaie de singe (sam. et dim., 22 h., dernière).
Caveau de la République : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les opérettes

Théâtre des Arts-Hébertot : les Chansons du prince (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : La nuit a peur du soleil, de M. Badie ; 18 h. 30 : Wagner ; Carl Nielsen ; Robarte Elarte, de J. J. Gurrola (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 : Drôle de jeu, de P. Kast ; 22 h. 30 : l'Histoire du Brésil, de G. Rocha et M. Medeiros (en présence de M. Medeiros). — Dim., 15 h. : The Man who skied down Everest, d'I. Zaniya et K. Fukuhara ; 18 h. 30 : Aurais dû faire gaffe, le choc est terrible, de J.-H. Meunier ; 20 h. 30 : Jeux de la vingt et unième Olympiade, de J.-C. Labrecque ; 22 h. 30 : les Quarante-Sept Ronins, de H. Inagaki.

Les exclusivités

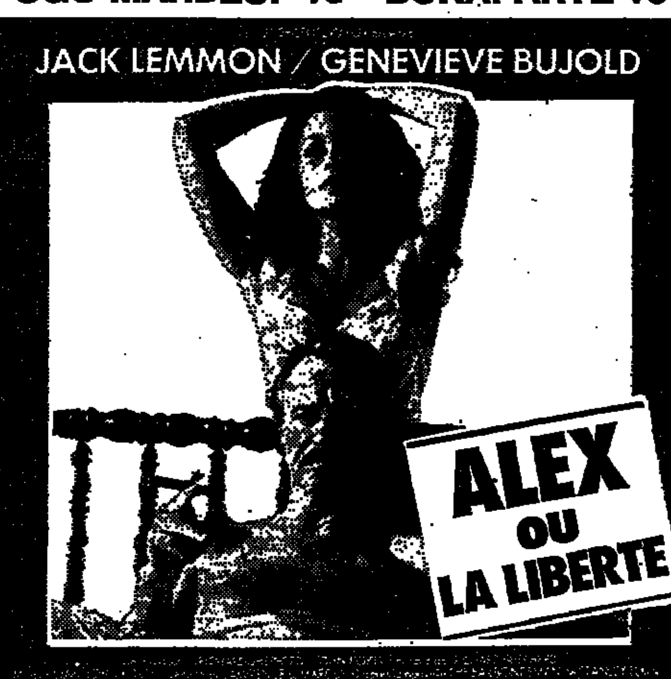
ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AND THE CAME ROCK (A. v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BEN ET BENEDICT, (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CARRIE (A.) (**) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CASTAGNE (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32, U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mistral, 14e (539-52-43).
LA DENTELLIERE (Suis.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (F.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.o.), en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'HERITAGE (It., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES IMPITOYABLES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Les Images, 18e (522-47-94).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89)
LIQUIDEZ L'INSPECTEUR MITCHELL (A.) (*), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 15e (539-52-43).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96 ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Lucernaire, 6e (544-57-34), Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.), St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA QUESTION (Fr., **), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Calypso, 17e (754-10-68).
LE REGARD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUSPIRIA (It., ** v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; V.F. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
V. Ang. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
VANESSA (It., **, v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra 2e (261-50-32), Miramar, 14e (326-41-02).
LA VIE FANTASTIQUE DE BRUCE LEE (H-K) v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

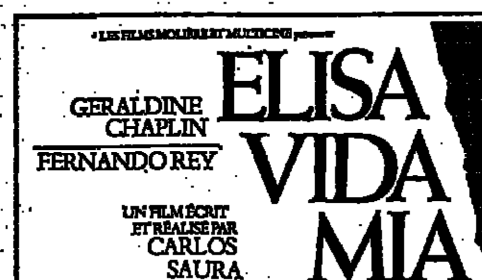
Les films nouveaux

QUINZAINE DES REALISATEURS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : mercr., le Soleil des hyènes ; jeudi, Continuer à vivre ou les Indiens de Meia Praia ; vend., Fuera de aqui ; sam., les Noces de Zeim ; dim., Gizmo ; lundi, Neuf mois ; mardi, Near and far away.
PERSPECTIVES DU CINEMA FRANÇAIS : Olympic, 14e (542-67-42) : mercr. mat., Aurais dû faire gaffe, les Sentiers battus, soir., Guerres civiles en France., Mourir pour des images, Indian 76 ; jeudi mat., le Trottoir des allongés Alter ego spoken, Tentation enfantine, 20 h., Dora et la lanterne magique, 22 h., courts métrages ; vend. mat., Féminin-pluriel, l'Ame dans les yeux, soir., Au bout du printemps, Haro ; sam. mat., France, mère des arts, des armes et des lois, Ariane, l'Eden-Palace, soir., Paradiso, les Apprentis sorciers ; dim. mat., Un goût de bonheur, Condamnés à réussir, Pauline et l'ordinateur, soir., A. Constant, Pour qui les prisons ? ; lundi mat., l'Histoire du pays du Bon Dieu, le Mulet, les Armées du soleil, Petite Histoire d'œuf, soir., Guerre de pacification en Amazonie ; mardi mat., Livret de famille, Chants et affiches de la révolution, soir., Nucléaire : danger immédiat, Un peuple, un canal + courts métrages d'animation.
FILMS SOVIETIQUES PRESENTES A CANNES (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : mercr. soirée, Partition inachevée ; jeudi, Vingt jours sans guerre ; vend., La parole est à la défense ; sam., les Orphelins ; dim., Spartacus ; lundi, Un drame poignant ; mardi, la Romance des amoureux.
BAXTER, VERA BAXTER, film français de Marguerite Duras. Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-38-14).
NEWS FROM HOME, film français de Chantal Akerman. Hautefeuille, 6e (633-79-38). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CAR WASH, film américain de Michael Schultz. V.O. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JABBERWOCKY, film anglais de Terry Gilliam. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MESSAGE, film américano-libyen de Mustapha Akkad. v. am. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; V. arabe : Wepler, 18e (387-50-70)
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS, film américain (montage) de Susan Winslow. V.O. : Action Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33), Balzac, 8e (359-52-70)
ALEX OU LA LIBERTE, film américain de John Korty. V.O. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Marbeuf, 8e (225-47-19)
LE TIGRE DU CIEL, film anglais de J. Gold. V.O : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES MONSTRES DES PLANETES SECRETES, film japonais de I. Honda (*). V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86), Scala, 10e (770-40-00), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Cambronne, 15e (734-42-96).













CARNET

Décès

— M. et Mme Paul Blondont, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Aubergé, leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Alfred Pitner, leurs enfants et petite-fille,
Le révérend père Dom Hildulphe,
M. Gaston Voizard, ses enfants et petit-fils,
Mme Clémentine Prevost,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gaston AUBERGÉ,
née Marie-Louise Gilbrin,
survenu le 9 juin 1977.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine (90, avenue du Roule), le mardi 14 juin, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière Nord de Melun (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
43, rue de Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Pierre BESSON,
dessinateur au « Figaro »
décédé à l'âge de cinquante-deux ans.

— M. Thierry Bourland, son époux,
Muriel Nelson-Bourland, sa fille,
M. et Mme Henri Gathelier, ses parents,
M. et Mme François-Michel Gathelier, son frère et sa belle-sœur,
M. Jean Bourland, son beau-père,
M. et Mme Jean Peru et leurs enfants,
M. et Mme Yves Bourland et leurs enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme Eugène Criton et leurs enfants,
M. et Mme René Chenneviére et leurs enfants,
ses oncles et tantes, cousins et cousines,
Les familles Fahy, Geissler, Nelson, Lauxerois, Guton, Arquillière, Bozom, Montor, Calvet, Hureaux, ses cousins, cousines et alliés,
M. et Mme François Soucachet,
Mlle Dominique Gabard,
M. et Mme Jacques Dubourg,
M. Pascal Gateau et leur famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Thierry BOURLAND,
née Marie-Françoise GATHELIER,
endormie dans la paix du Seigneur, le 9 juin 1977, à l'âge de trente ans, des suites d'un accident.
La cérémonie religieuse avec messe de communion aura lieu le lundi 13 juin 1977, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Vincennes, métro Château-de-Vincennes.
Pour l'enfant le deuil ne sera pas porté.
Cet avis tient lieu de faire-part.
91, rue de la République,
94160 Saint-Mandé.
47, rue Gambetta,
93100 Montreuil-sous-Bois.

— Mme Jean Creyssel,
Le professeur et Mme Roger Creyssel et leurs enfants,
M. et Mme Paul Drevet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Creyssel et leurs enfants,
Mme Paul Creyssel,
M. et Mme André Creyssel et leurs enfants,
M. et Mme Yves Loras et leurs enfants,
Mme Fernand Maximin,
Les familles Bellemin, Drevet, Fioi, Gautier, Mounier-Kuhn, Rigo, Rives,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu le 10 juin 1977, dans sa quatre-vingtième année, de
M. le professeur Jean CREYSSEL,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Lyon,
associé national
de l'académie de chirurgie,
chirurgien honoraire
des hôpitaux de Lyon,
président d'honneur
du Syndicat national des médecins des hôpitaux publics,
officier de la Légion d'honneur.
Les funérailles auront lieu le lundi 13 juin, à 10 heures, en la basilique Saint-Martin d'Ainay à Lyon.

[Après avoir fait une carrière brillante à la faculté de médecine de Lyon, où il fut nommé, en 1957, professeur de clinique chirurgicale orthopédique et traumatologique, le professeur Creyssel n'avait cessé d'animer par ses travaux l'essor de l'orthopédie et de la chirurgie françaises. Il fut président de la société françaises d'orthopédie, de la section française du collège international des chirurgiens et était président d'honneur du Syndicat national des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics.
Auteur de plusieurs ouvrages techniques classiques, il était membre associé ou correspondant des académies de médecine et de chirurgie, officier de la Légion d'honneur et commandeur de la santé public.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Armand LAFAGE,
survenu le 31 mai à Libourne, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Le service religieux a été célébré le jeudi 2 juin en l'église de Montpon (Dordogne).
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au Pizou (Dordogne).
De la part de
Mme Armand Lafage, son épouse,
Docteur Emile Wolf et Mme, née Lafage,
Cécile Wolf,
Martine Wolf,
ses enfants et petits-enfants.
35-37, place Berrioz,
59580 Aniche.
Berkeley, Californie (U.S.A.).
Munich (R.F.A.).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Levy, Picard, Weyl, Kahn et Régnier ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Oscar LÉVY,
née Irène Picard.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin, lundi 13 juin, à 14 heures.
15, rue de Maubeuge, Paris.

— Le 10 juin 1977, il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, dans sa quatre-vingt-cinquième année,
Luc-Marie PLATEAUX,
réconforté par l'Eucharistie.
Les obsèques auront lieu en l'église de Bouvines, le mardi 14 juin 1977, à 15 heures.
De la part de
Mlle Anne-Josée Plateaux,
M. et Mme Jean Plateaux-Cathelain et leurs enfants,
M. et Mme Luc Plateaux-Queunu et leurs enfants,
M. et Mme Guy Plateaux-Demoulin et leurs enfants,
Et de toute la famille.
Petit-Château, Bouvines,
59830 Cysoing.
1, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

— Mme Charles Seydoux,
M. et Mme André Seydoux et leurs enfants,
M. et Mme Georges Donvez et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Seydoux et leurs enfants,
M. et Mme François Franck et leurs enfants,
M. et Mme Didier Seydoux et leurs enfants,
M. et Mme Claude Schropff et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Henry,
M. et Mme Jean-Pierre Breton et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles SEYDOUX,
leur époux, père et grand-père, survenu en son domicile le 9 juin, à l'âge de quatre-vingts ans.
Le service religieux sera célébré en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris (8e), le mardi 14 juin, à 10 h. 30.
A la demande expresse du défunt, ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
154, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Lucie Weill, son épouse,
Mme L. Quillardet,
M. et Mme P. Quillardet et leurs enfants,
Les familles Mayer et Massé,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-André WEILL,
éditeur d'art,
chevalier de la Légion d'honneur, médaille des forces françaises libres,
survenu le 9 juin en son domicile 5, rue Le Goff, Paris (5e).
Les obsèques auront lieu au cimetière de Montmartre, le lundi 13 juin 1977, à 16 h. 30.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Lundi 13 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Gréard, Mme Colette Guillemard (née Byltiauw) : « Le labyrinthe romanesque de Lawrence Durrell ».

— Lundi 13 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle L.-Liard, Mme Annick Charles : « Mathématique et métaphysique chez Plotin et Proclus ».

— Mardi 14 juin, à 9 heures, université René-Descartes, salle L.-Liard, Mlle Hélène Balfet : « Poterie féminine et poterie masculine au Maghreb ».

Visites et conférences

DIMANCHE 12 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Sens ».
10 h. 30, angle rue de la Banque et rue des Petits-Champs, Mme Oswald : « La galerie Dorée de la Banque de France ».
15 h., péristyle Grand Trianon, Mme Allaz : « Parc de Versailles ».
15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg : « Les salons du Conseil d'Etat ».
15 h., 63, rue de Monceau, Mme Magnani : « Musée Nissim-de-Camondo ».
15 h., station du R.E.R. Défense, Mme Oswald : « La Défense ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers ; l'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 10, 35, rue de Picpus : « L'émouvant cimetière de Picpus » (Mme Barbier).
15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus).
10 h. 30, métro Monge : « Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., métro Alexandre-Dumas, M. B. Sagnier : « Les jardins privés de Charonne » (Connaissance de Paris).
15 h., métro Eglise-d'Auteuil : « Promenade dans le vieux village d'Auteuil » (Mme Hager).
CONFERENCES. — 15 h., 78, rue Olivier-de-Serres, M. Serge Emrof : « Les vastes possibilités de l'hypnose et de la sophrologie » (Esprit et Vie).
15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et normalisation du système nerveux », entrée libre.

LUNDI 13 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Guillier : « Trois époques d'architecture au château de Vincennes ».
15 h., métro Chardon-Lagache, Mme Legrégeois : « Auteuil ».
15 h., métro Louvre, Mme Oswald : « L'Oratoire ».
15 h., cour d'honneur des Invalides, Mme Puchal : « Vauban » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, 5, rue de Mouchy, à Versailles : « Histoire de Paris au XVIIIe siècle » (Art et Histoire).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Le Marais » (A travers Paris).
15 h., Musée des monuments français : « L'Auvergne, foyer d'art roman » (Histoire et Archéologie).
15 h., métro Château-de-Vincennes : « Parc floral » (Paris et son histoire).
14 h. 30, 158, bd Haussmann : « Collection Armand Hammer ».
15 h., 98, boulevard de Sébastopol : « L'Ecole du cirque » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — Ecole polytechnique, Palaiseau, MM. Paul-Marc Henry et Abd-el-Wahab : « Tiers-monde et développement ».
20 h. 30, Salle Adyar, 4, square Rapp, Sri Kumaraswami : « Le yoga d'après Sri Aurobindo ».
15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et l'expérience du calme intérieur » (Entrée libre.)
14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, Mlle Madeleine Fargeau : « Balzac et l'histoire ».

EQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

LES PARCS RÉGIONAUX ONT DIX ANS

Définition d'une nouvelle charte entre les régions les collectivités locales et l'État ?

De notre envoyé spécial

Sabres. — « *Le gouvernement continuera de soutenir les parcs et les traitera en instruments privilégiés d'animation rurale et de protection de la nature... à condition que les régions y consacrent une fraction appréciable de leurs dépenses.* » Tel est l'essentiel du propos qu'a tenu M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, devant l'assemblée générale des parcs naturels régionaux, vendredi 10 juin, à Sabres, dans les Landes. A cette réunion d'un caractère exceptionnel assistaient non seulement les présidents et directeurs des parcs, mais aussi les représentants des seize régions concernées.

L'institution des parcs naturels régionaux a dix ans : voilà l'heure du bilan, de la réflexion, et, apparemment, de la relance. Ces parcs sont différents des parcs nationaux où il n'est question que de protéger des espaces généralement inhabités. Ils sont aussi beaucoup plus délicats à réaliser. Cependant, l'idée a vigoureusement germé puisque dix-neuf parcs régionaux sont actuellement en fonctionnement intéressant seize régions.

Ont-ils atteint leur objectif ? Pour ce qui concerne l'accueil et l'initiation des citadins, certainement. M. d'Ornano a pu s'en convaincre en visitant dans le parc des Landes le hameau-musée de Marquèze relié à la commune de Sabres par un petit train à vapeur et qui reçoit quarante mille visiteurs par an. Une « leçon de civilisation rurale » dont les écoliers d'Aquitaine profitent largement. Sur la commune du Teich, aux abords du bassin d'Arcachon, le Centre permanent d'initiation à l'environnement, qui vient de démarrer, affiche complet pour six mois.

Mais, de l'avis général, les parcs régionaux — à quelques exceptions près, comme celui de Corse où cent trente bergeries ont été reconstruites — ont mal rempli leur contrat de « revitalisation économique » et de protection. Certes, M. d'Ornano a inauguré à Pissos une Maison des artisans pour promouvoir les productions locales ; mais trop souvent les ruraux n'ont guère profité des parcs et ils s'en plaignent. Il est vrai que les pionniers qui ont lancé les parcs n'ont pas eu la vie facile. Vaincre le scepticisme, se faire admettre par les élus et les fonctionnaires, trouver des crédits auprès des collectivités locales, de l'Etat, des régions...

M. D'ORNANO : nous maintiendrons notre contribution

L'Etat avait toujours promis qu'il aiderait au démarrage des parcs pendant leurs trois premières années. A l'expérience, c'était trop peu. Il fallut quêter sans cesse des rallonges. En 1975, le gouvernement décida, logiquement, de transférer l'iniative de la création des parcs aux régions. Celles-ci, estimant qu'on leur confiait des nourrissons sans layette, c'est-à-dire sans crédits correspondants, rechignèrent. Les parcs allaient-ils mourir d'asphyxie ? Les différents ministres de l'environnement, puis le président de la République, le 13 avril dernier, ont promis que Paris continuerait à verser son obole. En 1977, par exemple, les collectivités locales donneront 40 millions de francs, l'Etat 16 millions et les régions 15 millions environ. Mais les responsables des parcs veulent plus que des crédits. M. François Giacobbi, sénateur radical de gauche de la Corse, président de la Fédération des parcs régionaux, dit : « *Nous voulons que les payeurs soient aussi les conseilleurs.* »

La présence à Sabres des seize représentants des régions concernées est un signe encourageant. Le Nord-Pas-de-Calais, par exemple, a promis qu'il n'abandonnerait pas le parc de Saint-Amand en difficulté et qu'il allait créer un autre parc dans les marais de Saint-Omer.

M. d'Ornano ne les a pas déçus : « *Nous maintiendrons notre contribution financière* », a-t-il assuré une fois de plus. Cette aide sera même pérennisée par l'ouverture, en 1978, d'une ligne budgétaire propre aux parcs naturels régionaux. L'aide du ministère de la culture et de l'environnement à la création d'éco-musées, à la réhabilitation de l'architecture, à la recherche archéologique, à l'animation culturelle dans les parcs, va être intensifiée avec des crédits du Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE). Enfin, les parcs pourront examiner les études d'impact concernant les équipements projetés sur leur territoire.

M. d'Ornano a annoncé qu'à l'automne un comité interministériel définirait une nouvelle charte entre les régions, les collectivités locales et l'Etat pour relancer la politique des parcs naturels régionaux. Ceux-ci doivent retrouver leur vocation d'origine : être des instruments de l'aménagement du territoire, un aménagement conciliant protection et développement.

MARC AMBROISE-RENDU.

A PROPOS DE...

LE DÉPART DE M. PAUL DIJOUD

Les incertitudes des « aménageurs »

Au cours d'un comité interministériel, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a présenté au gouvernement le programme financier de rénovation rurale pour 1977, fait un bilan du plan de développement du Massif Central et de la politique d'équipement de zones minières et développé les grandes lignes du schéma d'aménagement de l'Alsace. La plupart de ces dossiers font l'objet d'une communication à un prochain conseil des ministres.

Quant à M. Paul Dijoud, qui vient d'être nommé secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, il ne devrait pas être remplacé auprès de M. Fourcade.

En perdant un secrétaire d'Etat, l'aménagement du territoire a-t-il perdu à nouveau du terrain ? La France des provinces et ceux qui croient que la lutte pour une meilleure justice géographique n'est pas une bataille secondaire vont-ils être déçus ?

La crise économique et l'usure du temps ont porté bien des mauvais coups à l'aménagement du territoire. Depuis mai 1974, cette discipline — on n'ose plus parler de « politique » lorsqu'on entend le RPR réclamer le rétablissement de l'autorisation de construire de grands immeubles dans les villes moyennes — s'est vue contestée, contredite et quelque peu négligée par l'Etat.

Après l'avoir placée sous la tutelle du ministre de l'intérieur, on l'a rattachée à un ministre d'Etat, avant tout chef de parti, qui n'en a pas saisi toute l'importance et qui n'a pas su créer les conditions propices à une planification régionale : M. Lecanuet n'aurait-il pas dû, en outre, affirmer plus de détermination pour faire prendre à la DATAR le double virage de l'Europe et de la décentralisation ? Voici maintenant le corps des ponts et chaussées devenu le maître, discret mais efficace, des grands choix de la géographie humaine de demain. Ballotté de tutelle en tutelle, échangé entre ministres, l'aménagement du territoire semble avoir cessé d'être une politique efficace et volontaire.

Le gouvernement tire implicitement les leçons d'une erreur. Ce n'est pas en créant et en superposant des organismes, des ministères ou des secrétariats d'Etat que l'on définit et que l'on applique une politique cohérente et persévérante. Dans le deuxième gouvernement Barre, l'organigramme des pouvoirs de M. Fourcade était le plus « imposant » de tous : trois secrétaires d'Etat avaient été placés auprès de lui, avec, en outre, un délégué ayant traditionnellement et juridiquement des pouvoirs considérables puisque la DATAR est une « filiale » des services du premier ministre.

Sauf à penser que l'aménagement du territoire revêt plus d'importance que la diplomatie, la justice ou la défense (et on eût aimé que la preuve en fût administrée), ce dispositif ne se justifiait en rien. Il se révéla même, en trois mois, particulièrement embrouillé, voire nocif, puisque M. Paul Dijoud, pris entre un ministre décidé à exercer tous ses pouvoirs et un délégué encouragé à n'en abandonner aucun, se demandait chaque matin s'il allait enfin pouvoir se mettre au travail.

Un rapport jugé insuffisant

Des idées et de la volonté, pourtant, il n'en manquait guère, et il était décidé à reprendre de A jusqu'à Z le rapport (jugé par beaucoup, dans les milieux compétents, « insuffisant et trop ponctuel ») qu'avaient préparé les collaborateurs de M. Lecanuet pour un hypothétique conseil central de planification. A condition évidemment que M. Fourcade lui donnât le feu vert, des instructions et des délégations, par exemple, pour aller dans les départements recueillir l'avis des populations et entreprendre avec les conseillers généraux et régionaux une politique contractuelle sans arrière-pensées. « La politique renouvelée d'aménagement du territoire ne peut s'élaborer de Paris, disait M. Dijoud, récemment à Grenoble. Un retour aux sources vives que constituent les désirs de base des régions doit être opéré. »

La délégation à l'aménagement du territoire se réjouira certainement de ce que ce mini-réajustement gouvernemental ait été opéré dans un souci de clarification. C'est pour elle l'occasion de prendre un nouveau départ, tant de fois reporté, et de proposer les grandes options géographiques de demain. « La DATAR doit agir en toute indépendance, aime répéter M. Fourcade. Elle est le poil à gratter du gouvernement, et il faut qu'elle le reste. »

Mais, comme dans beaucoup d'autres domaines, ce qui apparaît le plus délicat, c'est le degré d'« indépendance » que le pouvoir politique est disposé à attribuer à ses hauts fonctionnaires.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

P.T.T.

● ERRATUM. — Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré au projet de budget des P.T.T. (*le Monde* du 11 juin), le montant de celui-ci n'atteindra pas 70 millions de francs, mais 70 milliards, comme il était précisé dans le texte.

TRANSPORTS

Concorde à New-York ? LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE DURCIT SA POSITION

Le gouvernement britannique vient de mettre les autorités américaines en face de leurs responsabilités. Dans une lettre adressée au président de l'intergroupe parlementaire franco-britannique pour Concorde, M. Edmund Dell, ministre du commerce, écrit : « *Nous pensons aussi fermement que vous que le gouvernement des Etats-Unis doit honorer les obligations qui découlent des engagements internationaux.* » A son avis, l'accord des Bermudes, qui régit le trafic aérien entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, donne le droit aux deux pays signataires d'utiliser le genre d'avion qu'ils souhaitent, aussi longtemps que ces avions répondent aux règlements du pays de destination.

Le durcissement britannique prend d'autant plus d'importance que les conversations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sur le renouvellement de l'accord des Bermudes, qui piétinent depuis plusieurs mois, ont repris le jeudi 9 juin à Londres.

Aux Etats-Unis, le Sénat de l'Etat de New-York vient d'approuver trois propositions de loi visant à empêcher Concorde de fréquenter les aéroports new-yorkais.

TOURISME

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT ENGAGE DES POURSUITES CONTRE UNE OFFICINE DE VOYAGES.

Le secrétariat d'Etat au tourisme a engagé des poursuites contre la société Le Point 85, entreprise parisienne qui proposait des déplacements — et, notamment, des vols charters — à prix réduits, sans avoir qualité pour le faire, n'étant ni agence de voyages licenciée par l'Etat ni association de tourisme agréée.

Actuellement, plus d'un millier de souscripteurs se trouvent concernés par le dépôt de bilan du Point 85. Dans un communiqué, le Syndicat national des agents de voyage (1) rappelle son souci de ne pas voir ses membres « *confondus avec des officines exerçant illégalement leur profession* ». A cette occasion, le SNAV rappelle que « *les seules entreprises commerciales habilitées à proposer des voyages sont des agences licenciées de l'Etat* ».

D'autre part, l'association de voyages sans but lucratif « le Point-Mulhouse » nous prie de préciser qu'elle « *n'a rien à voir ni de près ni de loin avec l'organisme le Point 85. Les douze membres du « Point-Mulhouse » inscrits pour cet été ne sont absolument pas concernés par cette affaire.* »

(1) 6, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris, tél. 755-61-20.

SPORTS

FOOTBALL

L'Association des maires de France réclame un nouveau statut pour les clubs professionnels

Sous l'égide de l'Association des maires de France, les maires des localités concernées par le football professionnel ont tenu une réunion jeudi 9 juin, à Paris, au cours de laquelle ils ont déploré l'aggravation de la situation financière des clubs.

Dans un communiqué, les maires intéressés relèvent que les mesures réclamées dès l'an dernier aux pouvoirs publics n'ont pas été appliquées, et ils affirment l'impossibilité dans laquelle se trouvent les villes de résorber le déficit du football professionnel par des mesures exceptionnelles dépassant le cadre de leurs engagements financiers actuels.

Afin d'assainir la situation du football français, ils préconisent notamment six mesures :

— La fin des excès et surenchères dans le domaine des salaires et transferts ;
— Une meilleure harmonisation des statuts fédéraux ;
— Une révision des charges pesant sur les clubs « pros » ;
— La définition d'un statut officiel du sportif rémunéré ;
— La possibilité pour les centres de formation de bénéficier des aides prévues par les textes sur l'apprentissage et la formation continue ;
— Le reversement aux clubs « pros » d'une partie importante de la taxe additionnelle sur les spectacles sportifs.

Estimant que le statut de société d'économie mixte est une mesure risquant d'être peu utilisée et insuffisante, les maires considèrent que pour sortir de la crise il conviendrait de s'inspirer des principes suivants :

— Les clubs « pros » doivent être dotés d'un statut de type original assurant la responsabilité collégiale et les assujettissant à des régimes fiscaux et sociaux spécifiques ;
— Le sportif rémunéré ne doit pas être considéré uniquement comme un salarié ordinaire, en raison notamment de la courte durée de sa carrière ;
— Les communes ne doivent pas être les seules à assumer la charge et les risques de l'exercice de clubs professionnels ;
— L'Etat doit renoncer à être un des principaux bénéficiaires du professionnalisme.

Trois élus, dont M. André Delelis, député du Pas-de-Calais (P.S.) et maire de Lens, ont été désignés pour suivre de manière permanente les problèmes des relations entre villes et clubs professionnels au sein de l'Association des maires de France.

ROUEN EN PREMIÈRE DIVISION

Le Football Club de Rouen jouera la saison prochaine en première division. Battus la semaine précédente à Gueugnon par 2 buts à 1, les Normands se sont nettement imposés dans le second match de barrage par 3 buts à 0, devant plus de vingt mille spectateurs. Les Rouennais avaient abandonné leur place en première division par suite de difficultés financières à la fin de la saison 1969-1970. Le nouveau président du club, M. Michel Axel, a annoncé le probable renfort de Carlos Bianchi, meilleur buteur actuel de la première division.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE REIMS

LE TRAVAIL REPREND AUX VERRERIES MÉCANIQUES

(De notre correspondant.)

Reims. — Après que des milliers de personnes, venues de toute la France, eurent rendu, vendredi 10 juin, un dernier hommage à Pierre Maître, victime de la fusillade des V.M.C. (1) de Reims, secoué pendant une semaine par la tragédie qui éclata dans la nuit de samedi à dimanche dernier, a du mal à retrouver sa sérénité.

Au terme de la cérémonie religieuse, M. Baelde, directeur des Verreries mécaniques champenoises, s'est entretenu avec MM. Vermeulen et Richard, blessés lors de la fusillade mais qui ont quitté définitivement l'hôpital.

Ce samedi matin, aux V.M.C., des équipes reprenaient le travail, qui pourrait redevenir tout à fait normal dès lundi 13 juin dans toute l'usine. Mais rien pourtant ne sera comme avant. Le drame a marqué fortement les esprits et, dans la nuit de vendredi à samedi, l'arrivée de pompiers à l'usine voisine de Citroën où travaillaient les agresseurs, fit craindre aussitôt un nouveau drame. Il ne s'agissait que d'un four en surchauffe ; un peu de mousse carbonique suffit à le refroidir. Cet incident, vite oublié, est révélateur du malaise qui règne dans la ville, en dépit des appels au calme et à l'apaisement émanant surtout des centrales syndicales, mais aussi des associations religieuses qui, à l'exemple de Mgr Ménager, archevêque de Reims, ont demandé de faire de ce prochain dimanche un jour de deuil, mais aussi de prière et de recueillement.

Mais la population réclame aussi justice. Mme Maître s'est constituée partie civile et c'est Me Lederman qui a pris le dossier en main.

(1) M. Marcel Turon, préfet de la région Champagne-Ardenne, qui représentait le gouvernement, s'est incliné devant la dépouille mortelle, mais n'a pas assisté aux obsèques.

Le P.C. demande l'interdiction de la C.F.T. et des milices patronales

Neuf députés communistes « *qui comptent dans leur département des entreprises où sévit la C.F.T.* » ont signé, au nom de leur groupe à l'Assemblée nationale, un communiqué dans lequel ils « *exigent qu'il soit mis un terme à des méthodes qui sont des atteintes permanentes aux libertés et aux droits des travailleurs* » et « *demandent l'interdiction de la C.F.T. et des milices patronales* ».

Dans une interview à *l'Aurore*, datée 11-12 juin, M. Christian Beullac, ministre du travail, affirme : « *Parler de « milices patronales » fait partie des violences de langage dont il faut se méfier. Par ailleurs, il serait dangereux, à partir de faits isolés, de condamner, sans autre forme de procès, une organisation qui, si elle n'a pas une véritable représentation au plan national, est représentée dans un certain nombre d'entreprises. Je pense qu'il faut attendre les résultats de l'enquête menée sur l'affaire de Reims. On verra alors si ce crime est la conséquence d'un acte isolé ou la volonté d'une organisation qui, alors, serait effectivement condamnable.* »

D'autre part, *l'Humanité* de ce samedi publie le fac-similé d'une liste présentée aux élections municipales du 14 mars 1971 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), dans laquelle Claude Leconte, l'auteur présumé des coups de feu qui ont tué Pierre Lemaître, figure en quatrième position. Il s'agissait d'une liste Union et Rénovation, proche de la majorité, et Claude Leconte est présenté comme « *agent de maîtrise, militant syndicaliste* ». *L'Humanité* ajoute : « *Quand le ministre R.P.R. de la justice, M. Alain Peyrefitte, demande de ne pas juger avant la fin de l'enquête des sympathies politiques que pouvaient avoir Claude Leconte et ses coïnculpés, il sait très bien ce qu'il voudrait que l'opinion publique ne sache pas...* »

Enfin, le syndicat C.F.T. Citroën et les responsables C.F.T. des comités d'établissement de la région parisienne ont décidé d'annuler la fête prévue dimanche 12 juin dans le parc Jean-Jacques-Rousseau, à Ermenonville (Oise). Cette décision, indique cette organisation, a été prise « *après les événements de Reims pour une double raison : la peine profondément ressentie par tous, mais aussi pour des raisons de sécurité, compte tenu des graves menaces qui ont été proférées par des organisations extrémistes contre le bon déroulement de la fête. En l'état actuel des choses, nous avons estimé ne pas avoir le droit de provoquer des événements qui pourraient être regrettables.* »

EMPLOI

● *Rhône-Poulenc-Textile va de nouveau réduire ses effectifs*, vient d'annoncer la direction du groupe au comité central d'entreprise. La plupart des compressions de personnel se feront, a précisé la direction, par voie de mutations et de reclassements à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. Par ailleurs, dans un communiqué, R.P.T. déclare qu'« *afin de poursuivre l'adaptation des moyens de production et de distribution à l'évolution du marché (...) des gains majeurs de productivité seront obtenus par un important programme sélectif d'investissements de modernisation* ».

Rhône-Poulenc emploie actuellement 15 670 personnes ;

SYNDICATS

IL EST ANORMAL QUE CERTAINES ORGANISATIONS SE PRENNENT POUR DES CONTRE-POUVOIRS, déclare M. Beullac.

Dans une interview accordée au journal *l'Aurore* et publiée ce samedi 11 juin, M. Christian Beullac, ministre du travail, estime qu' « *il est anormal que certains syndicats se prennent pour des contre-pouvoirs* ». M. Beullac poursuit :

« *Prenons un exemple : lorsque M. Séguy demande à M. Barre de négocier, cela prouve bien qu'il se place sur un plan d'égalité avec le premier ministre. Or, je l'ai dit et je le répète, l'Etat, en tant que « patron » des fonctionnaires, négocie, mais le gouvernement, en tant que responsable des affaires du pays, n'a pas à négocier. Il est responsable uniquement devant le Parlement. (...)*

» *Personnellement, je ne cherche pas à tendre l'atmosphère. Je cherche simplement, pour qu'elle se détende, à ramener chacun à son véritable rôle. Car, dans la mesure où certains syndicats deviennent de véritables bras séculiers de groupes politiques, la tension ne peut que s'aggraver. D'autre part, j'estime que la tension sociale en France n'est pas aussi grave qu'on veut parfois le dire. Elle n'existe que là où certains syndicats font des efforts pour la créer.*

Interrogé sur les licenciements refusés par l'inspection du travail et acceptés par le ministère, M. Beullac déclare : « *Je me considère avec mes services, et notamment l'inspection du travail, comme le garant du libre exercice des droits syndicaux dans les entreprises. Ce qui veut dire que je veille et que je veillerai toujours à ce que cet exercice ne soit pas entravé. Je veille aussi naturellement à ce que ces droits syndicaux s'exercent dans le cadre de la loi.*

ÉNERGIE

Le président Carter accuse le Congrès de s'être soumis aux groupes de pression pétroliers et automobiles

La Maison Blanche a réagi vendredi avec une vivacité inhabituelle au rejet par des commissions parlementaires, jeudi 9 juin, de plusieurs éléments du plan énergétique de l'administration Carter (*le Monde* du 11 juin). « *Le président est très préoccupé*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell. *L'industrie automobile et les compagnies pétrolières ont remporté hier des premières victoires importantes. C'est le peuple de ce pays qui va en souffrir ; il va devoir payer pour le succès d'intérêts particuliers.* »

M. Powell, qui avait passé la matinée du 10 juin avec les conseillers de la Maison Blanche en matière d'énergie, ainsi qu'avec le président Carter lui-même, s'en est notamment pris à la décision d'une sous-commission de la Chambre de lever presque complètement toute réglementation des prix du gaz naturel.

« *C'est extrêmement grave* », a-t-il dit, ajoutant que le président y voyait une atteinte directe à « *l'équité de base de son plan énergétique* ». « *C'est un vol qualifié de 80 milliards de dollars* », a-t-il affirmé, avant de préciser que, selon les experts de l'administration, les producteurs de gaz naturel recevraient 88 milliards de dollars supplémentaires dans les huit années à venir, au lieu des 15 milliards de dollars supplémentaires qu'aurait coûtés aux consommateurs la réglementation, à l'intérieur des Etats et entre les Etats, du prix du gaz prévue par le plan Carter.

« *Notre responsabilité est d'en informer le public américain* », a encore dit M. Powell, en soulignant : « *Le président souhaite vivement travailler en collaboration avec le Congrès pour mettre au point des solutions propres à résoudre le problème de l'énergie. Il est important de prendre conscience de ce qui est en jeu. Le président est inquiet, car il se demande si le Congrès ne vient pas de démontrer une tendance à ne pas faire face à ce problème, que la nation va devoir affronter d'une façon ou d'une autre, un jour ou l'autre.* »

Avant de conclure : « *Le président n'a pas abandonné son objectif d'éviter aux Etats-Unis une pénurie d'énergie* », le porte-parole de la Maison Blanche a affirmé que le président Carter était disposé, au besoin, à en appeler directement au peuple américain pour faire pression sur le Congrès. — *(A.F.P.)*

AUTOMOBILE

BILLET

PLUS DURE SERA LA CHUTE

Cette fois, ça y est : après avoir déjoué pendant plus de quatre mois les prévisions des experts, le marché de l'automobile montre des signes nets d'essoufflement. Selon les premières estimations, les immatriculations de voitures neuves ont été, en mai, inférieures de quelque 5 % à celles de l'an dernier à pareille époque. Un léger tassement avait déjà été constaté en avril, mois au cours duquel leur progression n'avait atteint que 5,7 % par rapport à l'an passé, rythme inférieur au rythme moyen enregistré au cours des quatre premiers mois de l'année (11,8 % environ). Ce recul n'est certes pas catastrophique et, dans la mesure où les exportations se maintiennent, il ne devrait pas affecter la production dans l'immédiat.

Simple rhume ou début de grippe ? Pour l'heure, les pronostics sont réservés. Les causes du tassement enregistré en mai sont multiples et rendent le diagnostic délicat. La première est liée à la relative surchauffe du marché depuis quelques mois. Craignant une baisse attendue des ventes en France en cours d'année, la plupart des constructeurs ont fait feu de tout bois et se sont livrés à une concurrence acharnée. Renault notamment a organisé un « challenge » entre ses concessionnaires, ce qui les a incités à accélérer les immatriculations. Les campagnes publicitaires ont redoublé de virulence et les conditions de crédit et de garantie ont fait l'objet de surenchères. Les ventes en leasing, notamment, qui en 1974 et 1975 étaient retombées sont reparties de plus belle pour atteindre au premier trimestre environ 10 % des immatriculations au lieu de 5 % auparavant. « La clientèle n'est pas inépuisable : le marché a été conquis au sprint, il est normal qu'il reprenne son souffle », affirme un expert.

Plusieurs autres facteurs laissent cependant penser qu'il ne s'agit pas d'une simple pause, mais d'un mouvement plus profond et surtout plus durable. D'une part, le marché des voitures d'occasion est engorgé : les stocks parfois très importants provoquent, surtout pour les voitures de haut de gamme, une baisse des cours qui freine les ventes des voitures neuves (les prix de reprise des voitures usagées sont faibles). D'autre part, le rattrapage des ventes d'automobiles « perdues » pendant la crise de 1974-1975 se termine, alors que les effets du plan de lutte contre l'inflation sont plus sensibles sur le revenu des ménages.

Il est encore difficile d'apprécier l'impact de ces facteurs, mais il semble bien qu'on assiste à un retournement de tendances à moyen terme. Le tassement du marché, prévu depuis l'hiver dernier, arrive avec seulement quatre mois de retard. Compte tenu des bons résultats du début de l'année, la baisse sera moins sensible que prévu, d'autant que, jusqu'aux vacances, les ventes devraient à peu près se maintenir, compte tenu d'une hausse des prix, annoncée pour juillet. Mais on peut s'attendre à une chute sensible dès l'automne prochain et à un dernier trimestre très médiocre. Une chose est sûre : l'euphorie est passée et la « normalisation » du marché risque d'être d'autant plus gravement ressentie que le « boom » qui la précédait était important.

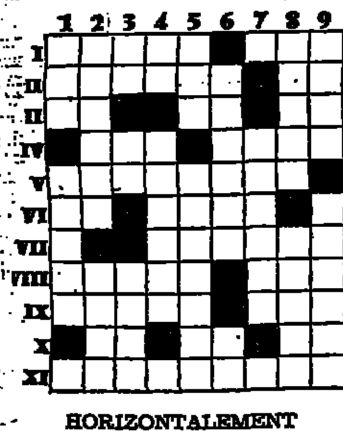
Plus dure sera la chute...

VÉRONIQUE MAURUS.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 786



HORIZONTALEMENT

I. Le théâtre de tempêtes assez sérieuses ; Grecque. — II. Volera de ses propres ailes ; Respectés par le conservateur. — III. Cri ; Témoigne d'un puéril entêtement ; Fruit épelé. — IV. En Suisse ; Quand il s'étendait, personne n'avait envie de dormir. — V. Hantises de marins (pluriel). — VI. Supportent bien la viande ; Un risque à courir. — VII. Surveiller ses fils. — VIII. Se développe ; Perdit tous ses enfants avant d'être mère. — IX. Pelle ; Souligne l'authenticité d'un compte rendu. — X. Abréviation ; Sur une carte d'Espagne ; Interjection. — XI. Sa clientèle est surtout de passage.

VERTICALEMENT

1. Se distinguait par une conduite très particulière ; Changent des physionomies. — 2. Se bordent facilement ; Eruption momentanée. — 3. Vaut de l'argent ; Participe ; En Thessalie. — 4. Abréviation astronomique ; Fourrure. — 5. Changeait d'aspect selon les longitudes ; Mal en point. — 6. Petites natures ; Mesure. — 7. Ne doivent pas trop se prolonger. — 8. Trophées de chasse ; Est surtout garni après les repas. — 9. Cours d'eau ; Abrite des moucherons.

Solution du problème n° 1 785

Horizontalement

I. Peaussier ; Vents. — II. Viso ; [illegible]m ; Cuit. — III. Na ; Annam ; [illegible]guane. — IV. Onc ; Dérober. — V. Ug ; Dard ; Etoile. — VI. [illegible]rago ; Ise. — VII. Elu ; Enchaîné ; N.E. — VIII. Lents ; [illegible]na ; Omet. — IX. Eu ; Nuent ; [illegible]ve. — X. Ers ; Amer ; Ionien. — XI. Crime ; Nues. — XII. [illegible]apai ; Asialie. — XIII. Rode ; [illegible]g ; Là. — XIV. Uni ; Empoigne ; [illegible] — XV. Lises ; Suse ; Soit !

Verticalement

1. Nouvelle ; Seul. — 2. Evangile ; Réa ; Ni. — 3. Aï ; Runes ; [illegible]ris. — 4. U.S.A. ; Da ; Tu ; Cao. — 5. Sondages ; Arides. — 6. [illegible]léron ; Mi ; EM. — 7. Isard ; Cinéma ; PS. — 8. MO ; Heures ; [illegible]nu. — 9. Ro ; Bécane ; Ibis. — 10. Niet ! ; Ianina ; Gé. — 11. [illegible]roin ; Toulon. — 12. Ecu ; Iseo ; Neiges. — 13. Nua ; Le ; Moïse. — 14. Tinte ; Névé ; Lai. — 15. [illegible]te ; Détendrait.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.6.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12.6.77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 juin à 0 heure et le dimanche 12 juin à 24 heures :

Des masses d'air instable continueront à évoluer lentement en France dans une zone de vents faibles.

Dimanche 12 juin, des Pyrénées et de la Méditerranée au Massif central, aux Alpes et au Nord-Est, le temps sera, le plus souvent, très nuageux avec des pluies fréquentes et des orages localement forts. Sur le reste de la France le temps restera plus frais et plus variable, les éclaircies alternant avec des nuages passagers qui donneront quelques averses orageuses. Les vents, modérés de sud-ouest près de la Manche, seront de direction très variable ailleurs, de fortes rafales accompagneront les orages.

Samedi 11 juin à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était, à Paris-Le Bourget, de 1 015 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 26 et 18 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 6 ; Dijon, 22 et 10 ; Grenoble, 22 et 11 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille-Marignane, 25 et 17 ; Nancy, 25 et 7 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 15 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 26 et 12 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 13 ; Amsterdam, 19 et 8 ; Athènes, 31 et 19 ; Berlin, 32 et 15 ; Bonn, 25 et 8 ; Bruxelles, 21 et 9 ; Iles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 24 et 14 ; Genève, 23 et 12 ; Lisbonne, 30 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 21 et 10 ; Moscou, 23 et 17 ; New-York, 18 et 15 ; Palma-de-Majorque, 28 et 12 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 18 et 11.

Sécurité sociale

● *La Sécurité sociale aux P.T.T.* — Un service d'accueil de la Sécurité sociale est ouvert à titre expérimental dans les bureaux de poste parisiens de la gare Saint-Lazare (15, rue d'Amsterdam, Paris-8e) et de la porte de la Chapelle (91-93, rue de la Chapelle, Paris-18e). Ces deux antennes sont tenues par des agents de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 11 juin 1977 :

UN DECRET :

— Modifiant le décret n° 60-1089 du 6 octobre 1960 portant règlement d'administration publique pour l'application des dispositions de l'article 23 bis de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Les producteurs de légumes (F.N.P.F.)* ont exprimé, le 10 juin, dans un communiqué, leur « colère » et leur « exaspération » devant la « *formidable campagne de dénigrement* » dont ils s'estiment victimes à la suite des hausses de prix enregistrées ces dernières semaines. La F.N.P.F. a regretté que « *des augmentations importantes dans d'autres branches d'activité ne « profitent » pas de la même audience* ».

Conflits et revendications

● *La direction de la R.A.T.P.* a reçu, jeudi 9 juin, une délégation du comité de grève du personnel de nettoiement du métro, accompagnée de délégués C.F.D.T. Après plus d'une heure de discussion, il a été décidé de créer une commission d'étude placée sous l'égide de l'inspection du travail et de la main-d'œuvre ferroviaire. Elle doit évaluer le coût des revendications, exprimées par les grévistes et dont la satisfaction dépend directement de la Régie (locaux, points d'eau, carte de circulation gratuite). Pour ce qui concerne les revendications salariales, « *elles ne relèvent pas de la R.A.T.P. mais directement des entreprises* ».

Ces contacts ont été jugés positifs, tant par la Régie que par la C.F.D.T. et les grévistes. Toutefois, les nettoyeurs du métro ont encore reconduit la grève. Il est vraisemblable que celle-ci continuera jusqu'au 14 juin, date prévue pour la réunion de la commission paritaire chargée de l'élaboration de la nouvelle convention collective nationale.

Élections professionnelles

● *A l'E.G.F.*, les résultats des élections pour le renouvellement des administrateurs des caisses d'action sociale qui viennent d'avoir lieu marquent une légère progression de la C.F.D.T. par rapport aux précédents scrutins de 1970 et 1973. Sur environ 207 000 inscrits et 186 000 suffrages exprimés (les retraités participent à ce scrutin), la C.G.T. a obtenu 57,8 % des suffrages (au lieu de 59,4 % en 1970 et 58,7 en 1973) ; F.O., 15,9 % (au lieu de 15,3 % et 15,6 %) ; la C.F.D.T., 15,3 % (au lieu de 14,3 % et 14,6 %) l'U.N.C.M.-U.C.T., 6,8 % (au lieu de 6,5 % et 6,9 %), et la C.F.T.C., 4,2 % (au lieu de 4,4 % et 4,1 %).





LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

O.C.D.E.

Le rapport McCracken

Convaincre aurait mieux valu que rassurer

Le rapport d'un groupe d'experts indépendants, que vient de rendre public l'O.C.D.E. (le Monde *du 11 juin*), « pour rétablir le plein emploi et la stabilité des prix » *est peut-être desservi par son titre. Des propos tenus par M. Paul McCracken, professeur à l'université du Michigan, qui présidait les travaux du groupe, il ressort, en effet, que celui-ci s'est en fait fixé des objectifs relativement plus modestes. Il se contente de vouloir ramener le taux d'inflation à un niveau* « acceptable » *et il reste très prudent sur ses objectifs de plein emploi, celui-ci n'étant nulle part défini de façon précise. La principale recommandation consiste à demander aux gouvernements d'établir leur politique en fonction d'objectifs monétaires et budgétaires à moyen terme.*

Le rapport n'engage que la responsabilité de ses auteurs. L'organisation du château de La Muette, en tant que telle, n'est donc pas solidaire des recommandations contenues dans le texte. Mais celui-ci a été rédigé par le secrétariat de l'O.C.D.E., et celle-ci a fourni l'appareil statistique, et, pourrait-on dire, conceptuel, qui a servi de base aux discussions.

A entendre M. Paul McCracken, la finalité de cet exercice peut se résumer en deux propositions. La première est que les huit membres du groupe, appartenant à des courants de pensée sensiblement différents, sont tombés d'accord pour affirmer que la crise que nous traversons n'est pas due à quelque vice inhérent au système dans lequel nous vivons. La récession et le chômage ont été causés, d'une part, par un certain nombre d'événements exceptionnels qui ont peu de chance de se reproduire (quadruplement du prix du pétrole, dislocation de l'ancien système des taux de change fixe...), et, d'autre part, par un certain nombre d'erreurs de pilotage qui auraient pu être évitées. Le but implicite du rapport est donc d'abord de rassurer gouvernements et opinion publique, enclins à penser que le système capitaliste s'est dégradé et que, si l'on veut rétablir la situation, c'est lui qu'il faut changer.

L'autre proposition découle, en quelque sorte, de la première et — une fois n'est pas coutume — peut apparaître comme un trait de modestie. En affirmant que les gouvernements ont, *notamment au début de* cette décennie, commis quelques graves erreurs — la principale étant de poursuivre des politiques monétaire et budgétaire expansionnistes *en 1971 et 1972, alors que la conjoncture* s'emballait et que le monde était submergé par une explosion de liquidités, — les experts remettent en cause un des postulats le plus communément admis parmi les économistes officiels : à savoir qu'au cours de la période d'après-guerre, *l'action des gouvernements aura été* plutôt stabilisatrice, corrigeant les accidents de la conjoncture.

On nous dit, aujourd'hui, que c'est au contraire cette action qui a précipité *la crise. Pour l'avenir, les* auteurs du rapport n'hésitent pas à affirmer que lorsqu'un haut niveau d'emploi aura été rétabli, s'il arrive que l'économie « *dévie quelque peu de sa route* », il vaudra « *sans doute mieux s'en remettre, pour commencer, au mécanisme économique autocorrecteur* », *étayé par les* stabilisateurs automatiques incorporés dans le budget de l'Etat et la politique monétaire, que de prendre des mesures délibérées qui, en raison des décalages et des incertitudes, risquent d'avoir des « *effets déstabilisants* ».

Modestie

Cette recommandation qui, aujourd'hui, paraît se rapporter à un avenir bien hypothétique, a soulevé les protestations d'un des membres du groupe, le professeur Komiya, de *de l'université de Tokyo, qui, non* sans raison, rappelle « *qu'il y a dans toute économie de marché des facteurs intrinsèques d'instabilité qui provoquent de fortes fluctuations de la demande globale* ».

Ainsi présentée, l'argumentation des experts n'est peut-être pas aussi convaincante qu'ils le voudraient. Il est vrai que les « chocs » auxquels sont attribuées, au moins partiellement, *les responsabilités de la crise* peuvent être datés. Mais ils n'ont pas cessé de développer leurs effets. Ainsi, l'effondrement du système de Bretton Woods s'est produit entre 1971 et 1973 ; mais, depuis lors, l'instabilité n'a cessé de régner sur les marchés des changes. En 1975, les *gouvernements espéraient avoir* à peu près rétabli le calme, or, l'année qui a suivi a été l'une des plus troublées que l'on ait connue, jusqu'ici, avec la chute brutale de la livre sterling, de la lire et du franc français.

On peut déplorer aussi que les experts n'aient pas davantage profité de leur position indépendante pour *faire ressortir les considérables dangers* que recèle une situation que, par ailleurs, ils décrivent bien. Ils insistent, par exemple, sur le fait que désormais plus aucun mécanisme ne s'oppose à une expansion quasi-illimitée des liquidités internationales : « *Tant que les gouvernements sont prêts à payer le taux d'intérêt du marché, rien, en pincipe,* écrivent-ils, *ne limite leur demande de crédit pour financer les déséquilibres de leurs balances des paiements ou agir sur le taux de change.* » Du temps où existait le système de Bretton Woods, le déficit de la *balance des paiements* américaine ne procurait pas de telles facilités à l'ensemble de la communauté internationale !

Illusions

Les auteurs du rapport se gardent *bien de faire la moindre recommandation* qui représenterait une rupture avec l'état de choses existant. Ils entretiennent l'illusion que la situation pourrait être rétablie *par une série de coups de pouce* imprimant des mouvements dans la bonne direction. Tout se passe comme si leur rapport se présentait comme un plaidoyer justifiant les *recommandations passées* de l'O.C.D.E., qui a sa part de responsabilités dans les erreurs commises.

Cela explique pourquoi aucun *changement fondamental ni de politique ni d'analyse n'est préconisé.* Bien au contraire. La base de tous les raisonnements des experts de l'O.C.D.E. depuis une quinzaine d'années *est fournie par l'idée qu'il* existe une relation inverse entre l'inflation et le chômage. Autrement dit *les économistes du château de La* Muette ont été d'ardents propagandistes de la thèse selon laquelle l'inflation était le plus sûr moyen d'atteindre le plein emploi. Le démenti *des événements n'est pas suffisant* pour les faire changer d'avis.

De la façon la plus nette, le rapport affirme la validité de ce que les experts appellent les courbes de *de Phillips, établissant la relation* dont il vient d'être question. On explique seulement que celle-ci s'est relâchée mais qu'elle tient toujours. Les implications pratiques d'un tel *parti pris sont considérables. Au lieu* de s'en prendre, par exemple, au dérèglement des mécanismes financiers, on préconise une politique dite de régulation de la demande : pour *combattre l'inflation*, il faut pratiquer une politique restrictive portant sur le crédit, la formation des revenus, etc... C'est précisément ce genre de politique que poursuivent, peu ou prou actuellement, tous les gouvernements, à commencer *par* le gouvernement français, qui continue à s'endetter *à l'extérieur* tout en soumettant l'économie française à toute une série de contrôles ouverts ou déguisés.

Pour éviter le retour des erreurs passées, les *experts demandent aux* gouvernements d'annoncer un certain nombre d'objectifs concernant non plus les prix et les revenus comme cela était recommandé par le château *de* La Muette *pendant* les années 60, mais la masse monétaire et le budget. Ne commettent-ils pas, ce faisant, une erreur de logique bien connue des théoriciens ? C'est un fait que les pays qui ont le mieux réussi à combattre l'inflation, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et la *Suisse, ont pris l'habitude, depuis* quelques années, de publier de tels objectifs en matière de politique monétaire et parfois budgétaire. S'ensuit-il que cette habitude explique leur relatif succès ? A interroger, par exemple, les dirigeants de la Bundesbank, on ne retire pas cette impres*sion. Ils considèrent qu'en annon*çant que la masse *monétaire* n'augmentera au cours de l'année à venir que d'un certain pourcentage (de l'ordre actuellement de 8 %), ils estiment poursuivre une expé*rience* intéressante *mais* non pas décisive.

En ce qui concerne le budget, l'idée des experts du château *de* La Muette est de calculer quel serait l'état des finances publiques au cas où l'économie serait en équilibre en excédent ou en déficit. Comment peut-on faire une telle estimation à moyen terme, comme cela est préconisé ? Ces travaux économétriques, *à une époque où l'on ne parvient* même pas à prévoir l'évolution des dépenses publiques dans les six mois qui viennent, sont-ils vraiment de nature à changer profondément le cours des choses ?

Le secrétariat de l'O.C.D.E. se félicite de voir que le rapport répudie *de la façon la plus* expresse *la* notion d'équilibre budgétaire. Grand progrès, dit-il, par rapport aux travaux menés dans cette même enceinte *au* début de la *précédente* décennie. A l'époque, certains économistes orthodoxes appelés à donner leur avis s'étaient en effet opposés à l'idée qu'un budget puisse être « structurellement » en déficit. Les experts chargés de proposer des recettes pour rétablir la stabilité ont définitivement fait litière de ce « *préjugé* ».

Ce qui manque peut-être désormais le plus aux discussions internationales, c'est une véritable contestation. Même s'ils se réclament *d'écoles plus ou moins opposées* (néo-keynésienne, monétariste, etc.), les économistes font désormais preuve d'un consensus plutôt inquiétant quand on constate la persistance des maux qu'ils sont chargés de dénoncer sinon de guérir.

PAUL FABRA.

● *Déficit record des paiements britanniques.* — La Trésorerie a annoncé que le déficit des paiements courants du premier trimestre avait été révisé en hausse à 327 millions de livres, contre 411 millions pour *le quatrième* trimestre de 1976. Les estimations initiales avaient fait état d'un déficit de 293 millions de livres seulement pour le premier trimestre et de 368 millions pour le quatrième *trimestre* 1976 — *(Agefi.)*

● *La Confédération des industries britanniques* constate, d'après sa dernière enquête auprès de quelque mille sept cents chefs d'entreprise, que la confiance des milieux d'affaires revient peu à peu. Les investissements des industries manufacturières pourraient augmenter en volume de 20 % de septembre 1977 à septembre 1978. Toutefois 66 % des firmes interrogées ont indiqué travailler en dessous de leur capacité de production contre 78 % en janvier 1976. — *(Agefi.)*

MARCHÉ COMMUN

Dans un rapport au Conseil économique M. Ferry souligne les risques de dislocation de la C.E.E.

Le Conseil économique et social doit examiner, les 14 et 15 juin, un rapport, assorti d'un projet d'avis, *sur « le redressement économique de la France et les actions de la Communauté européenne »*, présenté par M. Jacques Ferry, vice-président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). « *Il paraît évident,* écrit-il, *que, en l'état actuel de la Communauté, notre action de redressement ne peut être que différenciée par rapport à celle de la C.E.E.* »

M. Ferry s'interroge notamment sur « *la compatibilité des impératifs nationaux avec l'existence d'une politique européenne d'harmonisation* ». Dans le domaine de l'énergie, il souligne le « *maigre bilan* » des réalisations communautaires. « *Une politique énergétique européenne ne saurait se résumer pour la France*, souligne le rapporteur, *à financer le pétrole anglais, le charbon allemand ou le nucléaire italien.* » Le problème doit, selon lui, être « *abordé de manière beaucoup plus globale que par la combinaison plus ou moins impossible d'intérêts nationaux divers* ».

En matière de commerce extérieur, « *les mécanismes communautaires de sauvegarde ont fait la preuve de leur insuffisance et de leur lenteur, si ce n'est de leur incapacité à résoudre les problèmes* ». Actuellement la C.E.E. se trouve prise « *dans une tenaille à double mâchoire* » entre d'un côté les pays en voie de développement et ceux à commerce d'Etat, de l'autre les Etats-Unis, le Japon et l'Australie. « *L'heure des concessions gratuites est terminée.* » Dans les négociations commerciales multilatérales la Communauté devra distinguer entre la « *protection abusive* » des marchés de certains pays industriels et la « *concurrence excessive* » des ventes directes ou détournées des pays en développement.

Dans l'immédiat il s'agit, conclut le rapport, « *d'éviter la dislocation de l'espace économique européen* ». Les négociations du G.A.T.T. seront à ce sujet un « *test* ». « *Ne pourrait-on pas,* se demande notamment M. Ferry, *suspendre la participation de la C.E.E. à ces négociations aussi longtemps que les Etats-Unis ne seront pas revenus sur les mesures protectionnistes qu'ils ont prises ou se préparent à prendre ?* » Il faut aussi mieux gérer l'interdépendance économique entre les Etats membres, donner à « *notre* » politique industrielle « *une dimension plus vaste et une certaine autonomie de décision* », envisager une réforme de la politique agricole commune.

Un « acquis modeste »

Face aux menaces, souligne le vice-président du C.N.P.F. dans son projet d'avis, « *les instances de la C.E.E. n'ont pas su imaginer ou imposer les remèdes adéquats. En regard des intentions exprimées ou des politiques communes simplement ébauchées, l'acquis apparaît singulièrement modeste* ». En dehors de quatre domaines (union douanière, agriculture, aide au développement, charbon-acier), « *les actions de la C.E.E. sont demeurées jusqu'à présent à l'état d'intentions ou de tentatives plus ou moins avortées* », que ce soit en matière d'union économique et monétaire, de politique régionale ou industrielle.

» *Le défaut d'harmonisation des politiques conjoncturelles prolonge les distorsions monétaires et confère au deutschemark un pouvoir d'attraction assez peu favorable aux progrès de l'intégration économique européenne. Le refus par la Commission de Bruxelles d'appliquer les dispositions du traité de Paris prévues en cas de crise manifeste a porté un lourd préjudice à notre sidérurgie.*

» *Malgré ces inconvénients ou ces incertitudes, la France n'a pas réagi à la crise en s'isolant de l'Europe. Elle n'a pas cessé, au contraire, de proclamer sa fidélité aux principes et aux disciplines de la Communauté. Fondamentalement, cette attitude est justifiée par les mêmes raisons que celles qui avaient motivé ses initiatives en vue du traité de Paris, puis du traité de Rome. Encore convient-il de l'adapter aux exigences nouvelles d'une situation économique et sociale profondément modifiée.*

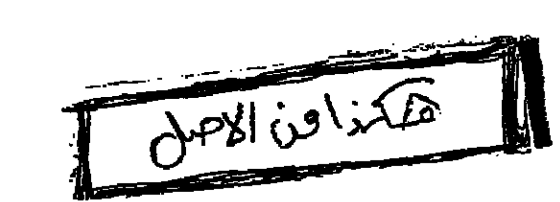
» *Le repliement sur soi-même conduirait à l'asphyxie. De ce point de vue au moins, pour notre industrie comme pour notre agriculture, l'option européenne est irréversible. De ce point de vue également, l'Europe, dans son ensemble, ne peut faire retour au protectionnisme.*

» *Ce n'est pas une raison, au contraire, pour qu'elle se prive d'exercer les moyens juridiques et autres dont elle dispose pour assurer la défense de ses intérêts vitaux... Aucun principe de division internationale du travail, quelles que soient, à long terme, ses motivations de progrès, ne saurait prévaloir contre les nécessités de sauvegarde ou de transition, s'il met gravement en cause l'emploi, ou ce qu'il y a d'irréductible dans le fait national.*

» *C'est pourquoi le Conseil économique et social estime que les progrès souhaitables vers une libération plus complète des échanges internationaux passent par une organisation plus structurée de l'espace économique et monétaire européen* », souligne en conclusion le projet d'avis.

● *L'endettement des pays de l'Est à l'égard de l'Ouest* pourrait atteindre 90 milliards de dollars en 1980 au lieu de 40 milliards en 1976, estime l'Institut viennois de recherches économiques. En 1976, le déficit commercial des pays de l'Est s'est élevé à 10 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*





IOMIQUE

MARCHÉ COMMUN

rapport au Conseil économique … les risques de dislocation de la …

à l'Enquête-concours:

…ous donne la parole…

…interroge par sondage 200 000 … leurs avis et leurs souhaits. … vous n'ont jamais encore été … vous avez tous la parole.

…MAIRE-ENQUETE

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse du yen

Une vive hausse du YEN JAPONAIS et des rumeurs persistantes d'une nouvelle dévaluation de la COURONNE SUEDOISE sont les seuls faits marquants d'une semaine assez calme sur les marchés des changes.

Le YEN s'est à nouveau apprécié vis-à-vis du DOLLAR, dont le cours à Tokyo est revenu de 276,60 yens à 273,60 yens. Le mouvement de hausse de la monnaie japonaise, qui avait été très vif au début d'avril dernier — le DOLLAR valant moins de 273 yens — a donc repris. Il a été déclenché par des informations selon lesquelles l'excédent de la balance commerciale nippone dépasserait 14 milliards de dollars pendant l'année courante, soit le double de l'estimation officielle. Rappelons qu'aux Etats-Unis, les responsables de la politique monétaire vouent le YEN et le DEUTSCHEMARK à une revalorisation inévitable, « contribution à la relance de l'économie mondiale ».

Les COURONNES SCANDINAVES sont toujours attaquées, la COURONNE SUEDOISE ayant même crevé son cours-plancher au sein du mini-serpent : selon les cambistes, le déficit de la balance commerciale suédoise justifierait un nouvel alignement en baisse. Conséquence, la Banque de Suède a fait monter à 25 % le loyer de l'argent à court terme pour soutenir sa monnaie.

Ailleurs, on a pu noter une légère atténuation de la poussée sur le franc suisse, les taux s'étant quelque peu détendus outre-Sarine. Le dollar se maintient grâce à la hausse récente des taux d'intérêt aux Etats-Unis, de même que le franc français, qui ne soulève pas d'inquiétude d'ici l'automne prochain, sauf accident politique.

D'une façon générale, pour la première fois depuis bien longtemps, aucune menace immédiate ne semble peser sur les monnaies.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a continué à fléchir, revenant de 142 dollars à 140 dollars. De l'avis des spécialistes, les grands investisseurs préféreraient soumissionner aux adjudications mensuelles du Fonds monétaire plutôt qu'acheter sur le marché libre, plus délaissé, ce qui déprime les cours.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,7185	8,5039	4,2816	4,0522	61,9519	4,2455	1.521,38
	—	1,7172	8,4906	4,2672	4,0422	61,8535	4,2268	1.520,58
New-York .	1,7185	—	20,2081	40,1364	42,4088	2,7739	40,4776	0,1129
	1,7172	—	20,2244	40,2414	42,4808	2,7762	40,6256	0,1129
Paris	8,5039	4,9485	—	198,61	209,86	13,7267	200,30	5,5896
	8,4906	4,9445	—	198,97	210,04	13,7270	200,87	5,5838
Zurich	4,2816	2,4915	50,3485	—	105,6615	6,9112	100,8500	2,8143
	4,2672	2,4850	50,2578	—	105,5649	6,8989	100,9547	2,8063
Francfort .	4,0522	2,3580	47,6508	94,6417	—	6,5409	95,4462	2,6635
	4,0422	2,3540	47,6084	94,7283	—	6,5352	95,6327	2,6583
Bruxelles .	61,9519	36,0500	7,2850	14,4691	15,2883	—	14,5921	4,0720
	61,8535	36,0200	7,2848	14,4949	15,3016	—	14,6333	4,0677
Amsterdam	4,2455	2,4705	49,9242	99,1571	104,7709	6,8529	—	2,7985
	4,2268	2,4615	49,7825	99,0543	104,5666	6,8337	—	2,7797
Milan	1521,38	885,30	178,90	355,32	375,44	24,5575	358,34	—
	1520,58	885,50	179,08	356,33	376,16	24,5835	359,73	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 6 AU 10 JUIN 1977

REPLI ET CONFUSION

REDUITE à deux séances et demie, en raison des arrêts de travail décidés par le personnel des agents de change (voir ci-dessous), la semaine à la Bourse de Paris a été fort agitée mais sur le plan social seulement.

L'activité est restée très limitée tandis que les cours se sont, pour la plupart, repliés, les différents indices perdant un peu plus de 2 %.

Résistant au début de la semaine, le marché se mettait à fléchir, les valeurs françaises subissant même une chute sévère mercredi.

Le calme et une relative stabilité revenaient le lendemain au terme d'une séance passablement écourtée. Vendredi, à l'occasion des maigres transactions effectuées à la corbeille par les seuls agents de change, le sentiment apparaissait meilleur.

« Si on l'avait laissé s'exprimer, le marché aurait monté », entendit-on autour de la corbeille. Nul n'en doute. Mais tout le terrain cédé les jours précédents, eût-il été regagné ?

Outre le conflit social qui l'a affectée, la Bourse n'a guère été gâtée par l'actualité de cette semaine. La chute sévère de mercredi avait pour origine directe, la prise de position du R.P.R. sur l'Europe, qui ravive les dissensions à l'intérieur de la majorité. Simultanément, ou presque, l'INSEE, dans sa dernière enquête mensuelle, révélait un assombrissement général du climat dans les milieux industriels. Comme en avril, une majorité de chefs d'entreprises s'est dégagée pour estimer que leur production allait plutôt baisser. Chez les commerçants, le moral n'est guère meilleur. Et, pourtant, « l'heure n'est pas à la relance », indique, entre autres, la dernière note de conjoncture de la banque Jordaan.

Un sondage faisant état d'une remontée de la popularité de MM. Giscard d'Estaing et Barre dans l'opinion, peut-il alors apparaître suffisant pour revigorer les boursiers ?

Même l'O.P.A. spectaculaire sur la Navigation mixte (voir d'autre part), pas plus que la « demi-nationalisation » de Dassault-Breguet ne semblent avoir particulièrement ému les milieux financiers.

P. C.

MARCHÉ MONÉTAIRE

EN DESSOUS DE 9 %

Interrompue depuis un mois, la baisse des taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire de Paris a repris, à l'initiative de la Banque de France. Celle-ci a ramené de 9 % à 8 7/8 % le taux de son adjudication de mercredi, qui portait sur 5 milliards de francs. Attendue depuis un certain temps, et espérée par beaucoup, cette « divine surprise » a permis au loyer de l'argent au jour le jour de tomber à 8 7/8 %, en dessous de 9 % pour la première fois depuis la fin de septembre 1976. Un nouveau cran dans la détente a donc été enregistré. Il a été facilité par la bonne tenue persistante du franc sur les marchés des changes et le léger reflux du taux observé sur le marché de l'eurodollar.

Fait significatif, on note toujours beaucoup de demandes sur les échéances supérieures à un an, donc post-électorales... Autre fait significatif, la prime de désencadrement s'est élevée à plus de 5 % au-dessus du taux du marché monétaire, ce qui traduit la gêne croissante qu'éprouvent certains établissements bancaires à respecter leur normes d'encadrement du crédit. A l'étranger, on relève une certaine stabilisation outre-Atlantique, où la progression de la masse monétaire semble s'être quelque peu ralentie, le taux interbancaire s'inscrivant même en léger recul à 5,3 %. La polémique entre le gouvernement américain et les banques sur l'opportunité d'un nouveau relèvement du taux de base (prime rate) s'est poursuivie. M. Bertram Lance, directeur du budget, qui dirigeait une banque en Georgie avant de collaborer avec le président Carter, assure que de nombreux établissements accordent actuellement des rabais à leur clientèle.

En tout cas, la Citibank, qui aurait pu augmenter son taux de base, l'a maintenu à 6 3/4 % et a changé sa formule d'indexation (1,25 % au lieu de 1,50 % au-dessus du taux du papier commercial à trois mois sur une moyenne de trois semaines).

De ce côté-ci de l'eau, « *la politique d'argent cher menée par le gouvernement français apparaît comme l'élément sans doute le plus contestable du dispositif anti-inflation* » aux yeux du rapporteur général de la commission des finances du Sénat, M. Blin. « *L'exemple anglais montre qu'elle peut tarir l'investissement sans retenir les capitaux et compromettre du même coup le développement de l'économie et de l'emploi. Elle mérite donc d'être reconsidérée.* » Si M. Blin pouvait y ajouter la levée des hypothèques politiques, les emprunteurs se précipiteraient...

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPLI DU CUIVRE ET DU CAFÉ — HAUSSE DU CACAO

MÉTAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui touchent leur niveau le plus bas depuis mars 1976. Les stocks mondiaux restent élevés et se sont même encore accrus dans de nombreux pays le mois dernier.*

Le fléchissement se poursuit sur les cours du plomb à Londres. Aux Etats-Unis, les stocks de métal ont augmenté sensiblement en mai.

Variations peu importantes des cours de l'étain sur les places commerciales. Le déficit mondial de production pour 1977 est évalué par le conseil international de l'étain à 20 000 tonnes. Pour stimuler sa production de concentrés, la Malaisie envisage de réduire les impôts frappant l'extraction minière.

TEXTILES. — *Effritement des cours du coton à New-York. Pour la saison 1977-1978 la récolte mondiale serait supérieure de 10 % à la précédente récolte (57,8 millions de balles) selon l'évaluation faite par le comité consultatif international. Au 1er août 1977, les stocks mondiaux atteindront 19 millions de balles, soit presque quatre mois de consommation, au lieu de 22,7 millions de balles un an auparavant. Quant à la consommation mondiale, elle est estimée à 61,5 millions de balles.*

Les cours de jute sont soutenus. On s'attend à une diminution sensible des quantités disponibles à l'exportation l'an prochain. La récolte 1976-1977 du Bangladesh qui fournit pratiquement les neuf dixièmes des exportations, n'atteindrait que 4 millions de balles à peine, en raison de mauvaises conditions climatiques, au lieu des 5,5 millions de balles prévues. La prochaine récolte de la Thaïlande serait en nouvelle et sensible diminution.

DENREES. — *Flambée persistante des prix du cacao qui atteignent de nouveaux niveaux records sur tous les marchés. Ce sont toujours des craintes relatives à une aggravation de la pénurie de disponibilités au cours des deux prochains mois qui stimulent le marché.*

Nouveau repli des cours du café, malgré l'achat par le Brésil de 300 000 sacs au Salvador et de 160 000 sacs à Madagascar. De nombreux experts révisent en baisse leur estimation de la consommation mondiale. Dans de nombreux pays, les consommateurs boudent les prix élevés. Quant aux torréfacteurs, ils adoptent une attitude d'expectative et ne passent des achats qu'au jour le jour sous une forme d'ailleurs réduite.

Les fruits amers de l'austérité

C'est dans la plus grande confusion que s'est achevée à la Bourse de Paris une semaine marquée par un très vif conflit social et hachée d'arrêts de travail.

A l'origine de ces mouvements se trouvait la menace de licenciements qui pesait sur dix-huit employés de l'ex-charge de M. Emery (« le Monde » du 4 juin).

Contestant aussi bien la forme que le fond de ces éventuels licenciements, le personnel de la Bourse décida de se solidariser avec les employés visés. A une très forte majorité (83,7 % des votants), les trois mille deux cents salariés de la Compagnie des agents de change se prononcèrent pour une grève d'avertissement mardi. Simultanément, des négociations s'engageaient entre les syndicats, unis pour la circonstance (C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. - C.F.T.C. - C.G.C.) et M. Flornoy, syndic de la compagnie.

Appelés une nouvelle fois aux urnes, les employés se mirent d'accord, mercredi, sur le principe d'une semaine « d'actions diversifiées » visant à faire aboutir les revendications sur l'emploi. Fait extrêmement rare dans l'histoire de la Bourse, on put voir, côte à côte, fondés de pouvoir, cadres et employés, défiler, jeudi, dans les rues de Paris pour remettre au ministère des finances une « motion » réclamant des mesures de garantie pour la profession.

A la veille du week-end, M. Flornoy, reconnaissant que des « erreurs » avaient été commises à propos de la liquidation de la charge Emery, « dont certaines ne pouvaient être effacées que par l'oubli », acceptait d'annuler les licenciements annoncés, ainsi que tous autres envisagés, jusqu'à l'aboutissement des négociations globales sur l'emploi.

Paradoxalement — et tandis qu'ils venaient d'obtenir une victoire non négligeable — le front jusqu'alors uni des syndicats se brisait publiquement.

Signé à 11 h 35, le protocole d'accord devait théoriquement permettre la reprise des cotations à 12 h 30 ou même 13 heures. Mais, faisant preuve d'un manque total d'organisation, et après d'âpres et confuses discussions, les syndicats prirent une décision qui provoqua de très vifs remous dans l'assistance présente au palais Brongniart. Se déclarant favorable à la reprise du travail, l'intersyndicale prit néanmoins sur elle de maintenir la suspension des cotations « pour des raisons d'ordre technique » qui n'ont convaincu qu'un très petit nombre de boursiers.

Aux yeux de la grande majorité d'entre eux, il était parfaitement possible d'assurer les cotations, tout au moins à terme, même avec un léger retard.

De toute évidence, les syndicats de la Bourse ont perdu à cette occasion une partie des lauriers brillamment conquis plus tôt. Cela ne leur facilitera guère la tâche au cas où ils auraient à déclencher de nouvelles actions.

Au-delà du « cas » Emery, c'est tout le problème de l'emploi dans cette institution qui reste posé. En trois ans, mille trois cents postes ont déjà disparu dans la compagnie. Il est fort probable qu'après 38 % de baisse des cours en dix-huit mois, accompagnée de 33 % de diminution du volume des transactions, d'autres coupes claires soient à prévoir. « A la fin de cette année, les charges, qui seront parvenues à assurer, ne serait-ce que leur équilibre d'exploitation, se compteront sur les doigts de la main », déclarait un fondé de pouvoir.

Il est loin le temps où les grèves déclenchées à la Bourse de Paris avaient pour unique objet, soit une augmentation des salaires, soit une plus grande participation aux bénéfices.

Après avoir distribué, de manière parfois injuste ou inégale, les fruits de l'expansion, les agents de change vont devoir répartir entre leurs employés ceux, amers, de l'austérité. Il est significatif qu'à cette occasion des syndicats aient mis en cause le statut personnel des agents, et fait allusion à leurs gains passés. Qu'il est dur de partager équitablement la pénurie !

PATRICE CLAUDE.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 10 juin 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 741 (767,50), à trois mois 740 (787) ; étain comptant 5 567 (5 685), à trois mois 5 585 (5 785) ; plomb 303,50 (325,50) ; zinc 298 (308).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 68,20 (60,40) ; aluminium (lingots) inch. (51) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 62,50 (64) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (140 - 145).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 437 (1 450).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. 64,75 (65,85) ; oct. 64,80 (65,70).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. 000 (226) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (414).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine juil. 23,60 (23,70).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 565 (560).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 50,50-51,25 (50,50-52).
Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 196,25-197,25 (193,50-194).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill., 238 1/2 (244 1/2) ; sept., 246 (251 1/2) ; maïs, juill., 241 3/4 (248 3/4) ; sept., 244 1/2 (250 1/4).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill., 215 (206,80) ; sept., 206 (191) ; sucre disp., 7,95 (8,25) ; juill., 8,15 (8,71) ; café, juill., 262,60 (258,01) ; sept., 252,22 (257,27).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 120 (126,10) ; oct., 124,70 (129,40) ; café, juill., 2 750 (2 905) ; sept., 2 705 (2 905) ; cacao, juill., 3 007 (2 925) ; sept., 2 764 (2 623).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 2 530 (2 325) ; déc., 2 175 (2 015) ; café, juill., 2 500 (2 490) ; sept., 2 379 (2 525) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 089 (1 125) ; sept., 1 100 (1 161).

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 3/6	COURS 10/6
Or fin (kilo en barre).	23350 ..	23200 ..
— (kilo en lingot)...	23480 ..	23200 ..
Pièce française (20 fr.).	248 40	239 ..
Pièce française (10 fr.)..	210 .	206 ..
Pièce suisse (20 fr.)....	218 90	216 ..
Union latine (20 fr.)....	202 50	197 ..
● Pièce tunisienne (20 fr.)	168 ..	168 ..
Souverain..	223 50	223 .
● Souverain Elizabeth II	257 60	253 50
● Demi-souverain	220 30	220 ..
Pièce de 20 dollars	1032	1034 40
— 10 dollars ...	566 ..	564 ..
— 5 dollars	325 ..	313 20
— 50 pesos ...	939 ..	927 ..
● — 20 marks	272 ..	282 .
— 10 florins	216 50	210 ..
● — 5 roubles	183 ..	185 ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	6 juin	7 juin (1)	8 juin (2)	9 juin	10 juin (1)
Terme....	53 481 629	—	75 490 523	37 576 946	—
Comptant:					
R. et obl.	65 308 810	—	115 405 662	109 520 079	—
Actions	33 744 006	—	79 021 786	42 519 165	—
Total	153 534 445	—	269 917 971	189 616 190	—
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Val. franç.	84,8	—	83	82,8	—
Etrang. ..	100,1	—	100,4	100	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	—	—	—	—	—
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	55,1	—	54	54,1	—

(1) Grève des cotations.
(2) Ces chiffres comprennent les quelques opérations effectuées la veille en dépit de la grève.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Indécision

L'indécision a régné à Wall Street après le redressement de la semaine dernière, qui suivit lui-même une forte chute au-dessous du palier de 900 de l'indice Dow Jones. En forte baisse lundi, avec une perte de l'indice supérieure à 9 points et une brève retombée en dessous de 900, le marché se redressait mardi et mercredi pour fléchir à nouveau jeudi et terminer la semaine sur une note indécise, l'indice Dow Jones ayant finalement cédé 1,44 point à 910,79.

Les investisseurs d'outre-Atlantique semblent de plus en plus désorientés. Attirés par le bas niveau de certains cours, ils continuent à redouter la reprise de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, pourtant stoppée depuis quinze jours, et vivement critiquée par le gouvernement. Les liquidations d'un certain nombre de valeurs de croissance et de portefeuille se sont poursuivies.

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Alcoa	52 5/8	54 1/4
A.T.T.	63	62 5/8
Boeing	53 1/4	56 1/2
Chase Man. Bank .	31 5/8	32 3/8
Du P. de Nemours	119 1/2	116 1/4
Eastman Kodak ..	59 3/8	58 3/4
Exxon	51	50 3/4
Ford	55 1/8	55 1/2
General Electric .	55 1/4	56 1/4
General Foods	34 5/8	33 7/8
General Motors ..	67	67 5/8
Goodyear	19 5/8	19 7/8
I.B.M.	250 3/4	251 5/8
I.T.T.	34 7/8	34 3/8
Kennecott	26	28 1/8
Mobil Oil	65	66 7/8
Pfizer	26 1/8	26 1/2
Schlumberger	64 1/8	65
Texaco	26 5/8	26 3/4
U.A.L. Inc.	22 1/4	22 1/8
Union Carbide ...	50 3/4	50 3/4
U.S. Steel	41 1/2	40 7/8
Westinghouse	20 3/8	21
Xerox Corp.	45 7/8	46 1/4

LONDRES

Repli

La semaine, réduite à trois jours par les fêtes du jubilé de la reine, n'a pas été bonne pour les valeurs britanniques, qui ont commencé par céder du terrain sur la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt. Un léger redressement a été enregistré en fin de semaine en raison d'une petite détente sur le front des taux et des pronostics encourageants sur l'économie mondiale formulés par les « sages » de l'O.C.D.E. British Petroleum a baissé sur le refus gouvernemental de laisser le dividende augmenter de plus de 10 %.

Repli des mines d'or, en liaison avec la chute du cours du métal.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 449,4 contre 457,8 ; mines d'or, 112,5 contre 117,2.

	Cours 3 juin	Cours 10 juin
Bowater	184	182
Brit Petroleum ...	924	912
Charter	124	116
Courtaulds	128	131
De Beers	261	246
Free St. Geduld (1).	17 3/4	10 7/8
Gt Univ. Stores ..	224	223
Imp. Chemical ..	389	392
Shell	529	536
Vickers	171	164
War Loan	29	29

(1) En dollar.

BATAILLE POUR LA MIXTE

La bataille boursière pour le contrôle de la Compagnie de navigation mixte (C.N.M.) a commencé officiellement jeudi 9 juin la cotation du titre C.N.M., suspendue le 31 mai au cours de 128 F ayant repris avec l'inscription d'un cours « demandé » de 155 F, porté à 177 F vendredi en raison de l'abondance des demandes et de la quasi-absence des offres (on atteignit même 192 F en séance). Lundi, la cotation sera poursuivie à la criée, comme précédemment, et non par « boîtes », comme il avait été envisagé un moment : cette procédure permet, en principe, de mieux connaître les forces en présence et d'ajuster proportionnellement les offres aux demandes.

Une telle flambée était prévisible en début d'OPA. Les vendeurs s'abstiennent toujours au départ, dans l'attente de meilleures conditions, et ceux qui sont victimes de l'OPA cherchent naturellement à la faire échouer en faisant monter les cours au-dessus du prix d'offre. Celui-ci a été fixé officiellement à 140 F, payé par la B.N.P. et le C.C.F. pour le compte de la Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.), filiale de la Financière Delmas-Vieljeux à 60 % et des Chargeurs réunis à 40 %, qui s'engage à acheter d'ici au 8 juillet 1977 un minimum de 300 000 titres sur 1 882 661. Les initiateurs de l'OPA s'engagent à réserver un traitement égal aux actionnaires du Monde S.A. qui ont fait apport de leurs titres à la Navigation mixte dans le cadre d'une OPE, close depuis trois mois, mais qu'une assemblée extraordinaire de la Mixte doit avaliser le 24 juin prochain ; ce point particulier avait soulevé des objections d'ordre juridique.

Les « attaquants », par la voix de M. Tristan Delmas-Vieljeux, qui « agit seul », se défendent de vouloir attaquer. C'est faute de « pouvoir s'entendre » avec la Mixte, par « holding financier », venu « sans motif et uniquement pour nuire », placer des navires sur la ligne de la côte d'Afrique, déjà desservie par vingt-sept compagnies, dont cinq françaises, que, pour des raisons de « déontologie » et des motivations « purement industrielles », cette O.P.A. a été lancée. Il ne s'agit donc pas de « casser » la Mixte, dont les bateaux, en service sur la ligne des Antilles, en concurrence avec la Transat, y seraient maintenus. Les activités transports de voyageurs et conteneurs devraient être intégrées à celle de la S.N.C.D.V., et le secteur assurances bénéficierait du « concours » intéressé des Assurances du groupe de Paris (A.G.P., M. Pagezy), qui se sont engagées à augmenter les réserves et le capital de certaines sociétés (il faudrait 250 millions de F, avancent les A.G.P.) Quant à l'alimentation, il s'agit de « débloquer » une situation conflictuelle ruineuse, notamment pour la Banexi, filiale de la B.N.P., dont le représentant, M. Viziox, ne nourrit pas une tendresse exagérée envers M. Marc Fournier, président de la Mixte.

M. Delmas-Vieljeux vise naturellement à obtenir la majorité du capital de la Mixte, que M. Fournier assure contrôler solidement, avec l'appui complémentaire de Suez-La Hénin (8 % des titres), mais se contenterait de la minorité de blocage, ce qui lui permettrait sans doute de négocier. Pour l'instant, les parties en présence inclinent à penser que les cours montent trop vite, ce qui pourrait être dommageable pour tout le monde...

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1977 a été tiré à 552 484 exemplaires.

AU CONGRÈS DE LA C.G.C. A VERSAILLES

La minorité adresse de multiples reproches à M. Charpentié

Comme la veille, c'est dans un climat tendu que le congrès de la C.G.C., à Versailles, a continué ses travaux samedi 11 juin par l'élection des membres du bureau.

Les trois principaux postes (président, délégué général et secrétaire général), dont les titulaires sortants sont MM. Yvan Charpentié (chimie), Corentin Calvez (pétrole) et Jean Menin (chimie), sont soumis successivement au suffrage direct du congrès. M. Marchelli (métallurgie) a posé sa candidature à chacune des trois fonctions et M. Jean Menu (mines) aux deux premières.

Samedi, en fin de matinée, M. Charpentié a notamment déclaré : « Nous avons commencé à reconstruire pas à pas notre unité depuis le dernier congrès : cette unité sera poursuivie. Elle est un effort patient. Aujourd'hui, dans une totale collégialité, nous nous sentons tous solidaires et entendons le demeurer. Ce n'est donc pas le seul président de la C.G.C. que je vous demande de réélire, mais la totalité de cette direction collégiale, soudée à un point tel que nous considérons que sans l'un d'entre nous elle n'aurait plus de raison de se poursuivre, et que tous les autres, y compris celui qui vous parle, se retireront immédiatement. »

En revanche, M. Menu a réaffirmé son désir d'ouvrir la direction collégiale à la participation de tous.

Enfin, M. Marchelli axa plus particulièrement son discours sur l'analyse et les perspectives de l'économie. Lui aussi assura que tous les courants de la C.G.C. devaient avoir leur part dans les organismes de responsabilité.

La compétition est d'autant plus animée que M. Charpentié et l'équipe dirigeante ont été mis en minorité, le 10 juin, sur une modification des statuts qui portait de deux à trois ans la fréquence des congrès (et donc la durée du mandat du nouveau président). Ils n'ont recueilli que 307 voix pour et 226 abstentions, 415 voix (49 % des suffrages) se prononçant contre ce projet.

Le rapport moral de M. Jean Menin a été adopté par 544 voix (63.5 %) contre 261 et 39 abstentions.

Réputés pour être des gens modérés, peu enclins aux poussées de contestation et de fièvre, les délégués du vingt-troisième congrès de la C.G.C. ont vendredi donné une tout autre image dans la discussion du rapport moral présenté par M. Jean Menin.

Les quarante interventions ont été d'autant plus lapidaires que, devant leur nombre, le temps de parole de chaque délégué avait été limité à trois minutes. La participation de M. Yvan Charpentié aux GIR (Groupes initiatives et responsabilités) fut au centre d'une bonne partie des attaques. Un délégué demanda même que la question fût dissociée du rapport général, ce qui ne fut pas retenu ; un autre invita M. Charpentié à se retirer des GIR.

On fustigea souvent les classes moyennes. « *Moyen*, dit l'un des délégués, *cela signifie ordinaire, médiocre.* »

Un autre grief revint souvent : l'absence de concertation à l'intérieur de la C.G.C. Rien n'a été fait sérieusement, disent des militants, pour refaire l'unité de la confédération, associer tous les éléments aux travaux internes, mettre en place les commissions promises il y a deux ans.

Les conditions de la participation de la C.G.C. à la grève générale du 24 mai ont été souvent reprochées à la direction confédérale. « *Nous sommes ignorés de la C.G.T. et de la C.F.D.T.* », estime un délégué. Et parce que M. Menin avait placé en exergue une phrase de Saint-Exupéry : « *Je ne fonde point le respect de l'homme sur le partage des provisions dans une égalité haineuse* », un autre intervenant affirma : « *Notre place est du côté des salariés.* »

Le manque d'impact de l'action confédérale dans la lutte contre le chômage fut maintes fois reproché à M. Menin d'autant qu'il avait déclaré : « *Une société qui ne peut donner de travail aux jeunes, est une société égoïste ; une société qui ne peut donner de travail aux plus de cinquante ans, est une société ingrate.* »

« *Où sont les points forts de notre action ? Comment faire entendre notre voix sans d'abord combler notre vide doctrinal ?* », a demandé M. Jarlegan. Certes, le bilan de l'équipe confédéral eut ses défenseurs, mais comme c'est la règle implicite des congrès, ceux-ci s'extériorisèrent beaucoup moins que ses censeurs.

A l'heure du vote du rapport général, l'opposition ne réunit que 361 voix (les fédérations de la métallurgie et des mines et de l'énergie atomique), alors que dans le scrutin sur la modification des statuts le matin, elle avait rassemblé 415 suffrages.

En fin de séance, M. Charpentié tint à répondre lui-même au sujet des GIR, en rappelant que l'adhésion à ces groupements était purement individuelle. Si un membre de la C.G.C. ne peut donner son adhésion à des organisations semblables, dit-il, la centrale doit-elle démissionner du comité de liaison des classes moyennes ou de l'ORGECO (organisation de consommateurs) dont elle est membre ?

D'autre part, vendredi, à 15 heures précises, le président de la C.G.C. avait prié le congrès d'observer une minute de silence à la mémoire « *du militant de la C.G.T. assassiné à Reims* ».

JOANINE ROY.

Les ravisseurs de M. Revelli-Beaumont ont accordé un délai de 24 heures pour la remise de la rançon

L'ultimatum fixé par les ravisseurs de M. Luchino Revelli-Beaumont pour le versement d'une rançon de 30 millions de dollars (environ 150 millions de francs) a expiré samedi 11 juin à 0 heure, sans que ceux-ci annoncent qu'ils avaient mis leur menace à exécution. Une intense agitation a régné pendant toute la soirée du vendredi 10 juin au domicile de M. Revelli-Beaumont, 183, rue de la Pompe, à Paris-16e. Vers 0 h. 45, le fils de la victime, M. Paolo Revelli-Beaumont, a déclaré : « *Pour cette nuit, on peut être tranquille. Pour les autres jours, je ne sais pas...* », sans fournir d'autres explications. Mme Revelli-Beaumont nous a confirmé qu'un contact avait bien été établi avec les ravisseurs, et qu'un nouveau délai de vingt-quatre heures avait été accordé. L'épouse de la victime a ajouté : « *Nous espérons avoir d'autres contacts.* »

Que s'est-il passé au cours de la longue soirée qui a précédé l'heure de l'ultimatum ? Peu après 21 h. 30, le fils et la fille de M. Revelli-Beaumont, Paolo et Laura, accompagnés d'un ami argentin, ont quitté l'immeuble de la rue de la Pompe. Une heure plus tard, Laura Revelli-Beaumont revenait seule, pour repartir quelques instants après, avec un sac. Mais la famille a démenti par la suite que ce sac ait pu être utilisé pour transporter la rançon.

A 23 h. 50, Mme Maria Revelli-Beaumont est sortie de l'immeuble et a demandé aux journalistes qui se trouvaient sur place de transmettre le message suivant : « *Je demande aux ravisseurs d'entrer en contact avec nous* ». Les radios diffusaient aussitôt cet appel et Antenne 2 « passait » le communiqué en surimpression pendant le film du ciné-club. Quinze minutes plus tard, une communication téléphonique anonyme parvenait à France-Inter. Une voix d'homme déclarait : « *Nous ne voulons pas entrer en contact avec la famille Revelli-Beaumont, nous voulons la rançon* ».

Des tractations secrètes sont-elles maintenant en cours entre la famille de la victime et les auteurs du rapt ? Et sur quelles bases se sont-elles engagées puisque l'on sait que la position de la société Fiat demeure inchangée et que celle-ci refuse de payer la rançon demandée ? La présence à Paris, vendredi soir 10 juin, de M. Giovanni Agnelli, président de la firme italienne, n'avait, nous indique-t-on au domicile du directeur général de Fiat-France, rien à voir avec les derniers développements de l'affaire.

M. Agnelli était lié par un engagement pris voici plusieurs semaines. On ignore cependant où se sont rendus, vendredi soir, les enfants de la victime.

D'autres personnalités étrangères ont lancé des appels en faveur du directeur général de Fiat-France. Le club de Dakar, groupe de réflexion et de dialogue sur les problèmes du développement des relations entre pays inégalement développés et dont M. Revelli-Beaumont fait partie, demande aux ravisseurs qu'ils rendent immédiatement la liberté à celui qui « *a consacré depuis de longues années le meilleur de lui-même à la défense du tiers-monde* ».

Le mouvement péroniste Montonero a, d'autre part, démenti, vendredi 10 juin, qu'il était impliqué dans cet enlèvement. « *L'activité du mouvement péroniste Montonero à l'étranger est de nature exclusivement politique et tend à faire connaître la résistance héroïque des masses populaires face à la dictature militaire* », précise un communiqué.

● *A la Réunion*, le tribunal de commerce a prononcé vendredi soir la liquidation du *Quotidien de la Réunion* en refusant le plan de redressement financier proposé par les responsables du journal. Depuis deux semaines, une campagne de soutien (galas, souscription, etc.) avait été lancée parmi la population de l'île pour sauver ce journal, qui paraissait depuis septembre 1976. Le personnel du *Quotidien* a adressé un télégramme à M. Giscard d'Estaing pour l'alerter sur le sort des quatre-vingt-dix employés et sur le préjudice que cause au pluralisme de la presse dans l'île cette disparition. *Le Journal de l'île* (officieux) et *Témoignages* (communiste) sont les deux autres quotidiens réunionnais.

LE P.C.F. ET LE P.S.U. METTENT EN PLACE UNE COMMISSION DE TRAVAIL COMMUNE

Une rencontre entre les délégations du P.C.F. et du P.S.U., respectivement conduites par MM. Charles Fiterman, membre du secrétariat, et Michel Mousel, secrétaire national, a eu lieu vendredi 10 juin. Le communiqué commun précise qu'une « *large convergence d'analyse a pu être constatée* ».

La délégation du P.C.F. a informé le P.S.U. de ses propositions pour l'actualisation du programme commun. La délégation du P.S.U. a rappelé qu'« *elle souhaitait contribuer à la victoire de la gauche et faire en sorte que cette victoire entraîne des changements profonds, répondant aux aspirations des travailleurs, changements qui, pour le P.S.U., doivent aller dans le sens de l'autogestion.* » « *Dans cet esprit, elle a réaffirmé sa volonté de favoriser la convergence des objectifs politiques de toutes les formations de gauche* », précise le communiqué commun.

Les deux délégations ont décidé de poursuivre cet échange de vues afin de rechercher des positions communes sur les problèmes essentiels de la lutte pour un changement réel de politique. A cet effet, il a été décidé de mettre en place une commission de travail.

La Cour de sûreté est indirectement saisie de la situation des deux ingénieurs stéphanois condamnés à Alger

L'affaire était restée longtemps secrète. Ce n'est en effet que ces derniers jours que l'on a appris l'arrestation, le 15 avril dernier, à Saint-Etienne, de M. Jean-Baptiste Nelisen, ressortissant belge, qui fut l'un des principaux témoins à charge contre deux ingénieurs de cette ville, condamnés en Algérie pour espionnage économique. Après l'arrestation de M. Nelisen, avait été ouverte par la Cour de sûreté de l'Etat une information judiciaire sur la base de l'article 80, troisième du code pénal, qui prévoit : « Sera puni de la détention criminelle à temps de dix à vingt ans quiconque (...) entretiendra avec les agents d'une puissance étrangère des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels. »

Un tel motif laisse à penser que M. Nelisen est soupçonné d'avoir fourni à l'Algérie des renseignements sur les activités industrielles de la France.

M. Nelisen, qui est incarcéré à la Santé, bénéficie du régime pénitentiaire spécial applicable aux personnes détenues à l'occasion d'une information judiciaire devant la Cour de sûreté de l'Etat.

On lira ci-dessous les commentaires faits dans certains milieux d'Alger sur cette arrestation.

De notre correspondant

Alger. — L'arrestation de M. Nelisen a suscité un vif intérêt à Alger. Détaché par la firme britannique Atkins auprès de la S.N.S. (Société nationale de sidérurgie algérienne), dont il prétendait être le conseiller financier, M. Nelisen avait joué un rôle trouble dans l'affaire qui a conduit à la condamnation des deux ingénieurs stéphanois, MM. Michel Pelloie et Jean-Claude Chauchard (*le Monde* du 16-17 mai 1976).

M. Nelisen avait mystérieusement quitté l'Algérie peu après l'arrestation des deux ingénieurs — condamnés respectivement à dix et trois ans de prison pour espionnage économique — et n'avait de ce fait pas comparu au procès bien qu'il fût un des principaux témoins.

Estimant n'avoir pas été récompensé financièrement conformément aux promesses qui lui auraient été faites par des représentants de la sécurité militaire, aurait-il indiqué, il aurait alors tenté une autre opération (1). M. Nelisen aurait pris contact à Saint-Etienne avec les dirigeants de la Société stéphanoise de constructions mécaniques. Il aurait proposé de « *tout leur raconter* » contre une indemnité de 50 000 F. Ses interlocuteurs auraient refusé une telle offre et préféré s'adresser aux autorités de police.

Les deux ingénieurs stéphanois auraient alors été victimes des témoignages de M. Nelisen, attendent toujours les mesures de grâce dont on avait espéré qu'ils bénéficieraient, à la suite de l'élection de M. Boumediène à la présidence de la République et des déclarations de M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères. Dans les milieux algériens compétents on observe un total mutisme à ce sujet. On laisse toutefois entendre en privé que MM. Pelloie et Chauchard n'auraient pas bénéficié d'une mesure de grâce à la suite de la publication en France de certains articles sur l'Algérie considérés ici comme erronés et injurieux. — P. B.

(1) A l'époque du procès, on indiquait, dans les milieux judiciaires, que M. Nelisen s'était rendu coupable de malversations. Les autorités algériennes intéressées auraient promis de fermer les yeux et de le laisser gagner l'étranger à condition qu'il se montre coopératif.



A B C D E F G

Académie des inscriptions et belles-lettres

ELECTION DE M. FRANCIS SALET

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu vendredi 10 juin M. Francis Salet en remplacement du linguiste Emile Benveniste, décédé.

Né à Paris le 12 février 1909, M. Francis Salet est archiviste-paléographe, licencié d'histoire de l'art, diplômé de l'Ecole des hautes études et de l'Ecole du Louvre.

Il est inspecteur général des musées chargé du département des objets d'art du Louvre (où il a fait toute sa carrière), du musée de Cluny et du musée de la Renaissance en cours d'organisation à Ecouen.

Il est en outre membre de la commission supérieure des monuments historiques (architecture, objets mobiliers), de la délégation permanente et du comité des monuments historiques, vice-président de la commission nationale de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, vice-président du comité français d'histoire de l'art ; ancien président de la Société nationale des antiquaires de France, membre du comité des travaux historiques, vice-président et directeur scientifique de la Société française d'archéologie, etc.

Il est l'auteur de : *la Madeleine de Vézelay*, *la Tapisserie française du Moyen-Age à nos jours*, *la Cathédrale de Tours*, *la Dame à la Licorne*, *l'Art gothique*, *les Sculpteurs clunisiens* et *la Tapisserie au Moyen Age* (ces deux derniers ouvrages sont sous presse), ainsi que du chapitre « Les formes de l'art médiéval » dans *Civilisations, peuples et mondes* sous la direction de Michel François, et de près de cent vingt études dans les publications savantes.

Les expulsés de la rue Fondary

Dans les quartiers du centre de Paris, les rénovations d'immeubles entraînent souvent des expulsions de la population modeste. C'est à ce propos que la Fédération syndicale du cadre de vie (F.S.C.V.), soutenue par l'ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés), a réuni, vendredi 10 juin, une conférence de presse au 17, rue de l'Avre (quinzième arrondissement), en s'appuyant sur un cas concret : celui d'un hôtel meublé du 89, rue Fondary.

« *Tous cousins, tous de Sétif, tous ouvriers du bâtiment* » : ils sont cinq sur le seuil du 89, rue Fondary à sourire, confiants : leurs délégués s'occupent bien d'eux, assurent-ils. L'affaire est « banale » : cent trente-huit travailleurs immigrés nord-africains habitent — certains depuis vingt-cinq ans — cet hôtel meublé du 89, rue Fondary, dans le 15e arrondissement. Or le 15e est un quartier convoité par les promoteurs. Le 27 mars 1974, l'hôtel est vendu à une de ces sociétés spécialisées dans la rénovation d'immeubles en coquets studios de luxe, la SOFITRIM, qui assigne les cent trente-huit locataires devant le juge des référés pour obtenir leur expulsion.

Ce qui est moins banal, c'est la lutte menée sans fanfare depuis ce temps-là par les cent trente-huit immigrés pour rester dans les lieux : ils obtiennent gain de cause dans deux procès en juillet 1974 et en août 1975 contre la SOFITRIM, résistant tant bien que mal à diverses mesures d'intimidation : coupures d'électricité, d'eau, changement de portes.

Le 10 février 1977, la préfecture de Paris prononce un arrêté de péril contre l'immeuble, invoquant l'insalubrité des chambres et l'insécurité des lieux. Mais cet arrêté conditionne l'expulsion à un relogement décent des occupants (en référence à l'article L 28 du code de la santé publique), ce qui est donc reconnaître implicitement le maintien dans les lieux tant qu'il n'y a pas eu de relogement...

L'affaire en est là : dans le courant de ce mois de juin, le tribunal d'instance de Paris doit se prononcer sur le droit au bénéfice de la loi du 1er septembre 1948 (article 13) pour certains locataires.

La F.S.C.V. propose, pour les expulsés, l'achat d'immeubles dans le même quartier par la préfecture, dont l'aménagement serait assuré par le FAS (Fonds d'aide sociale) et la participation des locataires. Mais il est connu que les foyers de relogement pour travailleurs immigrés sont fuis par ces derniers dans les deux mois qui suivent leur installation. Pour eux les conditions de vie y sont trop répressives : liberté surveillée, droit de visite réglementé, promiscuité imposée, coût des chambres élevé.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a annoncé, vendredi 10 juin, son intention d'agir pour que soit ouverte au public la crypte de Notre-Dame de Paris, afin d'y exposer les « *têtes des rois de Judée* » de la cathédrale de Paris.

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, a annoncé, vendredi 10 juin, que, depuis le congrès de Fréjus (19-21 mai), son parti avait enregistré 4 877 nouvelles adhésions. Il a déclaré : « *Un courant est donc né. Nous avons désormais vocation à constituer au sein de la majorité la force essentielle de progrès soutenant l'action du président de la République et du premier ministre.* »

● *Le secrétariat général du R.P.R.* précise que c'est à sa seule initiative qu'il a été demandé dès le lundi 6 juin à M. Capras, candidat R.P.R. dans le 5e canton de Toulon, de se désister en faveur de M. Massi par application du « pacte majoritaire » (*le Monde* du 10 juin).

● *M. Georges Lombard*, sénateur du Finistère (Union centr.), a décidé jeudi 9 juin d'adhérer au Mouvement des sociaux-libéraux, dont le secrétaire est M. Olivier Stirn. M. Lombard sera prochainement nommé délégué à l'information de ce mouvement.

● *En Nouvelle-Calédonie*, le bureau de l'Assemblée territoriale se déclare « *scandalisé* » par le vote de la réforme électorale qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale, « *malgré la majorité des élus du peuple calédonien* ». Il est intervenu avec les chefs de file des partis autonomistes et indépendantistes auprès du Sénat pour qu'il refuse de s'associer à cette manœuvre « *antidémocratique* ».

● *L'hebdomadaire français* le Nouvel Observateur *a été interdit au Maroc* à la suite d'un commentaire consacré aux élections législatives. Cet article, signé Guy Sitbon, est considéré par le gouvernement chérifien comme « *injurieux* » pour la personne du roi Hassan II.